



HAL
open science

Les universités, actrices des politiques linguistiques éducatives en Colombie

Edga Mireya Uribe Salamanca

► **To cite this version:**

Edga Mireya Uribe Salamanca. Les universités, actrices des politiques linguistiques éducatives en Colombie. Linguistique. Université Sorbonne Paris Cité, 2015. Français. NNT : 2015USPCA182 . tel-01510751

HAL Id: tel-01510751

<https://theses.hal.science/tel-01510751>

Submitted on 19 Apr 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE SORBONNE NOUVELLE - PARIS 3

ÉCOLE DOCTORALE 268 - Langage et langues : description, théorisation, transmission

ÉQUIPE D'ACCUEIL 2288 - Didactique des langues, des textes et des cultures (DILTEC)

Thèse pour l'obtention du grade de
Docteur de l'Université Paris 3 – Sorbonne Nouvelle
en didactique des langues et des cultures

Edga Mireya URIBE SALAMANCA

**LES UNIVERSITES, ACTRICES DES
POLITIQUES LINGUISTIQUES
EDUCATIVES EN COLOMBIE**

Thèse dirigée par
M. Jean-Claude, BEACCO, Professeur

Soutenue le 04 décembre 2015 à Paris

Jury :

Mme. Odile SCHNEIDER-MIZONY, professeur, Université de Strasbourg

M. Serge BORG, professeur, Université de Besançon

M. Jean-Paul NARCY-COMBES, professeur, Université Sorbonne Nouvelle-Paris III

M. Jean-Claude BEACCO, professeur émérite, Université Sorbonne Nouvelle-Paris III

UNIVERSITE SORBONNE NOUVELLE - PARIS 3

ÉCOLE DOCTORALE 268 - Langage et langues : description, théorisation, transmission

ÉQUIPE D'ACCUEIL 2288 - Didactique des langues, des textes et des cultures (DILTEC)

Thèse pour l'obtention du grade de
Docteur de l'Université Paris 3 – Sorbonne Nouvelle
en didactique des langues et des cultures

Edga Mireya URIBE SALAMANCA

**LES UNIVERSITES, ACTRICES DES
POLITIQUES LINGUISTIQUES
EDUCATIVES EN COLOMBIE**

Thèse dirigée par
M. Jean-Claude, BEACCO, Professeur

Soutenue le 04 décembre 2015 à Paris

Jury :

Mme. Odile SCHNEIDER-MIZONY, professeur, Université de Strasbourg

M. Serge BORG, professeur, Université de Besançon

M. Jean-Paul NARCY-COMBES, professeur, Université Sorbonne Nouvelle-Paris III

M. Jean-Claude BEACCO, professeur émérite, Université Sorbonne Nouvelle-Paris III

Résumé

L'université est devenue, dans la société mondiale, un bastion de l'innovation scientifique. Cet espace légitime de critique, discussion et mobilités représente un bien public, qu'il appartienne au secteur officiel ou privé, et fonctionne dans le cadre d'un système de l'éducation nationale. Confrontée à la mondialisation, l'université intègre l'enseignement, la recherche et le service à la communauté comme fonctions essentielles de l'enseignement supérieur ; pour ce faire, elle développe des stratégies visant à répondre aux responsabilités linguistiques internationales, nationales et régionales ainsi qu'aux besoins langagiers des étudiants dans la formation de leur répertoire linguistique, quel que soit le statut des langues. Son autonomie lui permet une participation active dans la configuration des politiques publiques en matière des langues et de l'éducation. Ces éléments nous ont conduits à analyser le rôle spécifique des universités comme actrices des politiques linguistiques éducatives en Colombie, en particulier (mais non de manière limitative) l'offre de formation en langues de ces institutions universitaires en direction des étudiants spécialistes et non spécialistes dans ce domaine. L'échantillon est formé par 10% des universités colombiennes distribuées dans les principales villes du pays. Le caractère notamment qualitatif de cette étude a permis, grâce au protocole d'enquête des 180 questionnaires et du guide des 18 entretiens, une systématisation des phénomènes analysés à partir des dispositifs de qualité des neuf institutions d'enseignement supérieur qui composent le corpus. La proposition de certaines orientations générales en matière de politiques linguistiques éducatives dans les universités colombiennes constitue l'aboutissement de notre recherche ; elles s'adressent aux communautés universitaires pour leur éventuelle discussion dans le cadre d'une éducation au plurilinguisme.

Mots clés : Université, politiques linguistiques éducatives, langue, plurilinguisme, culture, Colombie

Abstract

In a world society, the university has become a bastion of scientific innovation. This legitimate space within which criticism, discussion, and mobility take place represents a public good, either within the public or the private sector, and operates within national education system. With rapid recent globalization, the university combines teaching, research, and university-community partnerships as essential functions of higher education. To this end, strategies aimed at meeting linguistic responsibilities at international, national, and regional level are developed. The strategies involved put in place measures designed to address language needs of the diverse student population regardless of the linguistic prestige accorded to individual languages. University autonomy means that universities can actively participate in the shaping of public policies on language and education. These factors have taken us to consider the specific role played by universities as agents of educational language policies in Colombia, particularly (but not limited to) the diversity of modern foreign language provision in higher education for specialist and non-specialist students. The sample consists of 10% of Colombian universities located in major cities of the country. The qualitative nature of this study has allowed for systematization of the phenomena analysed. This has been achieved through administering a questionnaire survey as well as structured interviews in nine institutions of higher education. The assembled corpus is informed by 180 questionnaires and 18 interviews carried out following quality parameters. The culmination of our research is a proposal of some general guidelines for educational language policy to be implemented in Colombian universities. The target group of these guidelines is the academic community in Colombia. The proposal might serve as a basis for discussion with a view to the possible development of a policy and approach for multilingual education in Colombia.

Keywords: University, educational language policies, language, multilingualism, culture, Colombia

Resumen

La universidad se ha convertido, en la sociedad mundial, en un bastión de la innovación científica. Este espacio legítimo de la crítica, la discusión y la movilidad representa un bien público, sea del sector oficial o privado, y opera dentro de un sistema de educación nacional. Confrontada a la globalización, la universidad integra la enseñanza, la investigación y la extensión como funciones esenciales de la educación superior; para ello, desarrolla estrategias que buscan cumplir con las responsabilidades lingüísticas internacionales, nacionales y regionales y con las necesidades, en este campo, de los estudiantes en la formación de su repertorio de lenguas, independientemente del estatus de ellas. Su autonomía le permite la participación activa en la configuración de las políticas públicas sobre el lenguaje y la educación. Estos factores nos han llevado a analizar el papel específico de las universidades como actrices de las políticas lingüísticas educativas en Colombia, en particular (pero no limitados a) la oferta de enseñanza de idiomas de estas instituciones universitarias a estudiantes especialistas y no especialistas en esta área. La muestra está formada por el 10% de las universidades colombianas distribuidas en las principales ciudades. La naturaleza de este estudio cualitativo ha permitido una sistematización de los fenómenos analizados, por medio del protocolo de la encuesta realizado a través de 180 cuestionarios y la guía de las 18 entrevistas, a partir de parámetros de calidad tenidos en cuenta en las nueve instituciones de educación superior que conforman el corpus. La culminación de nuestra investigación es la propuesta de algunas pautas generales sobre las políticas lingüísticas educativas en universidades colombianas; dichas pautas están dirigidas a las comunidades académicas para su posible discusión en el marco de una educación para el plurilingüismo.

Palabras clave : Universidad, políticas lingüísticas educativas, lengua, plurilingüismo, cultura, Colombia

À mon sculpteur, *Requiescat in pace.*

« If you talk to a man in a language he understands,
that goes to his head.

If you talk to him in his language, that goes to his heart. »

Nelson Mandela

Remerciements

Entreprendre une thèse est un engagement envers les autres, mais surtout envers soi-même. Mes plus sincères remerciements s'adressent, en tout premier lieu, à mon directeur, M. Jean-Claude Beacco, qui m'a tendu sa main en 2011 et m'a guidée pendant ce long chemin de découverte, de recherche et d'écriture ; votre confiance m'a aidée chaque jour pour aller au bout de ce processus d'enrichissement continuels grâce à votre mansuétude à mon égard. Merci à toute l'équipe de l'ED 268 de Paris 3, surtout aux professeurs ayant dispensé les différents séminaires de doctorat.

Mes plus tendres pensées vont vers mon *compañero* dans la vie, depuis ma naissance et jusqu'à sa mort, qui a su voir un moi le meilleur et m'a sculptée pour devenir la femme que je suis devenue jour après jour. ¡Gracias, papá!

La projection de cette expérience, je l'adresse à mon fils, William Fernando, pour qu'il ose voir plus loin que moi.

Un remerciement tout particulier à Eugenio, Gladys, Diana et Héctor, qui ont su alimenter mon corps pendant que je donnais mon âme à ce texte et sont restés auprès de moi dans la dernière ligne droite de cet exercice si difficile. À ma mère et à Juan Carlos qui ont toujours cru en moi. À mes neveux Juan Carlos, John et Nicolas et à Mi Mayía et Angie qui représentent la génération à venir.

A cette génération d'étudiants qui ont eu le courage de m'accompagner un temps en France, poursuivant leurs rêves avec cœur, je pense plus particulièrement à Silvia, Judith, Luz Dary, Rubén, Jónnathan, Danilo, Charles et Diego. Je vous remercie de m'avoir fait confiance et de m'avoir supportée le temps d'une thèse.

J'ai une pensée émue pour l'ensemble de mes amis restés en France, merci à toi Henry et Renaud, Kelly et Guillaume, Laurita, Fatima, Andréa et Jacques, ainsi qu'à la famille accueillante de mon époux, pour le soutien inconditionnel que vous m'avez montrés tout ce temps de ma présence en France.

Merci aux acteurs des politiques linguistiques éducatives de Colombie dans chacune des universités qui m'ont fourni des informations précieuses pour le développement de ce projet : aux professeurs et étudiants ayant répondu à l'ensemble de mes enquêtes. Un remerciement spécial à Amparo Caballero, directrice de l'Alliance Française de Bucaramanga pour sa confiance et collaboration inconditionnelle. À l'ouverture d'esprit des dirigeants de la UIS qui m'ont permis d'entreprendre cette démarche importante dans ma formation académique et professionnelle. Un grand merci à mes collègues (et néanmoins amis) du groupe de recherche Glotta : Rafael, Wilson, Hernando, Martha, Alberto et Bozena.

Merci à cette époque merveilleuse du tout connecté qui m'a offert Google, Skype, Twitter, Dropbox et Viber. Je me suis souvent demandée comment mes prédécesseurs faisaient sans cette technologie si inventive et parfaite pour un doctorant.

Et le dernier, mais non le moindre, mon Petit Frédéric, mon compagnon dans ce voyage qui s'appelle la vie.

Sommaire

SOMMAIRE	10
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	12
PREMIÈRE PARTIE : LES POLITIQUES LINGUISTIQUES ÉDUCATIVES EN COLOMBIE.....	16
CHAPITRE 1 : DÉLIMITATION DU CHAMP D'INVESTIGATION, LES LANGUES ET L'UNIVERSITÉ COLOMBIENNE.....	18
1.1. Problématique et hypothèses dans le contexte colombien.....	19
1.2. Les politiques linguistiques éducatives, une notion de base.....	21
1.3. Le plurilinguisme : principe fondateur des politiques linguistiques éducatives.....	24
1.4. Pluralité des acteurs des politiques linguistiques éducatives.....	31
Conclusion	37
CHAPITRE 2 : LES RECHERCHES EN POLITIQUES LINGUISTIQUES ÉDUCATIVES DANS LE CONTEXTE COLOMBIEN.....	38
2.1. Des spécificités du système éducatif colombien	38
2.2. Importance et actualité des politiques linguistiques éducatives dans le contexte colombien	47
2.3. Littérature existant sur les politiques linguistiques éducatives en Colombie : la recherche en plein essor	51
2.4. Les apports escomptés de cette recherche, en guise de conclusion.....	57
DEUXIÈME PARTIE : APPROCHE D'UN PAYS DANS UN ÉTAT DE MULTILINGUISME	59
CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE	61
3.1. La méthodologie de recherche et ses méthodes.....	61
3.2. Échantillon.....	62
3.3. Démarche retenue pour la collecte des données.....	67
3.4. Démarches pour l'analyse et le traitement des informations.....	76

CHAPITRE 4 : LE MULTILINGUISME SOCIÉTAL, UN DÉFI POUR LES UNIVERSITÉS COLOMBIENNES	81
4.1. Origines de la diversité linguistique colombienne	82
4.2. Situation sociolinguistique de Colombie	85
4.3. Régions et départements choisis pour le corpus	97
Conclusion	98
TROISIÈME PARTIE : LES LANGUES ET L'UNIVERSITÉ, PARCOURS ET EXPERIENCES CROISÉS	99
CHAPITRE 5 : LES UNIVERSITÉS COLOMBIENNES FACE AUX POLITIQUES LINGUISTIQUES ÉDUCATIVES	101
5.1. Les responsabilités sociales des universités	101
5.2. Les universités colombiennes choisies dans le corpus : offres d'études	107
5.3. L'enseignement des langues aux étudiants d'autres disciplines, non spécialistes en langues	116
5.4. Les formations des spécialistes en langues	135
5.5. L'anglicisation des disciplines	140
Conclusion	143
CHAPITRE 6 : LA VOIE DES LANGUES A L'UNIVERSITÉ, LA VOIX DES EXPERTS	144
6.1. Soutien des responsables d'organismes prestataires de services auprès des universités	145
6.2. Vers l'internationalisation de l'enseignement supérieur : les langues au cœur du débat ...	150
6.3. Enjeux et projections des universités comme actrices des politiques linguistiques éducatives	158
CONCLUSION GÉNÉRALE	161
BIBLIOGRAPHIE	164
ANNEXES	184
INDEX DES NOTIONS	383
INDEX DES AUTEURS	390
INDEX DES SIGLES ET ACRONYMES	392
TABLE DES MATIÈRES	395

Introduction générale

Un enjeu majeur de toute société est son système éducatif. Les universités, comme établissements d'enseignement supérieur, se trouvent aujourd'hui confrontées aux défis d'une structure sociale mondialisée ou en voie de mondialisation. Elles représentent un lieu dynamique de transformations, d'immanence et d'échanges où toutes les connexions possibles sont favorisées. La complexité et la multidimensionnalité dans lesquelles nous vivons obligent les universités à relier les compétences personnelles avec les compétences transversales de diverses connaissances pour s'adapter aux besoins spécifiques ; elles doivent ainsi y répondre en intervenant efficacement afin que les individus les développent pour la vie. L'une de ces compétences incontournables est la formation linguistique.

Cette thèse entend contribuer au débat sur le rôle des universités dans un domaine déterminé : celui des politiques linguistiques éducatives en Colombie. En raison de l'intérêt croissant porté aux aspects linguistiques par différents secteurs d'activités de ce pays et à l'importance que l'État colombien attache à cette question, nous avons voulu comprendre, au sein des universités colombiennes, ce que leurs dirigeants entendent par politiques linguistiques éducatives et leur mise en place dans les programmes de leurs établissements. Notre but ne concerne pas seulement les formations en langues mais encore celles qui sont adressées aux étudiants d'autres filières, eu égard aux lignes directrices du Ministère de l'éducation nationale (désormais MEN) et aux référents internationaux dans ce domaine.

Notre recherche se déroule donc dans le contexte de la société colombienne où le service public de l'éducation nationale coexiste avec des établissements privés. Dans le secteur universitaire, ceux-ci sont en plein essor depuis les années 70, au détriment des universités publiques qui y perdent alors en autonomie (au moins par rapport à l'État). Après la crise que la société colombienne a connue dans les années 80, avec un système

éducatif qui avait reçu l'impact du conflit social de l'époque, il a fallu envisager une refonte totale du système éducatif colombien. Les années 90 ont été marquées par l'achèvement de l'Assemblée nationale constituante, la promulgation de la Constitution de 1991, l'adoption du projet de loi sur l'enseignement général (passée comme Loi 115 de 1994) et la promulgation de la Loi 30 de 1992, qui régit la vie universitaire de l'enseignement supérieur.

Dans cette perspective, cette thèse passe en revue la situation du multilinguisme en Colombie avec une langue officielle, l'espagnol. Nous pouvons d'ores et déjà affirmer que le plurilinguisme est l'une des notions centrales de cette recherche. Elle retrace succinctement l'histoire de l'enseignement supérieur national dans le pays, en établissant une sorte de révision de l'historiographie classique sur le sujet, qui met en évidence la façon dont l'État et les universités répondent à des besoins langagiers régionaux, nationaux et internationaux et dans quelle mesure cela va de pair avec la situation de croissance du pays. Elle recense, en outre, les textes et instruments normatifs des universités en général et de celles choisies dans le corpus, et les documents publiés par certains organismes étrangers qui sont pertinents pour l'internationalisation de ce débat.

La législation en vigueur en matière d'éducation supérieure et les textes scientifiques abordés exposent un facteur lié à notre problématique : l'autonomie des universités. Cette notion renvoie aux nouveaux modes de gouvernance institutionnelle par lesquels ces institutions d'enseignement ont une marge opérationnelle d'indépendance dans la gestion de leurs programmes, recherches et affaires, parmi d'autres fonctions. Cependant, l'autonomie peut être une liberté ou une restriction selon la façon dont l'État et les universités elles-mêmes l'envisagent. Soumise aux contraintes et aux forces du marché, elle ne saurait répondre qu'à un type de « capitalisme » académique où la recherche risquerait de n'être qu'au service de celui-là et des besoins immédiats de l'entourage.

Tout cet environnement contextuel nous a amenés à nous poser une problématique centrale compte tenu de notre objet de recherche : les universités, comme espaces ouverts d'enseignement supérieur, de recherche et de libre circulation des idées

et des personnes, se servent-elles de l'autonomie universitaire pour mettre en œuvre les politiques linguistiques éducatives du Ministère de l'éducation nationale afin de répondre aux besoins en langues de leur contexte, tout en conférant à l'enseignement de langues une place adéquate à ses finalités ? Cette question englobe plusieurs idées qui seront analysées sous une optique interdisciplinaire tout au long de ce document.

Pour répondre à cette question, la présentation de la recherche et de ses résultats s'effectue en trois temps. La première partie est consacrée à la mise en place du cadre théorique dans lequel cette thèse s'inscrit ; deux chapitres la composent. Elle délimite le champ d'investigation et contextualise les recherches existantes en politiques linguistiques éducatives dans le secteur universitaire colombien. Dans ce premier chapitre, nous avons défini notre notion de base, les politiques linguistiques éducatives, autour de laquelle se configure la différence entre la politique et sa planification et leur principe fondateur, le plurilinguisme, qui est inséparable de la compétence plurilingue. Comme le domaine d'application de ces politiques concerne directement les enseignements des langues (dans notre cas le secteur universitaire), nous abordons deux aspects clés qui sont le répertoire linguistique et la pluralité des acteurs des politiques linguistiques éducatives. Le deuxième chapitre décrit le contexte colombien avec son système éducatif et parcourt la littérature existant sur le sujet en Colombie afin de nous situer vis-à-vis d'elle d'une manière critique.

La deuxième division de notre manuscrit expose, dans le chapitre trois, la démarche méthodologique retenue, en particulier dans le cadre de la sociolinguistique et dans celui de la didactique des langues et des cultures. La méthode y décrite comprend le type de données recueillies à partir d'un échantillonnage sur le territoire colombien et la méthodologie de traitement et d'analyse des informations collectées. Le quatrième chapitre s'occupe, d'une part, de la contextualisation des facteurs géopolitiques et sociolinguistiques qui expliquent le multilinguisme en Colombie, et d'autre part, l'importance des universités comme établissements d'enseignement supérieur devant répondre aux besoins qu'implique une société multiculturelle.

Le dernier volet de la recherche est consacré à l'analyse de l'offre d'études des neuf universités faisant partie du corpus. Le dépouillement des enquêtes par

questionnaire et par entretien et les résultats de l'étude de la législation de chaque institution permettent de faire progresser l'analyse et la compréhension du rôle joué par les universités dans les politiques linguistiques éducatives nationales, dans différents secteurs d'activité de la société colombienne, et dans l'internationalisation de l'éducation. L'étude réalisée ouvre enfin les pistes de réflexion sur les universités dans le développement d'un plurilinguisme stratégique pour l'internationalisation, présentées à la fin du sixième chapitre ; elles servent à relever les défis linguistiques que la société mondiale pose à l'enseignement supérieur.

Des précisions finales de forme s'imposent. Les citations textuelles seront faites dans la langue des sources d'information. Elles sont accompagnées d'un renvoi aux notes de bas de page avec les traductions proposées par nous-mêmes. Par conséquent, la première citation portera l'expression « notre traduction », mais les autres ne la fourniront pas. Dans ce même sens, les mots d'origine étrangère à la langue française sont marqués en italiques ; les guillemets sont utilisés pour les citations textuelles et pour présenter certains noms de livres ou autres références bibliographiques. D'autre part, les sigles sont énoncés à la fin du document ; la première fois qu'ils sont cités dans le texte, ils porteront la mention « désormais ou dorénavant », de sorte que nous puissions employer le sigle ou l'expression complète sans risque de confondre le lecteur.

PREMIERE PARTIE :
LES POLITIQUES LINGUISTIQUES EDUCATIVES
EN COLOMBIE

Le multilinguisme sociétal et le multiculturalisme d'un pays ou d'une zone géographique spécifiques imposent aux systèmes éducatifs la prise de choix en matière de langues et de formation. Les universités, comme institutions d'enseignement supérieur, jouent un rôle crucial dans le développement des répertoires linguistiques des étudiants, voire des professeurs, et des décisions en matière de politiques publiques en découlent ; institutionnelles ou nationales, elles cherchent à répondre aux besoins langagiers.

Dans cette perspective, la première partie de ce texte est constituée de deux chapitres visant l'approche théorique et contextuelle dans laquelle la recherche s'inscrit. Le premier chapitre est consacré à la délimitation du champ d'investigation dont la notion centrale est celle des politiques linguistiques éducatives et de la pluralité de leurs acteurs. La problématique et les hypothèses permettent d'introduire le cadre théorique exposé à la lumière de la didactique des langues. La deuxième précision conceptuelle définit la notion du plurilinguisme et de son rôle dans la société mondiale en tant que principe fondateur de ce type de politiques. Trois aspects accompagnent cette définition, à savoir le pluralisme linguistique et culturel, la compétence plurilingue et le répertoire linguistique d'un individu. La troisième notion centrale concerne l'université et sa responsabilité dans l'éducation plurilingue et interculturelle ; elle fait aussi référence aux organismes internationaux et nationaux au service de ce type d'éducation.

La contextualisation des politiques linguistiques éducatives dans l'espace universitaire colombien fait l'objet du second chapitre. Elle décrit les spécificités du système éducatif du pays et les institutions associées à l'enseignement supérieur comme service public. La littérature recensée sur les politiques linguistiques éducatives en Colombie expose les recherches et publications existant dans ce domaine. C'est à partir d'elle que se présentent, en grande partie, les apports attendus de cette recherche.

En définitive, cette première partie représente la mise au point théorique et méthodologique de la thèse et marque le point de départ de la recherche sur le rôle des universités dans les politiques linguistiques éducatives en Colombie. Il ne s'agit aucunement de dresser un catalogue de concepts mais d'éviter des controverses liées à d'éventuelles imprécisions terminologiques et contextuelles.

Chapitre 1 : Délimitation du champ d'investigation, les langues et l'université colombienne

Les questions des langues constituent des sujets de débats scientifiques et de société qui s'organisent et évoluent dans des contextes précis. Les enjeux quant à leur gestion, planification, apprentissage, enseignement et évaluation sont divers et touchent à plusieurs secteurs de l'activité sociale. Avec le phénomène de la mondialisation¹ et la circulation massive et accélérée des biens, personnes et services, la configuration mondiale des langues change. Il s'avère donc indispensable d'harmoniser les politiques publiques institutionnelles, régionales et nationales avec la situation linguistique globale et d'agir en conséquence au travers des réalisations concrètes ; celles-ci dépendent souvent des actions et des acteurs des politiques linguistiques éducatives.

Le contexte où se déroule cette thèse est la Colombie ; mais c'est à l'université, en tant que lieu physique ou figuré, où la plupart de la recherche a lieu, l'université entendue en termes derridiens : « Je dis bien « l'université », car je distingue ici, *stricto sensu*, l'université de toutes les institutions de recherche qui sont au service de finalités et d'intérêts économiques de toute sorte, sans se voir reconnaître l'indépendance de principe de l'université. » (Derrida, 2001, p. 18). Nous exposerons comme point de départ la problématique et les hypothèses, suivies d'une précision conceptuelle relative à la notion des politiques linguistiques éducatives, notion principale de cette recherche. Nous identifierons ensuite, dans ce chapitre, le plurilinguisme comme principe fondateur de ces politiques dans la société mondiale à partir d'autres termes principaux tels que le pluralisme linguistique et culturel, la compétence plurilingue et le répertoire linguistique. La pluralité des acteurs de ces politiques recensera quelques-unes des références internationales des organisations au service de l'éducation plurilingue et interculturelle ainsi que l'État comme acteur central, les universités et d'autres acteurs qui contribuent au développement de politiques linguistiques éducatives.

¹ La notion de mondialisation est définie par Claude Hagège selon les différentes acceptions du terme et en établissant une comparaison avec les conceptions de concepts tels que la globalisation et la colonisation (2012, p. 85). Nous tiendrons compte de ces nuances dans notre texte.

1.1. Problématique et hypothèses dans le contexte colombien

Depuis deux décennies, la société colombienne vit un processus de transformation éducative. La Constitution Politique de 1991 déclare l'éducation comme un droit² ; pendant les cinq années suivantes, deux lois de l'éducation parurent : la Loi générale 115 du 8 février 1994 sur l'éducation et la Loi 30 du 28 décembre 1992 sur l'enseignement supérieur. Avec l'avènement de l'an 2000, le Ministère de l'éducation nationale a proposé la « Révolution Éducative » ; ce macro projet englobe plusieurs domaines, dont celui des langues. Conséquemment est né le Programme National de Bilinguisme 2004 – 2019 (désormais PNB).

Des conjonctures sociétales et évènementielles sont à la base de cet intérêt croissant de l'État pour les questions linguistiques. Tout en investissant dans la sécurité nationale³, l'un des problèmes majeurs de la société colombienne, datant notamment de la seconde moitié du vingtième siècle, ont aussi été créées des stratégies de compétitivité et d'internationalisation, à savoir le Traité de Libre Commerce international (désormais TLC), l'élimination progressive de l'exigence d'un visa touristique pour les voyages à l'étranger des citoyens et des campagnes publicitaires audacieuses du pays⁴. Ce dernier dispositif a consisté à promouvoir la Colombie, d'abord à l'intérieur puis à l'extérieur, cherchant à améliorer l'image des colombiens et du pays. Ceci a entraîné une augmentation de la mobilité sociale et suppose une hausse dans la demande et l'offre de formation en langues.

² La Constitution politique de 1991 établit : « Artículo 67: La educación es un derecho de la persona y un servicio público que tiene una función social; con ella se busca el acceso al conocimiento, a la ciencia, a la técnica, y a los demás bienes y valores de la cultura. ».

« Article 67 : L'éducation est un droit de la personne et un service public qui a une fonction sociale ; elle cherche l'accès à la connaissance, à la science, à la technique et aux autres biens et valeurs de la culture. »

³ Les données de la Banque mondiale montrent que le pourcentage du PIB des dépenses militaires en Colombie est au-dessus de 3% depuis 1998. URL de la source bibliographique : <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/MS.MIL.XPND.GD.ZS?page=2>.

⁴ Il s'agit des campagnes publicitaires du Ministère du commerce, de l'industrie et du tourisme qui utilisent l'imaginaire des stéréotypes colombiens afin de promouvoir le tourisme dans le pays : *Vive Colombia, viaja por ella* (Vis la Colombie, voyage à travers elle !) lancée en 2001, *Colombia es pasión* (La Colombie c'est la passion) en 2005, *Colombia, el riesgo es que te quieras quedar* (Colombie, le risque est de vouloir y rester) en 2007 et en 2013 *Colombia, realismo mágico* (Colombie, un réalisme magique).

Les politiques dans les domaines linguistique et éducatif pour préserver et répandre le patrimoine linguistique et culturel se mettent progressivement en place ; les efforts se multiplient dans divers secteurs de la société. Pour leur part, les institutions d'éducation supérieure, répondant à leur responsabilité sociale, multiplient les accords interuniversitaires et les échanges des membres de la communauté académique à l'étranger⁵. Quant aux projets du Ministère de l'éducation nationale colombienne, deux documents datant de 2014 témoignent des efforts et des perspectives : celui des *Reflexiones para la política de internacionalización de la educación superior en Colombia* et celui du *Fomento a la internacionalización de la educación superior : aprendizajes desde la experiencia de Colombia*⁶.

Cette recherche se donne pour but d'analyser le rôle spécifique des universités comme actrices des politiques linguistiques éducatives en Colombie, en particulier (mais non de manière limitative) l'offre en langues de ces institutions universitaires en direction des étudiants spécialistes et non spécialistes en langues. Certes, l'autonomie institutionnelle permet de la flexibilité dans les décisions académiques présentées dans le Projet Éducatif Institutionnel (désormais PEI) de chacune d'elles, surtout dans ce domaine ; il faut préciser que les exigences du Ministère de l'éducation nationale se rapportent aux niveaux de compétence en langues proposés par le « Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues » du Conseil de l'Europe (dorénavant CECRL). Cependant, les universités, comme établissements d'enseignement supérieur et de recherche, utilisent-elles leur autonomie pour mettre en œuvre les politiques linguistiques éducatives du MEN afin de répondre aux besoins en langues de leur contexte régional et, de ce fait, confèrent-elles à l'enseignement des langues une place adéquate par rapport à ces finalités ? Pour commencer à répondre à cette question, il convient de faire une mise au point conceptuelle des politiques linguistiques éducatives.

⁵ Pour approfondir dans le statut de ces affirmations, la recherche menée par Gamboa Díaz (2014) dans le cadre de sa thèse, dirigée par J.-C. Beacco, expose des données sur la mobilité internationale dans les universités colombiennes. Certaines de ces données seront citées dans le troisième chapitre de ce document.

⁶ « Réflexions pour la politique d'internationalisation de l'enseignement supérieur en Colombie » et « Soutien à l'internationalisation de l'enseignement supérieur : apprentissages à partir de l'expérience de Colombie ».

1.2. Les politiques linguistiques éducatives, une notion de base.

Les conséquences des interventions dans les langues nous renvoient à des temps très anciens de l'humanité ; les aspects linguistiques ont même fait partie des mécanismes de pouvoir de plusieurs civilisations⁷. L'intérêt social pour les situations linguistiques d'un groupe déterminé est une forme d'action normale et constante en raison de la relation étroite entre langue et pouvoir⁸ ; les politiques et leur planification en sont le résultat. Cependant, la réflexion théorique des choix dans cette matière, ainsi que celle de la mise en œuvre de ces politiques dans le secteur éducatif, est relativement récente.

1.2.1. Politique linguistique et planification linguistique : les fondements d'une discipline

Les bases théoriques de cette étude ont exigé de remonter vers les fondements scientifiques des politiques et planification linguistiques, ne couvrant cependant pas tout le domaine. En tant que discipline, elles ont été étudiées par des auteurs comme Haugen qui, à la fin des années 1950, a introduit ces termes dans les champs de la linguistique. À la base de cette discipline, il faut reconnaître l'influence d'autres études reconnues internationalement, parmi lesquelles figurent celles de Charles Ferguson, Joshua et Fishman.

L.-J. Calvet définit, dans quelques-uns de ses ouvrages, deux concepts clés employés et étudiés selon chaque contexte depuis la fin des années cinquante, à savoir la politique linguistique et la planification des langues. Il remarque que les interventions des États dans les langues de leurs territoires constituent une réalité existant depuis longtemps, mais qui trouvent leur caractère scientifique à la même époque que l'essor de l'étude de la sociolinguistique :

⁷ L.-J. Calvet (1999) donne des exemples d'études de cas précis dans son ouvrage *La guerre des langues*, notamment tout au long de la troisième partie.

⁸ La revue des *Cahiers de linguistique* N°39/1, datant de 2013, a intitulé ce numéro « Langues et pouvoirs » ; ce numéro, en hommage à Louise Dabène, contient divers cas de ce phénomène social.

« Nous considérerons la **politique linguistique** comme l'ensemble des choix conscients effectués dans le domaine de rapports entre langue et vie sociale, et plus particulièrement entre langue et vie nationale, et la **planification linguistique** comme la recherche et la mise en œuvre des moyens nécessaires à l'application d'une politique linguistique. » (Calvet, 1999, p. 154-155)

Ces choix sont généralement faits par un état ou une autorité internationale, nationale, voire régionale, afin de répondre à des phénomènes émergents de la relation entre les langues et la société. Les dispositions prises par les différents décideurs et acteurs qui y interviennent, soit dans leur conception ou dans leur mise en exécution, surgissent de leur réflexion et leur organisation.

Dans la même perspective, Kaplan et Baldauf soulignent que « A language policy is a body of ideas, laws, regulations, rules and practices intended to achieve the planned language change in the society, group or system. »⁹ (Kaplan & Baldauf, 1997, xi). La notion des politiques linguistiques se réfère donc aux idées, normes et pratiques précises par rapport aux changements linguistiques dont un groupe et un système spécifiques ont besoin. Le but de ces actions est de répondre, en principe, à des phénomènes linguistiques dans un moment et un contexte donnés d'une société et ont un domaine d'intervention déterminé. Par conséquent, les actions qui en découlent sont intentionnelles, de plusieurs types et dans différents champs d'application, dont l'enseignement.

1.2.2. Les interventions dans les enseignements des langues

Le secteur sur lequel est axée cette recherche est l'éducation, en particulier l'enseignement universitaire colombien ; la notion cruciale est, par conséquent, celle des politiques linguistiques éducatives. Appelées en anglais *language education policies*¹⁰,

⁹ « Une politique linguistique est un corps d'idées, lois, règlements, règles et pratiques visant à réaliser le changement de langue prévu dans la société, groupe ou système. »

¹⁰ Définition sur le site INLEPS (International Network For Language Education Policy Studies) : « Language Education Policy (LEP) is the process through which the ideals, goals, and contents of a language policy can be realized in education practices. ». Disponibilité et accès : <http://www.languageeducationpolicy.com/>

elles devraient être considérées en termes de processus et d'action, à en juger par leur caractère dynamique et social.

L'introduction dans l'étude de ces politiques nous renvoie à l'une des publications du Conseil de l'Europe, à savoir le « Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe »¹¹ (désormais le « Guide »). La définition de cette notion s'y construit sur la base de leur domaine d'intervention qui concerne directement les enseignements des langues dans toutes les sphères du système éducatif. Par suite, elles requièrent une planification suivant des principes, des directrices générales et une concertation dans des aspects tels que les objectifs généraux, les compétences à développer, les niveaux de langues cibles et leurs paramètres d'évaluation. Étant donné l'importance dans notre recherche de cette notion, nous reprendrons ci-dessous deux précisions terminologiques présentées par les auteurs dans le glossaire du Guide, l'une concernant la politique linguistique et l'autre définissant ponctuellement la politique linguistique éducative :

« *politique linguistique* : action volontaire, officielle ou militante, fondée sur des principes (économie et efficacité, identité nationale, démocratie...), visant à intervenir sur les langues, quelles qu'elles soient (nationales, régionales minoritaires, étrangères...), dans leurs formes (par ex. : système d'écriture), dans leurs fonctions sociales (par ex. choix d'une langue officielle) ou dans leur place dans l'enseignement (voir aussi politiques linguistiques éducatives).

politique linguistique éducative : ensemble d'actions visant la place des langues dans l'enseignement national ou privé/associatif. » (Beacco & Byram, 2007, p. 128).

Ces définitions représentent un point de repère tout au long de la présente étude. Qu'elles soient premières, secondes, étrangères ou officielles, entre autres statuts, les

« Une Politique Linguistique Éducative (PLE) est le processus par lequel les idéaux, les objectifs et les contenus d'une politique linguistique peuvent être réalisés dans les pratiques d'enseignement. ».

¹¹ Beacco J-C et Byram M. (2007), *Guide pour l'élaboration de politiques éducatives en Europe. De la diversité linguistique à l'éducation plurilingue* (version intégrale), Strasbourg : Conseil de l'Europe. Division des Politiques Linguistiques. Consulté pour la première fois en septembre 2011, URL : https://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Guide_niveau3_FR.asp.

langues ont indéniablement une place dans les niveaux supérieurs du système éducatif, dans notre cas le secteur universitaire. Leurs finalités poursuivies et les conditions contextuelles varient les mécanismes utilisés pour répondre aux exigences académiques et sociales du pays ; la conception des stratégies pour aboutir à de telles finalités n'est qu'une partie d'un processus à long terme. La prise de conscience de la diversité des langues, des cultures et de la richesse qu'elle représente est, par ailleurs, un début pour créer des moyens visant la gestion adéquate du multilinguisme dans la construction du plurilinguisme.

1.3. Le plurilinguisme : principe fondateur des politiques linguistiques éducatives

La complexité de la gestion du multilinguisme a mené les spécialistes de disciplines telles que la linguistique et la didactique des langues et des cultures à se poser des questions sur l'un des principes de base des politiques linguistiques éducatives : le plurilinguisme. Conçu dans la double fonction que citent les auteurs du Guide, comme une valeur et une compétence, ce principe est relié étroitement à la compétence culturelle et toutes ses composantes, tel que C. Puren l'exprime dans le tableau n° 1.

Selon l'approche suivie, chacune de ces composantes, à savoir transculturelle, métaculturelle, interculturelle, pluriculturelle ou co-culturelle, prennent diverses formes pendant leur mise en œuvre. Ceci nous a conduits à en faire un examen minutieux à partir d'une bibliographie choisie, car l'accès à l'analyse des politiques linguistiques éducatives d'un état et de sa culture suppose une préparation conceptuelle précise. Un texte constituant une référence internationale dans ce thème est la « Déclaration universelle sur la diversité culturelle » de l'UNESCO qui vise à :

« [...] préserver comme un trésor vivant, et donc renouvelable, une diversité culturelle qui ne doit pas être perçue comme un patrimoine figé, mais comme un processus garant de la survie de l'humanité ; elle vise aussi à éviter des ségrégations et des fondamentalismes qui, au nom des différences culturelles,

sacraliseraient ces différences, allant ainsi l'encontre du message de la Déclaration universelle des droits de l'homme. » (2002, p. 3)

COMPOSANTES	DÉFINITIONS	DOMAINE PRIVILÉGIÉ	ACTIVITÉS DE RÉFÉRENCE	
1. trans-culturelle	Capacité à retrouver, dans les grands textes classiques, sous la diversité des manifestations culturelles, le « fonds commun d'humanité » (É. Durkheim), celui qui sous-tend tout l' « humanisme classique » ou encore, actuellement, la « Philosophie des Droits de l'Homme », capacité à reconnaître son semblable dans tout être humain	valeurs (universelles)	langagières	culturelles
			traduire	reconnaître
2. méta-culturelle	Capacité à mobiliser les connaissances culturelles acquises et extraire de nouvelles connaissances culturelles à propos/à partir de documents authentiques représentatifs de la culture étrangère, consultés en classe ou chez soi.	connaissances	parler sur (commenter)	repérer, analyser, interpréter, extrapoler, réagir, juger, comparer, transposer ⁷
3. inter-culturelle	Capacité à gérer les phénomènes de contact entre cultures différentes lorsque l'on communique avec des étrangers dans le cadre de rencontres ponctuelles, d'échanges, de voyages ou de séjours touristiques, en particulier en repérant les incompréhensions causées par ses représentations préalables de la culture de l'autre, et les mécompréhensions causées par les interprétations faites sur la base de son propre référentiel culturel	représentations	parler avec (communiquer)	rencontrer, découvrir ⁸
4. pluri-culturelle	Capacité à gérer culturellement le vivre ensemble dans une société multiculturelle	attitudes et comportements	activités de médiation ⁹	co-habiter
5. co-culturelle	Capacité à adopter et/ou créer une culture d'action commune avec des personnes de cultures différentes devant mener ensemble un projet commun.	conceptions ¹⁰		co-agir

Tableau n° 1 ¹²

La préservation et le respect de la diversité culturelle sont même un « impératif éthique », comme l'affirme l'UNESCO ; elle comprend des valeurs comme le pluralisme, le plurilinguisme et l'identité. La Colombie est confrontée quotidiennement aux défis qu'impose sa diversité culturelle : c'est une richesse, mais mal gérée c'est une source de conflits sociaux. Ce cadre de référence théorique, choisi parmi les possibilités offertes par les sciences humaines et sociales, constitue l'aboutissement d'une sélection

¹² Christian PUREN présente sur son site les travaux et articles correspondant à sa production intellectuelle ; ce tableau y est souvent repris. URL : <http://www.christianpuren.com/mes-travaux/>.

adaptée au contexte linguistique et socioculturel colombien afin de favoriser, par la suite, sa compréhension. Plus particulièrement, les domaines d'intervention centraux de cette recherche sont les sciences du langage (au sein desquelles se trouve la didactique des langues) et les sciences de l'éducation.

1.3.1. Le pluralisme linguistique et culturel colombien

L'un des principes fondamentaux de la Constitution nationale colombienne est le pluralisme. Avec environ 80 groupes ethniques, une soixantaine de langues et près de 300 dialectes, ce pays latino-américain est loin d'être monolingue. Il revient à l'État colombien de chercher à développer cette richesse ethnique et culturelle en adaptant des politiques de divers ordre à cette réalité nationale ; ceci fait preuve de la reconnaissance de la diversification, source souvent de discrimination, et de la volonté de la gérer avec des valeurs d'une démocratie plurielle.

De la biodiversité aux mœurs, ce principe se présente comme une valorisation des formes d'expression culturelles, religieuses, sociolinguistiques, politiques et idéologiques, d'autant plus qu'il intègre les considérations suivantes de Cavalli et Al. : « toute société est multilingue, toute langue est plurielle, toute école est un espace ouvert à la pluralité des langues et des cultures, toute éducation est plurilingue à divers degrés et toute identité est plurielle ». Elles ont été présentées sur la « Plateforme de ressources et de références pour l'éducation plurilingue et interculturelle »¹³.

De ce fait, les valeurs démocratiques comme le respect des différences, l'acceptation de l'autre, l'égalité de droits et la laïcité sont à l'origine du pluralisme. Ce principe est directement relié au plurilinguisme, comme une valeur, qui ne devrait pas être perçue par la société de façon élitiste. Les politiques linguistiques éducatives dont il est question dans ce texte sont fondées sur la diversité linguistique de la Colombie, un pays multilingue, et sur la compétence « potentielle et/ou effective » d'un locuteur à avoir un répertoire linguistique varié (plusieurs langues, plusieurs niveaux, plusieurs contextes, plusieurs buts) qu'est le plurilinguisme.

¹³ Cette plateforme est proposée par le Conseil de l'Europe ; elle est accessible sur l'URL http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/langeduc/le_platformintro_FR.asp.

Un individu qui développe à l'oral ou à l'écrit sa compétence plurilingue à court, moyen ou long terme et qui soit capable de se communiquer, non seulement dans sa langue première mais aussi dans d'autres langues, a davantage de possibilités d'épanouissement personnel, académique et sur le marché du travail. De plus, il représente un atout pour la société grâce au développement de son répertoire linguistique et culturel, qui peut avoir lieu en contexte scolaire ou ailleurs.

En Colombie, le Ministère de l'éducation nationale s'est proposé, dès l'école primaire, de construire une éducation bilingue pour ses citoyens, concevant le bilinguisme comme « [...] los diferentes grados de dominio con los que un individuo logra comunicarse en más de una lengua y una cultura. »¹⁴ (2006, p. 5). Cette définition s'accorde avec celle du plurilinguisme dans le sens où, utilisant les termes du CECRL, cela concerne la capacité d'un individu à communiquer langagièrement dans plus d'une langue sans que le degré de compétence linguistique soit forcément le même. Le but est de promouvoir dès l'enfance l'importance de l'apprentissage des langues et le respect de la culture de l'autre ; il s'agit d'apprendre tout en reconnaissant que, malgré les différences, tous les êtres humains, quelles que soient leurs langues, leurs croyances ou leurs variété culturelles, sont égaux. Installer une éducation bilingue est, par conséquent, une invitation de l'État colombien faite à chaque citoyen pour qu'il commence à développer sa compétence plurilingue et pluriculturelle dès le plus jeune âge.

1.3.2. La compétence plurilingue

La Colombie est un État multilingue, c'est-à-dire un territoire de coexistence de plusieurs variétés linguistiques, même si leur maîtrise n'est pas généralisée par les habitants ou les locuteurs. En effet, malgré l'existence de plusieurs langues avec divers statuts dans le pays, les colombiens ne sont pas forcément plurilingues, voire bilingues. Pendant la dernière décennie, plusieurs auteurs ont traité la question du plurilinguisme ; parmi eux se trouvent les membres du groupe de la tels que M. Cavalli, D. Coste, A. Crisan, P.-H. van de Ven et Byram. Qu'elle soit comprise comme une compétence ou

¹⁴« [...] des degrés de maîtrise différents avec lesquels [...] un individu parvient à se communiquer dans plus d'une langue et d'une culture. »

une valeur (individuelle ou sociale), cette coexistence de plusieurs langues est une condition *sine qua non* de tout individu et de toute société, comme l'affirme cette définition de Pool & Fettes :

« Plurilingualism: A world in which knowing many languages is as normal as knowing many people might be an interlingual world. If breakthroughs in the methodology of language teaching could be verified and propagated, and if multilingual competence became widely valued, people who needed to communicate across language barriers would normally have or could easily develop the ability to do so. » (1998, p. 2).¹⁵

Pour atteindre cet idéal du concept de plurilinguisme, il faudrait réunir des efforts de plusieurs domaines. Les acteurs du système éducatif sont appelés d'emblée à poursuivre cet objectif. En Colombie, le Ministère de l'éducation nationale s'est donné pour but d'aider les citoyens à atteindre dès l'école certains niveaux pour qu'ils puissent se communiquer dans, au moins, une langue étrangère avec d'autres personnes et d'autres cultures. C'est justement le principal objectif du PNB qui définit le bilinguisme ainsi :

« El bilingüismo se refiere a los diferentes grados de dominio con los que un individuo logra comunicarse en más de una lengua y una cultura. Estos diversos grados dependen del contexto en el cual se desenvuelve cada persona. Así pues, según el uso que se haga de otras lenguas distintas a la materna, éstas adquieren el carácter de segunda lengua o de lengua extranjera.¹⁶ » (2006, p.1)

Considérant que cette définition du MEN va dans le même sens que celle de la notion de compétence plurilingue, mais que celle-ci est plus adéquate à notre recherche, nous avons décidé de nous en servir dorénavant. Par compétence nous retiendrons la

¹⁵ « Plurilinguisme : un monde où la connaissance de nombreuses langues est aussi normal que connaître beaucoup de gens saurait être un monde interlangue. Si des percées dans la méthodologie de l'enseignement des langues pouvaient être vérifiées et propagées, et si la compétence multilingue devenait largement valorisée, les gens qui auraient besoin de communiquer à travers les barrières linguistiques auraient normalement ou pourraient facilement développer la capacité de le faire. »

¹⁶ « Le bilinguisme se réfère aux degrés de maîtrise différents avec lesquels un individu parvient à se communiquer dans plus d'une langue et d'une culture. Ces différents degrés dépendent du contexte où chaque personne se développe. Ainsi, selon l'usage qu'on fait des langues autres que la langue maternelle, elles acquièrent le statut de langue seconde ou langue étrangère. »

définition du CECRL selon laquelle « Les compétences sont l'ensemble des connaissances, des habiletés et des dispositions qui permettent d'agir. » (Conseil de l'Europe, 2000, p. 15). Du point de vue linguistique, cet ensemble se traduit en termes de la capacité humaine à apprendre une langue et à la mettre en œuvre en l'adaptant à plusieurs contextes selon les situations données. Par compétence plurilingue, nous comprendrons la « capacité d'acquérir successivement et d'utiliser diverses compétences en plusieurs langues, à des degrés de maîtrise divers et pour des fonctions différentes. » (Beacco & Byram, 2007, p. 128). Le développement de cette capacité est donc variable selon les circonstances sociales et les individus et sa progression ou régression dépend des facteurs externes et internes au locuteur. Les facteurs culturels ne devant pas être exclus de l'apprentissage d'une langue, nous ferons souvent allusion à la compétence plurilingue et pluriculturelle, voire interculturelle.

Cependant, notre interprétation de l'intention de l'État colombien avec le Programme de bilinguisme conduit à l'affirmation qu'il ne s'agit pas tellement de rendre bilingue la population scolaire colombienne ; pour cela nous nous appuyons sur Galisson et Coste lorsqu'ils affirment « qu'il n'y a pas de « bilinguisme » mais seulement des « bilingues », c'est-à-dire des locuteurs individuels qui, dans l'acte de parole, passent plus ou moins habilement d'un système à l'autre ou au contraire les mélangent. » (Galisson et Coste, 1976, p. 70). Pour aboutir à favoriser cette coexistence de, au moins, deux variétés linguistiques chez un individu lui permettant ce passage d'une variété à l'autre selon ses besoins et son contexte, l'État a créé la stratégie d'offrir une éducation bilingue conduisant vers le plurilinguisme. À ce stade, il est important de saisir ce qu'implique une éducation bi/plurilingue ; pour ce faire, nous ferons recours à la précision de P. Ó Riagáin et G. Lüdi qui affirment que :

« Le but d'une éducation bilingue n'est pas nécessairement le bilinguisme *pour la vie en société*. Le Conseil de l'Europe et l'UE s'attachent à la diversification linguistique. Ainsi, l'enseignement bilingue peut tendre, en fait, vers le développement d'une palette plurilingue, diverse et dynamique, avec l'acquisition de compétences particulières (et partielles) dans différentes langues, comme point de départ pour un apprentissage tout au long de la vie. » (2003, p. 5).

Si nos dirigeants (politiques, administratifs et académiques) et nos acteurs des politiques linguistiques éducatives interprètent correctement cette notion et lui donnent l'importance qu'elle doit avoir au sein de chaque société, le bi/plurilinguisme deviendra « normal » et la barrière des langues dans la communication se réduira considérablement entre les citoyens. La volonté politique des décideurs faciliterait la tâche des acteurs.

La langue officielle de Colombie est l'espagnol¹⁷ et les enseignements dans tous les secteurs du système éducatif sont offerts majoritairement dans cette langue. Pour sa part, ce que le Ministère de l'éducation nationale a proposé depuis presque une décennie c'est d'approfondir dans l'apprentissage d'une langue étrangère, en particulier l'anglais, sans n'abandonner aucunement l'espagnol comme langue d'enseignement, et de planifier des stratégies visant l'éventuelle transposition de ces connaissances dans d'autres matières.

Afin de constater si les universités jouent un rôle important dans les politiques linguistiques éducatives et pour savoir jusqu'à quel point elles répondent aux exigences nationales et internationales dans ce domaine, il faudrait se poser la question sur ce que ces établissements d'enseignement supérieur interprètent comme politiques linguistiques. En outre, nous cherchons à connaître les compétences en langues qu'elles aident à développer chez ses étudiants pour enrichir son répertoire de langues, en quête du plurilinguisme.

1.3.3. Répertoire linguistique

Pour Galisson et Coste (1976), un répertoire est un « ensemble ». Un répertoire langagier fait donc référence à l'ensemble de langues ou de variétés linguistiques d'un groupe ou d'un individu. Quand il s'agit d'un groupe, il est relativement stable ; en revanche, lorsqu'il fait référence au locuteur, il est changeant ; il subit des transformations pendant son existence selon son vécu. Ce répertoire verbal est appelé

¹⁷ Pour justifier le choix du terme *espagnol* au détriment du terme *castillan*, la *Real Academia Española* l'a précisé sur le *Diccionario panhispánico de dudas* accessible sur le site <http://lema.rae.es/dpd/?key=espa%C3%B1ol>

« idiolecte » en microsociolinguistique, mais son sens étant incomplet en didactique car « inapte à rendre compte du phénomène de contacts de langues chez les sujets multilingues (majoritaires dans le monde) » (Cuq, 2003, 214), nous avons préféré celui de répertoire de langues.

La notion de répertoire linguistique d'un groupe a été considérée dans cette recherche, non seulement pour faire référence aux langues étrangères ; elle a été fondamentale au moment de parler des langues et des variétés de Colombie, surtout celles appartenant aux peuples autochtones. Dans l'éventail de définitions des variétés linguistiques, il y a deux mises au point lexicales à faire : nous retiendrons les termes de « langues premières », pour les langues dites « maternelles », et *indígena(s)* ou « natives » pour les langues parlées par les groupes indigènes ou autochtones du pays. Le choix de ne pas traduire ce mot s'explique par le fait que « bien des malentendus d'une culture à l'autre peuvent tenir à la non équivalence entre des mots ou entre des significations » (Beacco et Byram, 2007, p. 76). Nous cherchons ainsi à rester le plus fidèle possible au terme utilisé en Colombie désignant les langues et les communautés *indígenas*, ce qui ne correspond pas exactement au français *indien*, *indigène* ou *autochtone*. Le statut et le rôle de chaque langue dans la société colombienne et leur place dans les enseignements universitaires qui compléteront les répertoires linguistiques des étudiants et des groupes seront présentés ultérieurement.

1.4. Pluralité des acteurs des politiques linguistiques éducatives

Les politiques linguistiques représentent une discipline scientifique qui s'est largement développée dans les deux dernières décennies, mais dont l'existence et la mise en œuvre sont très anciennes ; en partie, ce phénomène est dû à la prise de conscience, de plusieurs secteurs d'activité, du besoin de gérer le multilinguisme sociétal. La recherche dans ce domaine intègre divers champs théoriques comme la sociolinguistique, les langues appliquées, la psycholinguistique, la traductologie, les sciences du langage et les sciences de l'éducation, parmi d'autres. Plusieurs décideurs et acteurs y sont donc concernés. Spolsky soutient que :

« [...] a useful first step is to distinguish between the three components of the language policy of a speech community: its language practices – the habitual pattern of selecting among the varieties that make up its linguistic repertoire; its language beliefs or ideology – the beliefs about language and language use; and any specific efforts to modify or influence that practice by any kind of language intervention, planning or management. »¹⁸ (2004, p. 5).

Ces trois composantes, à savoir les pratiques linguistiques, les croyances sur les langues et les efforts de modification, planification ou gestion des langues, caractérisent la façon dont les communautés de locuteurs affrontent les situations de multilinguisme. C'est la raison pour laquelle le premier acteur concerné des politiques linguistiques éducatives est l'État, à travers les dirigeants des systèmes éducatifs nationaux. Dans cette perspective, ils prennent souvent des décisions tenant compte des paramètres des organismes internationaux qu'ils décident de suivre en tant que référence ou refuser si nécessaire.

Pour leur part, les universités et les membres de leurs communautés académiques y participent activement ; l'un de nos objectifs est de savoir jusqu'où arrive leur autonomie dans la prise de décisions. Nous ne pouvons pas négliger non plus l'importance des associations de maîtres de conférences, professeurs et étudiants, les instituts de langues chargés de former en langues les étudiants de certaines universités ni des acteurs qui interviennent en politique, dans les différentes expressions culturelles, syndicales, associatives, etc.

Dans l'élaboration de ce cadre théorique, les principales références des politiques linguistiques éducatives correspondant au premier quart du XXI^{ème} siècle seront présentées ensuite sous une double dimension : internationale et nationale.

¹⁸ «[...] une première étape utile consiste à distinguer entre les trois composantes de la politique linguistique d'une communauté : ses pratiques linguistiques – le schéma habituel de sélection parmi les variétés qui composent son répertoire linguistique ; ses croyances linguistiques ou l'idéologie – les croyances au sujet de la langue et de l'utilisation de la langue ; et tous les efforts spécifiques de modification ou d'influence de cette pratique par toute forme d'intervention de la langue, de la planification ou de la gestion »

1.4.1. Références internationales : des organisations internationales au service de l'éducation plurilingue et pluriculturelle

En matière des langues vivantes et de leurs politiques en Europe, deux sources principales au XXI^{ème} siècle se trouvent dans les publications issues des recherches du Conseil de l'Europe (désormais COE) et de l'Union Européenne (dorénavant UE). Le COE dispose de l'Unité des Politiques Linguistiques (ex-Division) et du Centre Européen pour les Langues Vivantes (dorénavant CELV)¹⁹, dont nous avons déjà cité quelques-unes des œuvres pour leur importance dans ce domaine. Avec ses 47 pays membres, cette organisation vise l'irréductible protection des droits de l'homme et de la dignité humaine, et la promotion de la démocratie prenant en considération les principales sphères de la société. L'une des préoccupations étant l'éducation plurilingue et interculturelle, le COE propose des instruments comme le « Cadre européen commun de référence pour les langues », qui sera souvent cité dans ce texte étant donné ses caractéristiques générales de référentiel, et plus récemment la « Plateforme de ressources et de références pour l'éducation plurilingue et interculturelle ».

Par ailleurs, et dans la continuité du CECRL, un deuxième texte de référence a été pris en compte, à savoir le « Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe ». En concordance avec les auteurs, qui écartent l'idée de lui conférer un caractère prescriptif, leur contribution a été prise comme un point de repère dans une approche plutôt compréhensive. Ce document présente une analyse pertinente de l'un des axes du COE qui nous intéresse considérablement dans le déroulement de cette thèse : la fonction des universités dans l'éducation plurilingue. La multiplicité des enjeux auxquels sont confrontés les institutions d'enseignement supérieur dans la maîtrise des langues d'un individu, quelles qu'elles soient, est l'une des lignes directrices de notre recherche.

¹⁹ Disponibilité et accès sur le site du COE : http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/division_fr.asp

Une deuxième organisation internationale prise en compte par ses activités dans l'enseignement supérieur et dans les politiques linguistiques éducatives est « l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture » (désormais UNESCO)²⁰, qui prend son sigle du nom en anglais *The United Nations Organization for Education, Science and Culture*. À travers les diverses ressources dont elle dispose, elle promeut des principes directeurs importants pour la société comme le dialogue interculturel, le respect d'autres modes de vie et la diversité linguistique :

« L'UNESCO a un rôle essentiel à jouer pour proposer des cadres internationaux applicables aux politiques et aux pratiques éducatives répondant à des problématiques essentielles et complexes. La question de la langue – et, plus particulièrement, celle du choix de la langue dans laquelle l'enseignement doit être dispensé au sein du système éducatif –, qui suscite souvent des prises de positions tranchées et passionnelles, est l'une de ces problématiques. »
(UNESCO, 2003, 39)

Parmi les thèmes que travaille l'UNESCO avec ses 195 pays membres, il y en a deux que nous retiendrons : l'Éducation pour le XXI^e siècle et la protection du patrimoine culturel, dont font partie des aspects linguistiques. Dans les nombreuses activités académiques et de recherche soutenues par cette organisation, nous citons ici des textes de référence qui ont aidé à mieux saisir le rôle de l'UNESCO comme centre de gestion du multilinguisme de ses États membres et centre de développement de ressources sur la diversité linguistique, à savoir : le « Communiqué de la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur 2009 », le document cadre « L'éducation dans un monde multilingue » et la récente publication de l'évaluation des progrès et des défis de la zone de l'Amérique Latine et des Caraïbes, *Situación Educativa de América Latina y el Caribe: Hacia la educación de calidad para todos al 2015*²¹.

Pour finir, les publications de deux organismes économiques ont contribué à enrichir notre recherche : la « Banque mondiale » et « l'Organisation de Coopération et

²⁰ Disponibilité et accès sur le site de l'UNESCO, version française : <http://fr.unesco.org/>

²¹ « La situation éducative de l'Amérique latine et des Caraïbes : vers une éducation de qualité pour tous d'ici à 2015 ».

de Développement Économiques » (dorénavant OCDE)²². Composé de cinq institutions, celle-là est « vouée à réduire la pauvreté et à appuyer le développement »²³; la publication *Higher Education in Latin America. The International Dimension* nous aide à contextualiser notre recherche sur la partie sud du continent américain dès trois perspectives : économique, politique et géographique. L'OCDE met à disposition du grand public plusieurs documents qui nous aident avec les chiffres et les statistiques dans le domaine de l'enseignement supérieur, tel que « Perspectives des politiques de l'éducation. Les réformes en marche ».

Ces sources internationales sont susceptibles d'être adoptés à un contexte national, à condition d'adapter les propositions aux particularités du pays. Nous avons, en outre, fait recours aux sources colombiennes concernant les enseignements et les apprentissages des langues en Colombie. D'ailleurs, l'approche bilingue qui se propose dans une perspective actionnelle dans ce pays cherche à allier les politiques linguistiques éducatives du pays, construites sur les niveaux de langue du CECRL et suivant des recommandations de l'UNESCO, aux spécificités régionales et locales des enseignements. Les statistiques de l'OCDE et de la Banque mondiale sont considérées comme des indicateurs importants pour prendre des mesures permettant d'améliorer l'éducation des colombiens.

1.4.2. L'État, acteur primaire des politiques linguistiques : un cadre de référence national au service des universités

En Colombie, il est de plus en plus admis que les langues jouent un rôle vital dans le développement de la société. Les différentes lois, accords et arrêtés émis par l'État, ainsi que le texte publié en 2006 avec les standards minimaux des niveaux de compétence langagière cible du Ministère de l'éducation nationale, ont été les documents de référence nationaux. Ce dernier texte, intitulé *Estándares Básicos de*

²² Disponible en français sur l'URL <http://www.oecd.org/fr/>.

²³ Disponibilité et accès sur le site de la Banque mondiale en français : <http://www.banquemondiale.org/>.

*Competencias en Lenguas Extranjeras: Inglés*²⁴ (désormais les *Estándares*), représente actuellement la concrétisation des réflexions constantes menées entre les spécialistes du MEN et des experts dans le pays sur la notion de langue et sa place dans l'enseignement. Cette initiative de l'État obéit à la nécessité d'affronter le phénomène de la diversité linguistique et de répondre aux défis d'une mondialisation croissante. Il a été conçu pour servir de cadre national, d'où son importance dans la conception des cursus et dans les publications qui en découlent : revues, ouvrages et méthodes, entre autres.

La partie centrale de cette recherche comprend la révision des documents institutionnels des universités et des établissements choisis dans le corpus, concernant les situations régionales, locales et internes des enseignements des langues. L'importance progressive du plurilinguisme, vis-à-vis des enjeux de la mondialisation, a encouragé la quête de stratégies et d'outils, de la part des établissements d'éducation supérieure, pour promouvoir la formation en langues des membres de la communauté universitaire.

Nous cherchons à connaître, à partir de l'accès à cette législation, de quelle manière les universités font cette mise en œuvre et ce qu'elles entendent par politiques linguistiques éducatives. Nous partons des prémisses que la connaissance de ces politiques par une communauté universitaire (qui est notre public visé) présente plusieurs intérêts : politique, académique, pratique et de recherche pour les dirigeants, les enseignants, les étudiants, enfin pour tous les membres de l'université en général. À cet égard, elle leur permettrait de mieux développer leurs programmes de formation, leurs activités académiques et de favoriser les mobilités.

1.4.3. D'autres acteurs des politiques linguistiques éducatives

Nous avons déjà constaté que les décideurs et les acteurs des politiques linguistiques éducatives touchent à plusieurs secteurs d'activité. Il existe des acteurs collectifs et des acteurs particuliers. Chacun dispose de différents types de ressources

²⁴ Disponibilité et accès de ce texte sur le site du Ministère de l'éducation nationale : <http://www.mineducacion.gov.co/cvn/1665/article-115174.html>

réglementaires ou juridiques, financières, académiques, physiques, organisationnelles, etc. Nous faisons référence ici aux nombreux instituts de langues qui offrent le service des cours externes de langues pour que les étudiants puissent atteindre le niveau requis par leurs institutions éducatives. Ils sont parfois spécialisés en une seule langue tels que l'Alliance Française, *British Council*, *Goethe-Institut* et *l'Institut de Culture du Brésil en Colombie* (désormais *IBRACO*).

Par ailleurs, il existe des associations de maîtres de conférences, professeurs et étudiants : l'*Asociación Colombiana de Profesores de Inglés* (dorénavant ASOCOPI), langue étrangère majoritaire en Colombie, l'*Asociación Colombiana de Profesores de Francés* (désormais ACOLPROF) et les réseaux de lecture en espagnol comme langue première. Les acteurs qui interviennent, d'une façon quelconque, en politique sont nombreux dans chaque ville (notamment auprès des Secrétariats d'éducation ou des mairies), et les différentes associations culturelles, syndicales, et autres.

Conclusion

Ce chapitre introductif a délimité le champ d'investigation de cette recherche. La question centrale concerne le rôle joué par les universités, comme institutions d'enseignement supérieur, sur les politiques linguistiques éducatives de Colombie. Ce thème n'est pas nouveau, mais il s'agit d'une discipline qui a subi un développement important dans les domaines scientifique, politique, économique et éducatif au XXI^{ème} siècle. Ce cadre théorique multiréférencé a été construit autour de trois des notions dégagées de la problématique et des hypothèses de la recherche, à savoir les politiques linguistiques éducatives, le plurilinguisme et les universités. Elles impliquent, à leur tour, plusieurs acteurs et décideurs internes et externes aux systèmes éducatifs que nous avons présentés dans la dernière partie de ce volet.

Le deuxième chapitre qui compose cette première partie vise à introduire le lecteur de ce document dans les particularités du système éducatif colombien, y compris le parcours de la littérature existant à l'échelle nationale dans ce domaine. Le but est de contextualiser la recherche avant d'aborder la méthodologie retenue.

Chapitre 2 : Les recherches en politiques linguistiques éducatives dans le contexte colombien

L'introduction dans le thème des universités, comme des institutions faisant partie des acteurs des politiques linguistiques éducatives d'un état, suppose la connaissance de plusieurs facteurs socioculturels. Comme l'affirment Porcher & Faro-Hanoun, « Toute action entreprise doit l'être en phase avec le milieu au sein duquel elle va se dérouler. » (2000, p. 26). Outre les spécificités du système éducatif colombien (dont la plupart des termes ne seront pas traduits faute de correspondance exacte entre les systèmes français et colombien), ce deuxième chapitre se donne pour but de parcourir la littérature existant sur le rôle des universités dans les politiques linguistiques éducatives en Colombie et les recherches menées dans ce domaine.

Il ne s'agit pas, pour autant, de dresser une liste énumérative de tels projets sur le sujet mais de proposer un bilan général afin d'y situer notre recherche. Ce deuxième chapitre commencera par la description générale des ces politiques nationales, leurs décideurs et leurs acteurs au sein des organismes nationaux qui s'en occupent. Cette présentation nous permettra, d'une part, de relever l'importance des institutions d'éducation supérieure dans la conception et la mise en œuvre de ces politiques appliquées à l'enseignement supérieur, et d'autre part, de mieux examiner les travaux des chercheurs à l'échelle nationale.

2.1. Des spécificités du système éducatif colombien

La loi 115 du 8 février 1994²⁵ est appelée la Loi générale de l'éducation établissant et régissant les normes générales du système éducatif colombien dans les secteurs public et privé. Dans son article numéro 11, elle présente l'organisation du système scolaire en trois grandes étapes distribuées comme suit :

« ARTICULO 11. Niveles de la educación formal. La educación formal a que se refiere la presente Ley, se organizará en tres (3) niveles:

²⁵ Texte disponible sur le site du Ministère de l'éducation nationale : <http://www.mineducacion.gov.co/1621/article-85906.html>

- a) El preescolar que comprenderá mínimo un grado obligatorio;
- b) La educación básica con una duración de nueve (9) grados que se desarrollará en dos ciclos: La educación básica primaria de cinco (5) grados y la educación básica secundaria de cuatro (4) grados, y
- c) La educación media con una duración de dos (2) grados. »²⁶ (MEN : 1994, 4)

À la fin de ces trois grandes étapes du système scolaire, à savoir l'école maternelle²⁷, l'école élémentaire (primaire et secondaire, de la première à la neuvième année) et l'école moyenne²⁸, le lycéen reçoit le diplôme de *bachiller*. Par *bachillerato*, les Colombiens se réfèrent au cycle secondaire de l'école élémentaire et à l'école moyenne, six ans au total, de la sixième à la onzième année, l'année de terminale n'existant pas.

L'examen officiel permettant d'accéder à l'éducation supérieure est connu sous le nom d'*ICFES saber 11* ; c'est l'équivalent du baccalauréat français, même si la structure de l'épreuve est différente. Pendant une journée, divisée en deux séances de 4h30 chacune, les lycéens sont amenés à répondre à 243 questions, dont 8 ouvertes et les autres à choix multiple ; tous les candidats sont ainsi évalués dans cinq domaines de connaissance, à savoir la lecture critique, les mathématiques, les sciences naturelles, les sciences sociales et les compétences citoyennes et l'anglais, comme langue étrangère obligatoire²⁹. La passation de ces épreuves et la réussite à l'examen ne constituent pas un obstacle pour l'obtention du diplôme de l'école secondaire ; en revanche, ce sont deux conditions indispensables pour accéder au système de l'enseignement supérieur.

²⁶ « ARTICLE 11. Niveaux de l'éducation formelle. L'éducation formelle, dont fait référence la présente Loi, sera organisée dans trois (3) niveaux :

- a) L'école maternelle, qui comprendra au moins une année obligatoire ;
- b) L'éducation élémentaire, d'une durée de neuf (9) ans déroulés dans deux cycles : l'éducation élémentaire primaire, composée de cinq (5) ans, et l'éducation élémentaire secondaire, composée de quatre (4) ans, et
- c) L'éducation moyenne, d'une durée de deux (2) ans. »

²⁷ Ce niveau s'appelle *Transición*. Il existe la possibilité que l'enfant commence plus tôt et qu'il suive deux ans pour préparer ce niveau ; ces deux autres années s'appellent *prejardín* et *jardín*.

²⁸ L'école moyenne est l'équivalent du lycée en France.

²⁹ Les caractéristiques de cet examen sont consultables sur le lien suivant en espagnol :

<http://www.icfes.gov.co/examenes/saber-11o/segundo-semester-2014>

2.1.1. ICFES : une entreprise de l'État

Le sigle ICFES correspond à *Instituto Colombiano de Fomento para la Evaluación de la Educación*³⁰ (désormais ICFES) ; c'était à l'origine un organisme du Ministère de l'éducation nationale et en 2009 c'est devenu une « entreprise publique décentralisée de l'ordre national ». Entre autres fonctions dictées par la loi 1324 du 13 juillet 2009³¹, il est chargé des concours des enseignants, assistants et directeurs des écoles du secteur public de l'école élémentaire et moyenne et leurs évaluations pour passer à des catégories supérieures, comme dans l'illustration 1. Il coordonne, de plus, la participation du pays aux épreuves internationales³², avec ses enfants et adolescents, et la passation et l'évaluation des examens de l'état. Pendant leur scolarité, les élèves sont évalués à quatre moments : en troisième, en cinquième, en neuvième et en onzième année. Ces examens s'appellent respectivement *Saber 3, 5, 9 et 11*, ce dernier permettant au lycéen de se porter candidat à une institution d'éducation supérieure.



Illustration n° 1³³

³⁰ ICFES : « Institut colombien de développement en évaluation de l'éducation. »

³¹ Les fonctions de l'ICFES sont publiées sur le site de l'Instituto : <http://www.icfes.gov.co/informacion-institucional/informacion-general/funciones>

³² Les certifications et évaluations internationales auxquelles la Colombie a participé depuis 1995 sont CIVED (*The IEA Civic Education Study*), ICCS (*The IEA International Civic and Citizenship Education Study*), PERCE (*First Regional Comparative Study*), PIRLS (*Progress in International Reading Literacy Study*), PISA (*Programme for International Student Assessment*), SERCE (*Second Regional Comparative Study*) et TIMSS (*Trends in International Mathematics and Science Study*).

³³ Source de cette illustration sur le site de l'ICFES : <http://www.icfes.gov.co/examenes/>

Cette illustration montre, par ailleurs, dans la troisième colonne, que l'ICFES joue aussi un rôle fondamental dans le secteur de l'éducation qui nous intéresse, le secteur universitaire. Étant donnée son importance dans les politiques linguistiques éducatives nationales et son intervention dans l'évaluation des compétences et des savoirs des étudiants universitaires du système colombien, une analyse ultérieure portera sur l'examen national *ICFES saber pro*, sa structure, ses fonctions et ses résultats.

2.1.2. Autres organismes et associations au service de l'enseignement universitaire

Le Ministère de l'éducation nationale est l'organisme d'État qui gère tous les secteurs de l'éducation dans le pays ; ses fonctions sont fondées sur des principes constitutionnels. Pour assurer la promotion, le contrôle et le suivi de l'enseignement notamment des niveaux supérieurs, hormis l'ICFES, il s'appuie sur d'autres institutions nationales consultatives ou de contrôle, de caractère officiel ou privé, comme le montre l'illustration n° 2.

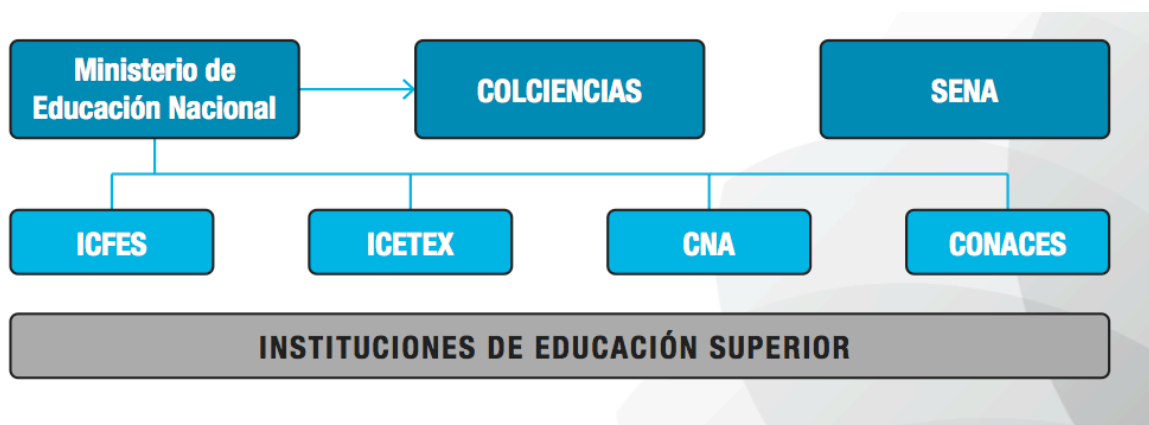


Illustration n° 2³⁴

³⁴ Cette illustration a été présentée en novembre 2012 pendant la 4^e Conférence LACHEC 2012 (*Conferencia Latinoamericana y del Caribe sobre la Internacionalización de la Educación Superior*) qui a eu lieu à l'Université de La Salle à Bogotá, dans le cadre des *Misiones académicas para la promoción de la educación superior*.

Nous nous limiterons, pour l'instant, à présenter la définition et la fonction principale de ces institutions³⁵ qui vont être reprises au moment de la présentation des universités choisies dans le corpus et de l'analyse des données.

Pour la recherche, il existe le *Departamento Administrativo de Ciencia, Tecnología e Innovación* (désormais COLCIENCIAS); c'est le Département administratif de science, technologie et innovation chargé de promouvoir les politiques publiques dans le domaine de la recherche. Trois instances nationales veillent sur le système de qualité des universités : la *Comisión Nacional de Aseguramiento de la calidad de la Educación Superior* (dorénavant CONACES), c'est la Commission Nationale de Maintien de la Qualité de l'Éducation Supérieure, le *Sistema Nacional de Acreditación en Colombia* (désormais CNA), c'est le Conseil National d'Accréditation, et le *Consejo nacional de la Educación Superior* (dorénavant CESU), c'est le Conseil National de l'Education supérieure. En général, ces instances consultatives, de coordination et de planification permettent au Ministère de garantir le fonctionnement de ce système.

D'autre part, l'*Asociación Colombiana de Universidades* (désormais ASCUN) est l'Association Colombienne des Universités publiques et privées qui représente le secteur universitaire du pays face à l'État. Les deux entités financières principales qui facilitent les prêts, sous différentes modalités, pour que les étudiants poursuivent leurs études de deuxième et troisième cycle, notamment à l'étranger sont *Instituto Colombiano de Crédito Educativo y Estudios Técnicos en el Exterior* (dorénavant ICETEX), l'Institut Colombien du Crédit Éducatif et des Études Techniques à l'Étranger, et COLFUTURO, qui utilise toujours cet acronyme et qui exerce la même fonction économique. Étant donné qu'ils concernent en particulier l'enseignement supérieur, nous exposerons maintenant l'organisation du système universitaire.

³⁵ La plupart des noms de ces organismes ne seront pas traduits faute de correspondance exacte entre le système français et le colombien.

2.1.3. Le service public de l'enseignement supérieur

Pour le système éducatif colombien, l'enseignement supérieur constitue le niveau de scolarité le plus haut. Considéré comme un service public, il est régi par la loi 30 du 28 décembre 1992. Dans son article 1^{er}, il est défini comme « un proceso permanente que posibilita el desarrollo de las potencialidades del ser humano de una manera integral, se realiza con posterioridad a la educación media o secundaria y tiene por objeto el pleno desarrollo de los alumnos y su formación académica o profesional. »³⁶. Sa mission de formation continue intégrale, d'orientation et d'insertion professionnelles et d'espace de recherche est évidente dans cette définition. Ce processus permanent est organisé dans trois types d'établissements : les instituts techniques professionnels, les instituts universitaires ou écoles technologiques et les universités, comme suit dans l'illustration n° 3.

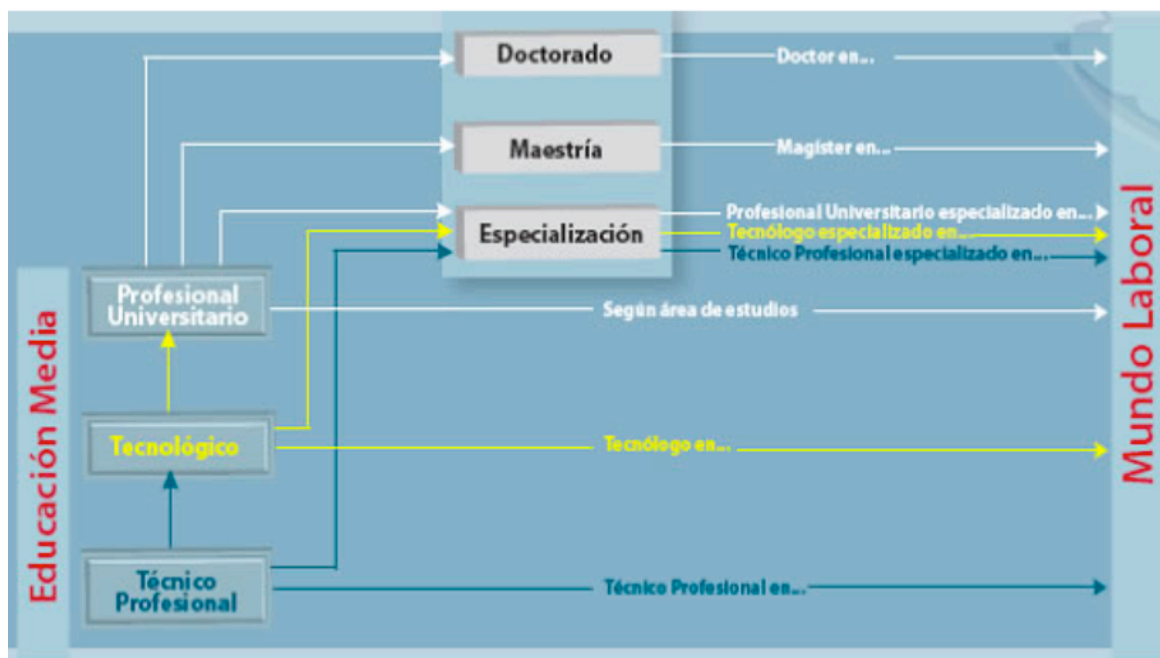


Illustration n° 3

³⁶« un processus permanent qui rend possible le développement des potentialités de l'être humain de manière intégrale ; il a lieu après l'éducation moyenne ou secondaire et a pour objet le développement des étudiants et leur formation académique ou professionnelle. »

C'est sur ces dernières institutions d'enseignement supérieur de l'illustration n° 3³⁷, les universités, que porte notre recherche. D'une part, elles sont accréditées par mandat légal comme des établissements de haute qualité académique avec des ressources budgétaires, physiques et humaines suffisantes pour participer au développement social aux échelles nationale et internationale. Elles peuvent, en outre, offrir des programmes professionnels et de recherche jusqu'aux étapes les plus élevées de l'éducation.

La structure générale d'une université, établie par l'État et présentée dans l'illustration n° 3, propose quatre types de niveaux. D'abord, le programme professionnel correspond au premier cycle du système français avec une durée de quatre à cinq ans ; chaque année universitaire comprend deux semestres d'études, composé chacun de 16 semaines de formation et d'évaluation. Il faut dire que l'étudiant doit payer les frais d'inscription par semestre. Les diplômes obtenus dépendent de chaque domaine d'études, à savoir les licenciés, les ingénieurs, les médecins, les avocats, etc. Les professionnels peuvent choisir de suivre, ensuite, une spécialisation qui serait l'équivalent d'un master 1 professionnel ; il s'agit d'études de deux ou trois semestres dans un domaine de spécialité. Les masters 1 et 2 s'appellent *Maestría*³⁸ ; il s'agit souvent de programmes de recherche ou professionnels de quatre ou cinq semestres qui exigent la construction et soutenance d'un mémoire. Finalement, il existe les doctorats qui demandent la rédaction et soutenance publique d'une thèse.

Un autre avantage des universités, comme lieux de mobilités des connaissances, des chercheurs, des professeurs et des étudiants, représente la combinaison de ses trois fonctions fondamentales, à savoir l'enseignement, le service social et la recherche. Mais le facteur central de ces institutions, qui nous intéresse davantage est le caractère autonome quant à leur gestion interne et leur gouvernance, qu'elles appartiennent au secteur public ou privé.

³⁷ Cette illustration est présentée sur le site du Conseil National d'Accréditation (CNA), dont l'URL est <http://www.cna.gov.co/1741/article-187279.html>.

³⁸ La spécialisation n'est pas une condition pour suivre un master.

2.1.3. L'autonomie des universités : un droit garanti par la Constitution

L'article 69 de la Constitution nationale apporte aux universités la garantie de leur autonomie. Il s'agit des libertés, droits et responsabilités des institutions d'enseignement supérieur reconnus également par la loi 30/1992 dont le chapitre VI lui est consacré. Cet engagement de l'État consiste en respecter leur autonomie tout en garantissant les libertés d'enseignement³⁹, d'apprentissage et de recherche qui implique :

« el derecho a darse y modificar sus estatutos, designar sus autoridades académicas y administrativas, crear, organizar y desarrollar sus programas académicos, definir y organizar sus labores formativas, académicas, docentes, científicas y culturales, otorgar los títulos correspondientes, seleccionar a sus profesores, admitir a sus alumnos y adoptar sus correspondientes regímenes y establecer, arbitrar y aplicar sus recursos para el cumplimiento de su misión social y de su función institucional. »⁴⁰ (República de Colombia, 1991).

L'État, à travers ses ministères, exerce la promotion, l'évaluation et le suivi des universités comme service public. Il organise la structure générale, schématisée dans l'illustration n° 3, dans quatre types de niveaux proposés : programmes professionnels, spécialisation, master et doctorat. Il est engagé, par la loi, à respecter l'autonomie et les libertés concernant leur gestion et leur gouvernance. Par conséquent, les universités peuvent choisir leurs régimes respectifs parmi les possibilités offertes par l'État et gérer leurs propres statuts dans le cadre légal national. C'est à elles de choisir leurs autorités académiques et administratives et les méthodes de sélection de leurs professeurs et de leurs étudiants. Elles proposent les programmes d'études et les titres à accorder selon

³⁹ Liberté d'enseignement sera le terme équivalent utilisé pour l'expression en espagnol *libertad de cátedra*

⁴⁰ « le droit de se donner et de modifier leurs statuts, de désigner leurs autorités académiques et administratives, de créer, organiser et développer leurs programmes d'études, de définir et organiser leurs pratiques culturelles, éducatives, scientifiques et de formation universitaire, d'accorder des titres correspondants, de sélectionner leurs professeurs, d'admettre leurs étudiants et de prendre leurs régimes respectifs et d'établir, gérer et mettre en œuvre leurs ressources afin de répondre à leur mission sociale et de remplir leur fonction institutionnelle. »

leurs spécialités et les présentent à l'État qui, à l'aide de ses instances consultatives et décisionnelles telles que le CNA, l'ICETEX, l'ICFES, le CESU et CONACES, les autorise à fonctionner après une évaluation rigoureuse de leur qualité et leur pertinence éducative et de recherche. De plus, elles gèrent leurs ressources pour leur fonctionnement adéquat sous la vigilance des instances gouvernementales compétentes.

De cette manière, l'État accomplit ses fonctions d'accompagnement, vigilance et évaluation et développe des mécanismes pour améliorer l'éducation nationale tout en respectant l'autonomie. Il propose des politiques nationales en matière académique dans différentes sphères de la connaissance et de la société et est chargé de la création, passation et notation des épreuves dans tout le pays se servant de ces paramètres d'évaluation généraux. L'un de ces domaines de connaissance concerne les langues avec les politiques linguistiques éducatives qu'elle présente.

Cependant, cette autonomie représente aussi une source de tensions. Les universités jouent indéniablement un rôle capital dans l'éducation nationale ; elles sont actrices des politiques linguistiques éducatives du pays, car ce sont elles qui forment de façon intégrale les professionnels, dont fait partie non négligeable la formation en langues. Mais sachant qu'elles sont autonomes, jusqu'à quel point tiennent-elles compte de ces exigences nationales ? Certes, le Ministère de l'éducation nationale exige que les étudiants atteignent un niveau seuil en langues maternelle (non défini clairement) et étrangère (défini selon les niveaux en langue du CECRL) avant d'obtenir le diplôme universitaire ; justement deux des épreuves de l'examen *Saber Pro* mesurent leur niveau de compétence à communiquer langagièrement. Nonobstant, de quelle manière diversifient-elles leurs stratégies pour qu'ils atteignent en général le niveau requis pendant leurs études ? Comment envisagent-elles ces politiques ? S'agit-il seulement d'enseigner les langues ? Comment constatent-elles qu'ils ont vraiment les compétences requises en matière linguistique ?

Ces préoccupations ont été à l'origine de différentes activités académiques, telles que des congrès et journées d'études, et des recherches institutionnelles, voire

nationales, qui ont été menées en Colombie, notamment depuis le début du XXI^e siècle. Il convient maintenant de parcourir la littérature existant sur ce sujet.

2.2. Importance et actualité des politiques linguistiques éducatives dans le contexte colombien

La problématique de cette recherche énonce d'emblée que, dans le contexte colombien, les enseignements et les apprentissages des langues, y compris la langue officielle, ont commencé à représenter des enjeux cruciaux depuis la dernière décennie. Le Programme national *Colombia bilingüe*, avec toutes les ressources humaines et économiques déployées pour atteindre les buts fixés, fait preuve du souci politique de rendre le pays plus compétitif à l'échelle internationale.

Avec un soutien absolu de la Présidence de la République, le projet *Colombia bilingüe* cherche à favoriser l'accès dès l'école à, au moins, une langue étrangère. En raison des forts liens politiques, militaires et économiques du pays avec les Etats-Unis, le premier choix a été, sans surprise, l'anglais. Ce choix n'est pas étonnant car, selon C. Hagège, « On peut donc dire que l'anglais est aujourd'hui la plus importante des langues véhiculaires qu'ait connues l'humanité, c'est-à-dire celle qui domine aussi bien dans l'espace que dans le temps. » (2012, p. 42). Cette intention de l'Etat est explicite surtout dans le titre de la publication du document cadre conçu pour les langues étrangères présenté ci-dessous dans illustration n° 4 : *Estándares Básicos de competencias en lengua extranjera : Inglés*.

L'image de l'illustration n° 4 correspond au guide n° 22 du Ministère de l'éducation nationale, qui est censé être le cadre de référence national pour les langues étrangères en général. Dans son introduction, la ministre de l'époque, Cecilia María Vélez White, exprime que « El Gobierno Nacional tiene el compromiso fundamental de crear las condiciones para que los colombianos desarrollen competencias comunicativas en otra lengua. »⁴¹ (MEN, 2006, p. 3).

⁴¹ « L'Etat national a comme engagement fondamental de créer les conditions pour que les colombiens développent des compétences communicatives dans une autre langue. »

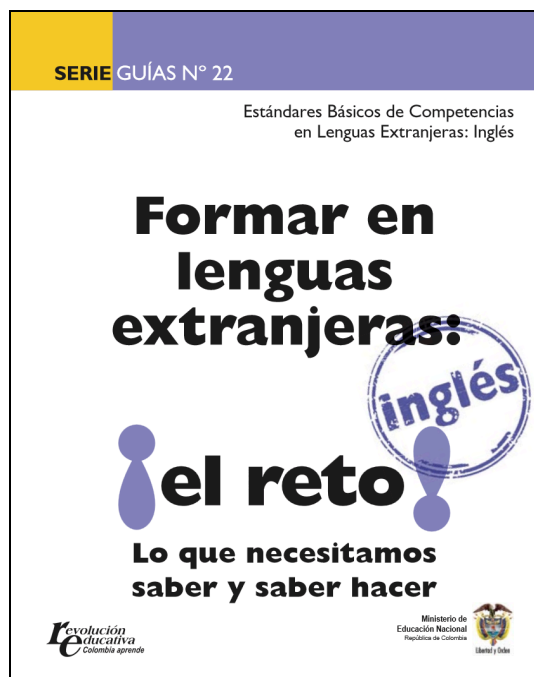


Illustration n° 4⁴²

Cependant, le sceau « inglés », évident dans l'illustration 4, signale l'anglais comme la langue de préférence de l'Etat. Cette position a généré des critiques comme celle de Vargas, Tejada et Colmenares : « queremos llamar la atención sobre la reflexión que debemos hacer para no caer en el desacierto de hacer equivalentes las expresiones: lengua extranjera=inglés. »⁴³ (2008, p. 257). Etant présentée ainsi dans les documents officiels, et compte tenu du composant des connaissances anglophones dans tous les examens de l'Etat, l'anglais est conçu comme une imposition d'une éducation se voulant bilingue, qui exclut la possibilité d'un choix linguistique différent.

Pour éviter des confusions par rapport à sa position en matière de politiques linguistiques éducatives, l'Etat a présenté la Loi 1651 du 12 juillet 2013⁴⁴. Appelée la

⁴² Ce guide est téléchargeable sur le site du Ministère de l'éducation nationale dans le lien suivant d'où provient cette image : <http://www.mineducacion.gov.co/cvn/1665/article-115174.html>

⁴³ « On veut attirer l'attention sur la réflexion que l'on doit faire pour ne pas tomber dans l'erreur de rendre équivalentes les expressions : langue étrangère = anglais. »

⁴⁴ Cette loi est composée de 9 articles qui mettent en valeur l'importance de développer, chez les élèves, lycéens et étudiants, la compétence à communiquer langagièrement dans une langue étrangère.

« Loi de bilinguisme », elle modifie six articles de la Loi générale de l'éducation. Pour se référer aux aspects linguistiques dont traite ce texte, l'Etat emploie l'expression *lenguas extranjeras* ; cependant, l'article 8 exprime clairement : « dando prelación al fomento de la lengua inglesa »⁴⁵. Cette loi montre non seulement la priorité de l'anglais dans le système éducatif colombien mais encore l'importance que ce thème a acquis dans le pays.

Le choix d'une éducation bilingue où l'anglais est privilégié est clair d'autant plus qu'un an plus tard, en juillet 2014, l'actuelle ministre, María Fernanda Campo, et le Président de la République, Juan Manuel Santos, lancent le programme 'COLOMBIA Very well!'. Connue comme le Programme national d'anglais 2015-2025, cet engagement de l'Etat à long terme, présenté dans l'illustration 5, compte sur un budget fixe destiné à renforcer trois axes fondamentaux : la formation de professeurs et le matériel pédagogique de l'école élémentaire et moyenne, la qualité, l'accompagnement et le financement de l'enseignement supérieur et l'articulation avec le secteur du travail.



⁴⁵« privilégiant la promotion de la langue anglaise »

Dans le cadre de ce que le MEN envisage comme une formation de qualité, outre le programme d'anglais qui se déroulera pendant la prochaine décennie (2015-2025), d'autres projets ont été formulés. Les différentes dimensions proposées touchent à tous les secteurs du système éducatif⁴⁷ : « De zéro à toujours » pour la petite enfance ; le « Plan national de lecture et écriture : lire est mon histoire » adressé aux enfants et aux jeunes adolescents ; le « Système de soins aux groupes ethniques » est la politique publique pour les *indígenas* ; le projet « Tous apprennent » visant à renforcer l'apprentissage dans les écoles, collèges et lycées à l'aide d'étudiants universitaires jouant le rôle de tuteurs ; le « Projet d'innovation en éducation » qui cherche à encourager l'utilisation des technologies de l'information et la communication ; et finalement, la « Formation pour la citoyenneté ».

Les politiques linguistiques éducatives sont donc devenues un enjeu politique avec un impact éducatif, social et économique. D'une part, pendant les huit ans de mandat du Président Alvaro Uribe Vélez (2002-2006/2006-2010), ont eu lieu les programmes suivants : la *Revolución educativa* (2002-2005), le document *Visión Colombia II Centenario: 2019* présenté en 2005, le *Plan nacional de desarrollo educativo 2006-2010* et la parution du Cadre national « *Estándares Básicos de competencias en lengua extranjera : inglés* » dans le cadre du Programme *Colombia Bilingüe*. Ces deux derniers textes datent de 2006. D'autre part, pendant le premier mandat du Président Juan Manuel Santos et le début de son second mandat, les programmes suivants ont été développés : le *Plan sectorial 2010-2014*, le *Proyecto de Fortalecimiento al Desarrollo de Competencias en Lenguas Extranjeras*⁴⁸ en 2007, la « Loi de bilinguisme » en 2013 et le « Plan national d'anglais » 2015-2025 '*COLOMBIA Very well!*'.

⁴⁶ Cette illustration se trouve sur le site du Ministère de l'éducation national : http://www.colombiaaprende.edu.co/html/micrositios/1752/articles-343287_recurso_1.pdf.

⁴⁷ Nous présentons la traduction des projets directement dans le texte car leurs noms se ressemblent en espagnol et en français.

⁴⁸ « Projet pour le renforcement du développement des compétences en langues étrangères ».

Tout au long de la mise en place de ces projets, les réactions de la communauté académique par rapport à ce sujet ne se sont pas fait attendre. Afin de permettre de mieux appréhender les différentes positions prises par des professeurs universitaires, des chercheurs et des institutions, nous présenterons quelques-unes des recherches menées et des publications parues dans le pays, sans pour autant avoir l'ambition d'en dresser une liste exhaustive.

2.3. Littérature existant sur les politiques linguistiques éducatives en Colombie : la recherche en plein essor

Les différentes lois et décrets publiés récemment par l'Etat colombien, au travers du Ministère de l'éducation nationale, montrent l'intérêt de l'Etat en matière des politiques linguistiques éducatives ainsi que l'intérêt scientifique des universités pour leur analyse et leur développement. La mise en œuvre de ces politiques est aussi importante, « car la politique linguistique est inséparable de son application. » (Calvet, 1997, p. 3). Les recherches que nous exposerons permettent d'une part de mieux appréhender la position élaborée au sein du Ministère, de même que celle développée dans des institutions d'enseignement supérieur et, d'autre part, d'en repérer des réflexions et des analyses critiques.

2.3.1. SCienTI : une base de données nationale

, le Département administratif de la science, la technologie et l'innovation, a été la principale source d'information étant donné que cet organisme est chargé, parmi d'autres fonctions, de la reconnaissance et du classement des groupes de recherche nationaux. Afin d'atteindre ses objectifs, cette organisation compte sur un budget annuel de 0,2% du PIB. Les projets scientifiques nationaux s'inscrivent sur la plateforme SCienTI⁴⁹ selon les six domaines proposés, à savoir les sciences naturelles, les sciences de la médecine et de la santé, l'ingénierie et la technologie, les sciences agricoles, les sciences sociales et les sciences humaines. Ce sont ces deux derniers domaines qui nous intéressent.

⁴⁹ La plateforme ScienTI est accessible sur le site <http://www.colciencias.gov.co/scienti>

Les groupes de recherche sont classés en 6 catégories : A1, A, B, C, D et groupes reconnus ; A1 correspond à ceux dont l'évaluation est la plus élevée. Les résultats des recherches menées par ces groupes sont souvent publiés dans des ouvrages et des articles de revues scientifiques ou présentés dans des congrès nationaux et internationaux. Quant aux revues, les classe dans une catégorie (A1, A2, B et C) et les indexe dans l'*Indice Bibliographique National Pubindex*⁵⁰ (dorénavant *IBN Pubindex*) ; pour ce faire, il a établi des critères de qualité scientifique et de l'édition, ainsi que leur stabilité et leur visibilité et reconnaissance dans le pays et à l'étranger.

2.3.2. Les groupes de recherche nationaux

Les six domaines de recherche proposés par ce département sont divisés en axes thématiques. Dans le cas des sciences humaines, nous avons choisi d'analyser l'axe appelé *langues et littérature* ; dans celui des sciences sociales, notre choix a été porté sur les *sciences de l'éducation*. Les spécialistes en langues et politiques linguistiques éducatives ont la possibilité de soumettre à l'évaluation leurs productions sous la forme d'articles dans les 49 revues scientifiques nationales traitant cette thématique : 17 d'entre elles correspondent au premier axe tandis que les 32 qui restent appartiennent au deuxième. Aucune de ces revues n'est classée A1 ; 22 sont dans la catégorie C, 20 sont classées B et 7 dans la catégorie A2. Les trois universités avec le plus de revues indexées sont la *Universidad Pedagógica Nacional* de Bogota (6 revues), la *Universidad de Antioquia* de Medellin (5 revues) et la *Universidad Nacional de Colombia* de Bogota (3 revues).

Suite à l'analyse des sources disponibles, nous pouvons conclure que la recherche dans les domaines des langues et de leurs politiques éducatives a été, pendant la dernière décennie, en plein essor. Sur un total de 439 groupes inscrits dans ces deux axes thématiques, dont 92 appartiennent à celui des *langues et littérature* et 347 à celui des *sciences de l'éducation*, 40 d'entre elles montrent une production académique et

⁵⁰ La liste des revues indexées par catégorie est mis à jour sur le lien suivant:
<http://201.234.78.173:8084/pubindex/EnIbnPubindex/resultados.do>

intellectuelle remarquable dans ces domaines. Leurs évaluations montrent les résultats suivants :

Catégories	Nombre de groupes
A1	1
A	1
B	6
C	9
D	18
Groupes reconnus	5
TOTAL	40

Tableau n° 2

Ce tableau illustre que près de 50% des groupes colombiens avec des recherches concernant les langues et leurs politiques éducatives sont dans la catégorie D, 22,5% sont classés C, 15% en B et 12,5% ont été reconnus par . Il n'y en a qu'un dans la catégorie A1 et un autre classé A.

D'un côté, le groupe A1 est 'Langage et éducation' de la *Universidad del Norte* de la ville de Barranquilla, située dans le nord du pays. Dirigé par Diana Chamorro, il compte sur 30 chercheurs, dont Lourdes Rey et Margaret Moss ; leurs travaux tournent autour de trois axes : la conscience linguistique, l'enseignement et l'apprentissage des langues et le langage et le contexte éducatif. Dans cette région Atlantique, trois autres universités mènent des recherches dans notre domaine d'intérêt : la *Universidad de Córdoba*, la *Universidad de Cartagena* et la *Universidad del Atlántico*.

D'un autre côté, le groupe classé A est 'Etudes du discours', dirigé par Doris Santos. Il est composé par 20 membres de trois universités de Bogota : la *Universidad Nacional De Colombia*, la *Universidad Distrital "Francisco José De Caldas"* et la *Pontificia Universidad Javeriana*. Comme son nom l'indique, ses axes de recherche tournent autour du discours (politique, discrimination et école et pratiques sociales). Les publications montrent une recherche constante dans les domaines du langage et des langues (premières, secondes, étrangères et *indígenas*). La région des Andes, à laquelle

appartiennent ces trois institutions d'éducation supérieure est celle qui, ayant la majorité d'universités, a de même un grand nombre de groupes de recherche. Tolima, Risaralda, Quindío, Antioquia, Boyaca et notamment Cundinamarca, avec la capitale du pays, Bogota, comptent sur 20 de ces 26 universités ayant une production intellectuelle et académique de haut niveau dans notre domaine d'études.

Dans le sud-ouest du pays, il y a deux universités dont les recherches en linguistique sont remarquables : la *Universidad del Valle* et la *Universidad del Cauca*. Celle-ci est reconnue grâce aux études scientifiques menées par le groupe GEIM, 'groupe d'études en éducation *indígena* et multiculturelle', sur les langues *indígenas* de la région pacifique de la Colombie.

Même s'il existe un seul groupe qui porte explicitement le nom des politiques éducatives, celui de la *Universidad Distrital "Francisco José De Caldas"* appelé 'Etudes critiques des politiques éducatives colombiennes', classé en D, dont l'axe principal est la langue anglaise, il est à souligner qu'en réalité le groupe qui a le plus analysé la problématique des politiques éducatives en matière de langues en Colombie est celui de la *Universidad de los Andes*, 'Education pour le bilinguisme et le multilinguisme'. Classé B par , il compte sur la chercheuse Anne-Marie Truscott De Mejía dont les publications sont une référence nationale, notamment ses ouvrages *Orientaciones para Políticas Bilingües y Multilingües Nacionales en Lenguas Extranjeras en Colombia* (Ediciones Uniandes, 2008) et *Bilingüismo en el Contexto Colombiano. Iniciativas y perspectivas en el Siglo XXI* (Ediciones Uniandes, 2011). Cette université, qui siège à Bogota, a un deuxième groupe de recherche dans ce domaine classé D ; il s'agit de 'Pédagogie des langues et des cultures' dirigé par Beatriz Peña.

Les politiques linguistiques nationales, y compris en matière d'éducation, trouvent un lieu d'analyse critique dans la capitale du pays : l'*Institut Caro y Cuervo*⁵¹ (désormais ICC). Relevant du Ministère de la Culture, la recherche de cet institut concerne les langues, quel qu'il soit leur statut. Le « portail de langues en Colombie » et

⁵¹ Le site web de l'Institut Caro y Cuervo est accessible sur <http://www.caroycuervo.gov.co/>

les activités de soutien aux programmes d'espagnol comme langue seconde et étrangère comptent sur le soutien économique de la Présidence de la République. Il offre au public des formations permanentes dans des cours, des diplômes et des études de master en linguistique et en littérature. Parmi ses nombreuses publications se trouve l'« Atlas Linguistique et Ethnographique de la Colombie ».

En conclusion, ce bilan de la recherche scientifique en Colombie dans le domaine des politiques linguistiques éducatives permet d'en illustrer l'état des groupes de recherche dans les universités colombiennes. Quoique l'intérêt des chercheurs soit en croissance, il s'avère indispensable de multiplier les projets débouchant sur des analyses critiques et des propositions de nouvelles politiques publiques en matière linguistique. Les congrès et journées d'études menées dans les universités sont un moyen d'en réunir les acteurs, d'évaluer les effets de leur mise en œuvre, d'en débattre des propositions et de formuler leur planification.

2.3.3. Les congrès nationaux en matière des politiques linguistiques éducatives

Les experts en politiques linguistiques éducatives se sont souvent réunis dans des congrès dirigés par certains groupes de recherche et soutenus par leurs institutions. Tel est le cas du *Colloque international sur la recherche en langues étrangères*, organisé une fois par an depuis six ans par les groupes 'PROFILE', classé en B, dont la directrice est Melba Libia Cárdenas, et 'LEXI' de la *Universidad Nacional de Colombia*. Même si 'PROFILE' ne fait des recherches qu'en anglais, les organisateurs acceptent, outre l'anglais, des travaux en espagnol, français et allemand. Cette université soutient un autre groupe travaillant dans ce domaine qui est 'LINGUAE Communication, bilinguisme et traduction'.

Depuis 11 ans, ont aussi lieu les *Rencontres des Universités formatrices de licenciés ès langues* ; ce congrès a lieu chaque année dans une université et une ville différentes. Organisé au départ par le groupe de recherche en « Enseignement et Apprentissage de Langues Étrangères (EALE) » de la *Universidad de Antioquia* à Medellín, qui depuis 5 ans est chargé aussi du *Séminaire international du*

développement professionnel des professeurs en langues étrangères, ces Rencontres sont une occasion pour que des experts en langues de tout le pays partagent leurs expériences. Les différentes versions ont été développées à la *Universidad del Valle* à Cali, à Bogota à la *Universidad Libre* et la *Universidad de la Salle*, à la *Universidad Tecnológica de Pereira* et à la *Universidad Industrial de Santander* à Bucaramanga. Dans chaque institution, c'est souvent un groupe de recherche qui est responsable de l'organisation de ce congrès.

L'espagnol comme langue officielle et les langues *indígenas* trouvent leur place dans plusieurs activités comme le *Congrès international en lecture et écriture de l'UNESCO*, le *Congrès national en linguistique, littérature et sémiotique*, qui est déjà à sa XVIII^e édition, et le *Congrès en didactique de la langue et de la littérature*. L'espagnol comme langue étrangère et seconde, pour sa part, a bénéficié depuis 2007, avec le *IV^e Congrès International de la langue espagnole* à Carthagène, d'un prestige national ; de là en découlent les quatre éditions du *Congrès ELE* qui ont eu lieu dans différentes villes du pays.

Quant aux deux langues étrangères les plus importantes à l'échelle nationale, l'anglais et le français, elles ont aussi les rencontres annuelles de leurs professeurs en Colombie. D'une part, l'Association Colombienne de Professeurs d'Anglais, ASOCOPI, célèbre en 2015 sa cinquantième année d'existence. D'autre part, l'Association Colombienne de Professeurs de Français, ACOLPROF, préparera dans la même année la XXV^e version de son congrès national.

Cependant, ASOCOPI et ACOLPROF ne sont pas les seules associations qui organisent des rencontres nationales ou des projets en commun. Fréquemment, les enseignants et les chercheurs se réunissent au sein des réseaux tenant compte de leurs affinités intellectuelles et académiques : EnRedELE, pour les professeurs d'espagnol comme langue étrangère ; REDLEES, le Réseau de Lecture et Ecriture dans l'Enseignement Supérieur de l'Association Colombienne des Universités, ASCUN ; REDLENGUAJE, l'Association colombienne des Réseaux pour la Transformation de la Formation des enseignants du langage.

Ce parcours de la littérature existante dans le domaine des langues et de leurs politiques éducatives est certes la preuve que la recherche vit un certain essor depuis la dernière décennie ; il se doit principalement aux professeurs des universités. L'origine des initiatives des congrès et des journées d'études s'y trouve, notamment dans les groupes de recherche, ce qui montre le rôle central des universités dans ces politiques. Cependant, les résultats des dix ans d'action n'offrent qu'une certaine quantité de projets qui nécessitent d'un travail constant de la part des chercheurs et des membres de la communauté académique. Cette recherche s'inscrit dans cette perspective.

2.4. Les apports escomptés de cette recherche, en guise de conclusion

A court terme, nous espérons que ce texte deviendra un point de repère, en Colombie et en Amérique latine, pour des chercheurs, enseignants, apprenants et hommes politiques souhaitant s'informer de l'état des politiques de l'éducation en matière de langues dans le secteur universitaire. Sa publication dans les fichiers nationaux des thèses françaises et son éventuelle traduction à l'espagnol en Colombie aideront à la diffusion de l'information.

De surcroît, nous considérons que ces politiques ne sont pas assez explicitement définies et discutées dans l'espace public. À moyen terme, il serait convenable d'organiser un congrès réunissant les principaux acteurs des politiques linguistiques éducatives dans le pays. Pour mener à bien cette activité, les personnes interviewées, pourraient être d'importants contacts depuis leurs postes.

A long terme, un apport serait que ce document déclenche la création d'un groupe de recherche pluridisciplinaire en Colombie, faute d'un groupe traitant dans leurs projets des aspects spécifiques aux politiques linguistiques éducatives. Les résultats et conclusions de ses recherches seraient de grande aide pour les acteurs et décideurs de ces politiques.

Pour atteindre nos objectifs, le cadre méthodologique qui suit cherchera à cerner la méthode et les stratégies conduisant à analyser la manière dont les universités

colombiennes accomplissent leur fonction d'actrices des politiques linguistiques dans le pays.

**DEUXIEME PARTIE : APPROCHE D'UN PAYS
DANS UN ETAT DE MULTILINGUISME**

Le paysage linguistique d'une nation est le produit de son histoire et de son emplacement géographique. Il est caractérisé par la coexistence de certaines variétés linguistiques dans un même espace ; ce phénomène est une richesse culturelle, mais se révèle parfois conflictuel dans quelques relations sociales. Plusieurs causes sont à l'origine de ces situations de conflits, en particulier les rapports historiques de domination et de stigmatisation linguistique avec des conséquences néfastes, voire d'extermination, de quelques communautés, qui exacerbe les enjeux d'une problématique identitaire. Ce panorama linguistique fournit la connaissance du contexte où les politiques linguistiques éducatives seront s'insérées. Cette information constitue un facteur clé au moment de la création de ces politiques et de leur planification.

Une fois jetés les bases théoriques et le contexte du système éducatif colombien, cette deuxième partie envisage, dans ses deux chapitres, l'approche d'un pays dans un état de multilinguisme. Avant tout, le troisième chapitre est consacré à la description de la démarche méthodologique retenue. La précision de la méthode d'investigation oriente les instruments de collecte des données et les protocoles nécessaires à leur traitement et analyse. Le chapitre quatre contextualisera géographiquement le corpus choisi, en fournissant des explications des régions et départements où la recherche se déroule ; cette partie sera introduite par la présentation de la situation sociolinguistique du pays et sera close par la description des politiques linguistiques éducatives au XXI^{ème} avec l'État comme acteur central.

Chapitre 3 : Méthodologie de la recherche

L'investigation des phénomènes sociaux exige la même rigueur et précision dans le choix de la méthodologie et des méthodes envisagées pour toute étude scientifique. La recherche entreprise dans cette thèse s'inscrit dans le cadre de la sociolinguistique, où les méthodologies prennent différentes formes, compte tenu de la multiplicité des approches dans l'analyse des langues et leur rapport aux représentations sociolinguistiques. Le domaine concerné, dans notre cas, touche aussi à celui de la didactique des langues et des cultures qui cherche à répondre « à un ensemble de besoins sociaux en éducation, en accompagnement des mobilités de populations, en administration, en politique. » (Blanchet & Chardenet, 2011, p. 2). Les universités comme actrices des politiques linguistiques éducatives en Colombie est en effet un thème qui touche à la société colombienne dans les niveaux éducatifs, économiques, politiques et linguistiques.

A ce titre, il s'avère indispensable de présenter d'abord le choix de la méthode de recherche qui établira le lien entre le cadrage théorique et l'investigation sur le terrain. La présentation de l'échantillonnage délimitera d'emblée une part des acteurs et des responsables des politiques linguistiques éducatives en Colombie afin d'aboutir aux démarches retenues pour le recueil des données et pour leur analyse, avec leurs outils et techniques pour l'accès aux informations, la collecte des données et leur méthodologie d'analyse.

3.1. La méthodologie de recherche et ses méthodes

La méthodologie utilisée dans cette thèse résulte de la combinaison de certaines méthodes et outils, dès lors que l'on s'attache à décrire et interpréter un phénomène sociolinguistique déterminé, dérivé du multilinguisme sociétal et du besoin d'encourager le plurilinguisme dans la société colombienne. Le choix dépend de l'objectif poursuivi, à savoir l'analyse du rôle spécifique des universités comme actrices des politiques linguistiques éducatives en Colombie, en particulier (mais non de

manière limitative) l'offre en langues de ces institutions universitaires en direction des étudiants spécialistes et non spécialistes en langues.

Afin d'établir le rapport entre le cadre théorique et conceptuel et l'investigation sur le terrain, cette recherche se veut appliquée et théorique. Elle résulte de la combinaison de l'étude des sources documentaires relatives aux politiques linguistiques éducatives en Colombie placées dans un cadre international, surtout le cadre législatif dans chaque université choisie et de la connaissance actuelle de la situation sur place. L'aspect pratique s'est déroulé sur le terrain, auprès des acteurs de ces politiques linguistiques où les variables impliquées existent et permettent leur observation directe et leur analyse.

Compte tenu du fait que l'objectif n'est pas d'intervenir dans le milieu social des universités colombiennes et leur engagement vis-à-vis de l'apprentissage des langues, mais de le décrire et d'en tirer des conclusions à partir de l'interprétation des données, cette recherche comporte une part empirique consistant à réunir des faits à partir du corpus choisi cherchant à répondre aux questions posées, dont la description de l'échantillon est présentée ci-dessous. Le caractère qualitatif de cette étude permet une systématisation des phénomènes utilisant des techniques spécifiques de collecte et de traitement des informations ; bien des données sont également chiffrées à l'aide d'instruments informatiques de quantification.

3.2. Échantillon

La population ciblée dans cette recherche représente un échantillon de certains acteurs qui interviennent actuellement dans les politiques linguistiques éducatives au niveau universitaire en Colombie. Ce groupe, étant vaste et dispersé, il faut rester dans la réalité de l'accès à ce public. Le choix de l'échantillonnage vise donc une frange accessible de cette population, divisée en trois sous-groupes selon leurs fonctions : des représentants de l'État et des collectivités territoriales, des acteurs universitaires et des responsables d'organismes prestataires de services auprès des universités. Le but étant d'interviewer au moins un acteur par groupe.

3.2.1. Un échantillonnage sur le territoire colombien

L'espace géographique où l'échantillon a été constitué s'étend fondamentalement sur sept villes importantes de Colombie. Comme la carte ci-dessous l'illustre à travers les étoiles, ces villes sont distribuées sur une grande partie du territoire colombien : Bogota, Medellin, Cali, Barranquilla et Bucaramanga, sur l'île de San Andrés et sur la ville de Leticia, en Amazonie ; celle-ci présente une situation sociolinguistique intéressante en raison de ses frontières avec trois pays voisins.



Carte n° 1 : les villes choisies dans l'échantillon⁵²

⁵² La source de la carte est le site www.decolorear.com ; c'est un site internet d'accès libre qui permet la réutilisation des cartes à colorier dans des buts pédagogiques. URL : <http://www.decolorear.org/dibujar/mapa-de-colombia-para-colorear.html>.

Les villes ont été choisies tenant compte de l'espace social des neuf universités qui composent le corpus ; celles-ci ont été rigoureusement sélectionnées et les détails des critères des choix sont présentés dans le chapitre 5. La délimitation de la population de cette recherche, à savoir les acteurs des politiques linguistiques éducatives de l'enseignement supérieur dans le pays, permet de cerner ses éléments constitutifs ; cela concerne donc ceux qui participent à leur conception ou à leur mise en œuvre. Les membres qui représentent cette population sont classés en trois catégories fonctionnelles, présentées dans les illustrations n° 6, 7 et 8, allant du contexte général au spécifique.

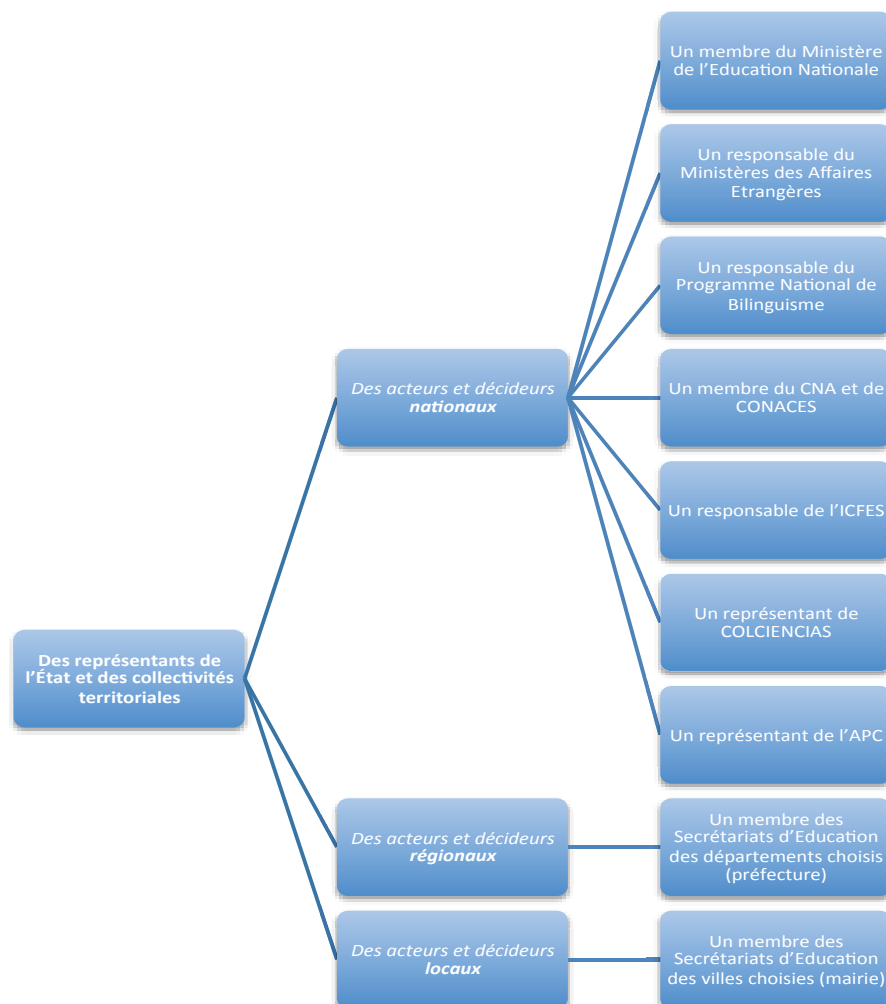


Illustration n° 6

L'illustration n°6 classe les représentants de l'État et des collectivités territoriales. Huit acteurs et décideurs nationaux, un acteur régional et un acteur local des organismes suivants en font partie : le MEN ; le Ministère des Affaires Étrangères ; l'Agence Présidentielle de Coopération Internationale de Colombie (désormais APC) ; le Programme national de bilinguisme, programme vecteur de l'enseignement de langues dans le pays ; CNA et CONACES ; l'ICFES ; les bureaux des Secrétariats de l'éducation des départements choisis et de leurs villes capitales, comme acteurs régionaux et locaux.

L'illustration n°7 expose dans le détail chacun des acteurs institutionnels. Les professeurs et les étudiants sont ceux qui figurent dans le corpus. C'est la catégorie la plus importante en nombre, étant donné que cette partie de l'échantillon a apporté des renseignements utiles pour le contenu de ce texte. Quant aux données concernant les étudiants, nous avons choisi 1% de la population totale des étudiants de chaque université suivant les chiffres récoltés qui soutiennent l'analyse menée dans notre texte.

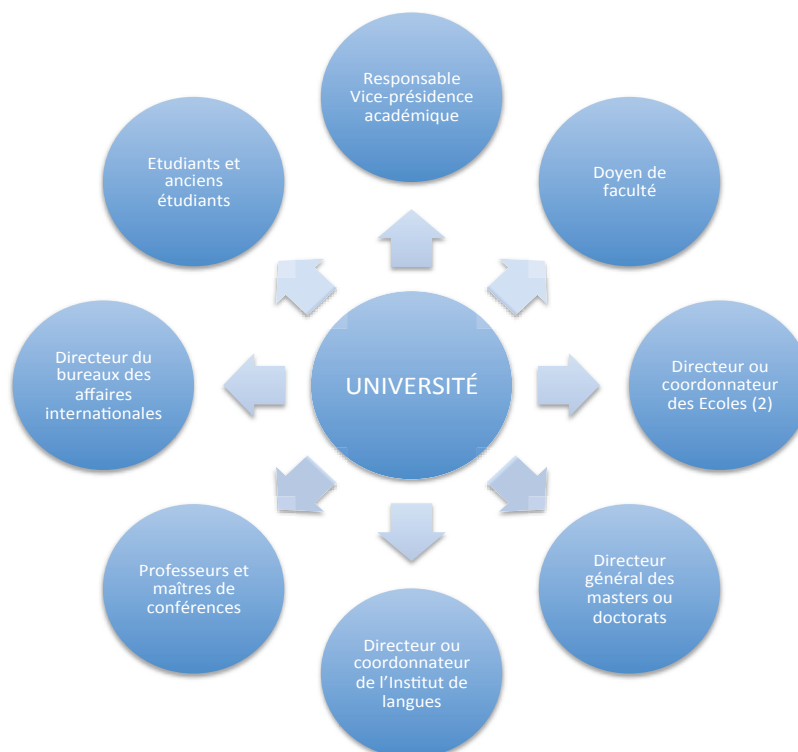


Illustration n° 7

L'illustration n°8 expose la dernière catégorie : les responsables d'organismes prestataires de services auprès des universités. D'un côté, nous interviewons un représentant de l'une des trois associations universitaires qui collaborent dans des aspects académiques et économiques des étudiants et des professionnels : ASCUN, COLFUTURO et ICETEX. De l'autre côté, notre intérêt est porté sur l'un des directeurs ou coordonnateurs pédagogiques d'instituts de langues externes à l'université offrant souvent des cours de formation en langues aux étudiants inscrits dans des programmes d'enseignement supérieur.

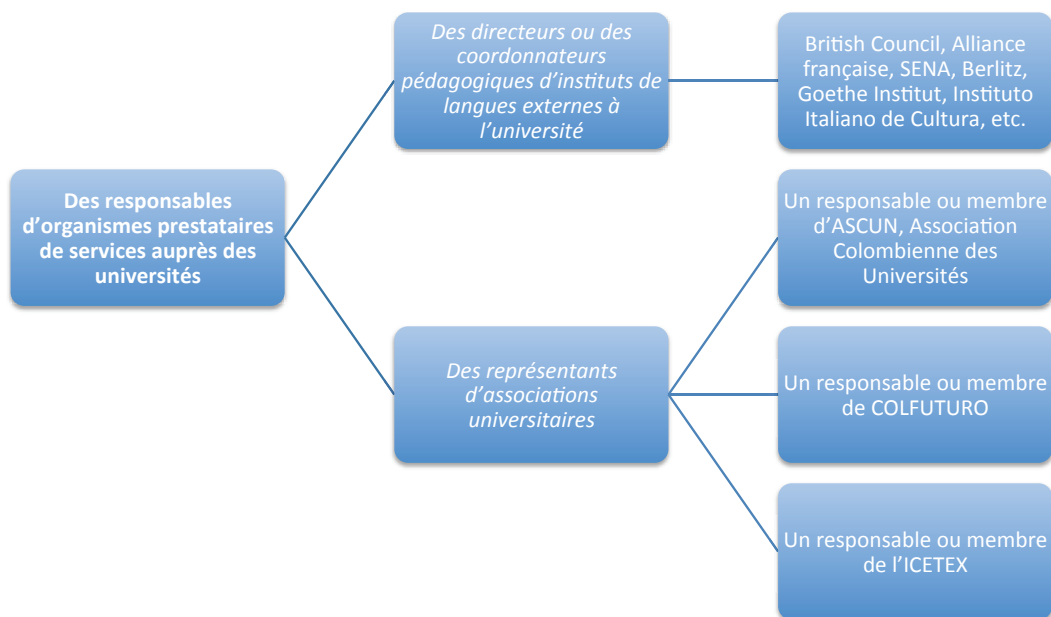


Illustration n° 8

Cet échantillonnage, illustré à partir de ces trois tableaux, montre la part qualitative et celle quantitative, permettant une systématisation des observables. Les trois techniques spécifiques de collecte des informations précèdent les procédés retenus pour leur analyse et leur ultérieur traitement.

3.3. Démarche retenue pour la collecte des données

Dans cette étude, les sources d'information sont des documents officiels, la législation des universités, des publications et des articles relatifs aux différentes politiques linguistiques éducatives en Colombie. À ces informations s'ajoutent les données recueillies grâce à deux enquêtes de terrain faites auprès de certains acteurs impliqués ou témoins⁵³: par questionnaire et par entretiens. Ainsi, des documents, des expériences et des témoignages seront réunis grâce aux informations recueillies auprès d'un échantillon d'individus dont la représentativité illustre la population étudiée.

Le protocole d'enquête présenté ci-dessous, à savoir le protocole des questionnaires et le guide d'entretien, vise à garantir la pertinence, la faisabilité et l'opérationnalité de l'étude en établissant le lien entre le cadre théorique exposé, l'enquête et les faits observables. L'accès aux informations est décrit tout au long de cette description.

3.3.1. Étude des sources

L'étude documentaire a été menée entre la Colombie et la France ; la distance entre les deux pays, pour obtenir les renseignements nécessaires à la réalisation de cette recherche, a été raccourcie grâce aux avantages que les outils technologiques offrent pour accéder à des informations numériques. Ce travail de compilation des données a pour objectif de faire le point sur les niveaux international, national, régional et local. Les liens sont présentés en fin du document de thèse dans la bibliographie ; ils sont disponibles en publications imprimées ou accessibles virtuellement. Pour cette raison, ils ne sont pas inclus comme pièces jointes dans les annexes.

Comme cela a déjà été souligné dans le cadre théorique, à l'échelle internationale, et compte tenu de leur pertinence et leur impact dans les systèmes éducatifs de l'Amérique Latine, certains textes du COE et bien des publications de

⁵³ Le terme « témoin » est suggéré par Philippe Blanchet (2012) pour éviter d'utiliser celui d'informateur ou d'enquêté. Nous nous servons des deux mots pour désigner le même sujet.

l'UNESCO⁵⁴, de l'OCDE et de la Banque mondiale orientent cette recherche. Au niveau national, la législation et les documents régissant l'éducation supérieure et l'enseignement des langues dans les universités (accords, arrêtés et autres documents des Conseils d'administration) sont les piliers documentaires de cette étude, comme les *Estándares* du Ministère de l'éducation nationale, entre autres publications disponibles sur le site officiel du MEN⁵⁵. Dans le secteur régional, les accords et résolutions qui régulent l'enseignement des langues au sein des secrétariats de l'éducation des départements et des villes ont été consultés. Enfin, au niveau local, la quête bibliographique est portée sur les documents officiels des universités et des institutions choisies pour le corpus concernant les politiques d'enseignement des langues dans leurs institutions.

3.3.2. Enquêtes par questionnaire

L'un des outils facilitant le recueil des données empiriques, utilisé dans cette recherche, est l'enquête par questionnaire (désormais Q suivi du numéro du formulaire). Elle permet de les standardiser et de les analyser statistiquement. Pour obtenir ces données quantitatives, trois questionnaires différents ont été conçus ; ils marquent trois étapes différentes aussi. Ceci facilite l'accès aux informations sur les pratiques des langues dans les universités choisies, sachant que ce type d'enquête porte souvent sur des usages spécifiques.

Une étape initiale consiste à dresser une première liste de contacts dans le pays ; c'est un formulaire imprimé marquant le point de départ de la formation du corpus mais pas de la seule stratégie. Le but est d'obtenir des adresses électroniques de volontaires acceptant d'être contactés ultérieurement et d'obtenir leur autorisation par écrit ; ce questionnaire s'avère court et simple (Q1) et sa distribution est personnelle afin de fournir les explications contextuelles nécessaires. Une fois récoltée cette information, il

⁵⁴ L'UNESCO a adopté depuis 2013 une politique de libre accès pour ses publications qui est disponible sur son site internet : <http://www.unesco.org/new/fr/unesco/resources/publications/unesdoc-open-access/>

⁵⁵ Le MEN a mis à disposition du grand public le site appelé *Colombia Aprende* (la Colombie apprend) pour faciliter la libre circulation de l'information concernant ses décisions, ses activités et ses publications : <http://www.colombiaprende.edu.co/html/home/1592/w3-channel.html>

faut identifier et classer les différents types d'acteurs des politiques linguistiques éducatives repérés, à savoir des professeurs, des étudiants, des anciens étudiants, des responsables administratifs, des directeurs d'instituts de langues, etc.

Considérant le corpus choisi, une deuxième étape d'enquêtes est menée auprès des étudiants ayant accepté de faire partie de l'échantillon. Le questionnaire qui leur est distribué (Q2) porte sur l'identification des enquêtés, leur répertoire linguistique avant d'entrer à l'université, les langues apprises ou pratiquées pendant leurs études universitaires et l'usage de ces langues. Bien entendu, il est question des langues de communication internes et externes, quel que soit leur statut : premières, officielles, régionales, étrangères, etc. Finalement, le dernier type de questionnaires (Q3) est mené auprès des secrétariats des bureaux des affaires étrangères des institutions d'éducation supérieure afin de connaître les principales conditions requises en matière linguistique dans les services qu'ils offrent à la communauté universitaire.

Prenant en considération les différents objectifs visés avec ces trois questionnaires, leurs détails seront présentés ci-dessous. Cette description comportera l'objet de l'enquête, la population ciblée, la description de l'échantillon (taille, type, critères de sélection et individus) et les paramètres d'élaboration et de passation (indicateurs, questions et temps de la passation prévu) avec, s'il est nécessaire, la justification des questions (désormais **q** suivi du numéro de la question).

3.3.2.1. Premier questionnaire

Le questionnaire Q1 (voir annexe 1) sera réalisé en Colombie, au cours de deux activités académiques nationales. En premier lieu, le *IX Encuentro de Universidades Formadoras de Licenciados en Idiomas* qui a lieu à Bucaramanga, Santander ; c'est le Congrès national des universités colombiennes formatrices des futurs licenciés ès langues. Le deuxième colloque a lieu à Medellin, Antioquia ; il s'agit du *3^{ème} colloque international et la 4^{ème} conférence nationale d'espagnol comme langue étrangère*. Ces deux activités sont l'occasion pour que des professeurs, des étudiants et des administratifs de différentes institutions universitaires se réunissent pour partager leurs expériences vécues dans leurs programmes et leurs recherches.

Le but étant d'obtenir des adresses électroniques de volontaires qui acceptent d'être contactés plus tard, ce questionnaire s'avère court et facile à répondre. Il commence par un libellé avec l'explication du contexte de la recherche qui introduit les quatre questions à réponses concrètes qui le composent. Les questionnaires répondus ne sont pas joints dans les annexes afin de respecter l'anonymat des volontaires. Ils restent disponibles en version imprimée.

Objet du questionnaire : Etablir un premier contact avec certains volontaires afin de leur présenter le contexte de l'enquête et dresser une liste d'adresses électroniques.

Population cible : Les assistants aux congrès ; ils peuvent être des étudiants, des professeurs, des responsables administratifs, entre autres.

Description de l'échantillon : Le public est exclusivement universitaire : 64 personnes se sont portées volontaires pour participer à l'enquête dans le premier congrès et 85 dans le deuxième.

Paramètres d'élaboration : Tout le questionnaire est en espagnol, langue première de la plupart des participants. D'abord, deux libellés sont présentés, le premier avec le contexte de l'enquête et le deuxième avec l'objet de ce premier questionnaire. Il est composé de quatre questions : la première à choix multiple, où plusieurs réponses sont acceptées, pour identifier le statut de l'enquêté (étudiant de licence, de master ou de doctorat, professeur, tuteur, assistant, employé administratif, ancien étudiant, père de famille d'un étudiant universitaire, membre d'une association universitaire, etc.) ; la deuxième et la troisième avec le nom de l'université et la ville auxquelles il appartient ; et la dernière porte sur l'autorisation pour être contacté ultérieurement via courrier électronique. Le temps prévu de la passation est de 5 minutes maximum ; l'anonymat étant respecté.

3.3.2.2. Deuxième questionnaire

Le questionnaire Q2 (voir annexes 2, en espagnol, et 3, en français) vise un grand nombre d'individus ; les réponses fournissent des précisions importantes pour la troisième partie de ce document. Selon le corpus choisi, une deuxième étape d'enquêtes se déroule auprès des étudiants qui composent l'échantillon. Ce questionnaire qui leur

est distribué (en version imprimée ou virtuelle à travers *Google Drive*) porte sur leur identification, leur répertoire linguistique avant d'entrer à l'université, les langues apprises ou pratiquées pendant leurs études universitaires et l'usage qu'ils font ou qu'ils feraient ultérieurement de ces langues. Il est toujours question des variétés linguistiques utilisées dans la communication interne et externe, premières, officielles, régionales et étrangères.

Objet du questionnaire : Ce questionnaire a pour but de recueillir certains renseignements utiles à la compréhension de la contribution des universités auxquelles appartiennent les enquêtés au répertoire linguistique de leurs étudiants, à partir des expériences de ceux-ci.

Population cible : Étudiants de licence, master et doctorat des universités choisies dans le corpus de la recherche en Colombie.

Description de l'échantillon : environ 1% de la population active, selon les données en 2012, des étudiants de chaque université choisie, soit 20 questionnaire par établissement et 180 au total ; les participants à cette enquête sont des hommes et des femmes volontaires quel que soit leur âge.

Paramètres d'élaboration : Tout le questionnaire est à choix multiple et en espagnol ; ceci a un double propos : d'une part, faciliter la réponse du questionnaire aux enquêtés ; d'autre part, simplifier la tâche au moment du traitement des données recueillies. D'abord, deux libellés introduisent le formulaire : le premier avec le contexte de l'enquête et le deuxième avec l'objet de ce deuxième questionnaire. Les formats sont présentés soit en version imprimée (2 pages, 1 feuille), pour ceux qui le remplissaient sur place, ou en version électronique à travers *Google Drive et Google Docs*⁵⁶ (5 feuilles dont une correspond à la présentation générale de l'enquête, 3 aux questions proprement dites et la dernière aux remerciements et à l'autorisation) pour ceux qui

⁵⁶ Ce lien conduit au questionnaire qui a été envoyé via courrier électronique à chaque enquêté : [https://docs.google.com/forms/d/1ns7i98HbNM08GEqtQBRD - 2r0ywXO6F0JaRLWjI_LKA/viewform](https://docs.google.com/forms/d/1ns7i98HbNM08GEqtQBRD-2r0ywXO6F0JaRLWjI_LKA/viewform)

décident de recevoir un lien par courrier électronique. Le temps prévu de la passation est d'environ 12 minutes et l'anonymat est complètement respecté.

Présentation et justification des questions : Les 20 questions qui composent ce questionnaire sont distribuées en trois grandes parties : l'identification de l'enquêté, son répertoire linguistique et l'usage qu'il fait souvent des langues. Les sept premières questions portent sur certaines caractéristiques ethno-sociolinguistiques de l'étudiant : le sexe (homme ou femme), la tranche d'âge (17 ans ou moins, entre 18 et 30 ans et 31 ans ou plus), la provenance (ville d'origine et université), la ville de résidence et celle des études, le niveau et la filière d'études. Elles permettent d'établir un échantillonnage statistique servant à dresser d'éventuelles corrélations entre la population ciblée. De q8 à q13, le but est de connaître son répertoire linguistique : q8 et q9 se réfèrent à sa langue première et aux autres langues apprises avant d'entreprendre les études universitaires suivies à ce moment-là ; q10, q11, q12 et q13 interrogent sur l'offre de l'université concernant les cours en langue première et en d'autres variétés linguistiques, sur leur caractère obligatoire ou facultatif, sur leur coût ou leur gratuité et sur les certifications requises. Les six dernières questions portent sur l'usage des langues : q14 interroge sur la langue d'enseignement suivie, q15 et q16 sur les langues de communication en milieu amical et familial, q17 sur les langues *indigenas* et q18 et q19 cherchent à esquisser un regard vers l'avenir sur les voyages prévus et autres langues dont l'apprentissage serait souhaité.

Ce questionnaire a été testé préalablement auprès de 15 étudiants colombiens qui se trouvaient en France en septembre 2012 poursuivant leurs études supérieures et qui, pour des raisons de proximité académique et géographique avec l'enquêteur, se sont portés volontaires. Cette évaluation préalable (voir un exemple en annexe 4) a servi à affiner les questions et à repérer des erreurs possibles.

3.3.2.3. Troisième questionnaire

Chaque université a un service des affaires étrangères ayant pour mission de gérer, suivre et coordonner l'ensemble des activités internationales de l'institution telles que les programmes d'échanges, la mobilité de ses membres, les accords de coopération

interuniversitaires ou avec des entreprises, entre autres fonctions. Ce dernier type de questionnaire⁵⁷ Q3 vise une population plus restreinte que Q2 (voir annexes 5, en français, et 6, en espagnol) : il est distribué auprès des secrétariats du bureau des affaires étrangères des universités choisies afin de connaître les principaux requis en matière linguistique dans les services qu'ils offrent à la communauté universitaire, à savoir étudiants, professeurs, chercheurs, maîtres de conférences, anciens étudiants, personnel administratif, etc. Les informations recueillies sont complétées au moyen d'un entretien effectué aux responsables de ces bureaux, pour ceux qui le permettent, et sont utiles à la composition du chapitre 6.

Objet du questionnaire : Connaître les principaux requis en matière linguistique des services que les bureaux des affaires étrangères des institutions d'éducation supérieure offrent aux membres de la communauté universitaire.

Population cible : Les directeurs, secrétaires ou assistants des bureaux des affaires étrangères des universités choisies.

Description de l'échantillon : Neuf formulaires sont envisagés au total, étant donné qu'il n'existe qu'un bureau des affaires étrangères dans chaque université ; ils sont appelés différemment mais leur fonction est identique.

Paramètres d'élaboration : Tout le questionnaire est en espagnol, langue première de la plupart des employés. La présentation de ce questionnaire à choix multiple est longue en raison des diverses possibilités des réponses, en particulier q14 qui donne 40 options, mais le temps de passation est court, environ 10 minutes. D'abord, deux libellés sont présentés, le premier avec le contexte de l'enquête et le deuxième avec l'objet de ce premier questionnaire ; q15 contient les remerciements, l'adresse de l'enquêtrice et l'autorisation de contact ultérieur au cas où cela soit nécessaire.

Les enquêtes par questionnaire fournissent une partie des données requises. Il convient maintenant de décrire la troisième source de données, les entretiens, dont

⁵⁷ Ce lien conduit au questionnaire qui a été envoyé via courrier électronique à chaque bureau des affaires étrangères : <https://docs.google.com/forms/d/1bagupMBp0ZPYn5mc2rFLVoO32r5zYNycj4FW8LYI9A4/viewform>

l'importance réside notamment dans deux aspects : la variété des témoins et de leurs fonctions et l'actualité de leurs informations.

3.3.3. Enquêtes par entretien

La méthode des enquêtes par entretien offre plusieurs avantages à cette recherche étant donné qu'elle permet de recueillir des informations à travers l'échange entre individus. Dans ce cas, les personnes interviewées sont un échantillon des acteurs et décideurs nationaux, régionaux et locaux des politiques linguistiques éducatives en Colombie au niveau universitaire. Cela concerne un échantillon de ceux qui participent à leur conception ou leur mise en œuvre, à savoir des représentants de l'État et des collectivités territoriales, des responsables universitaires, en particulier mais non de manière limitative de l'offre en langues de ces institutions en direction des étudiants spécialistes et non spécialistes en langues, et des prestataires volontaires d'organismes souvent privés. Les informations recueillies de cette situation de rencontre complètent celles obtenues à partir des questionnaires.

Pour mieux structurer l'interrogation des interviewés, le guide d'entretien qui suit propose des entretiens semi-directifs ; ils permettent de suivre le fil discursif plus aisément dans un dialogue entre l'enquêteur et la personne interrogée. Le vecteur principal étant la parole, ces entretiens servent à explorer les faits ; leur valeur heuristique aide à la compréhension du contexte expérientiel, qui n'est pas fréquemment retrouvé dans les sources documentaires. De plus, la démarche compréhensive s'avère la plus adéquate pour connaître et analyser la situation de l'offre en langues des universités comme actrices des politiques linguistiques éducatives en direction des étudiants spécialistes et non spécialistes en langues en Colombie.

3.3.3.1. Le guide d'entretien

Les fonctions des interviewés sont différentes : parmi eux, se trouvent des administrateurs, des professeurs, des chefs de département, etc. Les domaines ne sont pas non plus homogènes : certains travaillent pour le secteur public, d'autres pour le secteur privé. Ce guide d'entretien (voir annexe 7) a une structure relativement stable

pour tous les acteurs, mais elle n'a pas été forcément immuable. Les questions de recherche étant les mêmes, ce sont les questions d'enquête qui ont changé sensiblement selon le contexte et la situation au moment des entretiens ; ceci est constaté dans les transcriptions (annexe 8).

Ce guide d'entretien est constitué tenant en considération ces variations possibles ; son but est d'effectuer des entretiens semi-directifs auprès des acteurs, décideurs, prestataires et autres, des politiques linguistiques éducatives en Colombie au niveau universitaire. Ce fil conducteur ne change pas, mais comme les informations à disposition sur le sujet étudié, recueillies après avoir mené la recherche documentaire et distribué les questionnaires, ne suffisent pas aux propos de cette recherche, il s'avère indispensable de faire certaines précisions lors des échanges.

Compte tenu du déroulement du plan d'entretien proposé par Blanchet et Gotman (1992), ce guide consiste en un questionnaire préétabli composé de trois grandes parties : une consigne ou précision initiale et un guide thématique contenant trois thèmes principaux (présentés en majuscule dans l'annexe 7 et numérotés de 1 à 3) qui sont explorés pendant l'échange, des opérateurs (présentés en italiques) et des indicateurs explicatifs (présentés après les deux points en minuscule).

La consigne ou précision initiale cherche à marquer le rapport entre l'interviewé et les enseignements et les apprentissages des langues dans le secteur universitaire. C'est une question de départ qui, en fonction des réponses de chacun, est approfondie dans q1 où des détails concernant les caractéristiques du poste occupé et de leur profession sont demandés, avec parfois d'autres données ethno-sociolinguistiques des personnes. Ceci permet de mieux classer les informations recueillies dans les différents chapitres.

Dans q2 et q3, la trame de l'entretien se déroule sous deux axes centraux : d'une part, le rapport, direct ou indirect, de l'interviewé ou de l'institution où il travaille avec les langues dans le secteur universitaire, avec le Programme national *Colombia bilingüe* du Ministère et son contact éventuel avec d'autres organismes, en Colombie ou à l'étranger, en lien avec les langues et leurs enseignements ; d'autre part, l'offre en

langues actuel afin de dresser une liste des langues concernées dans l'établissement, des programmes d'études offerts, des politiques linguistiques éducatives, internationales, nationales et locales, qui les encadrent, des évaluations existantes et une projection finale vers l'avenir. Ces deux dernières questions facilitent l'identification de corrélations entre les situations et l'établissement d'un échantillonnage statistique ultérieur.

Pour des raisons de possibilité d'accès au terrain ou à l'interviewé et de validité du recueil des informations, nous avons recours à deux techniques de passation : virtuellement, profitant de la facilité offerte par les outils des télécommunications, informatiques et téléphoniques, et des logiciels disponibles sur internet tels que *Skype*, *Twitter* et *Viber*, ou sur place, directement en Colombie, en face à face avec l'interviewé. Le choix se fait après avoir établi le contact avec chacun et selon leur convenance. Les déplacements ne peuvent pas être fréquents compte tenu des coûts qu'ils impliquent ; le pré-établissement d'un calendrier avec l'itinéraire des visites et d'un budget est estimé nécessaire. Nous envisageons une dizaine d'entretiens.

3.4. Démarches pour l'analyse et le traitement des informations

Les données dont il est question ici concernent donc les documents relevés de l'étude des sources, les questionnaires et les entretiens. L'étape analytique du traitement des informations fournira les renseignements avec lesquels sont construits les trois chapitres suivants. Blanchet affirme que cette phase « [...] fonctionne de fait comme un crible où chaque observable est examiné en détail, trié, rangé dans un ensemble descriptif dont il forme une pièce. » (2012, 57). Afin de réaliser ce tri, les techniques choisies ont été simples mais pragmatiques. Ceci permet d'exprimer les résultats de la recherche dans un ensemble cohérent et compréhensible. Les informations recueillies suivent des codifications thématiques contenues dans les questions elles-mêmes et dans le guide d'entretien.

Quant à la recherche documentaire, la constitution d'une bibliographie a été faite soigneusement autour des notions principales de la recherche. Nous nous sommes intéressés à collecter un corpus de textes retraçant les origines des politiques linguistiques dans l'éducation colombienne et qui suivent l'évolution de la question, en mettant en valeur le cadre réglementaire propre à chaque université choisie. Cette étape facilite le développement d'une vision contextualisée et d'une connaissance d'ensemble de la problématique traitée.

3.4.1. Les questionnaires

L'outil méthodologique que représentent les questionnaires nous a permis de bien cerner les variables. Par *variable* nous comprenons « tout caractère soumis à une analyse sociologique dont les valeurs ne sont pas forcément numériques (comme le sexe, la profession, le niveau d'accord). » (Berthier : 2011, 228). Ces dernières sont des mesures ou items qui ont été utilisées dans nos questionnaires et parfois dans les enquêtes avec des valeurs différentes qui les caractérisent et qu'il convient de préciser.

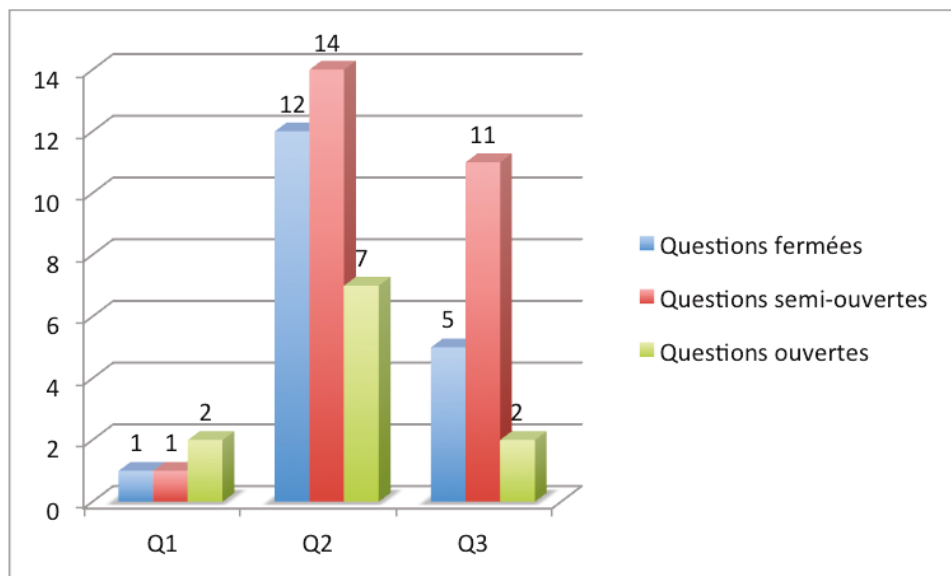
Un point de départ dans la méthodologie du traitement des enquêtes par questionnaire, en vue de l'analyse statistique et qualitative des données, est le codage. Dans le premier questionnaire, le dépouillement consiste à dresser une liste des personnes à contacter. Le codage se fait donc à partir de ces renseignements fournis comme le repérage du statut professionnel, du nom de l'université et de la ville de résidence.

A partir de Q1 se déclenche la distribution de Q2, qui est un formulaire plus riche en indications ; la structure de Q3 est similaire. Comme il est composé de vingt questions, l'identification des variables et leur classement facilitent cette tâche. Nous avons retenu la distinction de trois types de variables suggérée par Nicole Berthier⁵⁸, à savoir nominale ou catégorie (V1), ordonnée ou ordinale (V2) et quantitative ou numérique (V3). V1 est celle qui a été la plus employée dans nos enquêtes ; c'est une variable dont les modalités « sont un ensemble de réponses simplement distinctes. »

⁵⁸ BERTHIER, N., *Les techniques d'enquête en sciences sociales, méthodes et exercices corrigés*. 4^e éd., Armand Colin, 2011.

(2011, 228). Les choix des réponses sont présentées sur une échelle nominale sans nécessairement d'ordre précis avec, parfois, une présentation dichotomique. En revanche, V2 exige que les modalités suivent un ordre, de progression ascendante ou descendante, et que l'échelle soit, comme son nom l'indique, de type ordinal. Ces deux premières variables sont qualitatives. V3 n'est pas utilisée.

Les trois tableaux de l'annexe 9, à partir duquel le graphique n°1 a été fait, établissent le classement des variables de nos trois questionnaires (Q1, Q2 et Q3) figurant dans les annexes 2, 3 et 4. Ils présentent les questions avec l'identification du type de variable, le nombre d'items ou de modalités, le type de question (ouvert, semi-ouvert ou fermé) et le type de choix (une seule réponse ou à choix multiples).



Graphique n° 1

Quant à leur codage, les questionnaires ne montrent pas de codes chiffrés car ils ne guideraient pas les enquêtés ; au contraire, ils pourraient les distraire ou les confondre. La nature nominale de la plupart des variables nous permet d'identifier une structure en trois parties : l'identification de l'enquêté, son répertoire linguistique et l'utilisation qu'il fait des langues. Les aides informatiques (comme les feuilles, les tableaux et les divisions par colonnes sur Excel ou sur Google Drive) facilitent le dépouillement et l'illustration des résultats sur des graphiques. Cette codification

s'applique aux trois types de questions que le graphique n° 1 expose et qui est présentée dans les annexes. Les questions fermées à une seule réponse sont classées en général par « oui » ou « non ».

Les réponses aux questions ouvertes sont les moins demandées : 25% dans le premier questionnaire, 21% dans le deuxième et 11% dans le troisième. En revanche, les questions semi-ouvertes représentent la majorité des variables, notamment dans Q2 et Q3 : 42% et 61% respectivement. Ces dernières sont, en réalité, des questions fermées à réponses à choix multiples avec l'item final « autre » comme modalité d'ouverture ; elles offrent le choix entre des réponses standards et une réponse libre relativement succincte et ponctuelle comme le nom d'une ville ou d'un programme universitaire. Ces deux types de questions méritent le même traitement à partir d'un dépouillement manuel afin d'exploiter, tout au long de l'analyse, les informations supplémentaires apportées par les répondants.

3.4.2. Méthodologie d'analyse des entretiens

Le traitement des enquêtes par entretiens suit une approche qualitative, car ils ne sont pas standardisés ; le discours des interviewés se crée dans un dialogue avec l'enquêtrice grâce aux questions posées de type ouvert, comme le montre le guide dans l'annexe n° 7. Contrairement au principe de codage numérisé, le matériel discursif obtenu est analysé par catégorisation thématique, sans attribuer de valeurs chiffrées aux catégories, suivant des techniques de la méthode de l'analyse de contenu (Bardin, 1977). Le principe de catégorisation par thèmes nous a permis de repérer les trois catégories thématiques des entretiens qui sont les généralités des interviewés, leur rapport avec les enseignements des langues ou en langues et l'offre en langues (actuelle et future).

Les réponses sont enregistrées sur un support audio, après avoir demandé l'autorisation aux interviewés; les enregistrements en vidéo n'étant pas facilement acceptés par les témoins. Ils sont prévenus d'emblée de la préservation de leur confidentialité. Ces données primaires ou enregistrements sont retranscrites complètement et de façon littérale à l'aide des conventions graphiques pour traduire la

parole orale des sources sonores rendues disponibles dans les feuilles correspondant à l'annexe n° 8. Les données secondaires issues (ou transcriptions) permettent l'analyse de contenu thématique du discours produit ; le repérage des informations est fait plus aisément à partir du texte écrit de chaque entretien.

Les entretiens faisant partie du corpus de cette recherche sont semi-dirigés. Ils ont été menés, pour la plupart, en espagnol auprès de l'échantillon concernant les enseignements des variations linguistiques dans le secteur universitaire. Cela permet une meilleure compréhension de la situation, notamment en rendant compte des témoignages que lui donnent les acteurs sociaux enquêtés dans leurs différents rôles.

3.4.3. Quelques biais possibles encourus par la démarche

Le risque de biais est quasi inévitable dans les sciences humaines ; il s'agit donc de réduire les déformations possibles dues à la démarche méthodologique retenue. D'une part, le recours à l'envoi virtuel des questionnaires pose parfois le problème d'inaccessibilité aux formulaires à cause d'un lien mal envoyé ou aux incompréhensions. Ce recours au virtuel a l'avantage du moindre coût requis par un échantillon vaste et dispersé géographiquement, Cela peut entraîner le découragement des enquêtés, voire l'abandon définitif de certains, et par conséquent une diminution du taux de retour de réponses. Il s'avère indispensable de veiller à la représentativité de la réalité dans ce sens.

D'autre part, les entretiens sont sensibles aux biais, à commencer par le chercheur lui-même dont les caractéristiques personnelles et la connaissance du domaine des politiques linguistiques éducatives dans l'enseignement supérieur représentent certes des facteurs avantageux, mais risquent éventuellement de poser des obstacles auprès des témoins. Il est important de réduire au maximum les influences éventuelles de l'enquêteur en évitant des attitudes inadéquates ou des commentaires hors propos. Par ailleurs, quant aux réponses, il est possible de repérer des erreurs issues d'oublis momentanés des sujets. Enfin, les erreurs dues à l'insuffisance d'exploitation des informations sont aussi à éviter au moment d'analyser les données.

Chapitre 4 : Le multilinguisme sociétal, un défi pour les universités colombiennes

Ce chapitre s'attache à montrer, à partir de l'étude documentaire comme démarche retenue, la pluralité des variétés linguistiques en présence dans le territoire colombien afin de mieux saisir la diversité des situations sociolinguistiques existantes dans ce pays multilingue. L'emploi du terme de « variétés linguistiques » est utilisé, dans ce texte, au même titre que celui des langues afin d'éviter des ambiguïtés sur le statut de celles-ci et leurs emplois. Par ailleurs, compte tenu du caractère sociolinguistique de cette étude, les droits reconnus aux groupes linguistiques seront précisés. Tout au long de ce chapitre, le rôle des universités dans la gestion de ce multilinguisme sociétal est abordé.

L'introduction aux origines de cette diversité, avec les spécificités historiques et géographiques, sert de déclencheur de la situation sociolinguistique du pays. Avec la présentation de l'espagnol comme langue officielle, les cultures et les langues des peuples *indigenas* sont exposées ultérieurement, ainsi que les trois langues natives originaires d'outre-mer : le romani et les deux créoles. Des variables éducatives et des phénomènes comme l'alphabétisation et l'alphabétisme⁵⁹ closent ce deuxième point. Pour finir, afin de faire le passage au traitement des données ayant lieu dans le cinquième chapitre, les régions et les départements où le corpus est composé sont identifiés avec les institutions d'enseignement supérieur que nous avons choisies dans chaque ville.

⁵⁹ Les termes d'alphabétisation et alphabétisme sont définis par l'UNESCO dans le chapitre 6 du rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous 2006, accessible sur http://www.unesco.org/education/GMR2006/full/chap6_fr.pdf.

4.1. Origines de la diversité linguistique colombienne

Les traces d'écriture des langues des ancêtres *indígenas*, habitant le continent américain avant l'arrivée des « conquistadors »⁶⁰ européens, sont malheureusement peu nombreuses ; l'Amérique préhispanique est encore aujourd'hui très mal connue faute de ces témoignages écrits. Certes, nous constaterons, à travers des informations officielles, comment la langue nationale dans la plupart des pays de l'Amérique Centrale et du Sud est aujourd'hui majoritairement l'espagnol, et comment sa présence s'étend progressivement sur la partie nord du continent pour des raisons de consolidation de la communauté hispanophone.

Malgré plusieurs facteurs dévastateurs pour les langues natives vécus pendant des siècles, quelques-unes d'entre elles ont subsisté. En Colombie, par exemple, il y a 65 variétés linguistiques natives recensées en 2015 ; leur conservation représentent l'un des défis de quelques institutions du secteur universitaire, notamment dans ces universités où sont créés des programmes de licence, master ou doctorat en linguistique ou celles géographiquement près des communautés ou réserves.

Un bref aperçu historique de ces processus de « castillanisation » et de « desindianisation », existant depuis la fin du XVe siècle dans le territoire qu'ils occupent, introduit une idée générale de la situation actuelle. Cette contextualisation de l'histoire multiculturelle et multilingue du continent américain à l'époque de la colonisation est suivie d'une description de la manière dont la biodiversité colombienne représente un aspect capital dans la division géographique et politique du pays ainsi que dans sa configuration linguistique. La connaissance de ces facteurs facilitera la compréhension de certains choix en matière académique et linguistique des universités.

⁶⁰ Les mots « conquistadors » est mis entre guillemets étant donné le caractère péjoratif que ce mot a dans quelques secteurs de l'Amérique latine, où les espagnols arrivés en Amérique sont considérés comme des « envahisseurs ».

4.1.1. Contexte historique multiculturel et multilingue du « nouveau » continent

Dans la même année de la publication de la *Gramática de la lengua castellana* de Nebrija, après l'union des couronnes de Castilla et Aragon⁶¹, sont arrivées au « Nouveau Monde », le 12 octobre 1492, les premières expéditions espagnoles dirigées par Christophe Colomb. Traversant simultanément une période de reconquête interne, la diffusion géographique et linguistique sort de la péninsule ibérique pour aller à la recherche de terres outre-Atlantique : « La expansión española de mayor trascendencia histórica y la que proporcionó al idioma su posterior extensión por inmensos territorios fue la que se produjo hacia las nuevas tierras del Atlántico.⁶² » (Cano, 1999, 225). Ces conquêtes ont déclenché l'exportation et l'expansion de la langue et de sa culture, d'abord sur les îles des Caraïbes, puis sur l'immense zone continentale⁶³.

Dans l'actuel territoire de la Colombie, situé en Amérique du Sud, entre les Océans Atlantique et Pacifique, a été fondé à *Santa María la Antigua del Darién* le premier siège européen permanent en 1510. Huit ans avant, Colomb avait visité pendant sa dernière expédition une partie du territoire des *Chibchas*, qui habitaient la partie haute du fleuve *Magdalena*, dont la base sociale était l'agriculture. Plus tard, d'autres « conquistadors » espagnols, tels que Rodrigo de Bastidas et Pedro de Heredia, ont soumis les tribus et ont créé les sièges de *Santa Marta* (1525) et *Santafé de Bogota* (1538). Les espagnols s'y sont installés et ont peuplé progressivement ces terres.

La colonisation a entraîné plusieurs conséquences faisant preuve de l'incapacité à gérer le multilinguisme polymorphe américain. Le chaos socioculturel a déclenché les événements dramatiques ultérieurs car « La conquête constitua pour beaucoup de sociétés préhispaniques un véritable cataclysme. » (Gomez, 1986, 270). L'action civilisatrice et d'expansion de la Couronne passe d'abord par l'évangélisation et ensuite

⁶¹ Cette union dynastique était représentée par la Reine Isabel de Castilla et Fernando de Aragon.

⁶² « L'expansion espagnole de plus grande transcendance historique et celle qui a donné à la langue son extension ultérieure par d'immenses territoires a été celle ayant lieu dans les nouvelles terres de l'Atlantique. »

⁶³ Dans cette partie, nous aurons recours aux noms propres en raison de la toponymie ; nous écrirons donc ces expressions en italiques.

par la « castillanisation ». L'église catholique avait la responsabilité de la gestion du problème linguistique, car les prêtres étaient en contact direct avec les communautés *indígenas*. Pendant deux siècles, la coexistence idiomatique a été règlementée par les *reales cédulas* décrétées sous la forme de politiques linguistiques, souvent contre et parfois en faveur de l'enseignement des langues *indígenas* majeures, à savoir « el quechua, el náhuatl, el chibcha y el tupíguaraní. » (Quilis, 41). Mais les efforts de conservation d'une part du patrimoine linguistique américain se sont avérés insuffisants. Les universités créées à l'époque n'ont pas contribué à la préservation de ce patrimoine.

Au XVIIIe siècle, la fondation de la *Real Academia Espanola* (dorénavant RAE) en 1713 et la publication et diffusion de la *Recopilacion de Leyes de los Reinos de las Indias*⁶⁴ marquent un moment important de l'évolution du castillan. Cette langue est devenue la langue espagnole car elle provenait d'une Espagne consolidée. En même temps, les territoires américains avaient une division politique organisée et un système d'administration de leurs immenses richesses agricoles et minières. Les *virreynatos* ont été créés : *Nueva España* en 1535, *Perú* en 1542, *Nueva Granada* en 1717 et *Rio de la Plata* en 1776. Ils ont disparu avec l'indépendance des nations au XIXe siècle.

4.1.2. La biodiversité, facteur clé de la Colombie

La République de Colombie a été fondée en 1810⁶⁵. Etendu sur une superficie de 1.141.748 km², c'est le quatrième pays en extension de l'Amérique du Sud après le Brésil, l'Argentine et le Pérou. Par ailleurs, « À l'aune de son produit intérieur brut (PIB) de 2011, la Colombie est la quatrième économie d'Amérique latine et elle est dotée de ressources naturelles abondantes. » (OCDE : 2013, 4). Cette biodiversité, alimentée par la richesse hydrique, explique l'existence des six régions naturelles avec 32 départements, où résident environ 48 millions d'habitants.

⁶⁴ Les neuf livres de cette compilation comportaient 197 lois avec les normes à suivre dans les territoires d'outre-mer de la couronne espagnole, dont la diffusion et exécution étaient obligatoires. Il légiférait, parmi d'autres domaines, en matière de justice, économie, administration, commerce, église, santé, construction, éducation, imprimerie, guerre, politique, *indígenas*, esclavage, découvertes de nouvelles terres, traduction et interprétation,.

⁶⁵ La source des informations présentées dans cette partie est le Département Administratif National de Statistiques, DANE, dont le site est accessible sur <https://www.dane.gov.co/>

Les quatre bassins hydrographiques principaux marquent la division régionale naturelle, dont le climat et la géographie en dépendent, laissant aussi des traces linguistiques. Ainsi, les deux océans placent la Colombie en situation de carrefour géographique entre le centre et le sud du continent et délimitent trois régions : la région Atlantique dans le nord, marquée par le bassin versant de la mer des Caraïbes ; à l'ouest, la côte Pacifique, qui dépend du bassin versant de l'océan du même nom ; les îles dans ces deux océans forment la région insulaire. Deux régions dépendent de deux fleuves qui tracent des limites frontalières : au sud la région amazonienne, en raison du fleuve Amazone, à la frontière entre le Brésil, le Pérou et l'Equateur ; à l'est, à la frontière avec le Venezuela, la région des Plaines orientales, marquée par le bassin versant du fleuve Orénoque. Finalement, la région andine, avec les villes les plus peuplées, s'étend sur la cordillère des Andes.

Ce vaste territoire, avec une position géographique stratégique, abrite une diversité linguistique qui ne commence à être reconnue dans le pays qu'à la fin du XXe siècle avec la Constitution de 1991. La mise en valeur de cette pluralité et la protection des diverses situations linguistiques n'ont pas encore atteint les niveaux souhaités pour leur préservation. La distribution des différents peuples et de leurs variétés linguistiques sur le territoire national représente une richesse culturelle qui fait partie du patrimoine national que certains chercheurs s'efforcent de préserver depuis les universités où ils travaillent.

4.2. Situation sociolinguistique de Colombie

La configuration sociolinguistique du pays indique le multilinguisme sociétal qui, même s'il a été largement réduit depuis la colonisation, résiste encore à son extermination. ; le pourcentage des langues ayant disparues est inconnu faute de traces écrites. En revanche, les renseignements concernant les communautés qui existent dans ce premier quart du XXIe siècle sont disponibles ; le dénombrement de leurs locuteurs a aussi été recensé. Les mouvements sociaux, politiques, éducatifs et scientifiques en matière de langues, soutenus par le Ministère de l'éducation, comme l'ethnoéducation et

le programme national *Colombia bilingüe*, permettent de déceler la situation et les fonctions des variétés linguistiques présentes sur le territoire national.

La situation sociolinguistique sera divisée en quatre parties : l'espagnol comme langue officielle, les langues des *indígenas* et leurs cultures, les deux langues créoles et le romani et, finalement, les principales langues étrangères présentes dans la société colombienne. Les sources principales des données dont il sera question dans cette partie sont la législation colombienne, l'Institut Caro y Cuervo, en spécial le *Portail des langues de Colombie*⁶⁶, avec sa carte interactive des langues, et l'*Atlas Linguistique et Ethnographique de la Colombie* (ELAC), les textes publiés par les organisations nationales des *indígenas* et les rapports internationaux comme ceux des Nations Unies, de l'OCDE et de l'Unesco.

4.2.1. La langue officielle : l'espagnol

Le poids historique de l'espagnol en Colombie après le XIXe siècle obéit, en fin de compte, à une adhésion commune. Tout d'abord, c'est à Bogota qu'est née la première Académie de la langue sur le continent Américain en 1871⁶⁷. Son influence a sans doute été décisive pour ne pas l'exclure de la Constitution de 1886, même si la Loi 53 de 1887, qui a modifié certains articles de cette Constitution, a aboli « toutes les lois espagnoles » (art. 15) ; c'est ainsi que la langue des colonisateurs et leur religion y sont restées. Ce choix linguistique a été réaffirmé un siècle plus tard, dans la constitution de 1991, où l'espagnol acquiert le statut de langue officielle (art. 10).

Une telle situation a eu des répercussions linguistiques. La langue espagnole parlée de nos jours en Colombie, et d'ailleurs en Amérique hispanique, ne reproduit pas exactement le castillan de la péninsule ibérique ; il en représente une variété car « al trasplantarse a un nuevo territorio debió sufrir un proceso de nivelación y homogeneización de sus elementos más diferenciales. »⁶⁸ (Cano 226). Pendant ce

⁶⁶ L'accès en ligne sur le site du *Portail des langues de Colombie* est possible dans l'adresse suivante : <http://www.lenguasdecolombia.gov.co>

⁶⁷ Pour plus d'information, le site de la RAE est accessible sur <http://rae.es>

⁶⁸ « lorsqu'elle a été transplantée dans un nouveau territoire, elle a dû subir un processus de mise à niveau et d'homogénéisation de ses traits les plus distinctifs. »

processus, l'expansion linguistique et culturelle a été multilatérale et le castillan qui y est restée a subi les changements propres à une certaine homogénéisation linguistique territoriale.

A l'intérieur du pays, deux grandes variations dans l'emploi de l'espagnol propres aux zones géographiques existent : « el superdialecto costero-insular y el superdialecto continental-interior »⁶⁹. Les côtes des deux océans marquent le dialecte côtier-insulaire et la chaîne montagneuse des Andes marque le dialecte continental-intérieur. Mais ces différences au sein de la même langue n'empêchent pas l'intercompréhension des locuteurs pour qui l'espagnol est non seulement la langue officielle mais encore la langue première et majoritairement la langue d'enseignement dans tous les niveaux du système éducatif, y compris dans les réserves *indígenas*.

4.2.2. Les cultures et les langues des peuples *indígenas*

Malgré les révolutions américaines, les amérindiens ont continué d'être perçus comme une menace à l'unité nationale pendant plus d'un siècle et demi ; elles étaient considérées par la loi⁷⁰ comme des « tribus bárbaras ó salvajes ». Au XXe siècle, elles se sont réunies et ont créé « l'Organisation Nationale *Indígena* » (désormais ONIC) et le « Mouvement des Autorités *Indígenas* de Colombie » (AICO). Elles sont représentées par 69 organismes régionaux et par des instances internationales de défense humanitaire de protection des peuples autochtones. Les *indígenas* se battent pour la reconnaissance nationale et internationale de leurs droits. L'Etat colombien leur offre un cadre juridique et politique cherchant à les protéger et à les mettre en valeur en créant des politiques publiques adaptées à leurs spécificités ; des plans de sauvegarde, de récupération de certains de leurs territoires et des mécanismes de communication et d'action humanitaire comme le système d'alerte rapide et les 'Tables de concertation' sont développés.

⁶⁹« Le superdialecte côtier-insulaire et le superdialecte continental-intérieur. »
<http://www.lenguasdecolombia.gov.co/content/el-esp%C3%B1ol-de-colombia>

⁷⁰ La partie huit de la Loi 153 du 15 août 1887 était intitulée « Législation des tribus barbares ou sauvages ».

Toutefois, les efforts qui en résultent sont insuffisants à cause du conflit social interne et à la négligence administrative ; le risque d'extermination reste donc très élevé. Leurs conditions de vie, d'après les Nations Unies⁷¹, sont défavorables et ils sont victimes de violations des droits de l'homme : « L'Instance a constaté que la situation des peuples autochtones en Colombie restait extrêmement grave, sensible et inquiétante. » (Nations Unies 2011 : 5). Outre les problèmes de pauvreté, chômage, éducation, malnutrition et santé que ces sociétés vivent, elles sont la cible de menaces, d'agressions sexuelles, de recrutements forcés et de meurtres.

A ces facteurs s'ajoutent les questions liées à la terre, d'importance vitale pour ces communautés ayant une conception de la vie en étroite relation avec la nature. L'ONIC⁷² recense 102 peuples autochtones, soit une population *indígena* de 1.392.623 personnes, dont 78% habitent en zone rurale. La carte de leurs territoires illustre qu'ils sont souvent placés près des frontières ; certaines communautés sont même partagées entre deux ou plusieurs pays. Le *Departamento Administrativo Nacional de Estadística* (Désormais DANE) a publié que « En la actualidad existen 710 resguardos titulados ubicados en 27 departamentos y en 228 municipios del país, que ocupan una extensión de aproximadamente 34 millones de hectáreas, el 29,8% del territorio nacional. »⁷³ (2007 : 9). Quoique ces statistiques montrent qu'environ 30% du territoire a été destiné aux réserves autochtones, les *indígenas* dénoncent qu'il s'agit de terres marginales qui rendent difficile l'agriculture, l'accès aux transports et les services sanitaires et publics. Les déplacements forcés, à l'intérieur du pays ou à l'étranger, deviennent parfois une solution pour se protéger de la violence ou des mauvaises conditions de vie.

⁷¹ L'Instance permanente sur les questions autochtones de l'Organisation des Nations Unies a déroulé une mission en 2010 en Colombie afin d'observer la situation des *indígenas* dans le pays. Plusieurs de nos données sont tirées du rapport et des recommandations issus de cette visite.

⁷² ONIC (2010). *Palabra dulce, aire de vida : forjando caminos para la pervivencia de los pueblos indígenas en riesgo de extinción en Colombia*. Bogotá : Leograf Impresora LTDA.

⁷³ « Il y a actuellement 710 réserves autochtones situés dans 27 départements et dans 228 communes dans le pays, qui couvrent une superficie d'environ 34 millions d'hectares, soit 29,8% du territoire national. »

4.2.2.1. Les locuteurs natifs des langues *indígenas*

Chaque peuple ne parle pas sa propre variété linguistique. Le *Portail de langues* de l'Institut Caro y Cuervo réunit 58 langues dans 13 familles linguistiques différentes et il en présente sept autres sans appartenance pour un total de 65 langues illustrées dans le tableau n° 3. Quoique les indigènes représentent 3,43% de la population colombienne selon le dernier recensement du DANE, ils ne parlent pas tous les langues de leurs communautés comme langue première car « Le nombre de langues parlées dans un pays est une chose, le nombre de leurs locuteurs en est une autre. » (Calvet 2013 : 31). Des exemples de cette situation sont flagrants dans trois langues qui sont en voie de disparition, à savoir le *nonuya*, de filiation *Uitoto*, qui ne compte que 4 locuteurs parmi ses 228 membres, le *pisamira*, de la famille *Tucano*, avec 65 membres dont il n'y a que 25 locuteurs et le *carijona*, de la famille *Caribe*, avec 307 membres dont 20 locuteurs.

Un classement démographique⁷⁴ des variétés linguistiques selon le nombre de locuteurs montre que seulement trois sur les 65 langues dépassent le seuil de 50.000 locuteurs. En premier lieu, environ 297.000 *guajiros* parlent le *wayúu*, partagés en parties presque égales entre le département de la Guajira, dans le nord de Colombie, et l'état du Zulia au Venezuela ; elle appartient à la famille *Arawak*, qui a 8 langues de plus. En deuxième lieu, le *paez-nasayuwe* est une langue qui n'a pas été classée parmi les 13 familles linguistiques ; elle compte sur 138.501 locuteurs situés dans la partie sud des Andes colombiens dans les départements du Cauca, Huila, Tolima et Putumayo. La troisième langue est l'*embera*, l'une des deux langues de la famille *Chocó*, avec environ 50.000 locuteurs qui vivent dans la partie ouest du pays.

Famille linguistique	Variété linguistique (nombre de locuteurs)
Arawak	Achagua (737), baniva del guainía (pas d'information), curripaco (3000-4000), curripaco-baniva (1200), cabiyarí (311), piapoco (4926), tariano (445), wayuu o guajiro (149827), yucuna (550)

⁷⁴ La bibliothèque virtuelle de la Banque de la République propose ce classement démographique à travers la plateforme de la bibliothèque Luis Angel Arango.

Bora	Bora (2000-3000), Miraña (50), Muinane (50)	
Caribe	Carijona (20), yuko/yukpa (3651)	
Chibcha	Barí (3617), Cuna (600-800), Chimila (2000), Damana (1922), Ika (14799), Kogui (9911), Tunebo (7231)	
Chocó	Embera (49686), Waunana (8177)	
Guahibo	Cuiba (2445), Guayabero (1118), Hitnu (441), Sikuaní (23006)	
Macú-puinave	Puinave (5000), Jupda (235 en Colombie, 1500 avec le Brésil), Kakua (147), Nukak (500), Yujupde (100-150)	
Peba-yagua	Yagua (297)	
Quechua	Inga (19079), Quechua (481)	
Sáliba-piaroa	Piaroa (773), Sáliba (2231)	
Tucano	Tucano occidental	Koreguaje (2212), Siona (734)
	Tucano oriental	Yurutí (687), Wanano (1600), Tuyuca (Pas d'information), Tatuyo (331), Tanimuca (331), Tucano (6996), Siriano (500-600), Pirtapuyo (697), Pisamira (25), Macuna (1009), Desano (2457), Carapana (464), Cubeo (6647), Barasana (400), Bara (109 en Colombie, 500 avec le Brésil)
Tupí-guaraní	Cocama (792)	
Uitoto	Ocaina (137), uitoto (7343), nonuya (4)	
Sans classer	Awa (26386), andoque (200-300), cofán (877), guambiano (26462), kamsá (4000), paez o nasayuwe (138501), ticuna (7102)	

Tableau n° 3

Toutes ces variétés linguistiques sont appelées « natives » et sont régies par la Loi des langues 1381 de 2010. Parmi ces langues natives se trouvent aussi deux groupes représentant trois autres peuples : les gitans ou *Roms*, les créoles des îles de *San Andrés*, *Providencia* et *Santa Catalina*, et ceux de Carthagène. Les membres des tribus ont le droit à une éducation bilingue afin de préserver leur langue et favoriser le contact avec la langue officielle, l'espagnol.

4.2.3. Trois langues natives originaires d'outre-mer

La colonisation a déclenché des phénomènes d'immigration ; des peuples africains et gitans qui voyageaient avec les *conquistadors* sont arrivés au territoire qu'occupe aujourd'hui la Colombie ; ceux-ci fuyaient l'esclavage et les poursuites des européens et ceux-là arrivaient en qualité d'esclaves. D'abord ils migraient, mais progressivement ils se sont établis dans des agglomérations. Ce fait a été à l'origine de leurs communautés linguistiques reconnues à la fin du XXe siècle par l'Etat colombien, à savoir les deux créoles et le romani. Leurs langues et leurs cultures font partie du patrimoine immatériel de la Nation.

4.2.3.1. Le romani

Nés en Colombie depuis plusieurs générations, les *Roms* qui y habitent sont des citoyens colombiens. L'État, à travers la résolution 022 de septembre 1999, leur accorde le statut de groupe ethnique et l'année suivante leur variété linguistique a été reconnue comme l'une des langues natives du pays. Les locuteurs de romani ne sont pas nombreux ; ils représentent 0,01% de la population colombienne selon les statistiques du DANE. Leur organisation nationale, PROROM⁷⁵, affirme qu'il y a 4.830 locuteurs, presque la totalité demi sédentaires pour des questions d'éducation, santé et d'autres bénéfices sociaux de l'Etat. 69,7% de cette population est entre 15 et 64 ans, 5,6% d'entre eux sont plus âgés de 65 ans et le quart qui reste est entre 0 et 14 ans.

Ce peuple est arrivé sur le continent américain avec les expéditions venues de l'Europe et s'est installé après les guerres d'indépendance des Nations. En Colombie, il est divisé en sept clans nationaux, à savoir les *Bolochoc*, les *Boyhas*, les *Churon*, les *Mijhais*, les *Langosesti* et les *Bimbay*. Appelés aussi des *Kumpeniyi*, ces clans sont réunis dans les villes les plus peuplées des régions de l'Atlantique, du Pacifique et surtout des Andes. De leurs mœurs, très peu d'information est connue⁷⁶. Ils y pratiquent

⁷⁵ Proceso organizativo del pueblo rom (gitano) : Processus organisationnel du peuple rom (gitan)

⁷⁶ Pour aller plus loin dans l'information sur les roms dans le pays, il est possible de consulter sur le lien ci-dessous, l'édition virtuelle du texte publié par le *Processus Organisationnel du Peuple Rom (gitan) de Colombie*, PROROM, intitulé *El pueblo rom en Colombia* : <http://www.colombiaprende.edu.co/html/mediateca/1607/articulo-84463.html>

encore leurs métiers centenaires, les artisanats et les métaux pour les hommes et la chiromancie pour les femmes, et ils exercent dans les rues ou dans des spectacles mettant en œuvre les arts du cirque et de la divination. Les universités ne font d'efforts académiques ni scientifiques pour préserver leur culture et leur variété linguistique, mis à part très peu de chercheurs qui ont décrit leur situation sociale.

Le romani, avec ses variations linguistiques *rom* ou *romanés* et *romeniaste*, a le statut de langue première pour les gitans, mais elle est exclue de leur scolarité, qu'ils suivent en espagnol dans les institutions éducatives publiques. Leur style de vie montre l'effort, malgré une réalité sociale nationale qui n'est pas en leur faveur, pour préserver des habitudes universelles telles que le caractère nomade de leur style de vie, synonyme de liberté et d'indépendance, les mariages célébrés à un très jeune âge et le fait de considérer comme une menace linguistique et socioculturelle la scolarité qu'ils reçoivent avec les 'gayé' ou personnes dites 'blanches'.

4.2.3.2. Les langues créoles

Certains africains, amenés en qualité d'esclaves en Amérique par les « conquistadors » européens, depuis la fin du XV siècle, se sont établis dans des groupes ; leur sédentarisation a surtout eu lieu dans les îles des Caraïbes et dans quelques villes côtières de l'Atlantique et du Pacifique. Ces situations socio-historiques de post-colonisation et le contact des langues parlées dans ces zones y ont déclenché des phénomènes linguistiques tels que la créolisation. Il y a, par exemple, environ 20 créoles à base lexicale anglaise recensés dans les îles des Caraïbes. Les recherches en créolistique, menées dans les universités, montrent différentes façons d'émergence de ces langues :

« Selon les théories, les créoles sont le résultat, dans une situation de contact, de processus d'approximation de la langue européenne cible (Chaudenson 2003, Mufwene 2001b), d'une relexification de la langue africaine (Lefebvre 1999), de processus d'acquisition d'une L2 (Winford 2003, Siegel 1999), d'interférences, de transferts et d'emprunts entre les langues en présence (Migge, 2003). » (Goury L., Léglise I. : 2005 :9).

Dans l'actuel territoire de Colombie, les situations de contact linguistique ont été à l'origine des deux créoles qui s'y sont formés : le créole insulaire, à base lexicale anglaise, et le créole continental, à base lexicale espagnole. Les recherches menées dans ce domaine par le linguiste colombien Carlos Patiño Rosselli ont contribué à développer ce domaine et à mieux connaître l'histoire de ces peuples, leurs cultures et leurs langues. Ce sont ces textes qui illustreront nos propos.

D'une part, le créole de *San Basilio de Palenque* est situé à 70 km de Carthagène, dans le département du Bolivar. Il a été formé, au départ, par les esclaves qui réussissaient à s'échapper de leurs maîtres et se refugiaient dans des *palenques* ou villages fortifiés cachés dans les montagnes. Ces africains qui fuyaient l'esclavage étaient appelés les nègres *cimarrones* ; ils sont devenus le symbole de la liberté en Amérique du Sud et, suite à de nombreux combats avec les espagnols, la couronne espagnole leur a octroyé l'autonomie et des territoires, devenant ainsi le premier peuple libre en Amérique du Sud. Malgré la féroce opposition des colons et la forte influence du castillan comme langue lexificatrice, certaines de leurs habitudes, ainsi que leur langue, ont réussi à subsister jusqu'à ce que la Constitution de 1991 a reconnu leurs droits comme un peuple ethnique qu'il faut protéger et sauvegarder. En 2005, le DANE a recensé 7 470 habitants, mais ils ne sont pas tous des locuteurs de *palenquero*, en spécial les jeunes générations.

Quant au créole insulaire, il est parlé par la plupart de la communauté *raizal* de l'archipel caribéen de *San Andrés, Providencia* et *Santa Catalina*, à savoir 37 565 locuteurs. L'histoire de cette zone montre une origine différente du créole par rapport à celle du *Palenque* et se rapproche plutôt au cas de la Jamaïque : elle remonte à l'époque des plantations de tabac et de coton. Les colons anglais s'y sont installés pour des affaires commerciales liées à l'agriculture ; les esclaves africains travaillaient la terre et s'occupaient des tâches ménagères. Quand ces îles ont été occupées par la couronne espagnole, les anglophones natifs ont eu la permission d'y rester. C'est ainsi que l'archipel s'est trouvé dans une situation sociolinguistique de cohabitation hiérarchique de trois langues : l'anglais comme langue lexificatrice, considéré encore comme une

langue haute ; un créole à bases lexicales et syntaxiques anglaises qui est pris comme une langue basse ; et l'espagnol, comme langue de l'imposition.

Sans doute, l'impact de ces deux langues sur leurs locuteurs est différent d'une communauté à l'autre. Le *palenquero* a un impact négatif sur ses locuteurs, notamment sur les jeunes générations, tandis que le créole *raizal* éveille un sentiment nationaliste et de solidarité et marque une empreinte identitaire non négligeable. Cette dernière réaction est évidente, par exemple, dans les choix des noms ethniques ou toponymiques d'origine anglaise ; par ailleurs, elle est de plus en plus renforcée par les politiques linguistiques éducatives colombiennes en matière des langues étrangères où l'anglais est privilégié.

4.2.4. Les principales langues étrangères : reflet de la situation sociale du pays

Il est clair que la Colombie est un pays en situation de multilinguisme sociétal, situé dans le contexte linguistique de diversité d'Amérique. Quatre langues européennes officielles majoritaires y sont parlées selon les parties du continent : l'espagnol, l'anglais, le portugais et le français. D'après les données publiées dans le rapport de l'Institut Cervantès en 2013, le nombre d'hispanophones natifs en Amérique est d'environ 411.000.000 personnes⁷⁷ (Instituto Cervantes : 2013 : 8). Quant à l'anglais, les chiffres présentés sur le site *Ethnologue*⁷⁸ exposent une population d'anglophones natifs d'environ 320.000.000 personnes.

⁷⁷ Ce rapport distribue les populations d'hispanophones natifs en Amérique comme suit : « México (112.336.538), Colombia (47.048.827), Argentina (40.117.096), Perú (28.220.764), Venezuela (27.227.930), Chile (17.402.630), Guatemala (14.757.316), Ecuador (14.483.499), Cuba (11.163.934), República Dominicana (9.378.818), Bolivia (10.426.154), Honduras (8.385.072), Paraguay (6.337.127), El Salvador (6.183.000), Nicaragua (5.815.524), Costa Rica (4.301.712), Puerto Rico (3.725.789), Panamá (3.405.813), Uruguay (3.251.526), Antillas Holandesas (10.699), Aruba (6.800), Belice (173.597), Brasil (460.018), Canadá (909.000), Estados Unidos (46.695.602), Guam/Estados Unidos (19.902), Islas Caimán (2.000), Islas Vírgenes/Estados Unidos (16.788), Jamaica (8.000), Trinidad y Tobago (4.100). »

⁷⁸ Le site *Ethnologue, languages of the world* est accessible sur <http://www.ethnologue.com/language/eng>

Par ailleurs, l'espace portugais compte sur environ 207.000.000 locuteurs natifs au Brésil, selon l'*Observatório da Língua Portuguesa*⁷⁹, et près de 740.000 personnes aux États-Unis et au Canada (Patiño : 2005: 63), pour un total de 207.740.000⁸⁰ lusophones sur le continent. Finalement, selon l'Organisation Internationale de la Francophonie, le français y compte sur 18.865.700⁸¹ francophones natifs (OIF : 2010 : 14). Ces deux dernières langues sont parlées dans peu de pays ou de territoires en comparaison avec l'espagnol et l'anglais, mais il faut prendre en compte que l'extension territoriale du Brésil et le nombre d'habitants sont plus vastes que ceux de l'espace francophone.

Par ailleurs, d'autres langues étrangères, étudiées et parlées par une minorité, dépendent de plusieurs facteurs tels que la ville, le nombre d'habitants, la quantité d'universités, la proximité des frontières, l'internationalisation de la ville et la quantité et diversité d'instituts de langues. Ces langues sont l'allemand, l'italien, le mandarin et le coréen parmi d'autres.

Les détails concernant les langues enseignées en Colombie, quel que soit leur statut, sont approfondis dans le chapitre suivant lors de l'analyse des données. Pour clore cette partie de la situation sociolinguistique nationale, la présentation des informations sur les taux d'alphabétisme est nécessaire ; nous y retiendrons aussi les statistiques sur l'analphabétisme comme un problème qui subsiste encore dans le pays.

4.2.5. Alphabétisme et variables éducatives des colombiens

Le système éducatif colombien manifeste de profondes inégalités sociales ayant un impact sur les inégalités scolaires. Des illustrations de ce constat ont été exposées pendant des années dans plusieurs secteurs de la société ; tel est le cas des résultats

⁷⁹ Observatório da Língua Portuguesa, consultable sur le site officiel <http://observatorio-lp.sapo.pt/pt/dados-estatisticos/falantes-de-portugues-literacia>

⁸⁰ Estados Unidos (510.000), Canadá (230.000)

⁸¹ Amérique du Nord Canada (total) 31 612 900 9 590 700 30 % Nouveau-Brunswick (Canada) 730 000 313 900 43 % Québec (Canada) 7 546 100 7 028 700 93 % Saint-Pierre-et- Miquelon (France)* 6 000 6 000 100 % Caraïbe Dominique* 67 000 1 500 2 % 5 000 7,5 % Guadeloupe (France)* 467 000 374 500 80 % 69 600 15 % Martinique (France)* 406 000 324 800 80 % 62 900 15,5 % Haïti 10 188 000 1 222 600 12 % 3 056 400 30 % Sainte-Lucie* 174 000 3 000 2 %

obtenus dans diverses recherches, recensements, enquêtes et épreuves nationales et internationales. Les taux d’alphabétisme dépendent en grande mesure des variables économiques et la lutte contre l’analphabétisme et l’illettrisme continue.

Pendant la décennie proclamée par les Nations Unies pour l’alphabétisation⁸² (2003-2013), le DANE a publié le texte *La visibilité statistique des groupes ethniques colombiens*, à partir des données recueillies dans le recensement de 2005. Les variables éducatives se réfèrent à l’alphabétisme, l’assistance scolaire et le niveau éducatif des habitants. La population alphabétisée est d’environ 91,6% ; cependant, les *indígenas* restent un secteur sensible de la société avec 71,4%. La variable de l’assistance scolaire montre que c’est surtout les enfants entre 6-11 ans qui sont majoritairement inscrits dans le système d’éducation formelle avec 90,9% ; c’est pour cela que l’école primaire est le niveau de scolarisation où la plupart de la population est placée. En revanche, les adultes représentent un pourcentage très bas : 27,1% pour les citoyens entre 18-24 ans, 10,5% pour ceux qui sont entre 25-29 ans et 2,7% pour les personnes de 30 ans et plus. Malgré les efforts du Ministère de l’éducation nationale pour améliorer ces situations, l’illettrisme et l’analphabétisme subsistent encore. L’Unesco recense, dans le *Recueil de données mondiales sur l’éducation 2007*, qu’en Colombie il y a encore 2.250.832 analphabètes (UNESCO : 2007 : 186).

Ces informations confirment, en quelque sorte, les résultats des jeunes colombiens dans les dernières épreuves de l’enquête PISA, menée par l’Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) en 2014, sont alarmants. Sur un total de 64 pays participants, la Colombie a occupé la place 62 dans les différentes compétences évaluées, à savoir les mathématiques, la compréhension de l’écrit et les sciences, et la dernière place en résolution de problèmes (OCDE : 2012 : 7). Quant à l’enseignement supérieur, les classements mondiaux des universités ne sont pas favorables non plus. Sur les listes des *Academic Ranking of World Universities*⁸³ et des

⁸² Voir le chapitre 6, ‘Alphabétisation et alphabétisme, quelques définitions’, du *Rapport mondial de suivi sur l’éducation pour tous* de l’UNESCO 2006.

⁸³ Le lien du site du Classement académique des universités mondiales 2014 de Shanghai est le suivant : <http://www.shanghairanking.com/fr/ARWU2014.html>

QS World University Rankings 2014, aucune université colombienne ne figure parmi les 200 universités les plus remarquables. Ce dernier classement présente, par ailleurs, une catégorie par continent ou partie d'un continent ; dans ce cas, l'Amérique latine. Au niveau des meilleures 50 universités de cette zone se trouvent les universités suivantes : *Universidad de los Andes* (5^e), *Universidad Nacional de Colombia* (14^e), *Universidad de Antioquia* (23^e), *Pontificia Universidad Javeriana* (31^e) et *Universidad del Rosario* (42^e).

Dans cette perspective, nous présenterons maintenant des repères spatiaux où le corpus a été recueilli, afin de faciliter la compréhension des caractéristiques des lieux où se situent les universités choisies pour l'échantillon de cette étude.

4.3. Régions et départements choisis pour le corpus

A l'exception de la *Universidad del Rosario*, les autres universités citées ci-dessus ont fait partie du corpus. La répartition spatiale de l'échantillon a eu lieu dans cinq villes importantes de Colombie où se concentrent les institutions d'enseignement supérieur les plus remarquables des points de vue académique, de recherche et de services sociaux : Bogota, Medellin, Cali, Barranquilla et Bucaramanga. Les informations statistiques citées dans cette partie ont été fournies par le DANE ; pour une question pratique, nous offrons des chiffres approximatifs.

Bogota est la capitale du pays qui compte une population d'environ 7.600.000 habitants ; les représentants de l'Etat y sont souvent installés. C'est aussi le siège principal de trois universités de notre corpus, à savoir la *Universidad Nacional de Colombia* (qui a des sièges dans d'autres villes comme l'île de San Andrés, dans les Caraïbes, et Leticia, en Amazonie, où il y a des situations intéressantes de contact de langues), la *Universidad de los Andes* et la *Pontificia Universidad Javeriana*. Située dans le nord-ouest du pays, Medellin est la deuxième ville avec une population d'environ 2.500.000 d'habitants ; trois de ses universités ont également fait partie de cette recherche, la *Universidad de Antioquia*, la *Universidad Pontificia Bolivariana* et la *Universidad EAFIT*. La troisième ville est Cali, dans le sud-est, avec 2.400.000

personnes ; la *Universidad del Valle* est l'université publique la plus importante de la région du Pacifique.

Dans la zone Atlantique, il y a le port de Barranquilla qui compte 1.300.000 habitants ; l'université de cette ville faisant partie de cette recherche est la *Universidad del Norte*. La dernière institution d'enseignement supérieur, la *Universidad Industrial de Santander*, se trouve à Bucaramanga, dans le nord-est du pays, avec environ 1.000.000 d'habitants ; c'est la neuvième ville de Colombie. Finalement, les entités non « nationales » qui participent aux politiques linguistiques éducatives ont été choisies dans ces cinq villes. Il s'agit des instituts et écoles de langues du secteur privé qui sont chargés directement ou indirectement de la formation en langues des étudiants universitaires.

Conclusion

La méthodologie de la recherche proposée dans cette deuxième partie de la thèse concerne la mise en œuvre d'une démarche structurée permettant d'examiner notre problématique dans les textes et sur le terrain. Le recours à l'étude des sources a favorisé la composition du corpus théorique du quatrième chapitre. Il jette les bases de la connaissance du multilinguisme sociétal de Colombie, qui représente un défi pour l'ensemble du système éducatif. La configuration sociolinguistique du pays s'explique aussi par des facteurs naturels (tels que la biodiversité) et géopolitiques (l'histoire), deux aspects ayant creusé des différences culturelles avec une forte influence sur les comportements des colombiens et sur leurs rapports quotidiens.

Les deux autres techniques de collecte de données sont les questionnaires et les entretiens. Grâce à ces deux types d'enquêtes, se configure le troisième volet de notre travail. Le rôle des universités colombiennes (publiques ou privées) dans les politiques linguistiques éducatives y sera largement développé. Concrètement, les chapitres 5 et 6 visent à analyser l'offre en langues dans les universités faisant partie de l'échantillon de chaque université du corpus à travers les données recueillies dans les sept villes choisies.

TROISIEME PARTIE :
LES LANGUES ET L'UNIVERSITE,
PARCOURS ET EXPERIENCES CROISES

La troisième partie de ce document correspond à la mise en œuvre de la recherche sur le terrain. Les résultats de l'élaboration et la mise en œuvre des instruments de collecte de données tels que les enquêtes par questionnaire et les entretiens se trouvent distribués dans les deux chapitres qui s'avèrent les plus longs, mais aussi avec le plus d'impact sur notre texte. Les renseignements fournis correspondent à la réalité des neuf universités choisies dans le corpus ; ce sont elles qui permettront d'aboutir, à la fin du chapitre 6, aux réflexions finales sur les universités comme actrices des politiques linguistiques en Colombie.

La description détaillée de chaque situation linguistique et éducative dans les établissements d'enseignement supérieur choisis permet aussi d'en tirer des conclusions et des généralités, même si l'autonomie est un principe clé de ces institutions. Les principaux acteurs des politiques dans le pays sont présentés avec leurs fonctions et au sein de leurs institutions. A cet égard, le chapitre n° 6 complète cette information grâce à certains entretiens réalisés dans différentes villes. C'est aussi dans cette partie finale où l'internationalisation de l'université se présente à travers les Bureaux de relations internationales qui, parmi leurs multiples fonctions, sont chargés de la promotion de la mobilité comme une condition indispensable des universités pour être en relation avec les autres institutions internationales.

Chapitre 5 : Les universités colombiennes face aux politiques linguistiques éducatives

Le cinquième chapitre est consacré à la présentation et à l'analyse de l'offre d'études des universités choisies dans le corpus que cette recherche entreprend dans le contexte colombien. Cinq parties le composent, à commencer par une réflexion initiale sur les responsabilités sociales de ces établissements, quel que soit leur statut ; nous présentons ensuite un parcours historique global de leurs origines dans l'actuel territoire colombien. Ces précisions introduisent l'exposition des offres d'études de chacune des neuf institutions choisies dans le corpus compte tenu des besoins régionaux. Cette analyse comprend les acteurs institutionnels de ces politiques et les principaux types de formations professionnelles. L'axe thématique central consiste en une approche des langues d'enseignement et des langues enseignées, tant pour les programmes adressés aux étudiants d'autres disciplines non spécialistes en langues que pour ceux qui le sont. Ceci sera fait à partir de l'accès aux politiques linguistiques éducatives propres à chaque université. Ce chapitre sera clos sur le débat de l'anglicisation ou non des disciplines.

5.1. Les responsabilités sociales des universités

Le lieu ouvert, en termes derridiens, d'indépendance et d'inconditionnalité où convergent les idées, les savoirs, la critique et le questionnement est l'université. Ces institutions constituent l'étape la plus avancée du système éducatif et appartiennent, conséquemment, aux Ministères de l'Education Nationale. Leur responsabilité sociale dans les sciences et les humanités est mondialement reconnue ; plusieurs organismes internationaux promeuvent leurs initiatives et leur développement. Tel est le cas de l'UNESCO, dans la Conférence mondiale tenue à Paris en 2009 qui a fixé des principes vecteurs pour leur mission.

Compte tenu du rôle qu'elles jouent dans la formation en langues des citoyens inscrits dans leurs cursus, y compris la compétence dans leur langue première, elles peuvent potentialiser les dimensions linguistiques des programmes en développant le répertoire linguistique des futurs professionnels. Dans le contexte colombien, elles ont

suivi un parcours qui leur permet de rapprocher l'offre de formation générale et en langues des études proposées avec les besoins linguistiques individuels ou collectifs.

5.1.1. L'université comme espace ouvert sans condition

Les universités représentent un lieu de mobilité ; il existe une pluralité d'échanges qui concernent tous les membres de la communauté universitaire quel que soit leur niveau. Parmi les principes qui les régissent, il y en a deux qui sont inhérents à toute université dite moderne : la liberté et l'inconditionnalité. Pour Jacques Derrida, « Cette université exige et devrait se voir reconnaître en principe, outre ce qu'on appelle la liberté académique, une liberté inconditionnelle de questionnement et de proposition, voire, plus encore, le droit de dire publiquement tout ce qu'exigent une recherche, un savoir et une pensée de la vérité. » (Derrida, 2001, 11). La liberté permet que l'espace qu'elle représente soit ouvert et de libre circulation des idées, des connaissances, des personnes, des accords interinstitutionnels, des formations, etc. Grâce à son autonomie, la liberté universitaire facilite aussi l'inconditionnalité, entendue dans les deux sens derridiens, « sans condition » et « inconditionnelle ».

Cet espace public est basé dans la critique, le débat et la transformation constante. Comme l'affirme l'UNESCO, l'enseignement supérieur est le « fondement de la recherche, de l'innovation et de la créativité » (UNESCO, 2009, 1). Dans cette quête de la vérité de la part des acteurs universitaires, interviennent plusieurs facteurs sociaux et sont déployés différents moyens. Les aspects linguistiques, oraux et écrits, y trouvent leur place quel que soit le statut des langues car « La circulation des personnes, celles des enseignants et des étudiants, ainsi que celle des connaissances ne saurait s'effectuer sans prendre en considération les dimensions linguistiques de ces échanges et de ces circulations. » (Beacco, 2004, 1). Par conséquent, pour suppléer aux besoins en matière des langues dans les universités, qui sont de divers ordre et impact, les politiques linguistiques éducatives et leur planification s'avèrent nécessaires.

Ces mesures dépendent du contexte de chaque institution ; elles ne devraient pas être seulement de procédure mais réfléchies et soigneusement planifiées ayant pour base

des principes et des valeurs. Ces décisions dépendent de facteurs tels que le secteur d'activité de l'université, le public, l'offre et la demande des programmes, entre autres.

Avant d'introduire les institutions choisies et les secteurs auxquels elles appartiennent, nous présenterons un aperçu historique des universités dans le contexte de l'actuel territoire de la Colombie compte tenu des grandes réformes éducatives et politiques du pays. Après, les offres d'études seront décrites, ainsi que l'analyse des façons dont ces institutions affrontent cette réalité linguistique.

5.1.2. Des origines des universités dans le contexte colombien

Les premières universités en Amérique hispanique⁸⁴ ont été créées à l'image de la *Universidad de Salamanca* au XVI^e siècle par des bulles papales et des *Real Cédula* des Rois d'Espagne. D'après A. Quilis, le public visé n'était pas le peuple *indígena* mais une élite espagnole et créole pouvant étudier dans quatre facultés : théologie, droit, médecine et arts⁸⁵. Les dominicains ont créé la *Universidad Santo Tomás de Aquino* en 1580 et ont monopolisé l'enseignement supérieur. D. Soto affirme que cette date a marqué le début de la période de l'Université coloniale (1580-1826) ; les formations des prêtres, avocats et médecins excluaient les femmes et étaient centralisées à Santa Fe de Bogota. Selon Yarce et Lopera, d'autres communautés religieuses (jésuites, augustins et franciscains) ont fondé ultérieurement des universités. Cette époque a vécu une deuxième étape à la fin du XVIII^e siècle, sous l'influence de l'Illustration⁸⁶, du roi d'Espagne, le bourbon Carlos III, et de la réforme du fiscaliste Moreno y Escandón⁸⁷. Avec l'expulsion des jésuites, leurs universités ont été fermées. Au début du XIX^e

⁸⁴ Antonio Quilis date les premières universités comme suit : deux universités à *Santo Domingo* en 1538, *Santo Tomás de Aquino*, d'origine religieuse, et *Santiago de la Paz* ; en 1551, *San Marcos de Lima* et la *Real y Pontificia Universidad de Méjico*; en 1580 *Santo Tomás de Aquino* à Bogotá et *San Fulgencio* à Quito en 1586.

⁸⁵ Les arts étaient composées par le *trivium* (grammaire, logique et rhétorique) et le *quadrivium* (arithmétique, géométrie, astronomie et musique).

⁸⁶ Des personnages illustres tels que José Celestino Mutis, Eloy Valenzuela et Francisco Moreno y Escandón ont contribué au développement de l'éducation supérieure dans les thèmes et les méthodes d'enseignement ; leur répercussion et celle de la Révolution française ont été évidentes dans le processus d'indépendance du XIX^e siècle.

⁸⁷ Le fiscaliste, Monsieur Moreno y Escandón, a voulu instaurer l'université publique sous le contrôle de l'État et l'administration du secteur civil, sans l'intervention des partis politiques ni de l'église, et a impulsé la création des programmes en mathématiques, physique et géographie.

siècle, le *Colegio-Universidad de San Pedro-Apóstol* a été la seule université installée en province, à Mompox.

Après l'indépendance et la déclaration de l'État-nation de la *Gran Colombia*, a commencé l'Université républicaine (1826-1843), sous le modèle napoléonien. D'après Ocampo, considérée comme la première entreprise du nouvel ordre, l'éducation supérieure est devenue une affaire d'État, surtout dans la période de l'université *santanderina* de Bolivar et du général Santander. La lutte des pouvoirs a causé des Réformes. Le début de la modernité de l'université colombienne comprend la période de 1842 à 1920. La *Universidad Nacional de los Estados Unidos de Colombia* (1867) a été créée comme étendard de la gratuité et la démocratie. Les influences française et anglaise du positivisme ont provoqué des changements et des tensions. Orienté vers la scientificité, avec l'inclusion des sciences naturelles, l'enseignement supérieur a été démocratisé, facilitant l'accès à plus de citoyens ; mais le manque de professeurs a représenté un obstacle. En 1911, l'UNAL a eu son autonomie sous la présidence de Rafael Uribe Uribe ; au début du XXe siècle, huit sur onze universités étaient publiques. Les étudiants ont créé le *Movimiento estudiantil*, conscients de leur rôle social et politique dans cette période de bouleversements : « La pérdida de Panamá, la crisis fiscal y económica, el proceso de industrialización y urbanización, la producción y comercialización del café, la masacre de trabajadores al servicio de extranjeros en la región bananera, la aparición de movimientos sociales y políticos »⁸⁸ (Lopera : 30).

Les années 30 ont apporté la création du MEN et de l'École Normale Supérieure. Après la Réforme universitaire, les femmes ont accédé au système éducatif universitaire. Les années 40 ont permis l'ouverture d'universités publiques dans les départements du *Caldas*, *Atlántico*, *Valle del Cauca*, *Tolima* et *Santander*. À cette époque-là, 72% des étudiants s'inscrivaient dans le secteur officiel, un atout pour les universités. Cependant, après le *Bogotazo* (1948), violence civile suite à l'assassinat du leader politique libéral Jorge Eliécer Gaitán, et à la dictature de Gustavo Rojas Pinilla,

⁸⁸ « La perte du Panama, la crise financière et économique, le processus d'industrialisation et d'urbanisation, la production et commercialisation du café, le massacre des travailleurs au service des étrangers dans la région de la banane, l'émergence de mouvements sociaux et politiques. »

un organisme de contrôle a été créé : le *Fondo Universitario Nacional*. Les manifestations des universitaires contre ces mesures dictatoriales ont provoqué des arrestations et assassinats de professeurs et étudiants. Des groupes guerrilleros puissants s'y sont installés sous l'influence de la Révolution cubaine et du marxisme. Les universités privées se sont multipliées, phénomène qui ne cesse de s'accroître.

La deuxième moitié du XXe siècle a présenté des événements toujours d'actualité : la création des organismes centralisateurs ASCUN et ICFES ; l'augmentation de la population urbaine, entraînant une hausse dans la demande d'accès à l'université et une duplication des programmes professionnels offerts ; l'unification du système national de l'éducation post-secondaire de 1980 ; et enfin, la déclaration du retour de l'autonomie universitaire, d'abord en 1963 et garantie plus tard par la Loi 30 de 1992 du service public de l'éducation supérieure. Celle-ci a été la suite de l'actuelle Constitution Politique de la République de Colombie de 1991. En 2015, se prépare le document *Acuerdo por lo Superior 2034*⁸⁹, qui serait la première grande réforme de l'enseignement supérieur au XXIe siècle.

5.1.3. Les secteurs des universités

L'aperçu historique ci-dessus sert à expliquer les raisons de l'évolution et la disparité dans la quantité d'universités colombiennes appartenant à chacun des deux grands secteurs : public et privé. La Loi 30 de 1992, qui organise le service public de l'enseignement supérieur, concrétise dans son article 23 que « Por razón de su origen, las instituciones de Educación Superior se clasifican en: Estatales u Oficiales, Privadas y de Economía Solidaria. »⁹⁰ (MEN : 1992 : 10). La *Universidad Nacional de Colombia* est la seule institution d'enseignement supérieur appartenant au secteur public de l'ordre national, tandis que les autres sont officielles à l'échelle régionale ; elle a un statut spécial.

⁸⁹ Le documento qui propose cet accord pour l'enseignement supérieur en Colombie se trouve sur le site du Ministère de l'éducation nationale : http://www.mineducacion.gov.co/1621/articles-344500_Brochure_acuerdo_Superior.pdf

⁹⁰ « Les institutions d'enseignement supérieur sont classées, par leur origine, en : publiques ou officielles, privées et d'économie solidaire. »

Le MEN recense 81 universités au total dans le pays. Le CNA est chargé de garantir leur qualité, vis-à-vis de la société, et de la vérifier, auprès du Ministère, à travers l'évaluation institutionnelle dont découle l'accréditation. Le tableau suivant présente la liste de celles qui l'ont déjà obtenue.

UNIVERSITÉ	Secteur	Ville	Nombre d'étudiants	Classement	
				Mondial	National
Universidad Nacional de Colombia	Public	Bogota	49 000	381	1 et 6
Universidad de Antioquia	Public	Medellin	37 000	451-500	2
Universidad de los Andes	Privé	Bogota	16 000	335	3
Universidad del Valle	Public	Cali	30 000	601+	4
Pontificia Universidad Javeriana	Privé	Bogota-Cali	32 500	401-450	5
Fundación Universidad del Norte	Privé	Barranquilla	9 500		7
Universidad Industrial de Santander	Public	Bucaramanga	21 500		8
Universidad Pontificia Bolivariana	Privé	Medellin	27 500		9
Universidad de Caldas	Public	Manizales	11 000		10
Universidad Pedagógica y Tecnológica de Colombia	Public	Tunja	27 000		11
Universidad Tecnológica de Pereira	Public	Pereira	16 000		12
Universidad de Cartagena	Public	Cartagena	12 000		13
Universidad EAFIT	Privé	Medellin	11 500		14
Universidad Externado de Colombia	Privé	Bogota	11 000		15
Universidad Distrital Francisco José de Caldas	Public	Bogota	27 000		16
Universidad Santo Tomás	Privé	Bogota	22 500		17
Universidad del Cauca	Public	Popayan	13 000		18
Universidad Colegio Mayor de Nuestra Señora del Rosario	Privé	Bogota	13 000		19
Universidad de Medellín	Privé	Medellin	13 000		20
Universidad Tecnológica de Bolivar	Privé	Cartagena			
Universidad de La Sabana	Privé	Chia			
Universidad Autónoma de Bucaramanga	Privé	Bucaramanga			
Fundación Universidad « Jorge Tadeo Lozano »	Privé	Bogota			
Universidad EAN	Privé	Bogota			
Universidad de la Salle	Privé	Bogota			
Universidad-CES-	Privé	Medellin			

Tableau n° 4

Cette liste⁹¹ illustre certains traits des universités colombiennes. D'une part, la tendance à leur centralisation dans la capitale du pays reste encore prédominante étant donné que, parmi ces 26 universités, 10 sont situées à Bogota. Cette caractéristique a existé depuis la création de la première institution universitaire nationale en 1580 et s'explique aussi par la concentration de gens qui s'y élève en 2015 à 16% de la population nationale, selon les statistiques du DANE. Cependant, il est à remarquer que leur décentralisation a progressivement eu lieu depuis les années 1940, jusqu'au point de compter, sur cette liste, sur 16 universités en Province, dont 5 à Medellin avec 5,2% de la population du pays. D'autre part, une autre tendance qui reste est celle de l'abondance d'universités privées (16) sur les universités publiques (10) ; l'augmentation de celles-ci, vécue dans les années 1930, n'a pas pu contrer la multiplication du secteur privé après les années 1950. En 2015, il y a 32 universités publiques (39,5%) et 49 privées (60,5%), d'après le Ministère de l'éducation nationale. Quand aux étudiants inscrits, le rapport national d'Eduardo Aldana, de la *Universidad de los Andes*, montre que jusqu'aux débuts des années 1970 le pourcentage était majeur dans le secteur public, mais qu'à partir de 1975 ce chiffre a changé considérablement.

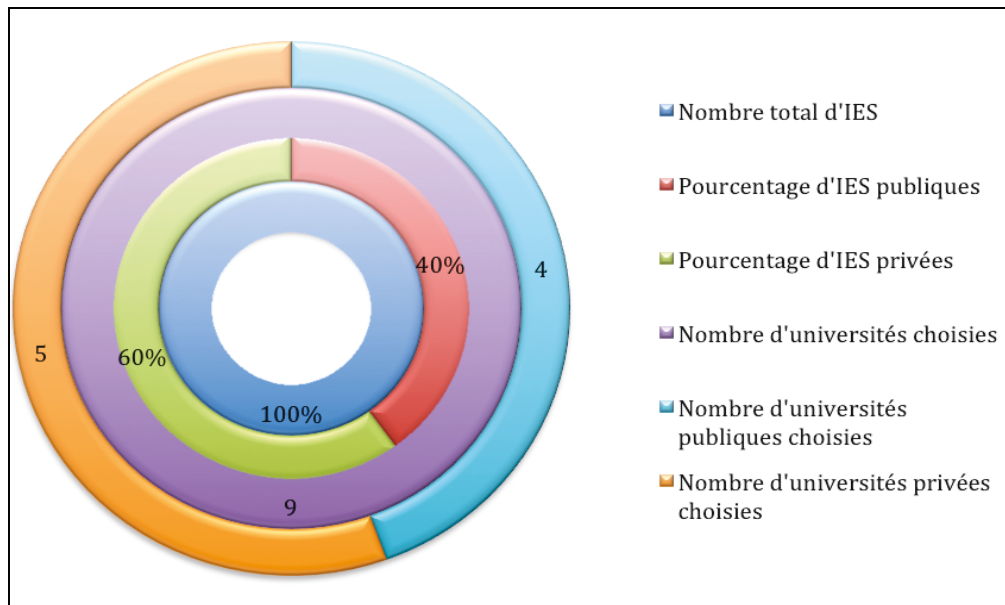
Cette première partie du chapitre a présenté l'université et sa responsabilité sociale comme un espace ouvert, de mobilités et d'échanges, sans condition. L'aperçu de l'histoire de cette institution en Colombie a permis d'expliquer l'évolution des deux grands secteurs des institutions universitaires et a jeté les bases de la deuxième partie qui concerne directement l'exposition et l'analyse du corpus de cette recherche.

5.2. Les universités colombiennes choisies dans le corpus : offres d'études

Sachant à présent qu'il y a 81 universités dans le pays, les données recueillies de neuf d'entre elles ont fait partie de cet échantillon, soit environ 10% au total (graphique). Pour veiller à une représentativité, et après avoir connu les pourcentages des universités selon les deux grands secteurs, quatre appartiennent au secteur public,

⁹¹ Les données de cette liste ont été tirées du *Bulletin statistique* du CNA publié en juillet 2014.

soit 40%, et cinq appartiennent au domaine privé, soit 60%. Les autres institutions d'enseignement supérieur n'ont pas été prises en compte car leurs spécificités ne sont pas les mêmes, notamment par rapport à la partie scientifique et à l'existence de programmes de doctorat.



Graphique n° 2

Les paramètres du choix ont été, entre autres, l'accréditation du CNA, la quantité et pertinence de leurs programmes de licence, master et doctorat, les groupes de recherche, le nombre d'étudiants inscrits et le classement national et mondial des institutions. Les universités choisies (tableau) ont été la *Universidad Nacional de Colombia*, la *Universidad de Antioquia*, la *Universidad del Valle* et la *Universidad Industrial de Santander*, appartenant au secteur public ; pour le secteur privé, la *Universidad de los Andes*, la *Pontificia Universidad Javeriana*, la *Fundación Universidad del Norte*, la *Universidad Pontificia Javeriana* et la *Universidad EAFIT*.

UNIVERSITÉ	Secteur	Nombre de facultés	Programmes de licence (pregrado)	Nombre de programmes du cycle supérieur (posgrado)			Date de création	Groupes de recherche	Nombre d'étudiants	Classement	
				Master 1 (Especialización)	Master 2 (Maestría)	Doctorat				Mondial	National
Universidad Nacional de Colombia	Public	20	95	42	94	34	1867	800	49 000	381	1 et 6
Universidad de Antioquia	Public	14	130	102	55	23	1803	160	37 000	451-500	2
Universidad de los Andes	Privé	9	31	37	36	17	1948	128	16 000	335	3
Universidad del Valle	Public	9	57	62	23	13	1945	255	30 000	601+	4
Pontificia Universidad Javeriana	Privé	18	39	120	30	8	1604	130	32 500	401-450	5
Fundación Universidad del Norte	Privé	9div	23	70	44	10	1966	39	9 500		7
Universidad Industrial de Santander (UIS)	Public	5	31	33	25	4	1948	84	21 500		8
Universidad Pontificia Bolivariana (Med)	Privé	11	69	124	25	8	1936	97	27 500		9
Universidad de Caldas	Public	6	28	31	24	6	1943	58	11 000		10
Universidad Pedagógica y Tecnológica de Colombia, Tunja	Public	11	67	30	25	5	1953	96	27 000		11
Universidad Tecnológica de Pereira	Public	9	45	12	28	4	1958	98	16 000		12
Universidad de Cartagena	Public	10	33	34	13	6	1827	107	12 000		13
Universidad EAFIT	Privé	5esc	19	50	16	3	1960	41	11 500		14
Universidad Externado de Colombia	Privé	11	18	176	21	4	1886	43	11 000		15
Universidad Distrital Francisco José de Caldas	Public	5	44	22	10	2	1948	58	27 000		16
Universidad Santo Tomás	Privé	20	50	60	18	3	1580	70	22 500		17
Universidad del Cauca	Public	9	32	29	15	5	1827	84	13 000		18
Universidad del Rosario	Privé	6	21	88	13	4	1653	36	13 000		19
Universidad de Medellín	Privé	4	20	62	34	4	1950	32	13 000		20

Tableau n° 5

Toutes les universités retenues dans cette étude ont obtenu l'accréditation institutionnelle grâce à leur qualité académique et de recherche. La partie suivante est consacrée à la présentation des types de formations qu'elles offrent selon leurs particularités et structures.

5.2.1. Les types de formations professionnelles

Chaque université offre des formations professionnelles dont leurs spécialités dépendent des besoins de la région, leur emplacement, leur fondation (époque et fondateurs), leurs projets et leurs plans d'action, entre autres facteurs ; leurs professeurs, chercheurs et maîtres de conférences sont engagés tenant compte de ces facteurs. Les neuf institutions choisies ont une structure similaire dans la composition et sont régies par le même cadre légal, avec certaines différences dans le cas de la *Universidad Nacional*. Dans leur composition, elles ont toutes des facultés dirigées par des doyens ; par conséquent, cette structure sera le fil conducteur de cette description. Les

classements cités sont, au niveau national, le *Ranking U-Sapiens 2013-2*, publié en 2014, et à l'échelle latino-américaine et mondiale, le *QS Latin American University Rankings 2014* et le *QS World University Rankings 2014/15* respectivement.

5.2.1.1. La *Universidad Nacional de Colombia*⁹² : un statut spécial

L'université la plus grande du pays est la *Universidad Nacional*, (dorénavant UNAL). Créée en 1867, c'est une université publique de l'ordre national avec un statut spécial octroyé par la Constitution politique de 1991, qui la rend autonome et indépendante même pour désigner ses dirigeants, différente aux autres institutions officielles d'enseignement supérieur. Son siège principal est à Bogota ; mais elle a des sièges dans sept autres villes. Ses programmes sont distribués dans 11 facultés abritant une soixantaine de programmes de licence et 316 de deuxième et troisième cycle, dont une cinquantaine de doctorats. Ces facultés sont : sciences agraires, arts, sciences, sciences économiques, sciences humaines, droit et sciences politiques et sociales, infirmerie, ingénieries, médecine, médecine vétérinaire et zootechnie et odontologie. Son offre de programmes est la plus riche de toute la Colombie et elle occupe la première place des universités au niveau national, la 14^e en Amérique latine et la 316^e dans le monde. Le nombre d'étudiants inscrits s'élève à plus de 50.000 étudiants, représentant l'institution universitaire qui offre le plus d'accès aux études universitaires.

5.2.1.2. La *Universidad de Los Andes*⁹³ : une institution de classement mondial

Dans le secteur privé, la *Universidad de Los Andes* (dorénavant Uniandes), fondée en 1948, siège à Bogota et compte environ 12.000 étudiants. Ses huit facultés, à savoir administration, architecture et dessin, arts et humanités, sciences, sciences sociales, droit, économie, ingénierie et médecine, abritent cinquante programmes de licence et 75 de deuxième et troisième cycle, dont quinze doctorats. Grâce à sa qualité,

⁹² Site officiel de l'UNAL : <http://unal.edu.co>

⁹³ Site officiel de l'Uniandes : <http://www.uniandes.edu.co>

elle occupe la troisième place à l'échelle nationale, la cinquième place en Amérique latine et la 262^e dans le monde.

5.2.1.3. La *Universidad de Antioquia*⁹⁴ : au cœur du progrès

Appartenant au secteur public, la *Universidad de Antioquia* (dorénavant UdeA) est la deuxième université dans le pays, la 23^e en Amérique latine et elle se place dans le rang 501-550 dans le monde. Créée en 1803, elle offre 82 programmes de licence et 180 de deuxième et troisième cycle, dont 14 doctorats, distribués dans ses 14 facultés : arts, sciences agraires, sciences économiques, sciences exactes et naturelles, sciences pharmaceutiques et alimentaires, sciences sociales et humaines, communications, droit et sciences politiques, éducation, infirmerie, ingénierie, médecine, odontologie et santé publique. Cette institution fait sa présence, avec ses 38.000 étudiants inscrits, dans tout le département d'Antioquia, dans le nord-ouest du pays, et son siège principal est à Medellin ; cette ville est le cœur de la région cafetière par excellence et mobilise une forte industrialisation.

5.2.1.4. La *Universidad del Valle*⁹⁵ : les entrepreneurs du sud

Fondée en 1945, la *Universidad del Valle* (dorénavant Univalle) distribue ses programmes, suivis par environ 27.000 étudiants, dans ses deux instituts, éducation et pédagogie et psychologie, et ses sept facultés : arts intégrés, sciences naturelles et exactes, sciences de l'administration, santé, sciences sociales et économiques, humanités, ingénieries. Elle est située dans le sud-ouest du pays, avec son siège principal à Cali ; les industries les plus importantes du sud du pays s'y sont installées. Elle occupe la quatrième place au niveau national.

⁹⁴ Site officiel de l'UdeA : <http://www2.udea.edu.co/webmaster/indexudea.html>

⁹⁵ Site officiel de l'Univalle : <http://www.univalle.edu.co>

5.2.1.5. La *Pontificia Universidad Javeriana*⁹⁶ : une histoire ancienne

Sa création remonte au XVIIe siècle, en 1621, par les jésuites ; à leur expulsion en 1767, elle a fermé pendant plus d'un siècle et demi, jusqu'en 1931. Cette université catholique (désormais Javeriana) appartient au secteur privée et siège à Bogota avec ses 18 facultés : architecture et dessin, arts, sciences, sciences économiques et de gestion, sciences juridiques, sciences politiques et affaires étrangères, sciences sociales, communication et langage, droit canonique, éducation, infirmerie, études de l'environnement et rurales, philosophie, ingénierie, médecine, odontologie, psychologie et théologie. Ses 22.000 étudiants sont distribués dans les 39 programmes de licence et 132 de deuxième et troisième cycle, dont huit doctorats. Les différents classements la présentent dans la 5^e place au niveau national, la 31^e au niveau latino-américain et la 347^e à l'échelle mondiale.

5.2.1.6. La *Fundación Universidad del Norte*⁹⁷ : les ports du nord

Les ports de la côte Atlantique de la Colombie⁹⁸, sur la mer des Caraïbes, mobilisent une quantité de biens et services industriels surtout grâce aux transports maritimes et par navigation intérieure. Dans ce contexte social est née à Barranquilla, en 1966, par l'initiative d'un groupe de dirigeants d'entreprises, la *Fundación Universidad del Norte* (désormais Uninorte). Ses 23 programmes de licence et 116 de deuxième et troisième cycle, dont 11 doctorats, tournent autour d'une division spéciale équivalente à neuf facultés, à savoir architecture, dessin et urbanisme, sciences basiques, sciences de la santé, droit, sciences politiques et affaires étrangères, éducation, gestion, humanités et sciences sociales, ingénieries et musique. Cette université du secteur privé occupe la septième place au niveau national et la 72^e en Amérique latine.

⁹⁶ Site officiel de la Javeriana : http://www.javeriana.edu.co/home#.VPyX_0tEIb8

⁹⁷ Site officiel de l'Uninorte : <http://www.uninorte.edu.co/web/guest/home>

⁹⁸ Les sept ports sont *Barranquilla, Santa Marta, Ciénaga, Cartagena, Golfo de Morrosquillo, Guajira, Urabá* et *San Andrés*.

5.2.1.7. La *Universidad Industrial de Santander* : l'industrialisation du nord-est

Créée en 1948 à 200 km de la frontière avec le Venezuela, dans un contexte d'industrialisation des départements du Santander du nord et du sud, la *Universidad Industrial de Santander* (désormais UIS) occupe la huitième place dans le pays et la 69^e en Amérique latine. Cette université du secteur public compte 20.000 étudiants distribués dans cinq facultés : sciences, sciences physico-mécaniques, sciences physico-chimiques, sciences humaines et sciences de la santé. Ses 35 programmes de licence et ses 80 programmes de deuxième et troisième cycle, dont sept doctorats, se déroulent dans la région, notamment dans la capitale, Bucaramanga.

5.2.1.8. La *Universidad Pontificia Bolivariana*⁹⁹ : les humanités avant tout

Fondée en 1936 et appartenant au secteur privé, la *Universidad Pontificia Bolivariana* (désormais UPB) s'étend sur 5 villes différentes et, parmi ses programmes, elle offre 6 doctorats. C'est le siège de Medellín qui occupe la neuvième place dans le pays et la 89^e place en Amérique latine. Sa structure ne conçoit pas les facultés comme les autres institutions d'enseignement supérieur. Les huit écoles qui exercent cette fonction sont architecture et dessin, sciences de la santé, sciences stratégiques, sciences sociales, droit et sciences politiques, éducation et pédagogie, ingénieries et théologie, philosophie et humanités.

5.2.1.9. La *Universidad EAFIT*¹⁰⁰ : le lien entre l'entreprise et l'université

Située à Medellín, la structure de la *Universidad EAFIT* (École d'Administration, Finances et Institut Technologique) divise ses programmes en six écoles : gestion, ingénieries, humanités, droits, économie et finances et les sciences. Elle

⁹⁹ Site officiel de l'UPB:

http://www.upb.edu.co/portal/page?_pageid=1054,1&_dad=portal&_schema=PORTAL

¹⁰⁰ Site officiel d'EAFIT : <http://www.eafit.edu.co/Paginas/index.aspx>

appartient au secteur privé, depuis sa création en 1960, et offre 20 programmes de licence et 70 programmes de deuxième et troisième cycle, dont six doctorats. Elle occupe la 13^e place dans le classement national et la 77^e à l'échelle latino-américaine.

5.2.2. La politique linguistique, un instrument de gouvernance institutionnelle

En Colombie, l'autonomie des universités, quel que soit le secteur, est un principe constitutionnel et le droit qui permet à chaque institution universitaire de se gouverner. Cependant, cette autonomie ne peut pas être comprise comme absolue ; la Cour constitutionnelle veille à l'adéquade mise en œuvre des libertés, des limites et des régulations.

En matière de langues, le Ministère de l'éducation nationale exige le niveau B2 du CERL pour les étudiants de *pregrado*, à savoir licences, ingénieries et autres programmes du premier cycle dirigés aux étudiants d'autres disciplines. Quant aux étudiants suivant des programmes en langues, le niveau requis est le C1. Etant donné que l'autonomie permet aux universités de choisir l'offre académique, dont fait partie importante la formation en langues, les universités ont le droit d'envisager, leurs stratégies et mécanismes pour atteindre les conditions requises dans ce domaine, compte tenu des politiques linguistiques nationales. C'est la raison pour laquelle elles ont les propres acteurs institutionnels de ces politiques linguistiques éducatives qu'il convient d'analyser à la lumière des données recueillies.

5.2.3. Les acteurs institutionnels des politiques linguistiques éducatives

La place faite globalement à la formation en langues dans chaque université et le niveau d'exigence varie. Les enseignements et les apprentissages des langues sont obligatoires dans toutes les institutions de l'échantillon ; l'analyse des documents montre que chacune d'entre elles fait ses propres politiques linguistiques qui régissent l'établissement des dispositifs, conditions et paramètres d'évaluation du niveau. Le tableau suivant illustre les différentes situations administratives présentées selon les

données recueillies ; les noms des documents ne seront pas traduits afin de rester fidèles à la nomenclature originale.

UNIVERSITÉ	DOCUMENT	DATE DE PUBLICATION
Universidad Nacional de Colombia (UNAL)	<i>Acuerdo 102 de 2013 - Conseil Supérieur Universitaire</i>	Le 18 juin 2013
Universidad de Los Andes (UNIANDÉS)	<i>Reglamentación sobre idioma extranjero para pregrado – Conseil directif</i>	Le 19 juillet 2011
Universidad de Antioquia (UdeA)	<i>Acuerdo Académico 334 – Conseil Académique</i>	Le 20 novembre 2008
Universidad del Valle (Univalle)	<i>Conseil académique</i>	Septembre 2011
Pontificia Universidad Javeriana (Javeriana)	<i>Directriz sobre el requisito de una lengua extranjera – Conseil Académique</i>	Le 10 mai 2012
Fundación Universidad del Norte (Uninorte)	<i>Resolución n° 28 – Rectoría</i>	Le 20 mars 2013
Universidad Industrial de Santander (UIS)	<i>Acuerdos del Consejo Académico</i>	N° 236 du 12 octobre 2010 ; n° 187 du 20 décembre 2005 ; n° 036 du 15 mars 2005
Universidad Pontificia Bolivariana (UPB)	<i>Acuerdo del Consejo Directivo (Palmira) – Conseil Directif</i>	Le 30 juillet 2013
Universidad EAFIT	<i>Politique de bilinguisme – Conseil Académique</i>	Le 04 novembre 2005

Tableau n° 6

La plupart de ces documents sont actuels, datant des trois dernières années (2012-2014), car ils sont adaptés souvent aux besoins locaux et d'internationalisation et aux politiques linguistiques nationales en matière d'éducation. L'autonomie des universités leur permet de faire le choix de la langue à enseigner ou à exiger et de se doter de leurs propres normes et réglementations. Comme les décisions prises sont de type institutionnel, les instances supérieures de chaque université approuvent leurs mesures : le Conseil supérieur, le Conseil académique ou la Présidence. Ce sont donc les décideurs institutionnels qui sont les responsables de jeter les bases du cadre normatif et de valider l'élaboration de leurs politiques : à l'UNAL, à l'Uniandes et à l'UPB, cette responsabilité a été prise par la plus haute autorité qui est le Conseil supérieur ou le Conseil directif ; à l'Uninorte, c'est par Résolution du Président de

l'université ; à l'UdeA, à l'Univalle, à la Javeriana et à l'EAFIT, c'est le Conseil académique qui s'en est occupé.

Les acteurs de ces politiques linguistiques éducatives dans les neuf institutions d'enseignement supérieur sont de divers type. Du point de vue administratif, il y a les responsables des vice-présidences académiques, les doyens de faculté, les directeurs des bureaux d'affaires étrangères et les directeurs généraux des masters et doctorats ; plus directement dans l'administration, il y a les directeurs des écoles de langues et des instituts et les coordinateurs des programmes. Directement, les acteurs sont les enseignants, dans les disciplines mais notamment ceux en langues, et les étudiants, qui deviennent plus tard les anciens étudiants des universités.

Ayant identifié les acteurs institutionnels, il convient maintenant de préciser la description de l'offre en langues des neuf universités de l'échantillon, d'une part aux étudiants des disciplines en général dans les programmes universitaires et, d'autre part, aux étudiants spécialistes en langues dans les différentes licences, masters ou doctorats.

5.3. L'enseignement des langues aux étudiants d'autres disciplines, non spécialistes en langues

Dans le système éducatif universitaire colombien, il est obligatoire que l'étudiant démontre le niveau des connaissances dans une langue étrangère ou suive certains cours pour atteindre le niveau minimal requis par l'institution d'enseignement ; c'est une condition pour obtenir son diplôme professionnel. Le Ministère de l'éducation nationale propose, dans les *Estándares Básicos de Competencias en Lenguas Extranjeras*, un niveau visé minimal du CECRL, attendu selon les études suivies. Dans le tableau n° 7, il est clair qu'un professionnel, d'autres disciplines non spécialistes en langues, devrait atteindre préférentiellement le niveau B2 ; quant aux diplômés des licences en langues ou avec une forte formation linguistique dans leur cursus, le niveau souhaitable est le C1.

NIVELES SEGÚN EL MARCO COMÚN EUROPEO	NOMBRE COMÚN DEL NIVEL EN COLOMBIA	NIVEL EDUCATIVO EN EL QUE SE ESPERA DESARROLLAR CADA NIVEL DE LENGUA	METAS PARA EL SECTOR EDUCATIVO A 2019
A1	Principiante	Grados 1 a 3	
A2	Básico	Grados 4 a 7	
B1	Pre intermedio	Grados 8 a 11	• Nivel mínimo para el 100% de los egresados de Educación Media.
B2	Intermedio	Educación Superior	• Nivel mínimo para docentes de inglés. • Nivel mínimo para profesionales de otras carreras.
C1	Pre avanzado		• Nivel mínimo para los nuevos egresados de licenciaturas en idiomas.
C2	Avanzado		

Tableau n° 7

La mise en œuvre concrète des politiques linguistiques éducatives dans les universités commence par l'exigence, à cet égard, dans les textes officiels, d'un niveau de langue minimal des étudiants et se traduit par les formes d'organisation des enseignements des langues dans la réalité éducative. Toutes les institutions retenues dans cette recherche précisent aux étudiants le niveau à atteindre et les possibilités pour y arriver qui est résumé dans le tableau suivant.

UNIVERSITÉ	Niveaux du CECRL					
	A1	A2	B1	B2	C1	C2
UNAL			✓			
UNIANDES				✓		
UdeA			✓			
Univalle			✓			
Javeriana		✓	✓	✓		
Uninorte			✓			
UIS	✓					
UPB			✓			
EAFIT				✓		

Tableau n° 8

Le Ministère suggère que les étudiants d'autres disciplines, non spécialistes en langues, atteignent le niveau d'utilisateur indépendant avancé ; c'est celui exigé par

l'Uniandes et l'EAFIT, c'est-à-dire B2 ; l'UNAL, l'UdeA, l'Univalle, l'UPB et l'Uninorte exigent le niveau B1 ; l'UIS exige le niveau d'utilisateur élémentaire intermédiaire A2 ; finalement, la Javeriana permet à chaque programme de choisir parmi A2, B1 et B2. La flexibilité académique qu'offre l'autonomie des universités leur permet aussi de choisir les langues enseignées et les langues d'enseignement compte tenu des besoins spécifiques régionaux ou nationaux en langues.

5.3.1. Les universités et les besoins spécifiques en langues : la nation et la région

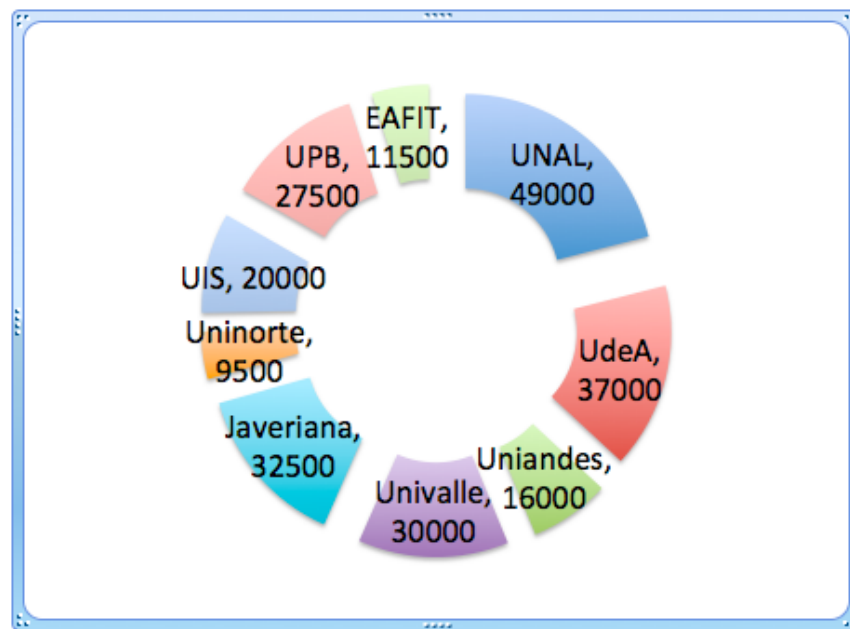
Cette partie est consacrée à la présentation des résultats du dépouillement de la partie initiale des 180 enquêtes distribuées dans tout le pays. Le deuxième questionnaire (Q2) a visé un grand nombre de témoins universitaires enquêtés sur leur répertoire linguistique avant d'accéder à l'université, les langues auxquelles ils y ont recours (appries ou pratiquées, premières, secondes ou étrangères) tout au long de leurs programmes académiques et l'usage qu'ils en font ou qu'ils en feraient ultérieurement dans la communication personnelle ou professionnelle. Le but a été de recueillir des renseignements utiles à la compréhension de la contribution à leur répertoire des langues des institutions d'enseignement supérieur auxquelles les témoins appartiennent.

5.3.1.1. Présentation des enquêtés du deuxième questionnaire

Le questionnaire Q2 a été conçu en espagnol ; il s'agit d'un questionnaire à choix multiple distribué en version imprimée ou électronique, selon les préférences de l'enquêté ou les possibilités d'accès au public. Quant à la logistique de passation, une quantité des formulaires a été administrée directement sur le terrain. Pour ce qui est de l'autre part, le réseau social *Twitter* a été une grande aide et la plateforme de *Google Drive* a permis la passation des questionnaires et le stockage des réponses.

La population cible qui a composé l'échantillon a été d'environ 1% des étudiants actifs de chaque institution, essayant de varier les filières suivies par les étudiants qui se sont portés volontaires. Ce volontariat a fait que l'autorisation demandée pour

L'utilisation de l'information fournie dans chaque formulaire ait été acceptée par la quasi totalité des étudiants, dont nous avons retenu exclusivement ceux ayant donné leur autorisation. Compte tenu que la moyenne du nombre d'étudiants dans les universités choisies oscille entre 20.000 et 28.000 inscrits, distribués comme dans le graphique n° 3, nous avons choisi 20 enquêtés par université ; leur anonymat et la confidentialité des données ont été complètement garantis.



Graphique n° 3

La première partie du questionnaire a porté sur les généralités de l'identification de la personne enquêtée. La tranche d'âge la plus importante des étudiants universitaires est entre 18 et 30 ans, avec 85% des résultats. La distribution de genre, quant à la participation de femmes et d'hommes, a varié selon les universités et se résume dans le tableau n° 8 :

UNIVERSITÉ	Sexe	
	Pourcentage de femmes	Pourcentage d'hommes
UNAL	43,5%	56,5%
UNIANDES	30%	70%
UdeA	25%	75%
Univalle	47,6%	52,4%

Javeriana	66,7%	33,3%
Uninorte	85,7%	14,3%
UIS	45%	55%
UPB	40%	60%
EAFIT	33,3%	66,7%

Tableau n° 8

Dans la plupart des cas, ces pourcentages ont correspondu approximativement aux proportions des hommes et des femmes inscrits dans les universités. À l'UNAL, cette distribution est de 39,18% de femmes et 60,81% pour les hommes, et notre échantillon a eu un résultat de 43,5% et 56,7% respectivement. L'Univalle compte sur 42,1% de femmes et 57,9% d'hommes inscrits ; notre échantillon a choisi 47,6% et 52,4%. À l'UIS, il y a 45,75% de femmes et 54,29% d'hommes, chiffre similaire à celui de notre échantillon (45% et 55%).

Les programmes offerts dans chaque université correspondent effectivement aux besoins de la région où elles sont situées. L'influence anglophone dans le pays, par sa situation géographique sur le continent américain et par les traités commerciaux avec les États-Unis, oriente les institutions d'enseignement supérieur à ce que l'apprentissage de l'anglais soit obligatoire. C'est d'ailleurs une tendance sur la planète en raison, entre autres, du phénomène de la mondialisation.

Trois zones majeures en Colombie requièrent fondamentalement que les étudiants possèdent des connaissances en anglais : les zones commerciales et industrielles, les villes touristiques et les zones pétrolifères. L'emplacement principal de toutes les universités choisies dans l'échantillon de cette recherche a lieu dans des endroits stratégiques pour l'économie et le développement social du pays, à savoir Bogota, Medellin, Cali, Barranquilla et Bucaramanga, entre autres. Les questionnaires répondus par les étudiants montrent leur origine ainsi que la ville où ils suivent leurs études afin de nous faire une idée approximative. Au total, les 180 enquêtes réunies fournissent comme information des repères spatiaux qu'environ 50% des étudiants de chaque université ont, comme lieu d'origine, la ville où ils suivent leurs études, tandis que le 50% qui reste provient d'autres villes.

5.3.1.2. Profil académique des enquêtés

Ce questionnaire a été conçu pour être réalisé auprès d'un échantillon d'étudiants des trois niveaux diplômants de l'enseignement supérieur, à savoir licence, master et doctorat. Cependant, les étudiants ayant répondu à l'appel ont été ceux des deux premiers niveaux. Le tableau n° 10 illustre ces résultats en termes de pourcentages. Le profil des enquêtés est majoritairement celui des étudiants de licence.

UNIVERSITÉ	Niveau d'études	
	Licence	Master
UNAL	95,7%	4,3%
UNIANDES	90%	10%
UdeA	81,8%	18,2%
UNIVALLE	95,2%	4,8%
Javeriana	100%	0%
UNINORTE	85,7%	9,5%
UIS	100%	0%
UPB	80%	20%
EAFIT	90,9%	9,1%

Tableau n° 9

La variété des filières des volontaires nous offre des renseignements utiles pour les deux catégories que nous avons fixées : les spécialistes en langues et ceux qui suivent leurs études dans d'autres disciplines non spécialistes en langues (LANSAD). Ceci nous permet de préciser les langues enseignées et les langues d'enseignement dans les facultés.

5.3.2. Les langues enseignées

L'autonomie des universités concède la liberté et la responsabilité, à ces établissements nationaux d'enseignement supérieur et de recherche, de prendre des décisions en matière scientifique, culturelle, pédagogique et professionnelle. Afin d'assurer la qualité de leurs programmes académiques, les universités font des choix dans le cadre de la réglementation nationale colombienne. Leur caractère pluridisciplinaire leur permet aussi de prendre des décisions dans le domaine

linguistique pour mieux préparer leurs étudiants à l'exercice de leur profession avec une projection internationale.

Exerçant leur autonomie pédagogique, les universités colombiennes peuvent ainsi définir leurs politiques linguistiques éducatives. L'UNESCO leur a fait un appel à l'action dans le communiqué issu de la conférence mondiale sur l'enseignement supérieur 2009¹⁰¹ : « encourager la mobilité et les échanges internationaux d'étudiants et d'enseignants tout en élaborant des stratégies pour remédier à l'impact négatif de l'exode des compétences » (UNESCO : 2009, 13). Cet appel renvoie à la formation en langues, quel que soit leur statut. Dans cette perspective, et suivant les directrices en langues du Ministère de l'éducation nationale, chaque établissement choisit les langues à apprendre et les niveaux à atteindre.

5.3.2.1. La langue première

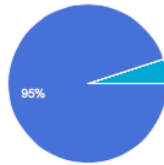
L'information fournie par les enquêtés et par les expériences sur le terrain nous permet d'affirmer que la plupart des étudiants des universités colombiennes ont pour langue première l'espagnol ; nous présentons le graphique n° 4 afin d'illustrer cette affirmation avec les renseignements de l'un des établissements faisant partie de l'échantillon. Cette situation linguistique dans les institutions d'enseignement supérieur est due aussi au nombre réduit d'étudiants internationaux attirés par le pays ou par les programmes offerts dans les universités, et ayant comme langue première une langue différente à l'espagnol. L'internationalisation des programmes n'est, en effet, pas encore vraiment mise au point, car « Les possibilités de mobilité académique nationale et internationale sont à l'initiative et à la charge de l'étudiant » (Gamboa Díaz : 2014, 348). Ce phénomène est un défi pour le Ministère de l'éducation nationale et pour les politiques en matière éducative, voire économique, de l'État¹⁰².

¹⁰¹ La Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur 2009 de l'UNESCO a eu lieu à Paris du 5 au 8 juillet ; elle a été appelée « La nouvelle dynamique de l'enseignement supérieur et de la recherche au service du progrès social et du développement ».

¹⁰² Les conclusions de la thèse de Paola Gamboa, intitulée « éducation interculturelle, mobilité internationale et enseignement supérieur : le cas de la Colombie », présente une recherche dans ce domaine qui fournit des précisions et des défis pour les universités colombiennes.

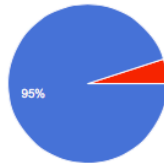
ENCUESTA POR CUESTIONARIO. Público: estudiantes universitarios UIS

8. ¿Cuál es su lengua materna o primera?



Español	19	95 %
Inglés	0	0 %
Portugués	0	0 %
Francés	0	0 %
Una lengua nativa o indígena	0	0 %
Autre	1	5 %
Español	19	95 %
Inglés	0	0 %
Portugués	0	0 %
Francés	0	0 %
Una lengua nativa o indígena	0	0 %
Autre	1	5 %

8.1. ¿Su lengua materna es la lengua oficial de su país?



Sí	19	95 %
No	1	5 %
Sí	19	95 %
No	1	5 %

Graphique n° 4

La question n° 8 du formulaire Q2 portait là-dessus ; toutes les réponses, sauf une, montrent que la langue première des étudiants enquêtés est l'espagnol, la langue officielle de Colombie. La réponse qui diffère des autres, illustrée dans le graphique ci-dessus, correspond à un étudiant *indígena* de la culture *Inga*, appartenant à la famille linguistique *Quechua*, qui suit ses études à l'université UIS¹⁰³, pour qui l'espagnol est sa langue seconde. Comme ce cas-ci, il y en a d'autres dans les universités, mais leur nombre à l'échelle nationale reste restreint et inconnu.

La dixième question du Q2 demandait aux étudiants LANSAD si leur université leur exigeait d'approfondir dans la maîtrise des compétences en langue première. Quoique la plupart des enquêtés ont répondu affirmativement, il reste en moyenne 20% des réponses qui affirment le contraire. En effet, nous avons constaté que toutes les

¹⁰³ Descendant du peuple *Inca* au Pérou, les parents les plus proches de cet étudiant se sont installés dans le nord-est de Colombie, quoique ce peuple réside dans le sud du pays.

universités visent le renforcement des compétences en lecture et écriture en espagnol, mais la méthodologie envisagée diffère d'une institution à l'autre.

Pour compléter l'information recueillie dans ce domaine, nous avons eu recours au rapport des résultats du projet de recherche interinstitutionnel, dirigé par Mauricio Pérez Abril et Gloria Rincón Bonilla (2013). Paru dans la publication *¿Para qué se lee y se escribe en la universidad colombiana? Un aporte a la consolidación de la cultura académica del país*¹⁰⁴, il offre des renseignements importants sur la lecture et l'écriture des étudiants dans les universités colombiennes. Les conclusions des chercheurs, après avoir mis en place des dispositifs de recueil de données de 2008 jusqu'en 2012 dans 17 universités du pays, confirment que dans ces institutions d'enseignement supérieur les étudiants suivent des cours obligatoires orientés à améliorer les composantes de lecture et d'écriture de base, mais qu'il reste encore des aspects à améliorer afin de répondre aux attentes sociales et professionnelles :

« Sin embargo, como se señaló, estos cursos que se basan en una concepción de lectura y escritura como competencias generales – no como especificidades disciplinares – no resuelven problemas de lectura y escritura de las disciplinas, aunque aportan al dominio de elementos básicos de la lengua y a la comprensión de las características generales de los textos. »¹⁰⁵ (Pérez & Rincón : 2013, 277).

En général, ces cours ont lieu pendant les premiers semestres des cursus universitaires. Quoique les établissements considèrent que le développement de ces compétences soit l'une des priorités dans la formation de base des étudiants, dans la plupart des cas, il n'y a qu'un cours qui est requis. Une illustration de ceci se présente à l'université UIS, où les étudiants suivent 4 heures hebdomadaires pendant le premier semestre de chaque programme académique ; appelée « Atelier du langage » et coordonnée par l'École de langues, cette matière est obligatoire pour tous. Il s'agit d'un

¹⁰⁴ La lecture et l'écriture à l'université colombienne, pour quoi faire ? Une contribution à la consolidation de la culture académique du pays.

¹⁰⁵ « Cependant, comme nous l'avons déjà signalé, ces cours sont basés sur une conception de la lecture et de l'écriture en tant que compétences générales – non pas comme des spécificités disciplinaires – ; ils ne résolvent pas les problèmes en lecture et écriture des disciplines, même s'ils contribuent à la maîtrise des éléments linguistiques de base et à la compréhension des caractéristiques générales des textes. ».

cours général de lecture et d'écriture, comme l'affirment Pérez et Rincón, sans tenir suffisamment compte des besoins spécifiques des disciplines. D'ailleurs, les résultats dans les épreuves nationales *Saber Pro* (examens exigés par le Ministère de l'éducation nationale pour l'obtention du diplôme universitaire) montrent que les compétences en lecture et écriture ont besoin d'être davantage renforcées dans la plupart des universités à l'échelle nationale.

« Y esto es necesario, pues gran parte de los estudiantes que ingresan a la universidad colombiana llegan con debilidades en sus competencias lectoras y escriturales básicas, y sin las herramientas necesarias para ingresar a la vida académica de la educación superior, según lo revelan los resultados de las evaluaciones de egreso de la educación básica, que el Estado realiza cada año en Colombia. »¹⁰⁶ (Pérez & Rincón : 2013, 277-278).

Par conséquent, certaines institutions d'enseignement supérieur, conscientes des avantages de posséder de compétences adéquates en lecture et en écriture, ont commencé à chercher des stratégies pour que leurs étudiants développent les compétences de base en lecture et écriture tout en renforçant ces compétences dans leurs disciplines. L'université UNIANDES propose un cours élémentaire en espagnol et deux cours « type E »¹⁰⁷ obligatoires, faisant partie de chaque programme ; le « Centre d'espagnol » a été créé dans ce but. L'Université UNAL a proposé le « Programme de lecture et d'écriture académiques 2013-2015 : « *Lea en la UN* »¹⁰⁸ ; cette initiative vise à sensibiliser les professeurs sur l'importance de leur rôle dans le renforcement des compétences académiques en lecture et écriture en espagnol, à travers chacune des matières qu'ils dirigent à l'UNAL de Bogota.

Le développement, au sein des universités, de la compétence à communiquer langagièrement, quel que soit le statut des langues étudiées, représente le point de départ

¹⁰⁶ « Et cela est nécessaire, car la plupart des étudiants qui accèdent à l'université en Colombie arrivent avec des faiblesses dans leurs compétences de base en lecture et écriture, et sans les outils nécessaires pour entrer dans la vie scolaire de l'enseignement supérieur, comme l'a révélé les résultats des évaluations du baccalauréat, que l'Etat met en œuvre chaque année en Colombie. »

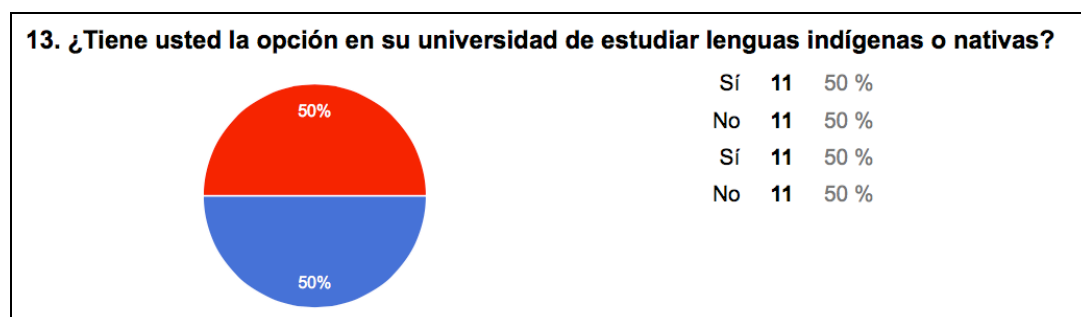
¹⁰⁷ Les cours « type E » sont deux cours intensifs dont la composante principale est l'écriture académique dans chacune des disciplines à partir d'activités de réflexion, analyse, esprit critique et argumentation.

¹⁰⁸ « Lisez à l'Université Nationale ».

de l'acquisition d'autres compétences. Il s'agit sans doute d'un élément essentiel qui contribue à la vie professionnelle, voire personnelle.

5.3.2.2. Les langues *indígenas* ou « natives »

L'étude et la diffusion des langues natives sont un enjeu important pour l'État colombien. Pourtant, l'enseignement des langues des *indígenas* dans les universités colombiennes n'est pas intégré aux cursus des étudiants LANSAD ; sauf exceptions, cela ne fait pas partie des choix linguistiques offerts par les établissements. La question n° 13 du questionnaire Q2, illustrée dans le graphique n° 5, concerne les langues natives en demandant si les étudiants enquêtés sont informés sur la possibilité de suivre des cours dans l'une des 65 langues natives des *indígenas* dans leurs universités. Il est intéressant de remarquer, comme l'indique le graphique ci-dessous, que 50% des étudiants de certaines institutions ont répondu affirmativement tandis que l'autre 50% a indiqué de forme négative.



Graphique n° 5

Nous avons comparé les réponses à la question 13 des témoins enquêtés avec d'autres sources d'information et il en découle qu'effectivement, six universités de l'échantillon n'offrent aucune possibilité pour que leurs étudiants LANSAD accèdent à des cours en langues natives. En revanche, les universités UNAL, UNIVALLE et UdeA offrent le choix tenant en considération la proximité des réserves *indígenas* ou le nombre de locuteurs ; les langues natives qui comptent le plus de locuteurs ont le plus souvent de chances de survie et de conservation. Les langues natives qui sont les plus enseignées, car elles comptent sur plus de 150,000 locuteurs, sont l'*embara*, de la

famille linguistique *Chocó*, le *nasa*, *paez* ou *nasayuwe*, qui n'est pas encore classée dans les familles repérées, et le *wayúu* ou *guajiro*, appartenant à la famille *Arawak*.

Les cours d'enseignement des langues *indígenas* offerts par quelques-unes des universités du pays visent à favoriser l'expansion et la défense des identités culturelles de leurs peuples et de leur vision autochtone du monde. Ils cherchent ainsi à contribuer au ralentissement de la perte accélérée de ces langues. La quantité de ces cours est réduite faute de professeurs experts et d'étudiants intéressés ; ceci empêche, par ailleurs, la continuité et il s'agit souvent d'un cours d'introduction à la langue et à sa culture. Finalement, la demande en matière linguistique concerne souvent les langues étrangères, notamment celles exigées par l'État et soutenues par ses politiques publiques.

5.3.3. Les langues étrangères

Le développement des compétences en langue étrangère (notamment l'anglais) est un enjeu majeur pour l'éducation nationale de Colombie, y compris l'enseignement supérieur ; les programmes tels que '*Colombia very well !*' en sont la preuve. Grâce à leur propre gouvernance et à leur marge d'autonomie, les universités indiquent leurs exigences et sélections en matière linguistique ; en Colombie, elles suivent toutefois un cadre légal général des normes centrales du Ministère de l'éducation nationale. Les documents institutionnels, analysés dans le recueil des données, montrent la façon dont chaque université colombienne, faisant partie du corpus, présente l'offre en langues et sa diversification. Pour une meilleure organisation, nous présentons cette information dans le tableau n° 10.

UNIVERSITÉ	Langues proposées								
	Allemand	Anglais	Espagnol	Français	Italien	Japonais	Mandarin	Portugais	Turc
UNAL	✓	✓	✓	✓				✓	
UNIANDES	✓	✓	✓	✓	✓				
UdeA	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
UNIVALLE	✓	✓	✓	✓	✓			✓	
Javeriana	✓	✓	✓	✓	✓				
UNINORTE	✓	✓	✓	✓				✓	
UIS		✓	✓	✓	✓			✓	

UPB	✓	✓	✓	✓	✓			✓	
EAFIT	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	

Tableau n° 10

Toutes les universités exigent aux étudiants LANSAD de démontrer, en langue étrangère, un niveau minimal de compétence à communiquer langagièrement fondé sur des normes institutionnelles, comme l'indique le tableau n° 6. Atteindre ce niveau est une condition *sine qua non* pour l'obtention du diplôme universitaire, mais les mécanismes employés pour le prouver varient d'un établissement à l'autre : les étudiants peuvent passer un test de connaissance au début ou à la fin de leurs programmes (sans coût supplémentaire sur leurs frais d'inscription), suivre des cours qu'ils inscrivent en même temps que les autres matières de leurs disciplines tout au long de leurs cursus, payer des cours dans un institut de langues à l'intérieur ou à l'extérieur de leur faculté, ou présenter un diplôme ou test international, parmi d'autres possibilités.

Nous allons présenter maintenant les politiques linguistiques éducatives propres à chaque institution d'enseignement supérieur ; elles contiennent les exigences et les démarches à suivre par les étudiants.

5.3.3.1. Un accord du Conseil Supérieur de 2013 de la *Universidad Nacional*

L'Université Nationale définit, dans l'Accord n°102 de 2013, le niveau B1 du CECRL comme le niveau obligatoire à atteindre par les étudiants de licence et master 1, le niveau B2 pour ceux qui suivent un master 2 ou une spécialité en médecine, et le niveau C1 pour les doctorants ; le Conseil Supérieur établit que le niveau B1 correspond à 375 heures de travail. Il n'y a que les personnes sourdes ou malentendantes, ayant la langue des signes comme principal moyen de communication, qui en sont dispensées. Pour tous les autres étudiants, la passation d'un test de classement d'anglais est obligatoire pendant leur premier semestre académique.

Quant aux personnes qui n'ont pas le niveau requis, l'UNAL propose quatre niveaux de formation en langue étrangère ; mis à part l'anglais, trois autres langues sont acceptées, à savoir le français, l'allemand et le portugais. Par ailleurs, la Direction

académique crée des mécanismes comme le projet visant à renforcer la compétence communicative des membres de la communauté académique (2013-2015¹⁰⁹), qui cherche à sensibiliser et encourager l'utilisation des langues étrangères pour la projection internationale, grâce à l'intégration de la lecture et l'écriture en langues étrangères dans les formations disciplinaires.

5.3.3.2. Le règlement intérieur de la *Universidad de Los Andes*

Le chapitre VII du statut académique de l'UNIANDES inclut un article sur l'exigence institutionnelle de la langue étrangère pour obtenir le diplôme professionnel. Les conditions d'UNIANDES, établies dans la réglementation sur les langues étrangères, diffèrent de celles des autres établissements d'enseignement supérieur nationaux dans le sens où l'exigence concerne deux langues étrangères : l'anglais, qui est obligatoire, et une deuxième langue étrangère, au choix de l'étudiant parmi les langues proposées par l'institution. Pour ce qui est de l'anglais, il s'agit de démontrer le niveau de compétence en compréhension de lecture de textes avant le cinquième semestre du programme d'études, soit par la passation et réussite de l'épreuve écrite du Département de langage et d'études socioculturelles de l'université, soit par l'assiduité et réussite aux trois cours proposés.

En ce qui concerne la seconde langue étrangère, les étudiants développent toutes les composantes de la compétence à communiquer langagièrement, en réception, production et interaction ; ils ont le choix parmi l'anglais (approfondissement), le français, l'allemand ou l'italien. Ils peuvent passer un diplôme ou test international (TOEFL, CPE ou IELTS pour l'anglais ; DELF B2 ou DALF C1 pour le français ; TEST DAF ou ZD pour l'allemand ; ou CILS 3 pour l'italien). UNIANDES offre les niveaux 4, 5 et 6 d'anglais d'approfondissement, qui représentent la suite des trois

¹⁰⁹ Ce projet, appelé *Fortalecimiento de las competencias comunicativas (lectura y escritura) a través de los currículos y uso de las lenguas extranjeras para la proyección internacional (vigencia 2013-2015)*, est une initiative de la Direction académique de l'UNAL.

premiers cours de lecture. D'autre part, les coûts des cours de français, allemand ou italien sont pris en charge par l'étudiant.

5.3.3.3. La politique de compétence en langue étrangère de la *Universidad de Antioquia*

L'Accord n° 467 du 04 décembre 2014 a instauré la politique linguistique éducative de l'UdeA à travers la création du Programme institutionnel de formation en langue étrangère. Cette politique fixe l'anglais comme langue obligatoire pour tous les étudiants et exige aux écoles de l'intégrer dans tous les programmes d'études. Pendant les cinq semestres académiques que les étudiants suivent ces cours, ils disposent de 4 heures hebdomadaires pour développer toutes les compétences, c'est-à-dire 64 heures par semestre. Le niveau B1 est le niveau minimal requis à atteindre. Trois groupes d'étudiants en sont exemptés : les étudiants inscrits dans les programmes dirigés aux communautés *indígenas*, les personnes sourdes ou malentendantes, ayant la langue des signes comme langue première, et les étudiants de l'École de langues, qui suivent la plupart des matières en langues étrangères.

D'autre part, l'université propose aux étudiants intéressés par l'apprentissage d'une deuxième langue étrangère le Programme *Multilingua*. Adopté par l'accord 078 du 22 mai 2015 du Conseil de l'École de langues, il fonctionne dans le cadre des politiques d'internationalisation de l'UdeA. L'étudiant a un choix linguistique de sept langues étrangères : l'allemand, le mandarin, le français, l'italien, le japonais, le portugais et le turc. À travers ces cours facultatifs, l'université vise à développer les valeurs des relations interculturelles chez les membres de la communauté académique.

5.3.3.4. Des résolutions des programmes à la *Universidad del Valle*

Le test de classement en langue étrangère est obligatoire à l'UNIVALLE. Le niveau minimal requis est le B1 du CECRL pour les programmes de licence. Afin d'obtenir le diplôme professionnel, les étudiants doivent passer un diplôme ou examen international et demander au Département de langues et cultures étrangères son

homologation¹¹⁰. Les langues acceptées sont l'anglais, le français, l'allemand, le portugais et l'italien. Il faut dire que la situation géographique de la ville de Cali, où se situe l'UNIVALLE, favorise l'apprentissage du portugais étant donné la proximité de la frontière avec le Brésil.

En outre, il y a deux cours élémentaires obligatoires d'un niveau intermédiaire en compréhension écrite dans chaque programme académique : « lecture de textes en anglais I et II ». Toutes les résolutions des programmes contiennent ces deux matières ; cela fait que la langue étrangère obligatoire à l'UNIVALLE est l'anglais.

5.3.3.5. Une Déclaration de principes sur les langues étrangères à la *Pontificia Universidad Javeriana*

Le Conseil Académique de l'Université *Javeriana* a publié, le 26 mars 2005, une Déclaration de principes sur l'exigence d'une langue étrangère dans les formations. Le niveau minimal requis oscille entre A2 et B2, selon les choix de chaque direction de Département. L'étudiant peut attester du niveau d'une langue (il a le choix entre l'anglais, le français, l'allemand, le portugais et l'italien) par une certification d'un test ou d'un diplôme officiel, reconnu à l'échelle internationale et dont le score corresponde effectivement au niveau demandé. L'étudiant prend en charge les coûts de la formation en langues nécessaire pour répondre à cette demande institutionnelle.

5.3.3.6. Une résolution de la Présidence de la *Fundación Universidad del Norte*

D'après la Résolution n° 28 du 20 mars 2013 de la Présidence de l'UNINORTE, les étudiants peuvent choisir parmi l'anglais, le français, l'allemand ou le portugais comme langues étrangères. L'Institut de langues est l'organisme, à l'intérieur de l'université, chargé d'attester du niveau atteint, que ce soit par un test international ou par les cours suivis en présence (huit au total, dont le coût est pris en charge par

¹¹⁰ Le Département de langues et de cultures étrangères de l'UNIVALLE propose des tableaux d'équivalences des examens internationaux qui sont consultables sur le lien suivant : <http://biologia.univalle.edu.co/docs/pregrado/EquivalenciasIngles.pdf>.

l'étudiant). La passation d'un test de positionnement linguistique est obligatoire afin d'identifier le niveau de connaissances de l'apprenant et le placer dans le cours qui mieux s'adapte à ses besoins langagiers ; s'il répond aux attentes de l'université, il peut être exempté de cette exigence.

5.3.3.7. Les accords du Conseil Académique de la *Universidad Industrial de Santander*

Le Conseil Académique est l'organe compétent pour prendre les décisions officielles des formations de la communauté UIS. Il a émis trois accords qui régissent l'offre en langues de l'université : deux datant de 2005 (le numéro 036 du 15 mars et le numéro 187 du 20 décembre) et le plus récent qui est l'accord n° 236 du 12 octobre 2010. Ils établissent que l'Institut de langues est chargé de certifier le niveau de compétence langagière des membres de la communauté académique à travers un test ou d'offrir les cours de langues étrangères nécessaires pour qu'ils atteignent le niveau A1 du CECRL.

Par conséquent, deux cours élémentaires d'anglais, français, portugais ou italien sont gratuits et obligatoires ; le choix dépend des besoins langagiers de l'apprenant selon son projet professionnel. S'il le souhaite, il peut s'inscrire dans trois cours supplémentaires, à condition que le nombre d'étudiants soit supérieur à quinze.

5.3.3.8. La mise en place d'une deuxième langue à la *Universidad Pontificia bolivariana*

Les articles 38 et 39 du chapitre VI du règlement de l'étudiant de l'université UPB présentent, parmi les modalités d'évaluation, celles des tests de compétence et celles de connaissances prouvant la suffisance. Ces deux notions sont fondamentales pour les politiques de mise en place du développement des compétences dans une deuxième langue proposées par l'UPB. Cette université demande aux étudiants de passer un test de classement afin de les placer dans les cours où leurs niveaux de langue le requièrent pour répondre aux attentes de l'UPB ; l'université exige le niveau B1 de compétence à communiquer langagièrement. Pour les personnes dont la langue première

n'est pas l'espagnol, il est nécessaire de démontrer la suffisance en espagnol langue seconde.

Cette institution d'enseignement supérieur est située dans différentes villes du pays comme Medellin, Bogota, Montería, Bucaramanga et Palmira, parmi d'autres. Chacune d'entre elles choisit les mécanismes pour accompagner les étudiants dans le processus de développement des compétences en langue étrangère. La langue privilégiée est l'anglais ; cependant, l'éventail de possibilités est large dans quelques villes où l'étudiant peut choisir parmi le français, l'italien, le portugais, l'allemand et le japonais. La composante de langue étrangère ne fait pas partie des formations disciplinaires, car il s'agit de cours facultatifs dont le coût n'est pas pris en charge par l'établissement.

5.3.3.9. Les politiques de bilinguisme de la *Universidad EAFIT*

Le règlement des étudiants s'articule en trois axes, à savoir les principes généraux, les aspects académiques et le régime disciplinaire. Étant donné qu'elles font partie de la vie académique de l'établissement, les politiques de bilinguisme sont exposées dans le huitième chapitre de la deuxième partie. L'article 89 présente la réglementation de ces politiques et joint les tableaux des équivalences selon lesquels un test est accepté ou refusé par le Centre de langues ; celui-ci s'occupe de l'homologation des épreuves ou diplômes mesurant les niveaux de compétence dans les langues acceptées pour obtenir le diplôme professionnel. L'article 90 offre la possibilité de partir en immersion linguistique à l'étranger, dans un pays où la langue étudiée est la langue officielle ou première, sous la modalité de « stage professionnel en situation de bilinguisme », dont les coûts sont pris en charge par l'étudiant.

Même si la langue majoritaire est l'anglais, les autres langues acceptées pour répondre aux attentes linguistiques de l'université sont le français, l'allemand, l'italien, le portugais ou le japonais. Pour ce qui est de l'anglais, si l'étudiant ne réussit pas au test de classement, il peut suivre les cours offerts par le Centre de langues d'EAFIT ; les programmes de la plupart des formations n'incluent pas ces cours de langues.

La législation des universités, propre à la gouvernance que leur confère leur autonomie, permet qu'elles affrontent des défis sociaux comme celui de contribuer à la formation répondant aux besoins langagiers de leurs futurs professionnels. Après avoir parcouru les documents des universités, nous réaffirmons que « La domination de l'anglais est un phénomène tout à fait visible dans le monde contemporain. » (Hagège : 2012 : 39), en particulier dans les pays de tous les secteurs du vaste continent américain, comme c'est le cas en Colombie. D'ailleurs, c'est l'un des constats des réponses aux questionnaires, avec les questions 11 et 12 qui portaient sur l'exigence de l'apprentissage d'une langue étrangère de la part de l'université : tous les étudiants enquêtés d'autres disciplines, non spécialiste en langues, s'accordent sur le caractère obligatoire de l'anglais dans les institutions où ils suivent leurs études.

5.3.4. Les langues d'enseignement

Le choix institutionnel de la langue dans laquelle les enseignements sont donnés est aussi une question d'identité nationale, car « La langue officielle a partie liée avec l'État. Et cela tant dans sa genèse que dans ses usages sociaux. » (Bordieu : 2001 : 71). Grâce à leur autonomie, les universités ont la liberté d'adopter les langues dans lesquelles les différentes disciplines et sciences sont dispensées. La question n° 14 du questionnaire Q2 portait sur les langues d'enseignement dans les établissements d'éducation supérieure. Les réponses signalent l'espagnol, la langue officielle du pays, comme langue majoritaire, et en deuxième lieu l'anglais. Quand nous avons demandé aux enquêtés si les matières de leurs disciplines étaient dispensées en anglais, ils ont répondu négativement. En général, l'anglais n'est utilisé que dans les cours d'apprentissage de la langue elle-même, dans quelques conférences ayant lieu dans des congrès internationaux et lors des visites d'invités étrangers.

La généralisation de l'emploi de la langue nationale dans les cours des universités s'explique pour deux raisons majeures. D'une part, il en ressort que plus les gens éprouvent un fort sentiment de patriotisme, plus ils vont vers l'unilinguisme. D'autre part, la situation géographique du pays (frontières et extension territoriale) fait

que les citoyens ne perçoivent pas le besoin social d'être plurilingue. Hormis les communautés minoritaires *indígenas* dans leurs réserves, les gitans et les peuples qui parlent créole chez eux (perçus négativement par les non locuteurs et pour qui la langue officielle est la langue lexificatrice), la société colombienne se sert de l'espagnol dans les contextes personnels, administratifs et éducatifs. Il faut dire que le créole de *San Andrés* et *Providencia* n'est pas l'anglais ni bénéficie de son prestige, et le créole *palenquero* parlé à San Basilio del Palenque n'est pas l'espagnol.

L'avantage social et géographique que présentent des villes où le tourisme est fortement développé est parfois négligé par les institutions éducatives ; Carthagène, l'un des pôles touristiques majeurs du tourisme, ou la ville frontalière de Leticia, qui constitue un carrefour stratégique entre la Colombie et les frontières du Brésil et du Pérou, en sont des exemples. Le commerce fait que les citoyens développent, par eux-mêmes, des compétences de réception et production orales en langue étrangère leur permettant d'effectuer des transactions commerciales quotidiennes. Cela ne va malheureusement pas plus loin de ces échanges, et les universités ne déploient pas les programmes sociaux ou de recherche nécessaires pour encourager ce pluralisme social confirmé qui mène vers un plurilinguisme des citoyens.

5.4. Les formations des spécialistes en langues

Le système éducatif national impose des normes concrètes afin de répondre aux besoins du pays, de l'État et de sa société en matière linguistique. Certes, la formation des spécialistes en langues se rapporte aux futurs enseignants, dans les formations classiques de licences en langues dites modernes ou vivantes ou dans les métiers de l'enseignement. Cependant, elle concerne aussi un public plus large comme les gestionnaires des programmes en langues, les traducteurs et interprètes (scientifiques, techniques, littéraires ou autres), les personnes inscrites dans les filières à finalité professionnelle de futurs cadres bilingues ou trilingues, spécialisés en économies et commerce international, en diplomatie ou dans l'une des spécialités pluridisciplinaires de langues étrangères appliquées (désormais LEA).

Les universités déterminent l'offre des formations des spécialistes en langues en fonction de leurs contextes régionaux et des ressources humaines et matérielles disponibles. Dans ce domaine d'études, il y a près d'une centaine de programmes concernant les niveaux de licence, master et doctorat dans tout le pays. Le tableau n° 11 organise les informations concernant les filières de langues dans les neuf universités de l'échantillon ; les noms de ces formations sont en espagnol.

Université	Ville	Niveau de la formation		
		Licence	Master	Doctorat
UNAL	Bogota	- Licenciatura en Español y Filología Clásica - Estudios Literarios - Licenciatura en Filología e Idiomas (con especialidad inglés, francés o alemán) - Lingüística	- Maestría en lingüística - Maestría en Estudios literarios - Maestría en Estudios culturales	Doctorado en Ciencias Humanas y Sociales
UNIANDÉS	Bogota	- Lenguajes y Estudios Socioculturales - Literatura	- Maestría en Pedagogía de Lenguas extranjeras - Maestría en Literatura - Maestría en Estudios internacionales - Maestría en Estudios culturales	Doctorado en Literatura
UdeA	Medellin	- Letras: Filología hispánica - Traducción Inglés - Francés – Español - Licenciatura en lenguas extranjeras - Licenciatura en Educación Básica con énfasis en Humanidades y Lengua Castellana - Licenciatura en pedagogía de la madre tierra	- Maestría en Lingüística - Maestría en Literatura	- Doctorado en Lingüística - Doctorado en Literatura
UNIVALLE	Cali	- Licenciatura en Lenguas Extranjeras Inglés-Francés - Licenciatura en Literatura - Tecnología en Interpretación para Sordos y Sordociegos	- Maestría en Estudios Interlingüísticos e Interculturales - Maestría en Lingüística y Español - Maestría en Literaturas Colombiana y Latinoamericana	- Doctorado en Humanidades

Javeriana	Bogota	<ul style="list-style-type: none"> - Licenciatura Lenguas Modernas - Licenciatura en Educación Básica con énfasis en Humanidades y Lengua Castellana - Relaciones Internacionales 	<ul style="list-style-type: none"> - Maestría en Lingüística Aplicada del Español como Lengua Extranjera - Maestría en Relaciones Internacionales - Maestría en Estudios Culturales - Maestría en Literatura 	<ul style="list-style-type: none"> - Doctorado en Ciencias Sociales y Humanas
UNINORTE	Barranquilla	<ul style="list-style-type: none"> - Relaciones Internacionales - Negocios Internacionales 	<ul style="list-style-type: none"> - Especialización en Enseñanza del Inglés - Especialización en Negocios Internacionales - Maestría en Cooperación Internacional y Gestión de Proyectos - Maestría en Relaciones Internacionales 	<ul style="list-style-type: none"> - Doctorado en Ciencias Sociales
UIS	Bucaramanga	<ul style="list-style-type: none"> - Licenciatura en Inglés - Licenciatura en Español y Literatura - Licenciatura en Educación Básica con énfasis en Humanidades y Lengua Castellana 	<ul style="list-style-type: none"> - Maestría en Didáctica de la lengua - Maestría en Semiótica 	
UPB	Medellín Bucaramanga	<ul style="list-style-type: none"> - Estudios Literarios - Licenciatura Inglés - Español Presencial - Licenciatura Inglés - Español - Licenciatura en Etnoeducación - Licenciatura en Filosofía y Letras - Administración de Negocios Internacionales 	<ul style="list-style-type: none"> - Maestría en Literatura - Maestría en Procesos de Aprendizaje y Enseñanza de Segundas Lenguas (Énfasis en Español o en Inglés) - Especialización en Literatura Producción de Textos e Hipertextos - Especialización en la enseñanza del inglés 	<ul style="list-style-type: none"> - Doctorado en Ciencias Sociales
EAFIT	Medellín	<ul style="list-style-type: none"> Negocios internacionales 	<ul style="list-style-type: none"> - Maestría en Escrituras creativas - Maestría en Estudios humanísticos - Hermenéutica literaria 	<ul style="list-style-type: none"> Doctorado en Humanidades

Tableau n° 11

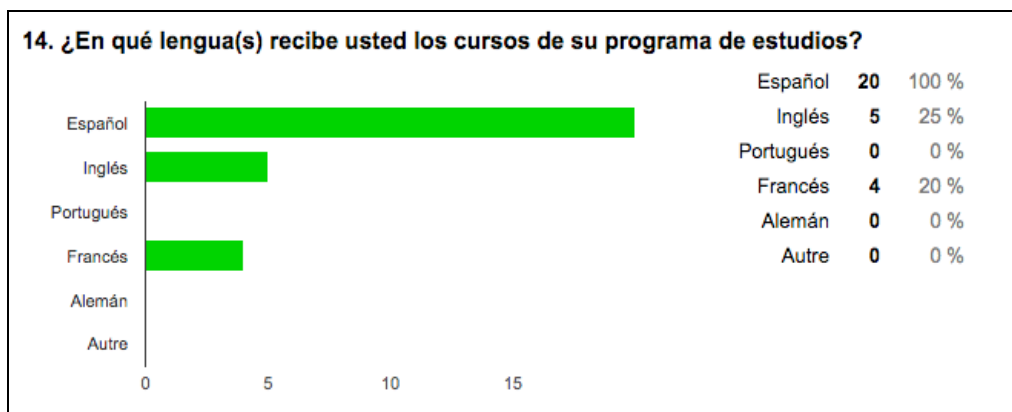
Les programmes de licence font référence aux filières professionnelles ou pédagogiques conduisant à un diplôme universitaire ; ces dernières sont appelées en espagnol des *licenciaturas* et elles représentent la plupart des licences en langues,

comme l'illustre le tableau n° 11. Celles dans le domaine des affaires étrangères et de la linguistique ont tendance à être professionnelles, tandis que l'hôtellerie et le tourisme, qui ne figurent pas sur ce tableau, sont en général des filières techniques ou technologiques à distance ou semi-présentielles. La ville de Medellin propose deux formations qui diffèrent des autres, tout en restant dans le cadre linguistique : il s'agit de la licence en Ethno-éducation, de l'UPB, et la licence en Pédagogie de la mère Terre, de l'UdeA. Dans le sud du pays, la *Universidad del Cauca* offre aussi une licence comme celle-là, compte tenu de sa situation géographique et des communautés *indígenas* qui sont dans le département où elle est située. Ces études mettent en valeur les langues autochtones du pays.

Les formations de master 1 sont appelées des *especializaciones* ; elles ont tendance à disparaître au profit des *maestrías*, qui sont développées en deux ans, équivalant à quatre semestres d'études. La durée pour l'obtention de ces derniers diplômes prend souvent un ou deux semestres supplémentaires pour préparer et soutenir le mémoire. À cet égard, la linguistique et la littérature sont les disciplines les plus répandues. Quant aux doctorats, il n'y en a aucun en didactique des langues ; les domaines sont les sciences humaines, sociales ou la littérature.

5.4.1. Les langues enseignées et les langues d'enseignement

Parmi les formations de spécialistes en langues, se trouvent quatre langues principales enseignées, à savoir dans l'ordre d'importance l'espagnol, l'anglais, le français et l'allemand ; ce sont de même les langues d'enseignement dans lesquelles les cours sont donnés. Les langues obligatoires sont les deux premières : l'espagnol pour son statut officiel et l'anglais pour les politiques linguistiques éducatives de l'État en raison des échanges économiques et politiques avec les Etats-Unis. Le graphique n° 6 illustre une situation qui s'éloigne sensiblement de la norme générale : c'est le cas de l'université UIS.



Graphique n° 6

La question n°14 du questionnaire Q2, répondu par vingt étudiants de l'université UIS, montre que dans la licence en Espagnol et Littérature, le français est obligatoire. Le niveau de compétence à communiquer langagièrement atteint dans cette langue est B2 grâce aux sept semestres suivis et aux deux matières facultatives du programme d'études. Les étudiants, ayant coché que l'anglais était utilisé comme langue d'enseignement, ont répondu que ce n'était que dans les cours d'anglais général suivi à l'Institut de leur faculté ; les matières correspondant aux disciplines ne sont données qu'en espagnol. En revanche, l'accès à la recherche exige des connaissances en anglais étant donné qu'une part de la bibliographie consultée se trouve dans cette langue.

Les filières bilingues ou trilingues, parmi lesquelles se trouvent celles de la liste du tableau n° 11, telles que philologie et langues, traduction et langues étrangères, sont enseignées en anglais, français ou allemand selon leurs spécificités. L'UNAL offre, par exemple, une licence en philologie avec une spécialité ; l'étudiant s'inscrit dans l'une de ces trois langues dans lesquelles il suivra un pourcentage élevé de sa formation. Le niveau C1 est atteint par les apprenants universitaires.

Nous avons déjà signalé que certains établissements d'éducation supérieure offrent des programmes en ethno-éducation ; même s'ils visent la formation de maîtres qui serviront comme enseignants dans les communautés *indígenas*, ils doivent encore y intégrer l'enseignement de quelques langues et chercher des stratégies pour une

meilleure compréhension de leurs cultures. Cet apprentissage aiderait à répondre aux besoins réels et aux attentes de ces peuples.

5.5. L'anglicisation des disciplines

Une polémique largement discutée (et encore inachevée) par les membres des communautés universitaires en Colombie est la pertinence de l'anglicisation des formations dans l'enseignement supérieur. Traditionnellement, la situation géopolitique du pays impose que la tendance linguistique générale, en matière de langues étrangères, subisse l'influence des pays développés situés dans le nord du continent, notamment tenant en considération la puissance des Etats-Unis et de l'anglais. « C'est pourquoi la diffusion mondiale de l'anglo-américain est aussi celle d'une certaine culture, certes très diversifiée en qualité, puisque l'excellent y voisine avec le moins bon, mais unifiée par la langue. » (Hagège : 1987 : 156). Le choix de l'apprentissage de l'anglais, comme langue commune des pays du nord de l'Amérique, dans tous les secteurs du système éducatif national s'accompagne incontestablement de certaines valeurs culturelles de la société états-unienne¹¹¹. À ceci s'ajoute la valeur « universelle » attribuée à l'anglais.

Par ailleurs, l'internationalisation de l'éducation a été perçue sous une perspective unilingue depuis quelques années dans la société mondiale ; la globalisation vécue au XXI^e siècle a donné la priorité à l'anglais. Le tableau n° 12 présente un classement des pays qui proposent des formations tertiaires en anglais avec des données de 2011 :

¹¹¹ Sur le continent américain (nord, centre et sud), il n'est pas adéquat d'employer le terme « américain » seulement pour une personne des États-Unis, parce que le terme « américain » désigne tous les habitants de ce continent.

Encadré C4.2. Pays proposant des formations tertiaires en anglais (2011)

Emploi de l'anglais dans l'enseignement	
La totalité ou la quasi-totalité des formations sont dispensées en anglais	Australie, Canada ¹ , États-Unis, Irlande, Nouvelle-Zélande et Royaume-Uni
De nombreuses formations sont dispensées en anglais	Danemark, Finlande, Pays-Bas et Suède
Certaines formations sont dispensées en anglais	Allemagne, Belgique (Fl.) ² , Corée, France, Hongrie, Islande, Japon, Norvège, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Suisse ³ et Turquie
Aucune formation ou presque n'est dispensée en anglais	Autriche, Belgique (Fr.), Brésil, Chili, Espagne, Fédération de Russie, Grèce, Israël, Italie, Luxembourg et Mexique ³

Remarque : pour déterminer si un pays propose un petit ou un grand nombre de formations en anglais, il convient de tenir compte de la taille de la population des pays d'accueil. C'est la raison pour laquelle l'Allemagne et la France sont classées parmi les pays qui dispensent relativement peu de formations en anglais, alors qu'en valeur absolue, ces deux pays en proposent davantage que la Suède, par exemple.

1. Au Canada, les cours dans l'enseignement tertiaire sont dispensés soit en français (principalement au Québec), soit en anglais.

2. Programmes de maîtrise.

3. À la discrétion des établissements d'enseignement tertiaire.

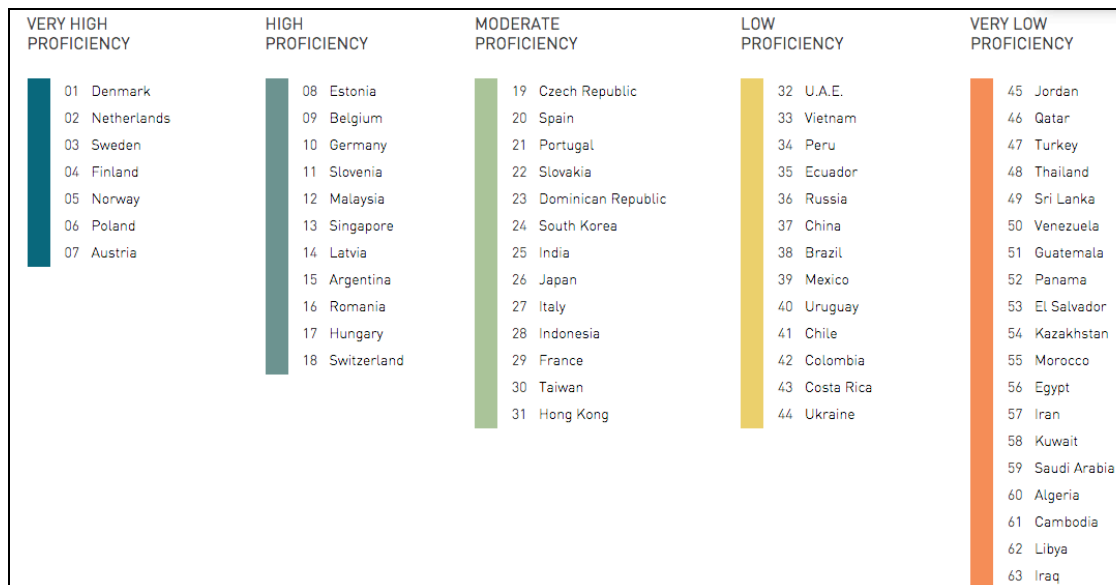
Source : OCDE. Données compilées à partir de brochures destinées aux étudiants candidats à la mobilité internationale et rédigées par diverses instances : DAAD en Allemagne, OAD en Autriche, NIIED en Corée, Cirius au Danemark, CIMO en Finlande, EduFrance en France, Campus Hungary en Hongrie, l'Université d'Islande en Islande, JPSS au Japon, SIU en Norvège, NUFFIC aux Pays-Bas, CRASP en Pologne, CHES et NARIC en République tchèque, l'Institut suédois en Suède et la Middle-East Technical University en Turquie.

Tableau n° 12¹¹²

Hormis le Canada et les États-Unis, aucun pays du continent américain ne figure dans les trois premières cases du tableau n° 12. Ce n'est que dans le dernier rang que nous remarquons les noms du Brésil, du Chili et du Mexique. Il ressort de ces constats que les pays de la partie centrale et sud d'Amérique ne disposent d'aucune formation ou presque dispensée en langue anglaise. Il est vrai que, dans le système éducatif universitaire colombien, le niveau de maîtrise d'une langue étrangère exigé par l'établissement représente une condition *sine qua non* pour l'obtention du diplôme universitaire ; cependant, les programmes de licence, master et doctorat sont en espagnol. Il n'y a que quelques séminaires et conférences qui sont dispensés dans une autre langue, lorsque l'invité est international et qu'il ne maîtrise pas la langue officielle de Colombie ; d'ailleurs, le recours aux interprètes est une pratique habituelle pour

¹¹² La source du tableau n° 12 est à la page n° 317 de *Regards sur l'éducation 2013 : Les indicateurs de l'OCDE*, dont la bibliographie complète et l'URL sont spécifiées dans la bibliographie.

faciliter la compréhension du discours. Ces éléments sont, en outre, des indicateurs du niveau d'anglais dans le pays, illustrés sur le graphique n° 7 ci-dessous :



Graphique n° 7¹¹³

Malgré les efforts de l'État pour améliorer le niveau d'anglais des citoyens, avec un budget considérable investi dans des projets comme *Colombia bilingüe*, le niveau d'anglais des colombiens reste bas. La 42^{ème} place occupée sur la planète du *EF English Proficiency Index 2015* en est la preuve. L'un des facteurs (mais pas le seul) justifiant l'inexistence ou presque de filières anglicisées peut être le niveau de maîtrise de cette langue dans la société colombienne et dans les communautés universitaires. Cela va de même pour la présence réduite d'étudiants étrangers, dont l'espagnol n'est pas leur langue première, accueillis au sein des institutions d'enseignement supérieur. En règle générale, la place faite dans le système éducatif universitaire à l'éducation interculturelle, y compris l'apprentissage des langues, est limitée à quelques activités mais pas à une politique linguistique éducative explicite et efficace.

¹¹³ Ce graphique a été tiré du site *Education First (EF)* du Royaume Uni ; la page d'accueil présente l'EF EPI ou *EF English Proficiency Index*. Consulté pour la dernière fois le 12 mai 2015. URL : <http://www.ef.co.uk/eipi/>.

Conclusion

Les universités colombiennes ont traversé différentes périodes de développement à travers leur histoire et ont atteint un certain degré d'autonomie leur garantissant leur gouvernance institutionnelle. Devenus des espaces d'échanges et de mobilités, leurs responsabilités sociales concernent la communauté universitaire, la région, la nation et la communauté internationale. Elles créent et mettent en place des normes conduisant aux politiques linguistiques éducatives, comme celles que nous avons analysées, afin de répondre aux besoins langagiers de plusieurs acteurs parmi lesquels se trouvent les étudiants et les professeurs. Que ce soit pour les spécialistes en langues ou les non spécialistes, ces politiques concernent les variétés linguistiques que chaque université décide d'accueillir.

Nous avons constaté par ce chapitre que, dans les universités colombiennes, un type de monolinguisme s'est installé dans l'enseignement. Quoique l'anglais soit la langue étrangère par excellence dans tous les établissements d'enseignement supérieur, les programmes sont loin de devenir anglicisés. Deux conclusions principales en découlent : d'une part, les colombiens ont une forte identité régionale et nationale, causée aussi par un milieu géographique défavorable aux contacts avec les langues les plus répandues sur la planète. D'autre part, le niveau d'anglais de la population en général est bas, ce qui ne permet pas l'épanouissement anglo-américain désiré par l'État qui destine pourtant un budget considérable et de nombreux dispositifs pour améliorer cette situation en faveur de l'anglais.

Chapitre 6 : La voie des langues à l'université, la voix des experts

De la théorie à la pratique, l'importance des enseignements des langues à l'université est indéniable, car « la science est par sa nature internationale »¹¹⁴. Cela est d'autant plus justifié que les initiatives visant à mettre en valeur leurs apprentissages proviennent de plusieurs secteurs d'activité, internes et externes aux établissements d'enseignement supérieur, parmi lesquels se trouvent des décideurs institutionnels, des acteurs universitaires, des organismes nationaux de soutien des universités en matière de langues et des instituts de langues. Les enquêtes par entretien faisant partie du corpus ont été réalisées auprès de ce public.

Ce dernier chapitre vise à analyser les politiques linguistiques à travers la voix des experts, ce qui explique le jeu de mots sur les homophones présentés dans le titre. Après avoir fait une quête exhaustive des documents de la législation officielle de chacune des institutions du corpus, le premier aspect abordé dans ce chapitre est le soutien des responsables d'organismes prestataires de services auprès des universités. Trois interviews de professeurs universitaires y seront incluses afin de connaître quelques-unes de leurs réflexions sur leurs réalités éducatives dans leurs établissements.

Le deuxième aspect remarque l'importance croissante de l'internationalisation de l'enseignement supérieur. Cette idée est étroitement liée aux compétences en langues des membres de la communauté universitaire. Les Bureaux des relations internationales des universités jouent un rôle capital dans la promotion des échanges, des mobilités et de la circulation des connaissances et des personnes. Pour clore la recherche, la réflexion finale portera sur les enjeux et les projections des universités colombiennes comme actrices des politiques linguistiques éducatives. Nous n'aspérons pas à formuler des recommandations mais à donner, à titre illustratif, des indications sur le sujet de la thèse.

¹¹⁴ Claude Truchot (2014, 43) présente une version en français du résumé du document sur la Recommandation de la XI^e assemblée plénière du 22 novembre 2011 à Berlin de la Conférence des présidents des établissements de l'enseignement supérieur. Cette citation est la phrase initiale du résumé.

6.1. Soutien des responsables d'organismes prestataires de services auprès des universités

Plusieurs contributions à l'apprentissage des langues proviennent de la participation d'associations et d'organisations prestataires de services auprès des établissements d'enseignement supérieur. Dans cette perspective, quelques entretiens réalisés, dont les informations générales figurent dans le tableau n° 13, constituent un témoignage des différents types d'apports (académique, financier ou autre) à la formation en langues de la part des étudiants ou des professionnels ; les transcriptions correspondantes seront présentées dans l'annexe n° 8. Nous avons inclus, dans cette partie, deux interviews de deux professeurs et celle d'un maître de conférences, compte tenu de notre intérêt.

Organisme	Ville	Poste ou fonction
Alliance française	Bucaramanga	Directrice
COLFUTURO	Bogota	Directeur
MEN	Bucaramanga	Évaluatrice académique
UNIVALLE	Cali	Professeurs (2)
UdeA	Medellin	Maître de conférences
Institut de Langues UIS	Bucaramanga	Directrice
Master Javeriana	Bogota	Coordinatrice
Master et doctorats	San Andrés isla	Coordinateur

Tableau n° 13

Nous citons ici juste ces huit personnes qui ont gentiment accepté d'être interviewées. Le guide d'entretien contenait trois catégories majeures d'information, à savoir les généralités du témoin, le rapport avec les langues et l'offre en langues avec une projection vers l'avenir. À la fin de chaque feuille du guide utilisé avec chaque personne, apparaît explicitement l'autorisation à utiliser les renseignements où chacun déposait sa signature. Pour des raisons de confidentialité, ces feuilles ne sont pas jointes dans les annexes, mais restent disponibles en cas de demande explicite d'une autorité quelconque.

Tous les textes correspondent à des discours relativement spontanés, sauf celui du Directeur de COLFUTURO qui avait préparé préalablement les questions pour une

interview au journal *El Tiempo* et qui a considéré que, comme les renseignements demandés étaient similaires, le même format pouvait être utilisé ; cet entretien a été publié en décembre 2013. Les extraits qui suivent sont des citations de ces transcriptions ; dans celles-ci, nous avons souligné les trois catégories thématiques identifiées (en adaptant l'analyse de contenu thématique du discours produit), à savoir les généralités des interviewés, leur rapport avec les enseignements des langues ou en langues et l'offre en langues, actuelle et future. Dans la transcription des annexes, ces trois parties portent une couleur : rouge pour l'identification générale des individus, jaune pour les rapports linguistiques et bleue pour la projection vers l'avenir. Pour mieux organiser les thèmes, nous allons séparer les citations par catégories ; les commentaires dans ce qui suit seront courts, il ne faut surtout pas les prendre comme des paragraphes à part entière.

6.1.1. L'État et la priorité à l'anglais

L'apprentissage de l'anglais de la part du public éducatif est la priorité du Ministère de l'éducation nationale. Ce témoignage correspond à celui du professeur qui est l'un des membres de cette équipe ; elle confirme que, depuis plusieurs années, il y a un budget destiné à renforcer les compétences des professeurs et des maîtres de conférences dans cette langue :

« Eh, desde también ya varios años estoy colaborando con el Ministerio de Educación Nacional en el Plan de Bilingüismo. Este plan tiene como su consigna, pues principal, el mejoramiento de la enseñanza de la lengua inglesa en Colombia. »

Ce programme s'adresse aux filières d'enseignement des langues spécifiquement ; autrement dit, cette formation s'adresse exclusivement aux *licenciaturas*.

6.1.2. L'ouverture aux autres langues étrangères

Contrairement à l'idée reçue selon laquelle les personnes pensent que l'anglais est la seule possibilité dans leur université, d'autres témoins ont exprimé l'ouverture dans l'offre en langues dans leurs institutions :

« Enseñanza, sí, digamos que esa es nuestra columna vertebral, la enseñanza de lenguas extranjeras, aquí manejamos inglés, francés, italiano, portugués, alemán, en algunas ocasiones, cuando tenemos profesor disponible, también enseñamos mandarín. » (entretien de la directrice de l'Institut de langues de la UIS).

« Por supuesto. Creo que negarlo sería negar una realidad que la tenemos viva todo el tiempo. Digamos que en ese sentido, en la universidad ha habido una apertura muy grande el tema... de hecho hace muy poco se ha creado el Centro de Idiomas, un poco en el camino de se reconoce el valor que tiene el aprendizaje de una lengua extranjera para cualquier profesional con una claridad y es no solamente que ese aprendizaje tiene que ser del inglés. Lo que forma, el valor que le da a la gente saber una lengua extranjera desde el punto de vista de lo cultural y de su formación como ser humano más allá e independientemente de la lengua que sea. » (entretien avec la directrice du Master en Linguistique Appliquée de la Javeriana).

Ces deux témoignages vont dans le sens du refus d'un monopole d'une seule langue quasi-unique dite « internationale » pour mettre en valeur la coexistence de plusieurs langues dans un même espace et dans un même citoyen.

6.1.3. Réintroduction du français dans les établissements scolaires

Avec les efforts de l'Ambassade en France en Colombie, le français reste la deuxième langue étrangère dans le pays. Cet organisme français marque sa présence à travers les bourses et les échanges d'étudiants, professeurs et chercheurs colombiens vers la France, notamment dans le cadre de leurs études. L'extrait d'entretien ci-dessous présente un contexte plus large :

« Depuis plusieurs années, depuis 6 ans on a commencé à reparler de l'introduction de la langue française dans les établissements scolaires et ça c'est l'activité qui fait l'Ambassade de France, c'est pour le français pour la coopération universitaire et Monsieur l'ambassadeur lui-même qui a depuis 6 ans des échanges avec le Ministère de l'éducation colombienne pour que le français puisse entretenir à nouveau dans les établissements scolaires, il y a des politiques qui nous a permis que nous on formé à travers les alliances on forme les professeurs pour

l'enseignement du français pour les établissements publics » (entretien avec la directrice de l'Alliance française à Bucaramanga).

Ces informations sont précieuses pour aller progressivement vers le plurilinguisme. Si l'enseignement des langues commence à l'école, l'espoir de ralentir ce monolinguisme obligatoire que veut instaurer l'État, resurgit.

6.1.4. La diversité culturelle sur notre planète

Un témoin a parlé de langue et culture comme une situation d'ensemble, de dépendance entre ces deux grandes notions. C'est intéressant d'établir ce rapport afin de poursuivre le but d'aider les étudiants et les professeurs dans l'expertise de leurs disciplines, tout en acceptant l'autre dans sa dimension linguistique et socioculturelle :

« hemos abierto las posibilidades a otras lenguas, no sólo el inglés como lengua única, sino que hay otras lenguas y otras culturas en el mundo » (entretien avec deux professeurs de l'UNIVALLE).

6.1.5. La recherche scientifique et les langues

Les professeurs enquêtés de l'UNIVALLE établissent, dans leurs discours, un lien entre l'investigation et le métier de l'enseignement des langues. La tradition de leur université dans la recherche leur permet de publier plus aisément sans contraintes :

« Yo iniciaría comentándote que tenemos una tradición fuerte en investigación y de trabajo en la enseñanza de lenguas con propósitos específicos; nosotros fuimos pioneros en esta temática, pero en este momento hay un replantamiento de qué y cómo aportamos. » (entretien avec deux professeurs de l'UNIVALLE).

Cette affirmation est vraie d'autant plus que l'Université *del Valle* a des groupes de recherche très importants dans le contexte national. Parmi leurs publications, nous pouvons citer la revue scientifique *Lenguaje* qui est indexée à COLCIENCIAS.

6.1.6. La priorité des langues étrangères sur l'espagnol

La préoccupation de certains membres de la communauté universitaire est celle de la place occupée par l'espagnol vis-à-vis de l'expansion et l'imposition des langues étrangères :

« Mira, la Universidad de Antioquia, desde mi conocimiento, ha ayudado más desde otros idiomas que con el propio español. El estudiante de la Universidad de

Antioquia tiene cursos de inglés. No hay cursos que tengan que ver con la lengua castellana, entonces se encuentra uno con muchachos que saben o entienden un poco otros idiomas, pero el idioma propio hay grandes deficiencias en la lecto-escritura. » (entretien avec un maître de conférences de l'UdeA).

Il est vrai que pour mieux apprendre une langue, il conviendrait d'abord de bien maîtriser le fonctionnement et les usages de la langue première. Dans les universités, c'est un apprentissage qui est, parfois, négligé.

6.1.7. Les territoires multilingues par nature

Deux villes situées aux extrémités du pays (nord, sud) vivent quotidiennement le multilinguisme : San Andrés isla (dans la mer des Caraïbes) et Leticia (en Amazonie). Le défi est énorme pour les enseignants qui ne savent pas exactement comment gérer cette situation sociale.

« Las personas de la isla hablan tres idiomas realmente, hablan creole, inglés y español. » (entretien avec le coordonateur des masters et doctorats sur l'île de San Andrés).

Le tri fait de ces entretiens nous permet d'aboutir à des résultats similaires à ceux des questionnaires. L'hégémonie de l'anglais comme première, et parfois unique, langue étrangère est évidente dans les universités ? De ce fait, découlent deux questions pour l'État colombien : les connaissances et les sciences, ne peuvent-elles s'exprimer qu'en anglais ? Et, si certaines institutions acceptent encore la coexistence d'autres langues, même si ce sont les langues les plus répandues sur la planète telles que le français, l'allemand, le portugais, l'italien et le mandarin, quelle est la place donnée à la diversité culturelle ? Ce qui n'apparaissait pas dans les questionnaires était la réintroduction du français dans le système scolaire, surtout dans le secteur public. Le débat sur ces sujets linguistiques et éducatifs est complexe mais nécessaire, et c'est aux universités de participer activement dans l'élaboration de politiques adaptées à leurs nécessités et à celles de la société, comme c'est le cas de l'internationalisation des établissements d'enseignement supérieur à travers la mobilité de ses membres.

6.2. Vers l'internationalisation de l'enseignement supérieur : les langues au cœur du débat

L'internationalisation n'est pas un phénomène nouveau dans les universités, mais la réalité sociale du XXI^{ème} siècle s'est beaucoup transformée et, par conséquent, sa définition a aussi évolué. J. Knight (2005) propose le tableau ci-dessous avec quatre catégories d'approches sectorielles qu'il conseille pour la mise en œuvre de procédés d'internationalisation :

Tableau 1.7. **Approches de l'internationalisation à l'échelle nationale ou sectorielle**

Approche	Description
Programmes	L'internationalisation de l'enseignement supérieur consiste à financer des programmes qui permettent aux individus et aux établissements de participer plus facilement aux activités internationales, telles que la mobilité, la recherche et les jumelages.
Raisons d'être	Il s'agit d'indiquer les raisons pour lesquelles il importe qu'un secteur national d'enseignement supérieur s'internationalise davantage. Les raisons, très variables, comprennent entre autres : la mise en valeur des ressources humaines, les alliances stratégiques, les échanges commerciaux, le renforcement de la nation, le développement de la culture sociale.
Politiques	L'internationalisation de l'enseignement supérieur est décrite par rapport aux politiques qui traitent ou soulignent l'importance de la dimension internationale ou interculturelle dans le postsecondaire. Les politiques peuvent relever de divers secteurs parmi lesquels : l'éducation, les affaires étrangères, la science et la technologie, la culture ou le commerce.
Stratégies	L'internationalisation de l'enseignement supérieur est considérée comme un élément essentiel de la stratégie qu'un pays adopte pour concrétiser ses objectifs et ses priorités, tant sur place qu'à l'étranger.

Source : Knight, 2004.

Tableau n° 14

Traditionnellement, la coopération internationale, la mobilité des personnes et les échanges dans les domaines de spécialité des institutions favorisent la mise à jour et la compétitivité des universités. Ces quatre approches présentées par l'auteur, à savoir les programmes, les raisons d'être, les politiques et les stratégies, enrichissent l'idée de la projection vers le monde d'une institution d'enseignement supérieur. La description de chaque approche montre l'importance de l'impact des mesures d'internationalisation aux échelles locales, régionales, nationales et mondiales. J. Knight propose une définition de travail simple, objective et claire de ce que ce concept veut dire :

« [...] internationalization at the national, sectoral, and institutional level is “the process of integrating an international, intercultural or global dimension into

the purpose, functions or delivery of postsecondary education” (Knight, 2003, p. 2).¹¹⁵

Les dimensions intégrées à l’enseignement supérieur dans cette définition sont de type international, interculturel ou mondial. Pour la gestion de cette tâche, les universités se sont dotées des bureaux centralisés de services d’affaires étrangères d’où elles coordonnent les activités d’accompagnement et de gestion relatifs aux échanges et aux missions. Elles peuvent développer leur propre politique d’internationalisation où les langues ont leur place.

6.2.1. Le rôle des Bureaux des relations internationales

Les services des affaires étrangères des universités ont pour but l’accompagnement et le soutien de toutes leurs unités administratives chargées des grandes fonctions d’internationalisation : facultés, écoles, départements, programmes d’études, filières, centres ou groupes de recherche, vice-présidences et la présidence elle-même. Afin d’apprendre les exigences linguistiques les plus importantes offertes par les services ou bureaux internationaux des universités colombiennes, nous avons distribué le questionnaire Q3 dans les neuf Bureaux des relations internationales des universités choisies. Nous avons été accueillis par quatre d’entre elles : UNAL, EAFIT, UIS et UdeA. Hormis EAFIT, il a été impossible d’accéder aux établissements du secteur privé, avec une résistance particulière de ceux à caractère confessionnel. Nous en présentons les résultats et les analyses en trois parties : d’abord la fiche signalétique ; la deuxième partie a été intitulée le plurilinguisme comme condition pour la mobilité ; et la dernière partie s’intitule l’offre des services d’accompagnement linguistique.

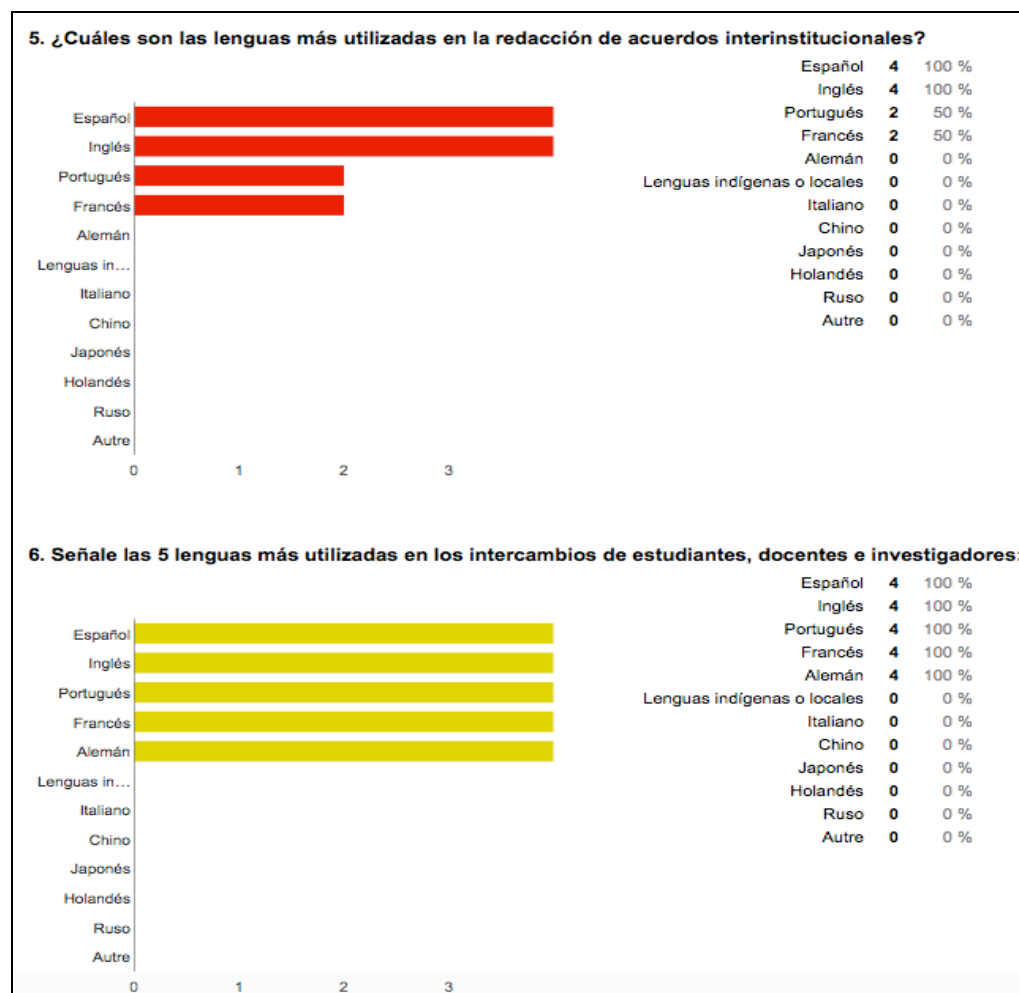
Le questionnaire se compose de 14 questions divisées en trois pages (annexe 5); le dessin a été fait grâce à l’application de Google Drive. Les variables ne sont pas nombreuses ; en revanche les options de réponses sont multiples. Dans la première feuille, la fiche signalétique montre que toutes les personnes ayant répondu à ce

¹¹⁵ Traduction de l’OCDE: « L’internationalisation à l’échelle du pays/du secteur/de l’établissement désigne : « le processus qui consiste à intégrer une dimension internationale, interculturelle ou mondiale aux finalités, aux fonctions ou à l’organisation de l’enseignement postsecondaire » (Knight, 2003, p. 2).

formulaire exercent des fonctions administratives et déclarent qu'ils connaissent le portfolio de services du bureau : un directeur, un coordinateur, un sous-chef et une autre personne dont la fonction n'a pas été identifiée. Les quatre universités correspondent à trois villes : Medellin, Bogota et Bucaramanga. La deuxième feuille du questionnaire est celle qui contient le plus de questions qui intéressent notre étude.

6.2.2. Le plurilinguisme comme condition pour la mobilité

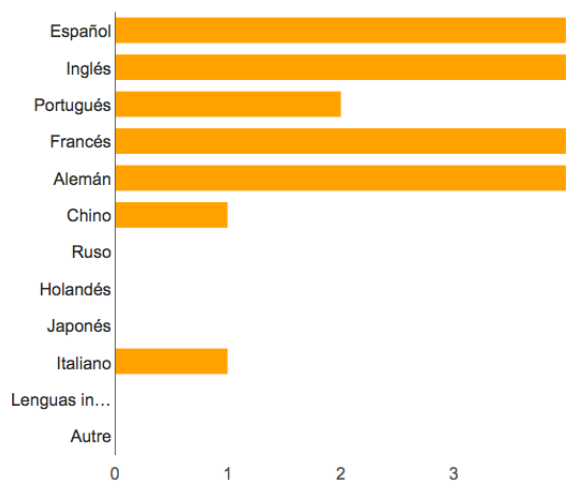
La mobilité multilatérale des étudiants, des professeurs et des chercheurs implique un niveau de compétence minimal à communiquer langagièrement. Le graphique n° 8 montre les variables linguistiques correspondant aux questions 5 et 6.



Graphique n° 8

Les quatre langues signalées sont l'espagnol et l'anglais majoritairement, et le portugais et le français en deuxième lieu. Ces résultats coïncident avec les autres sources d'information. La question n° 6 confirme ces choix linguistiques et ajoute l'allemand à la palette des possibilités des cinq langues les plus utilisées pour les échanges entre étudiants, enseignants et chercheurs. Il en va de même pour q10 qui interroge sur les langues les plus parlées par les enseignants et les chercheurs invités par l'université dans le cadre de recherches, séminaires, journées d'études, visites techniques, etc. Aux cinq langues s'ajoutent le chinois/mandarin et l'italien.

10. Elija las cinco lenguas más habladas por los docentes e investigadores que visitan la universidad :



Graphique n° 9

La promotion de la mobilité des étudiants, des enseignants et des chercheurs passe aussi par le choix du pays. De q7 à q9, les résultats sont illustrés dans le tableau n° 15 qui expose le parallèle entre les 5 destinations les plus fréquentes dans : les échanges ou les stages des étudiants pendant leurs études de premier cycle (q7) ; les échanges, séjours de master 1, master 2 ou doctorats, des étudiants lors de leurs études de deuxième et troisième cycles (q8); et enfin les échanges de professeurs et de chercheurs (q9). Avant tout, il est à remarquer que, compte tenu des résultats, le Brésil devient de plus en plus le pays préféré pour les destinations en général. C'est un

phénomène récent qui a augmenté drastiquement la demande d'apprentissage du portugais dans tout le pays.

Pays	Question 7	Question 8	Question 9
Colombie			25%
Afrique (un pays quelconque)			
Allemagne	100%	33%	50%
Argentine	50%	33%	
Australie			
Autriche			
Antilles			
Belgique	25%		
Bolivie			
Brésil	100%	100%	100%
Canada			
Chili		33%	25%
Chine			
Etats-Unis	50%	66,7%	75%
Espagne	50%	66,7%	75%
France	75%	66,7%	50%
Hollande			
Angleterre		33%	25%
Italie			25%
Japon			
Mexique	75%	33%	25%
Portugal			
Paraguay			
Russie			
Venezuela			
Autre			

Tableau n° 15

Pour ce qui est des stages des filières correspondant au premier cycle, les destinations des étudiants sont souvent l'Allemagne et le Brésil. L'Allemagne est devenue aussi l'un des pays appréciés pour les mobilités ; contrairement au Brésil, l'apprentissage de l'allemand n'a pas eu le même succès que celui du portugais. Cela s'explique par l'anglicisation des programmes universitaires allemands. En troisième lieu, arrivent la France et le Mexique, suivis de l'Argentine, les Etats-Unis et l'Espagne, ce qui surprend prenant en compte que ces deux derniers étaient, il y a une décennie, les deux destinations désirées par les colombiens.

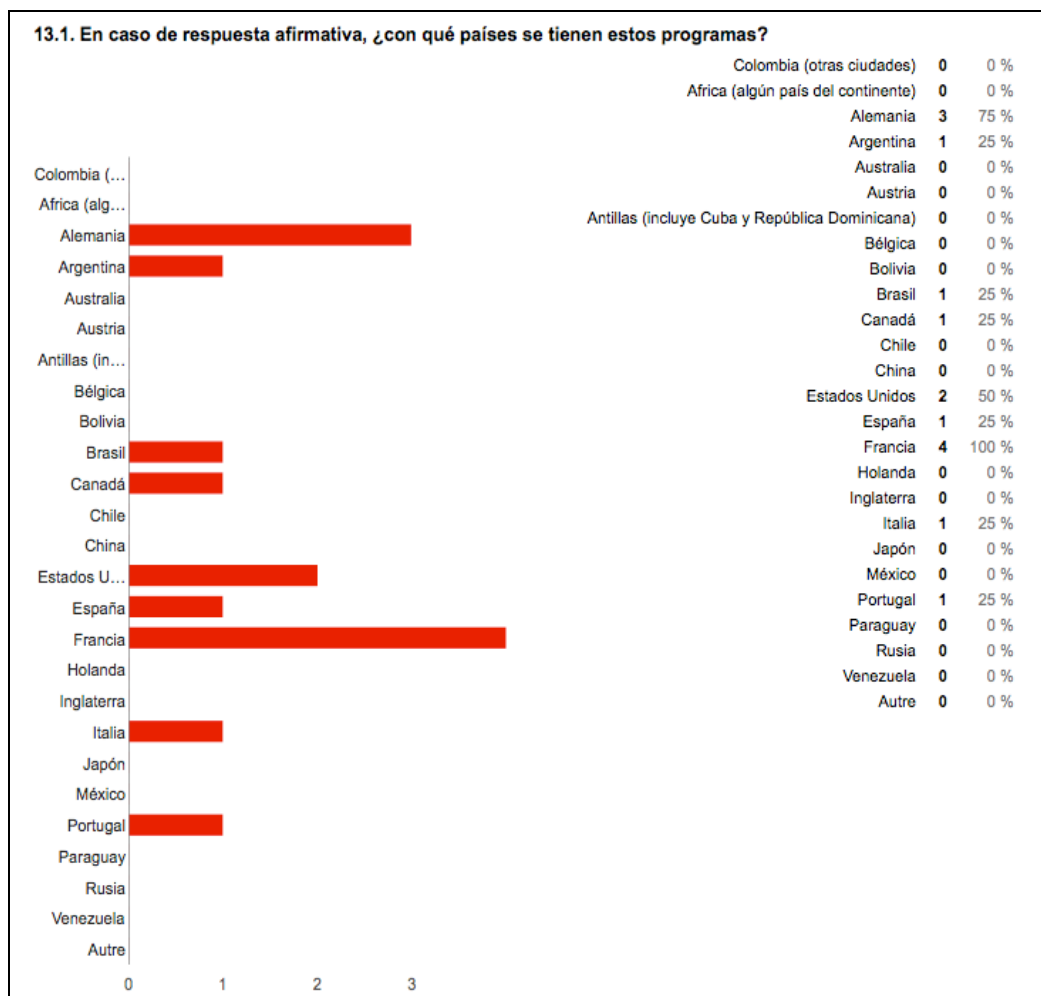
Les lieux choisis par les étudiants de deuxième et troisième cycles sont le Brésil (toujours en tête), suivi des États-Unis, l'Espagne et la France. La troisième place est occupée par cinq pays, à savoir l'Allemagne, l'Argentine, le Chili, l'Angleterre et le Mexique. Finalement, le troisième groupe, formé par les professeurs et les chercheurs, donne la priorité au Brésil, suivi des États-Unis et de l'Espagne ; en troisième lieu, ils se penchent sur l'Allemagne et la France, et en dernière place l'Angleterre, le Chili, la Colombie, l'Italie et le Mexique. En conclusion, ces données chiffrées montrent que les nouvelles générations prennent des destinations différentes à la génération précédente.

6.2.2. L'offre des services d'accompagnement linguistique

Les Bureaux des relations internationales sont une partie importante des universités. Ils sont chargés des relations extérieures à la communauté comme les missions et les rencontres ; ils s'occupent aussi de formaliser les accords et les différentes conventions de coopération nationale ou internationale. En outre, ils accueillent les invités, les chercheurs, les visiteurs et les étudiants étrangers qui arrivent dans le cadre de ces activités de mobilité scientifique et pédagogique.

Les langues représentent donc le passeport linguistique permettant à ces bureaux de mieux fonctionner. En réponse aux q12 et q13, ils ont tous affirmé qu'ils avaient des traducteurs et des interprètes qui s'occupent de la traduction de textes, de l'interprétation des conférences, de l'accueil des étrangers, etc. dans d'autres langues que l'anglais ; à ce propos, une seule université (sur les 4 qui se sont portées volontaires) exprime l'absence d'un traducteur ou un interprète en anglais.

Un autre service d'accompagnement linguistique de ces Bureaux est la gestion et le suivi du double diplôme international. Cette possibilité représente un véritable atout pour la formation et la future carrière des étudiants d'avoir deux diplômes à l'issue d'un seul cursus académique. Les questions 13 et 13.1, dont les résultats s'affichent sur le graphique n° 10, montrent que le principal pays concerné à 100% est la France, suivi de l'Allemagne (75%) et les États-Unis (50%). Par conséquent, les langues les plus sollicitées sont le français et l'anglais ; l'allemand arrive en troisième place. L'Espagne et l'Argentine sont des pays hispanophones et n'exigent pas de séjours linguistiques.



Graphique n° 10

Pour finir, la question n° 14 concerne les tests de langue (tests, certificats ou diplômes). La mobilité internationale est souvent conditionnée, parmi d'autres facteurs, par l'obtention d'un certain niveau linguistique que mesure un test de la langue du pays de destination. Le diplôme DELF, pour le français, et les tests TOEFL et IELTS, pour l'anglais, sont les plus sollicités. D'autres tests et certificats reconnus sont le CELPE-Bras, pour le portugais, le TestDaF, pour l'allemand, le DALF, pour le niveau avancé de français. En anglais figurent aussi le GMAT, le GRE et le CPE (en moindre mesure) ; en Allemand, le ZD et le Goethe Zertifikat ; et en italien les tests CELI-CIC et IT.

Présents au sein des universités, les Bureaux des relations internationales sont le point de contact entre les membres de l'établissement d'enseignement supérieur avec l'international. Les anciens étudiants diplômés sont la représentation de l'université ailleurs : dans la ville, dans la région, à l'étranger, où qu'il aille, le diplômé porte le nom de son institution.

6.2.3. Universités, langues et employabilité des diplômés

Les anciens étudiants font partie de la communauté académique même après avoir eu leur diplôme universitaire. A partir de ce moment-là, l'institution cherche les mécanismes pour faire le suivi de leurs renseignements professionnels et leur évolution. Les Bureaux des affaires étrangères sont parfois les unités chargées de cette tâche. Différentes stratégies sont mises en œuvre : constituer une base de données est un point de départ ; proposer une bourse d'emploi mise à jour et avec une diffusion efficace aide à améliorer l'accès aux possibilités du marché de travail.

L'impact d'un programme académique peut être mesuré par l'employabilité des diplômés, mais le fait de maîtriser plus d'une langue étrangère est un atout économique auquel les institutions d'enseignement supérieur accordent peu d'importance. Les anciens étudiants s'aperçoivent de cette réalité au moment de s'insérer au monde du travail. Cette prise de conscience de l'enjeu que représentent les compétences linguistiques pour rentrer dans le monde de l'emploi. C'est ainsi que quelques-uns de ces Bureaux commencent à participer à la formation « tout au long de la vie » en offrant des cours de langues.

Le double diplôme est un autre atout qui, même si parfois il allonge le parcours scolaire d'un semestre, ouvre des frontières avec deux diplômes reconnus dans le pays d'origine et dans le celui du programme d'accueil. L'étude réalisée pour cette thèse jette les bases d'une réflexion sur les universités dans les politiques linguistiques, encourageant le développement d'un plurilinguisme stratégique pour un facteur clé de la société de ce siècle, l'internationalisation.

6.3. Enjeux et projections des universités comme actrices des politiques linguistiques éducatives

La polémique que suscite un thème comme les enseignements des langues à l'université nous a penchés vers l'étude des politiques linguistiques éducatives dans ces établissements d'enseignement supérieur. Ni principes ni orientations, cette section vise l'ouverture des pistes de réflexion ciblées sur le rôle principal que ces institutions jouent dans la société colombienne. Il n'y a aucun signalement institutionnel, mais des paramètres autour des nécessités réelles des universités pour que leurs politiques favorisent les membres de la communauté. Elle termine par une projection des tendances de l'évolution de la situation dans les universités selon les normes centrale de l'État.

6.3.1. De la nécessité d'une prise de conscience généralisée

L'État colombien, à travers son Ministère de l'éducation nationale, fixe des paramètres pour exiger l'apprentissage des langues dans les universités. Ayant interprété la posture officielle du MEN et de la Présidence de la République, toutes les universités demandent à l'apprenant la certification du niveau de compétence à communiquer langagièrement dans, au moins, une langue. Mais le résultat est insuffisant, car les diplômés en général n'atteignent pas les buts pour pouvoir participer internationalement pour des bourses ou échanges comme la société mondiale le lui requiert.

La première nécessité réside dans la prise de conscience dans chaque secteur du système éducatif de base : l'État, l'institution et le citoyen. L'État parce qu'il publie les politiques linguistiques éducatives nationales sous formes de Décrets, de Résolutions ou d'un acte administratif et légal assez large pour que les institutions aient une marge de manœuvre suffisante pour que les établissements exercent leur autonomie universitaire. De cette manière, la prise de conscience de la part des universités consiste à être réaliste et à avoir la vision large et objective que doit caractériser toute institution d'enseignement supérieur de la planète. Cela correspond à se poser la question sur le

profil de ses étudiants et futurs diplômés et à établir une approche dialogique entre les divers décideurs des normes (dans les conseils d'administration ou académiques) et ceux qui mettent directement en place ces politiques et les adaptent à leurs besoins. L'aménagement des espaces physiques, par exemple, est l'un des points de départ.

Dans cette perspective, les pistes de réflexion méthodologiques dépendent de chaque école ou chaque programme selon leurs spécificités scientifiques ou disciplinaires. En dernier lieu, mais aussi important que les deux autres, la volonté individuelle. Des valeurs citoyennes sont à développer. La reconnaissance de l'autre comme personne qui a une vie avec des subjectivités, des représentations sociales (parmi lesquelles se trouvent celles des langues) et des projets personnels. Cela implique un éventail dans l'offre en langues de, au moins, cinq variétés linguistiques. Cette identification des besoins langagiers est décisive pour que les politiques linguistiques fonctionnent.

6.3.2. De la nécessité d'une volonté citoyenne et une vision plurilingue et pluriculturelle

Ce deuxième aspect est fondamental : à travers le MEN, la Colombie a poursuivi son but d'une éducation bilingue anglais-espagnol depuis plus d'une décennie. une remise en cause des choix actuels en matière de politiques linguistiques et une synchronisation mondiale s'imposent. Il s'avère indispensable que l'État privilégie la citoyenneté sur la politique commerciale et qu'elle indique les moyens disponibles pour créer un environnement socio-éducatif favorable à l'introduction du plurilinguisme et du pluriculturalisme dans la société colombienne. Former à la citoyenneté démocratique est un travail à long terme ; d'abord, la sensibilisation des étudiants comme citoyens requiert de tout un déploiement stratégique de la part des acteurs et décideurs des politiques linguistiques éducatives dans le pays. Avec une vision plurilingue et pluriculturelle, les universités colombiennes pourraient prendre des décisions favorisant cette amplitude d'esprit.

6.3.3. Tendances

Chaque époque a ses émergents. Les enquêtes par questionnaire Q3 ont identifié, dans la pratique, l'émergence du choix du Brésil comme première destination des colombiens universitaires. La demande de formations en langue portugaise est en hausse. Avec une volonté politique centrale, l'éducation plurilingue serait organisée à partir de principes clairs, réalistes et en synchronie avec les politiques planétaires pour que les politiques d'internationalisation évoluent à leur tour. Cela permettrait la mise en valeur du multilinguisme et du plurilinguisme « comme valeur et comme compétence ».

En tout état de cause, l'anglais continu d'être la première langue étrangère de Colombie ; elle est présente dans toutes les universités. Le soutien de l'État est total d'autant plus que le MEN réunit des efforts pour que cette langue soit obligatoire dans tous les programmes de licence. À cet égard, et à l'aube de la fin de cette thèse, la nouvelle d'un projet de Résolution (qui n'a pas encore été approuvée) surprend la communauté académique colombienne, notamment les formateurs en langues. Ce document (annexe 10) transforme tous les programmes de licence (*licenciaturas*), chargés de la formation de maîtres. Parmi plusieurs impositions de l'État, nous en relevons deux : la première est l'uniformisation des diplômes (article 2) et la deuxième est l'exigence d'une seule langue étrangère, l'anglais (Article 6, 6.4).

Le domaine des politiques linguistiques éducatives est en transformation constante. De ces politiques dépend l'avenir des enseignants et celui des maîtres en formation.

Conclusion générale

L'université, cet espace ouvert, de transformations et de mobilités, a une responsabilité sociale ; elle contribue à l'analyse des problèmes cruciaux posés par la société et propose des solutions en faisant intervenir ses trois fonctions essentielles, à savoir l'enseignement, la recherche et le service à la communauté (UNESCO, 2009). Nous sommes à la fin du premier quart du XXI^{ème} siècle et des défis émergent dans tous les sens, y compris dans les langues.

La diversité linguistique de la planète est au cœur de nombreux débats et, conséquemment, les États conçoivent des politiques linguistiques afin de mieux la gérer. L.-J. Calvet et A. Calvet affirment que « [...] la diversité linguistique est à la fois locale et globale. Il est désormais impossible de penser à une politique linguistique nationale en faisant abstraction de la situation mondiale des langues » (2013, 11). La mondialisation est un processus massif en plein essor qui implique une dynamique de changements de divers ordre et touche à plusieurs secteurs.

Notre recherche s'est déroulée dans le contexte universitaire colombien où l'autonomie des universités leur permet, jusqu'à présent, de se doter de leurs propres politiques linguistiques éducatives et d'en prévoir leur planification. Nous avons recueilli des données à partir des sources documentaires et des enquêtes par questionnaires et par entretien ; 3 formulaires différents ont été mis en place auprès d'un public touchant à divers acteurs et décideurs nationaux ou régionaux. Les universités qui composent le corpus appartiennent aux secteurs public et privé ; elles occupent les neuf premières places dans le ranking des institutions d'enseignement supérieur à l'échelle nationale.

Le point de départ de la recherche a été le titre de la thèse : « Les universités, actrices des politiques linguistiques éducatives en Colombie ». La description et

l'analyse d'un contexte multilingue (comme celui de Colombie) nous ont montrés qu'en effet les universités jouent un rôle essentiel dans la conception et la mise en œuvre de ces politiques. La législation de chaque université présente les stratégies que les membres de la communauté entreprennent pour répondre aux besoins en langues dans ce secteur du système éducatif. Précisément, le fait que les universités appartiennent à ce système national confirme leur importance en tant qu'auteurs de la réglementation interne des enseignements des langues.

Nous nous étions posés des questions de départ auxquelles nous avons répondu tout au long de la recherche. D'une part, l'autonomie est déclarée ; c'est un aspect positif. Cependant, c'est aussi une source de tensions. Elle prend ses décisions suivant des paramètres généraux du MEN. Le problème se pose parce que l'État intervient de plus en plus dans leurs cursus. Il semblerait, par exemple, que l'on puisse parler d'une nouvelle réglementation des programmes de licence (*licenciaturas*) en cours de structuration, selon laquelle le Ministère de l'éducation nationale interviendrait directement dans les formations, y compris le changement du nom du diplôme et, par conséquent, l'adaptation de la plupart des matières. La discussion s'ouvre et les organisations syndicales des professeurs se réunissent pour analyser la situation.

D'autre part, la façon dont les universités envisagent les politiques linguistiques éducatives est diverse. Le Ministère de l'éducation nationale exige que les étudiants atteignent un niveau seuil en langues maternelle et étrangère avant d'obtenir le diplôme universitaire. Mais les approches et stratégies diffèrent d'une institution à l'autre. Ce qui est certain, c'est que la langue étrangère qui occupe la première place en importance est, sans surprise, l'anglais. Le niveau de langue exigé varie aussi ; il va du niveau A1 du CECRL au C1.

Le recueil des données a offert parfois des résultats inattendus. L'un d'entre eux est l'importance que le Brésil a acquise pendant les cinq dernières années comme première destination souhaitée par les membres de la communauté universitaire. La langue officielle du pays, le portugais, a aussi subi une augmentation dans la demande de cours de formation. La France et l'Allemagne sont bien placées aussi ; mais

l'anglicisation des études en Allemagne font que les colombiens ne demandent pas à étudier la langue du pays mais l'anglais.

De cette recherche découlent des nouvelles questions quant aux perspectives des universités face au plurilinguisme et à l'internationalisation de l'enseignement et de la recherche. Il est indispensable d'encourager la création, dans le pays et chez les citoyens d'une culture du plurilinguisme ; quelques communautés la vivent déjà dans certains secteurs de l'éducation, au sein de quelques groupes comme en Amazonie et à *San Andrés y Providencia*. Mais elle est mal vécue à cause des représentations et de l'exclusion. Face au soutien de l'État à la langue anglaise, une question en particulier s'impose: la Colombie, est-elle prête à entrer dans le plurilinguisme et à rayonner à l'échelle internationale avec des citoyens plurilingues ?

Bibliographie

- Abdallah-Pretceille M. (1999), *L'éducation interculturelle*, Paris : PUF.
- Abouchaar A. et Al. (2002), « Estudio lingüístico para la implementación del programa de educación bilingüe en el municipio de Providencia y Santa Catalina », *Cuadernos del Caribe* No 3 pp. 65-101, San Andrés : Universidad Nacional de Colombia.
- ACNUR Colombia (2011), *Hoja informativa sobre los pueblos indígenas en Colombia : Información sobre los 35 pueblos indígenas declarados en riesgo de extinción física y cultural por la Corte Constitucional de Colombia* [en ligne], UNHCR/ACNUR. Consulté le 31 octobre 2012. URL : http://www.acnur.org/t3/fileadmin/scripts/doc.php?file=t3/fileadmin/Documentos/Pueblos_indigenas/2011/Comunidades_indigenas_en_Colombia_-_ACNUR_2011.
- ACNUR Colombia (2012), *Situación Colombia: Pueblos indígenas* [en ligne], UNHCR/ACNUR. Consulté le 11 décembre 2012. URL : http://www.acnur.org/t3/fileadmin/scripts/doc.php?file=t3/fileadmin/Documentos/RefugiadosAmericas/Colombia/2012/Situacion_Colombia_-_Pueblos_indigenas_2012.
- Alao G. et Al. (dir.) (2012), *Didactique plurilingue et pluriculturelle : l'acteur en contexte mondialisé*, Paris : Éditions des archives contemporaines EAC.
- Ammari H. & Rispail M. (dir.) (2013), *Cahier de linguistique : Langues et pouvoir*, N° 39/1, Belgique : Fondation universitaire et du Service de la Langue Française (CFWB), E.M.E.
- Andrade M. (2009), *L'influence française en Colombie*, Thèse de doctorat en histoire des relations internationales, Université de Nantes.
- Ardila O. (2010), « Las lenguas indígenas de Colombia problemáticas y perspectivas », *UniverSOS* 7, pp. 27-39, València : Universitat de València.

Ardoino J. (1988), « L'université entre projet, programme et politique », *Revue Pour*, N° 113 Université : le bateau ivre, Paris : GREP.

Ayala J. (2012), « El Programa Nacional de Bilingüismo como fundamento para la política de bilingüismo lasallista », *Revista de la Universidad de La Salle* No 59, Bogotá : Universidad de La Salle. Consulté le 24 avril 2013. URL : <http://revistas.lasalle.edu.co/index.php/ls/article/view/1984/1850>.

Banque mondiale (2003) : *Tertiary Education in Colombia – Paving the Way for Reform*, Washington DC : Banque mondiale.

Banque mondiale (2014) : *Données des dépenses militaires (% du PIB)*. Consulté le 10 janvier 2015. URL : <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/MS.MIL.XPND.GD.ZS?page=2>.

Bardin L. ([1977] 2009), *L'analyse de contenu*, Paris : Quadrige/PUF.

Barragán R. (2010), « El concepto de norma lingüística y la enseñanza de español como lengua extranjera », *Lenguaje* N°38 (2) pp. 481-493, Cali : Universidad del Valle.

Beacco J.-C. et Byram M. (2007), *De la diversité linguistique à l'éducation plurilingue, Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe* [en ligne], Strasbourg : Conseil de l'Europe. Consulté le 07 octobre 2011. URL : http://www.coe.int/t/dg4/linguistic.Source/GuideIntegral_FR.pdf.

Beacco J.-C. et Al. (2010), *Guide pour le développement et la mise en œuvre de curriculums pour une éducation plurilingue et interculturelle* [en ligne], Strasbourg : Conseil de l'Europe, Division des politiques linguistiques. Consulté le 07 octobre 2011. URL :

http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Publications_FR.asp.

Bergan S. (dir.) (2003), *Les politiques linguistiques dans l'enseignement supérieur. Invitation au débat*, Strasbourg : Conseil de l'Europe.

Bermúdez M. (2001), *Los derechos lingüísticos*, Lima : Ediciones Legales.

- Bienaymé A. (1988), « Les universités à la recherche de leur autonomie », *Revue Pour*, N° 113 Université : le bateau ivre, Paris : GREP.
- Blanchet A. et Gotman A. ([2007] 2012), *L'enquête et ses méthodes : L'entretien*, 2^e édition, coll. « 128 », 1^{ère} édition Nathan 2003, Paris : Armand Colin.
- Blanchet P. et Chardenet P. (dir.) (2011), *Guide pour la recherche en didactique des langues et des cultures : approches contextualisées*, Paris : Éditions des archives contemporaines et Agence universitaire de la Francophonie.
- Boudon R. (1969), *Les méthodes en sociologie*, Paris : PUF.
- Bourdieu P. (2001), *Langage et pouvoir symbolique*, Paris : Fayard.
- Breton G. (2011), « Mondialisation de l'enseignement supérieur et stratégies internationales », *Repères n°06 juin* [en ligne depuis juin 2011]. Consulté le 07 mai 2015. URL : http://ressources.campusfrance.org/publi_institu/agence_cf/reperes/fr/reperes_06_fr.pdf.
- Brunner, J. J. (2002a), *The Colombian Higher Education System : Problems and Challenges*, LCSHD Paper Series, n°71, Washington DC : Banque mondiale.
- Brunner, J. J. (2002b), *Aseguramiento de la Calidad y Nuevas Demandas sobre la Educación Superior en América Latina*, Bogotá : CAN.
- Buitrago Y., García D., García J. (2011), « Estado del arte de ELE en Colombia, una mirada holística: metodologías y enfoques, material didáctico, variedades lingüísticas y dificultades en el área », *Marco ele - Revista de didáctica español como lengua extranjera N°13* [en ligne], connecté le 20 octobre 2012. URL : http://marcoele.com/descargas/13/garcia-garcia-buitrago_colombia.pdf.
- Byram M. (2009), *Langues et Identités*, Strasbourg : Conseil de l'Europe, Division des Politiques linguistiques.
- Bulot T. & Blanchet P. (2011), *Dynamiques de la langue française au 21^{ème} siècle : une introduction à la sociolinguistique*, consulté le 20 juillet 2015. URL : www.sociolinguistique.fr.

Calvet, L.-J. ([1987] 1999), *La guerre des Langues et les politiques linguistiques*, Paris : Hachette Littératures.

Calvet L.-J. (1999) « Aux origines de la sociolinguistique la conférence de sociolinguistique de l'UCLA (1964), *Langage et société* n°88 [en ligne], pp. 25-57, consulté le 07 octobre 2011. URL : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lsoc_0181-4095_1999_num_88_1_2867.

Calvet, L.-J. (1996), *Les politiques linguistiques*, Coll. « Que sais-je ? » n°3075, Paris : PUF.

Calvet, L.-J. et Calvet A. (2013), *Les confettis de babel. Diversité linguistique et politique des langues*, Paris : Éditions Écriture.

Casanova H. (1999), « Políticas y gobierno de la educación superior en América Latina », *Texas Papers on Latin America*, Paper No. 99-02 [en ligne], consulté le 17 janvier 2012. URL : <http://lanic.utexas.edu/project/etext/llilas/tpla/9902.pdf>.

Castellotti V. & Moore D. (2002), *Représentations sociales des langues et enseignements : Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe – De la diversité linguistique à l'éducation plurilingue* [en ligne], Strasbourg : Conseil de l'Europe. Consulté le 25 novembre 2011. URL : <http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/CastellottiMooreFR.pdf>

Castellotti V. & Moore D. (2010), *Valoriser, mobiliser et développer les répertoires plurilingues et pluriculturels pour une meilleure intégration scolaire*, [en ligne], Strasbourg : Conseil de l'Europe. Consulté le 02 février 2012. URL : http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/Source2010_ForumGeneva/4-ValoriserCastellottiMoore_fr.pdf.

Castro de Moura C. et D. C. Levy (2000), *Myth, Reality and Reform – Higher Education Policy in Latin America*, Washington DC : Banque interaméricaine de développement.

Cavalli M. et Al. (dir.) (2009), *L'éducation plurilingue et interculturelle comme projet* [en ligne], Strasbourg : Conseil de l'Europe, Division des Politiques Linguistiques. Consulté le 11 décembre 2012. URL : http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/LE_texts_Source/EducPlurInter-Projet_fr.pdf.

Celis J. et Gómez V. (2009), « Sistema de aseguramiento de la calidad de la educación superior : consideraciones sobre la acreditación en Colombia », *Revista colombiana de sociología*, Vol. 32 No 2 julio-diciembre pp. 87-110, Bogotá : Universidad Nacional de Colombia.

Chareille S. (2002), « Deux cents ans d'enseignement du français en Colombie », *Travaux de didactique du français langue étrangère* n°45, I.E.F.E., Montpellier : Université Paul Valéry-Montpellier III Éditions.

Chareille S. (2004), « Pour une adaptation du modèle européen d'enseignement des langues étrangères en contextes latino-américains », *Cadernos de Estudos Lingüísticos* v.46 n°1, pp. 91-109 janvier/juin, Campinas : Unicamp.

Charle C., Verger J. (1994), *Histoire des universités*, Coll. « Que sais-je ? », Paris : PUF.

Cicurel, F. (2011), *Les interactions dans l'enseignement des langues*, Paris : Didier.

Conseil de l'Europe (2001), *Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer*, Paris : Didier.

Conseil de l'Europe (2010), *Livre blanc sur le dialogue interculturel : « Vivre ensemble dans l'égalité »*, Strasbourg : Conseil de l'Europe.

Coste D., Hébrard J. (dir.) (1991), « Vers le plurilinguisme ? École et politique linguistique », *Le Français dans le Monde, Recherches et Applications*, numéro spécial février-mars, Paris : Hachette, Edicef.

Coste D. (2008), « Éducation plurilingue et langue de scolarisation », *Les Cahiers de l'Acedle* vol.5 n° 1 [en ligne], pp. 91-107, consulté le 08 novembre 2011. URL : http://acedle.org/IMG/pdf/Coste_Cah5-1.pdf.

- Coste D. et Al. (dir.) (2009), *L'éducation plurilingue et interculturelle comme droit* [en ligne], Strasbourg : Conseil de l'Europe, Division des Politiques linguistiques. Consulté le 15 janvier 2013. URL : http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/LE_texts_Source/EducPlurInter-Droit_fr.pdf
- Cru J. (dir.) (2014), *Linguapax Review 2014 : The Management of Multilingualism in Urban Settings*, Barcelona : Linguapax International.
- Cuq, J.-P. (dir.) (2004), *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Paris : Asdifle, CLE international.
- Cuq J.-P. (2010), « Sciences du langage et didactique des langues », *Synergies Brésil* n° spécial 1, pp. 85-88,
- DANE (2005), *Censo Nacional 2005* [en ligne], Bogotá: DANE. Consulté le 18 juin 2011. URL : <http://www.dane.gov.co/index.php/poblacion-y-demografia/censos>.
- Derrida J. (2001), *L'Université sans condition*, Paris : Éditions Galilée.
- Deumert A. (2000), Language Planning and Policy, *Introducing Sociolinguistics*, pp. 384-418, Edinburgh : Edinburgh University Press.
- Deyrich M.-C. & Leroy N. (Dir.) (2015), *Les Langues Modernes n°3/2015* : « Enseigner les langues à l'université, un métier qui s'apprend ? », Paris : APLV.
- Díaz C. et Al. (2008), « Tres historias, tres perspectivas, múltiples alternativas. Experiencias con la enseñanza del inglés en Colombia, en tiempos de globalización », *Revista Educación y Pedagogía*, vol. XX, n° 51, Mayo – Agosto, Medellín, Universidad de Antioquia.
- Dieck M. (1998), « Criollística afrocolombiana », *Geografía humana de Colombia. Los Afrocolombianos*, Tomo VI pp. 303 - 338, Bogotá : Instituto Colombiano de Cultura Hispanica.
- Editorial (16 juin 2015), « Lejos del bilingüismo », *El Tiempo* [en ligne]. Consulté le 20 juin 2015. URL : <http://www.eltiempo.com/opinion/editorial/lejos-del-bilinguismo-editorial-el-tiempo/15954058>.

- Faro-Hanoun V., Porcher L. (2000), *Politiques linguistiques*, Paris : L'Harmattan.
- Ferguson C. et Al. (dir.) (1993/1994), *Annual Review of Applied Linguistics Vol. 14 : Language Policy and Planning*, USA : Cambridge University Press.
- Fernández I., Villa L., Castaño Mesa L., et Díaz Matajira L. (2006), *Situación de la educación preescolar, básica, media y superior en Colombia*, Bogotá D.C. : Casa Editorial El Tiempo.
- Filliatreau G., Vidal P. (2011), « Attractivité de la France dans le domaine de l'enseignement supérieur : points forts, points faibles », *Repères n°07 juillet 2011* [en ligne depuis 2011], consulté le 15 mai 2015.
- URL : http://ressources.campusfrance.org/publi_institu/agence_cf/reperes/fr/reperes_07_fr.pdf.
- Flores J. (2011), « En torno a la política y planeación lingüísticas en el contexto latinoamericano », *Linguapax Review 2010*, Barcelona : Linguapax, Unescocat.
- Frath P., (dir.) (2014), « L'anglicisation des formations dans l'enseignement supérieur », *Les Langues Modernes n°1*, Paris : Association des Professeurs de Langues Vivantes APLV.
- Gacel-Ávila J. (2013), « Un processus de Bologne en Amérique latine ? », *Repères* [en ligne depuis septembre 2013,], n°17 septembre 2013. Consulté le 15 mars 2014. URL : http://ressources.campusfrance.org/publi_institu/agence_cf/reperes/fr/reperes_17_fr.pdf.
- Gamboa Diaz P. A. (2014), *Éducation interculturelle, mobilité internationale et enseignement supérieur : le cas de la Colombie*, thèse de doctorat en didactique des langues et des cultures, Université Sorbonne Nouvelle-Paris III.
- Ganne A. (2007), *Les politiques d'enseignement des langues aux étudiants spécialistes d'autres disciplines. La mise en œuvre du processus de Bologne par les universités Paris III-Sorbonne Nouvelle, Paris 6 Pierre et Marie Curie et Paris Dauphine*, mémoire de master 2 en didactique du français langue étrangère, Université Sorbonne Nouvelle-Paris III.

García D. (2014) « Reflexiones en torno a la situación sociolingüística de las lenguas criollas de base léxica inglesa del Caribe », *Forma y Función* vol. 27 n°1 enero-junio, Bogotá : Universidad Nacional de Colombia.

García J. & García D. (2012), « Políticas lingüísticas en Colombia: tensiones entre políticas para lenguas mayoritarias y lenguas minoritarias », *Boletín de Filología*, Tomo XLVII No 2 pp. 47 – 70, Chile : Universidad de Chile.

Gómez T. (1986), « Langues indigènes et conflits sociaux en Nouvelle Grenade (XVIe-XVIIIe s.) », *Mélanges de la Casa de Velázquez* [en ligne], Tome 22, pp. 269-304, consulté le 05 mai 2012. URL : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/casa_0076-230X_1986_num_22_1_2469.

González L. (2010), « Hacia una revolución francesa en la investigación sobre la didáctica del francés en Colombia », *Signo y Pensamiento* No 57, vol. XXIX julio – diciembre, pp. 496-504, Bogotá : Pontificia Universidad Javeriana.

González M. (2010), « Las lenguas indígenas de Colombia a vuelo de pájaro », *UniverSOS* 7, pp. 9-25, València : Universitat de València.

Gröll I. (2009), *Las lenguas autóctonas en Colombia: consideraciones alrededor de su legitimación en la constitución de 1991*, Bogotá : Universidad de los Andes.

Guido S. & Bonilla H. (2010), « Interculturalidad y política educativa en Colombia », *Revista internacional magisterio. Diversidad cultural y educación* n° 46. pp. 32-37, Bogotá : Cooperativa Editorial Magisterio, Corporación Editorial.

Guillaume R., Rivera B. (2013), « L'enseignement supérieur en Colombie : une dynamique de changement favorable au développement de la coopération », *Repères* [en ligne depuis novembre 2013], n°18 octobre 2013. Consulté le 02 février 2014. URL : http://ressources.campusfrance.org/publi_institu/agence_cf/reperes/fr/reperes_18_fr.pdf.

Hagège C. (2012), *Contre la pensée unique*, Paris : Odile Jacob.

Hagège C. (1987), *Le français et les siècles*, Paris : Odile Jacob.

Hamel R. (2010), « L'aménagement linguistique et la globalisation des langues du monde. » *Télescope : Les politiques d'aménagement linguistique : un tour d'horizon*, Vol. 16 No 3 pp. 1-21, Québec : ENAP.

Hamel R. (2003), « Regional blocs as a barrier against English hegemony? The language policy of Mercosur in South America. In Languages in a Globalising World. », *Languages in a globalising world*, pp. 111-142, Cambridge: Cambridge University Press.

Hopenhayn M. & Bello A. (2001), *Discriminación étnico-racial y xenofobia en América Latina y el Caribe*, CEPAL - SERIE Políticas sociales, Santiago de Chile : Naciones Unidas.

Discriminación étnico-racial y xenofobia en América Latina y el Caribe

ICFES (2000), *Estadísticas de la Educación Superior 2000 – Resumen Anual*, Bogotá : Instituto Colombiano para el Fomento de la Educación Superior.

Instituto Caro y Cuervo [en ligne], *Portal lenguas de Colombia*, Bogotá : ICC. URL : <http://www.lenguasdecolombia.gov.co>.

Jacob M. et Al. (dir.) (2013), *Recherches en didactique des langues étrangères – Thèmes majeurs* [en ligne], Belo Horizonte : Faculdade de Letras/UFMG. Consulté le 04 avril 2014. URL : <http://www.letras.ufmg.br/site/e-livros/RecherchesenDidactique.pdf>.

Jaramillo I. (dir.) (2003), *Agenda hacia una internacionalización de la universidad con sentido propio*, Bogotá : ASCUN.

Jaramillo I. (2005), « Internacionalización de la educación superior en Colombia ». *Educación Superior en América Latina : la dimensión internacional*. Washington D.C. : Banco Mundial, Mayol Ediciones S.A.

Joven J. & Cely R. (dir.) (2007), *Revista Magisterio* n°25, marzo, Tema : Bilingüismo, Bogotá : Editorial Magisterio.

Kaplan R., et Baldauf R.B. (1997), *Language Planning: from practice to theory*, Great Britain : Multilingual Matters Ltd.

Knight J. (2003), « Updated Internationalization Definition. » *International Higher Education*, Boston : Boston College.

Knight J. (2005), « An Internationalization Model: Responding to New Realities and Challenges », *Higher Education in Latin America. The International Dimension* [en ligne], Washington D.C. : The World Bank. Consulté le 20 mai 2013. URL : http://siteresources.worldbank.org/EXTLACREGTOPEUCATION/Resources/Higher_Ed_in_LAC_Intnal_Dimension.pdf.

Landaburu J. (1999), *Clasificación de las lenguas indígenas de Colombia* [en ligne], Bogotá : C.N.R.S., Centro colombiano de estudios de lenguas aborígenes, Universidad de los Andes, Publicación digital en la página web de la Biblioteca Luis Ángel Arango del Banco de la República. Consulté en novembre 2011. URL : http://www.iidh.ed.cr/comunidades/diversidades/docs/div_online/colombia.htm.

Landaburu J. (2004-2005), « Las lenguas indígenas de Colombia: presentación y estado del arte », *Amerindia* n° 29/30, Paris : C.N.R.S.

Lengyel D. (2010), *Le diagnostic des compétences en langues dans des contextes multilingues : un processus continu favorisant l'enseignement et l'apprentissage individualisés* [en ligne], Genève : Conseil de l'Europe, Consulté le 20 juillet 2011. URL : https://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/Source2010_ForumGeneva/1_DiagnosticLengyel_FR.pdf.

López L. & Küper W. (1999), « La educación intercultural bilingüe en América Latina: balance y perspectivas », *Revista Iberoamericana de Educación* No 20 [en ligne] pp. 17-85, Organización de Estados Iberoamericanos (OEI). Consulté le 15 juin 2011. URL : <http://www.rieoei.org/rie20a02.PDF>.

López L. et Al. (2009), « Pueblos indígenas y educación superior en América Latina y el Caribe », *Interculturalidad, educación y ciudadanía. Perspectivas latinoamericanas*, Bolivia : FUNPROEIB Andes, Plural editores.

Lizarazo T. (14 juin 2015), « En 2018, solo el 8% de los bachilleres tendrá nivel medio de inglés », *El Tiempo* [en ligne]. Consulté le 20 juin 2015. URL : <http://www.eltiempo.com/estilo-de-vida/educacion/bilinguismo-en-colombia-en-2018-solo-el-8-de-los-bachilleres-tendra-nivel-medio-de-ingles/15947757>.

Marí I. (2006), « Globalisation and linguistic rights. Towards a universal framework of linguistic sustainability », *Transfer* No 01 [en ligne]. Consulté le 10 novembre 2011. URL : http://lull.cat/IMAGES_175/transfer01-foc03.pdf.

Martin O. (2005), *L'enquête et ses méthodes : L'Analyse quantitative des données*, 2012 pour la 3^e édition, coll. « 128 », Paris : Armand Colin.

Mazières F. (2009), *Les contextes et les domaines d'intervention de l'Attaché de Coopération pour le Français, une enquête en Colombie : regards sociolinguistiques et didactiques*, thèse de doctorat en didactique des langues et des cultures, Université Sorbonne nouvelle - Paris III.

Mazières F. (2012), « L'ethnoéducation en Colombie : vers un plurilinguisme équitable ? Un cas de contextualisation de politique linguistique », *Synergies Corée n°3 pp. 47 – 57* [en ligne], Séoul : Gerflint. Consulté le 05 janvier 2013. URL : <http://gerflint.fr/Base/Coree3/mazieres.pdf>.

Ministerio de Educación Nacional (2012), *Colombia, destino de educación superior de calidad*, Bogotá : MEN. Consulté le 18 juillet 2012. URL :

http://www.mineducacion.gov.co/1621/articles-310917_archivo_pdf_brochure.pdf

Ministerio de Educación Nacional (2014), *Fomento a la internacionalización de la Educación Superior : Aprendizajes desde la Experiencia de Colombia. Promoción y consolidación de Colombia como destino de educación superior de calidad*, Bogotá : MEN, OEI. Consulté le 20 janvier 2015. URL :

http://redes.colombiaaprende.edu.co/ntg/men/pdf/Promocion_y_consolidacion_de_Colombia.pdf

Ministerio de Educación Nacional (2014), *Reflexiones para la Política de Internacionalización de la Educación Superior en Colombia*, Bogotá : MEN, Observatorio Colombiano de Ciencia y Tecnología OCyT. Consulté le 20 janvier 2015.

URL : http://www.cna.gov.co/1741/articles-186502_Reflexiones2014.pdf

Ministerio de Educación Nacional, Embajada de Francia en Colombia et Alianza Colombo Francesa (2010), *Memorando de Entendimiento entre el Ministerio de Educación Nacional de Colombia, la Embajada de la República de Francia en Colombia y la Alianza Colombo Francesa para la enseñanza del francés en los establecimientos educativos oficiales a nivel nacional* [en ligne], Bogotá : MEN. Consulté le 20 mars 2012.

URL : http://www.mineduccion.gov.co/1621/articles-249996_archivo_pdf_mou_francia.pdf

Ministère de l'éducation nationale de la République de Colombie, Ministère des Affaires étrangères et européennes de la République française (2011), *Arrangement administratif entre la ministre de l'Éducation nationale de la République de Colombie et la ministre d'État, ministre des Affaires étrangères et européennes de la République française*, [en ligne], Paris : MEN. Consulté le 14 avril 2013. URL : <http://embajada.gov.co/sites/default/files/news/attachments/promociondelaensenazadelfrances.pdf>

Misas G. (2004), *La educación superior en Colombia. Análisis y estrategias para su desarrollo*, Bogotá : Universidad Nacional de Colombia.

Moore D. (2006), *Plurilinguismes et école*, Paris : Éditions Didier.

Maurais J. & Morris M. (Dir.) (2004), *Languages in a globalising world* [en ligne], Cambridge University Press. Consulté le 15 juin 2012. URL : http://www.gllc.ge/library/Languages_in_a_Globalising_World.pdf.

Moya S. (2012), « El archipiélago de San Andrés, Providencia y Santa Catalina : escenario bilingüe », *Cuadernos del Caribe* n°15, pp. 13-21, San Andrés : Universidad Nacional de Colombia.

Nations Unies (2008), *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* [en ligne]. Consulté le 5 avril 2014. URL : http://www.un.org/esa/socdev/unpfi/documents/DRIPS_fr.pdf

Nations Unies (2011), *Résumé du rapport et recommandations issues de la mission de l'Instance permanente en Colombie : situation des peuples autochtones menacés d'extinction en Colombie* [en ligne]. Consulté le 22 janvier 2012. URL : <http://www.refworld.org/cgi-bin/texis/vtx/rwmain/opendocpdf.pdf?reldoc=y&docid=4dbfb9a22>

Neuner G. (2002), *Les politiques à adopter à l'égard de l'anglais*, Strasbourg : Conseil de l'Europe, Division des politiques linguistiques. Consulté le 30 mai 2011.

URL : <http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/NeunerFR.pdf>

Nupia C. (dir.) (2013), *Informe final : Estudio sobre la Internacionalización de la Educación Superior en Colombia y Modernización de Indicadores de Internacionalización del Sistema Nacional de Información de la Educación Superior (SNIES)*, Bogotá : Ministerio de Educación Nacional – Colombia Challenge Your Knowledge (CCYK).

Ó Riagáin P. & Lüdi G. (2003), *Éléments pour une politique de l'éducation bilingue* [en ligne], Strasbourg : Conseil de l'Europe. Consulté le 20 mars 2011. URL : www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/Educ_bilingue_FR.doc.

Ocampo J. (2001) « Los orígenes oficiales de las universidades Republicanas en la Gran Colombia 1826-1830 », *Historia de la educación colombiana* n°3-4 pp. 27-43, Pasto : Universidad de Nariño.

OCDE (2005), *L'enseignement supérieur en Amérique latine, la dimension internationale*, Paris : Banque mondiale, Éditions OCDE.

OCDE (2012), *La Educación Superior en Colombia 2012. Serie: Evaluaciones de Políticas Nacionales de Educación* [en ligne], OCDE, El Banco Mundial. Consulté le 22 janvier 2012. URL : <http://www.oecd.org/edu/Evaluaciones%20de%20pol%C3%ADticas%20nacionales%20de%20Educaci3n%20-%20La%20Educaci3n%20superior%20en%20Colombia.pdf>.

OCDE (2013), *Regards sur l'éducation 2013 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE. Consulté le 24 avril 2015. URL : <http://dx.doi.org/10.1787/eag-2013-fr>.

Organización Nacional Indígena de Colombia (2010), "*Palabra dulce aire de vida*". *Forjando caminos para la pervivencia de los pueblos indígenas en riesgo de extinción en Colombia* [en ligne], Bogotá : Ediciones ONIC. Consulté le 13 mai 2012. URL : http://issuu.com/adminonic/docs/palabra_dulce_aire_de_vida.

Patiño C. (2010), « La herencia lingüística de África en Colombia », *UniverSOS* 7, pp. 171-182, València : Universitat de València.

Patiño Garzón C. (2005), *El portugués como lengua extranjera en Bogotá: Situación actual y perspectivas para su posible inclusión en el currículo de la educación básica y media*, monografía para optar al título de licenciado en filología e idiomas, Bogotá : Universidad Nacional de Colombia.

Pérez M. & Rincón G. (dir.) (2013), *¿Para qué se lee y se escribe en la universidad colombiana? Un aporte a la consolidación de la cultura académica del país*, Bogotá : Editorial Pontificia Universidad Javeriana.

Pool J. & Fettes M. (1998), « The challenge of interlingualism: A research invitation, » *Esperantic Studies* 10: 1–3 [en ligne]. Consulté en août 2011. URL : <http://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:http://dok.esperantic.org/~mfettes/ism.htm>.

Programa Presidencial Indígena (dir.) (2012), « Convención sobre la Protección y Promoción de la Diversidad de las Expresiones Culturales ; Ley 1381 de 2010 ; Decreto No. 1003 de 2012 », *Colección Cuadernos Legislación y Pueblos Indígenas de Colombia No. 4*, Bogotá : Imprenta Nacional de Colombia.

Ramírez J. (2013), « Introducción: La historia del español de América », *Signo y Seña* No 23 junio, pp. 3-8, Buenos Aires : Facultad de Filosofía y Letras, Universidad de Buenos Aires, UBA.

República de Colombia (1991), *Constitución política de Colombia* [en ligne]. Consulté le 15 mai 2011. URL : <http://www.constitucioncolombia.com/indice.php>.

República de Colombia (1992), *Ley N° 30 del 28 de diciembre « por el cual se organiza el servicio público de la Educación Superior »* [en ligne], Bogotá : Congreso de Colombia. Consulté le 12 août 2012. URL : http://www.cna.gov.co/1741/articulos-186370_ley_3092.pdf.

República de Colombia (1994), *Ley N° 115 del 08 de febrero « por la cual se expide la ley general de la educación »* [en ligne], Bogotá : Congreso de Colombia. Consulté le 20 mars 2011. URL : http://www.mineduccion.gov.co/1621/articulos-85906_archivo_pdf.pdf.

República de Colombia (2009), *Ley N° 1324 del 13 de julio « por la cual se expide la ley general de la educación »* [en ligne], Bogotá : Congreso de Colombia. Consulté le 05 février 2011. URL : http://www.mineduccion.gov.co/1621/articulos-210697_archivo_pdf_ley_1324.pdf.

República de Colombia (2013), *Ley N° 1651 del 12 de julio de 2013 « por medio de la cual se modifican los artículos 13, 20, 21, 22, 30 y 38 de la Ley 115 de 1994 y se dictan otras disposiciones- Ley de bilingüismo »* [en ligne], Bogotá : Congreso de Colombia. Consulté le 23 septembre 2013. URL : <http://wsp.presidencia.gov.co/Normativa/Leyes/Documents/2013/LEY%201651%20DEL%2012%20DE%20JULIO%20DE%202013.pdf>.

Richard S. (2006), « L'analyse de contenu pour la recherche en didactique de la littérature. Le traitement de données quantitatives pour une analyse qualitative : parcours d'une approche mixte », *Recherches qualitatives*, vol. 26(1), pp. 181-207, Québec : ARQ. Consulté le 05 avril 2012. URL : <http://www.recherche-qualitative.qc.ca/Revue.html>

Robert A. D., Bouillaguet A. ([1997] 2002), *L'analyse de contenu*, Coll. « Que sais-je? ». Paris : PUF.

Seidlhofer B. (2003), *Autour du concept d'anglais international : de « l'anglais authentique » a « l'anglais réaliste » ?*, Strasbourg : Conseil de l'Europe, Division des politiques linguistiques. Consulté le 10 juin 2013. URL : <http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/SeidlhoferFR.pdf>.

Singly F. de (2005), *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*, 2012 pour la 3^e édition, coll. « 128 », Paris : Armand Colin.

Soto D. (2005), « Aproximación histórica a la universidad colombiana », *Revista Historia de la Educación Latinoamericana-Rhela Vol. 7, pp. 99-136*, Tunja : UPTC, Rudecolombia.

Spolsky B. (2004), *Language Policy*, Cambridge : Cambridge University Press.

Stratilaki S., Fouillet R. (dir.) (2013), *Éducation aux langues. Contextes et perspectives. Mélanges Jean-Claude Beacco*, Paris : Riveneuve éditions.

Teichler U. (2011), « Mobilité étudiante : succès et échecs du Processus de Bologne », in *Repères* [Online], n°03 février 2011, [en ligne depuis février 2011]. Consulté le 10 juillet 2014. URL : http://ressources.campusfrance.org/publi_institu/agence_cf/reperes/fr/reperes_03_fr.pdf.

Torres-Martínez S. (2009), « Las vicisitudes de la enseñanza de lenguas en Colombia », *Diálogos Latinoamericanos* n° 15 [en ligne], Dinamarca : Aarhus Universitet. Consulté le 12 août 2012. URL : <http://www.redalyc.org/src/inicio/ArtPdfRed.jsp?iCve=16220868004>.

Truchot C. (2010), « L'enseignement supérieur en anglais véhiculaire : la qualité en question », *diploweb, revue géopolitique en ligne*, [en ligne depuis novembre 2010]. Consulté le 10 janvier 2015. URL : <http://www.diploweb.com/L-enseignement-superieur-en.html>.

Truchot C. (2011), « L'enseignement en anglais abaisse le niveau des formations », *La Recherche, mensuel* n°453 juin, page 82 [en ligne], Paris : La Recherche. Consulté le 22

octobre 2015. URL : <http://www.larecherche.fr/idees/grand-debat/enseignement-anglais-abaisse-niveau-formations-01-06-2011-77376>.

Truchot C. (2014), « Allemagne : politiques linguistiques pour une alternative à l'anglicisation », *Langues modernes*, 1/2014, Paris : APLV.

Truscott de Mejía A.-M. (2008), *Orientaciones para políticas bilingües y multilingües en lenguas extranjeras en Colombia* [en ligne], Bogotá : Universidad de los Andes. Consulté le 10 novembre 2011. URL : http://www.colombiaaprende.edu.co/html/productos/1685/articulos-212585_archivo.pdf.

Truscott de Mejía A.-M. (dir.) (2009), *Informe del estudio sobre los exámenes en Español como lengua extranjera administrados en Colombia* [en ligne], Bogotá : Universidad de los Andes, Instituto Caro y Cuervo. Consulté le 10 novembre 2011. URL : http://www.lenguasdecolombia.gov.co/sites/lenguasdecolombia.gov.co/files/informe_ic_c_andes.pdf

UNESCO (2002), *Déclaration universelle sur la diversité culturelle* [en ligne], Paris : UNESCO. Consulté le 11 décembre 2011. URL : <http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001271/127162f.pdf>.

UNESCO (2007), *Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous 2006* [en ligne], Paris : UNESCO. Consulté le 15 octobre 2011. URL : http://www.unesco.org/education/gmr2008/Full-report_fr.pdf.

UNESCO (2009), *Communiqué Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur 2009 : La nouvelle dynamique de l'enseignement supérieur et de la recherche au service du progrès social et du développement* [en ligne depuis 2010], Paris : UNESCO. Consulté le 07 octobre 2011. URL : <http://unesdoc.unesco.org/images/0018/001832/183277f.pdf>.

Uribe E. (2010), « Políticas públicas en Colombia para la enseñanza del francés como segunda lengua extranjera: ¿autonomía o imposición? », *Libro de Actas del Congreso Regional de la Cátedra UNESCO en Lectura y Escritura. Cultura Escrita y Políticas*

Pedagógicas en las Sociedades Latinoamericanas Actuales, Buenos Aires : Universidad Nacional de General Sarmiento.

Uribe M. (2015), « Bilingüismo : una década perdida », *El Tiempo* [en ligne]. Consulté le 20 juin 2015. URL : <http://www.eltiempo.com/Bogotá/bilinguismo-una-decada-perdida-opinion/15670500>.

Vargas A. et Al. (2008). « Estándares básicos de competencias en lenguas extranjeras (inglés): una lectura crítica », *Lenguaje n° 36 (1)*, pp. 241-275, Cali : Universidad del Valle.

Viola E. (2009), « Brazil in South American integration and Global and regional politics of climate », *Texas Papers on Latin America*, January [en ligne], consulté le 17 janvier 2012. URL : <http://lanic.utexas.edu/project/etext/llilas/vrp/viola.pdf>.

Weber J.-J. (2009), *Multilingualism, Education and Change*, Frankfurt : Peter Lang.

Wihtol de Wenden C. (2011), « Circulation des personnes dans un monde global, diaspora de la connaissance et migration d'élites », *Repères* [en ligne], n°02 janvier 2011, [en ligne depuis 2011]. Consulté le 10 juillet 2014.

URL :

http://ressources.campusfrance.org/publi_institu/agence_cf/reperes/fr/reperes_02_fr.pdf.

Wit H. de et Al. (dir.) (2005), *Higher education in Latin America : the international dimension*, Washington D.C. : The World Bank.

Wolton D., (2010), « La mobilité, seconde condition du progrès technique », in *Repères n°01 novembre 2010*, [en ligne depuis novembre 2010]. Consulté le 25 septembre 2014.

URL :

http://ressources.campusfrance.org/publi_institu/agence_cf/reperes/fr/reperes_01_fr.pdf.

Liste des tableaux, graphiques et figures



Graphique n° 1.....	78
Graphique n° 2.....	108
Graphique n° 3.....	119
Graphique n° 4.....	123
Graphique n° 5.....	126
Graphique n° 6.....	139
Graphique n° 7.....	142
Graphique n° 8.....	152
Graphique n° 9.....	153
Graphique n° 10.....	156
Tableau n° 1.....	25
Tableau n° 2.....	53
Tableau n° 3.....	90
Tableau n° 4.....	106
Tableau n° 5.....	109
Tableau n° 6.....	115
Tableau n° 7.....	117
Tableau n° 8.....	120
Tableau n° 9.....	121
Tableau n° 10.....	128
Tableau n° 11.....	137
Tableau n° 12.....	141
Tableau n° 13.....	145
Tableau n° 14.....	150
Tableau n° 15.....	154
Illustration n° 1.....	40
Illustration n° 2.....	41

Illustration n° 3	43
Illustration n° 4	48
Illustration n° 5	50
Illustration n° 6	64
Illustration n° 7	65
Illustration n° 8	66
Carte n° 1 : les villes choisies dans l'échantillon	63

Annexes


Annexe 1

Questionnaire n° 1

 <p>UNIVERSIDAD INDUSTRIAL DE SANTANDER Bucaramanga</p> <p>UNIVERSITÉ SORBONNE NOUVELLE PARIS 3 Paris 3</p>	<p align="center">ENCUESTA POR CUESTIONARIO (Q1) Etapa preliminar</p> <p>La presente encuesta forma parte de la investigación doctoral realizada por la profesora de la UIS Edga Mireya Uribe Salamanca (edga Uribe@hotmail.com) y dirigida por Jean-Claude Beacco. Esta tesis sobre las Políticas Lingüísticas Educativas en Colombia se encuentra enmarcada en el Programa de Movilidad Doctoral de Colombia hacia Francia del Ministerio de Educación Nacional, la Embajada de Francia en Colombia, Colciencias y Colfuturo. Esta investigación concierne todas las lenguas enseñadas en las universidades colombianas (maternas, segundas, extranjeras, indígenas, etc.)</p> <p>Dado que se trata de una etapa preliminar, su objetivo es establecer contactos de miembros del ámbito universitario en todo el país. Posteriormente, si usted lo autoriza, será contactado para el envío del cuestionario por correo electrónico. Su participación es completamente voluntaria y su colaboración es valiosa para la posterior recogida de datos.</p> <p><u>Preguntas</u></p> <p>1. Usted es: <input type="checkbox"/> estudiante de pregrado <input type="checkbox"/> estudiante de posgrado <input type="checkbox"/> docente <input type="checkbox"/> tutor (a) <input type="checkbox"/> asistente <input type="checkbox"/> administrativo (a) <input type="checkbox"/> egresado (a) <input type="checkbox"/> padre de familia de un estudiante universitario <input type="checkbox"/> miembro de una asociación universitaria <input type="checkbox"/> otra relación con una universidad ¿Cuál? _____</p> <p>2. ¿A qué Universidad pertenece usted? _____</p> <p>3. ¿En qué ciudad vive usted? _____</p> <p>4. ¿Autoriza usted ser contactado posteriormente por la investigadora por correo electrónico? <input type="checkbox"/> Sí <input type="checkbox"/> No</p> <p>En caso de respuesta afirmativa, escriba por favor el correo electrónico al que es posible ser contactado: _____</p> <p align="right">Muchas gracias por su colaboración</p>
 <p>UNIVERSIDAD INDUSTRIAL DE SANTANDER Bucaramanga</p> <p>UNIVERSITÉ SORBONNE NOUVELLE PARIS 3 Paris 3</p>	<p align="center">ENQUÊTE PAR QUESTIONNAIRE (Q1) Phase préliminaire</p> <p>Cette enquête fait partie de la thèse de doctorat à l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, en France, faite par le professeur Edga Mireya Uribe Salamanca de l'<i>Universidad Industrial de Santander</i> (UIS), en Colombie, et dirigée par M. Jean-Claude Beacco. Cette thèse sur les politiques linguistiques éducatives en Colombie se déroule dans le cadre du programme de mobilité doctorale de Colombie vers la France, avec le soutien du Ministère de l'éducation nationale colombienne, l'Ambassade de France en Colombie ainsi que les organismes de Colciencias et Colfuturo. L'enquête concerne toutes les langues enseignées dans les universités colombiennes (maternelle, deuxième langues, étrangères, <i>indigenas</i>, etc.).</p> <p>Ce document est une étape préliminaire, son objectif est d'établir un contact avec un panel représentatif des universités de tout le pays. Plus tard, si vous acceptez, vous serez contacté pour l'envoi d'un questionnaire par courriel. Votre participation est entièrement volontaire et votre coopération est précieuse pour collecter les données ultérieurement.</p> <p><u>Questions</u></p> <p>1. vous êtes: <input type="checkbox"/> Étudiant en licence <input type="checkbox"/> Étudiant en master ou doctorat (Plusieurs Réponses possibles) <input type="checkbox"/> Enseignant(e) <input type="checkbox"/> tuteur <input type="checkbox"/> assistant(e) <input type="checkbox"/> Administratif <input type="checkbox"/> Diplômé (e) <input type="checkbox"/> parent d'un étudiant <input type="checkbox"/> Membre d'une association universitaire <input type="checkbox"/> Une autre relation avec une université Laquelle? _____</p> <p>2. À quelle université vous appartenez? _____</p> <p>3. Dans quelle ville vivez-vous? _____</p> <p>4. Autorisez-vous le chercheur à vous contacter par courriel pour la suite de cette enquête? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Si oui, merci d'écrire votre adresse mail à laquelle vous pouvez être contacté: _____</p> <p align="right">Merci beaucoup de votre aide</p>

Annexe 2

Questionnaire n° 2

 [Modifier ce formulaire](#)

Répondez aux questions que vous souhaitez pré-remplir, puis cliquez sur "Envoyer".



ENCUESTA POR CUESTIONARIO. Público: estudiantes universitarios

La presente encuesta forma parte de la investigación doctoral realizada en la Universidad Sorbonne Nouvelle Paris 3 por la profesora Edga Mireya Uribe Salamanca (UIS) y dirigida por Jean-Claude Beacco. Esta tesis sobre las Políticas Lingüísticas Educativas en Colombia se encuentra enmarcada en el Programa de Movilidad Doctoral de Colombia hacia Francia del Ministerio de Educación Nacional, la Embajada de Francia en Colombia, Colciencias y Colfuturo. La investigación concierne todas las lenguas enseñadas en las universidades colombianas (maternas, segundas, extranjeras, nativas, etc.).

El objetivo general de esta encuesta es conocer su repertorio lingüístico como estudiante antes de entrar a la universidad y la manera como ella ha contribuido al desarrollo de sus competencias lingüísticas.

¿Autoriza usted a la investigadora a utilizar la información que usted proporciona en este documento?

(Puede regresar a esta pregunta al finalizar de responder la encuesta, antes de su envío, y cambiar su autorización si así lo considera)

- Sí
 No

ENCUESTA POR CUESTIONARIO. Público: estudiantes universitarios

I. IDENTIFICACIÓN DEL ENCUESTADO

1. Sexo

- Femenino
- Masculino

2. Rango de edad

- 17 años o menos
- Entre 18 y 30 años
- 31 años o más

3. Universidad actual a la cual pertenece

- Universidad Nacional de Colombia
- Universidad de Antioquia
- Universidad de Los Andes
- Universidad del Valle
- Pontificia Universidad Javeriana
- Fundación Universidad del Norte
- Universidad Industrial de Santander
- Universidad Pontificia Bolivariana
- Universidad EAFIT
- Autre :

¿A qué sede pertenece usted?

4. Facultad

5. Ciudad donde reside:

5.1. Ciudad donde estudia:

5.2. Ciudad de origen:

6. Nivel de estudios que cursa actualmente:

- Pregrado
- Posgrado
- Autre :

6.1. Si usted estudia en pregrado, ¿qué carrera estudia usted?

6.2. Si usted cursa un posgrado, ¿qué tipo de programa cursa usted?

- Especialización
- Maestría
- Doctorado
- Postdoctorado
- Autre :

¿Cuál es el nombre del programa de posgrado en el que usted está inscrito(a)?

7. ¿Sus estudios universitarios están relacionados con la enseñanza de idiomas? Por ejemplo, filología y lenguas, lengua castellana, antropología, lenguas indígenas y regionales, etc.

- Sí
- No

ENCUESTA POR CUESTIONARIO. Público: estudiantes universitarios

II. REPERTORIO LINGÜÍSTICO DEL ENCUESTADO

8. ¿Cuál es su lengua materna o primera?

(Se entiende por lengua materna la primera lengua que usted aprendió desde su infancia)

- Español
- Inglés
- Portugués
- Francés
- Una lengua nativa o indígena
- Autre :

8.1. ¿Su lengua materna es la lengua oficial de su país?

- Sí
- No

9. Antes de ingresar al programa universitario que usted cursa actualmente, ¿había usted tenido contacto con otros idiomas?

- Sí
 No

9.1. ¿Cuál o cuáles?

(Puede escoger varias opciones)

- Inglés
 Portugués
 Francés
 Alemán
 Italiano
 Una lengua nativa o indígena
 Autre :

9.2. Si su respuesta es afirmativa, ¿en qué contexto tuvo lugar este aprendizaje?

(Puede escoger varias opciones)

- En el colegio
 En un instituto de idiomas
 Durante viajes
 En familia
 Con amigos
 Por internet
 En cine
 En auto-aprendizaje
 Con canciones
 Por televisión
 Autre :

10. Durante los estudios universitarios que usted cursa actualmente, ¿la universidad le exige profundizar en el aprendizaje de su lengua materna?

- Sí
 No

10.1. Si su respuesta es afirmativa, ¿de qué manera la universidad le exige certificar su nivel de competencia en esta lengua?

(Puede escoger varias opciones)

- Por medio de cursos ofrecidos por la universidad sin costo alguno
 Por medio de cursos ofrecidos por la universidad con costo adicional al pago de su matrícula
 Por medio de un examen

Autre :

11. Durante los estudios universitarios que usted cursa actualmente, ¿la universidad le exige el aprendizaje de alguna(s) lengua(s) extranjera(s)?

- Sí
 No

11.1. En caso de respuesta afirmativa, ¿el estudio de cuál lengua es obligatorio?

(Es posible escoger varias respuestas)

- Español como lengua materna o primera
 Español como lengua extranjera o segunda
 Inglés
 Portugués
 Francés
 Alemán
 Japonés
 Mandarín
 Autre :

12. ¿La universidad le exige certificar o comprobar su nivel de competencia en esta(s) lengua(s) en algún momento ?

- Sí
 No

12.1. En caso de respuesta afirmativa, ¿qué opciones tiene usted para certificarla?

(Varias respuestas son posibles)

- Por medio de cursos ofrecidos por la universidad sin costo alguno
 Por medio de cursos ofrecidos por la universidad con costo adicional al pago de su matrícula
 Por medio de cursos externos, tomados en otra institución o instituto de idiomas, cuyo costo debe ser asumido por usted
 Por medio de un examen
 Autre :

13. ¿Tiene usted la opción en su universidad de estudiar lenguas indígenas o nativas?

- Sí
 No

13.1. En caso de respuesta afirmativa, ¿a cuál(es) lengua(s) tiene usted acceso?

ENCUESTA POR CUESTIONARIO. Público: estudiantes universitarios

III. USO DE LAS LENGUAS

14. ¿En qué lengua(s) recibe usted los cursos de su programa de estudios?

(Varias opciones son posibles)

- Español
- Inglés
- Portugués
- Francés
- Alemán
- Autre :

15. ¿En qué lengua(s) se comunica usted con los miembros de su entorno familiar?

(Varias opciones son posibles)

- Español
- Inglés
- Portugués
- Francés
- Alemán
- Alguna lengua nativa o indígena
- Autre :

16. ¿En qué lengua(s) se comunica usted con sus amigos y conocidos? Esto incluye las conversaciones a distancia por correo o virtualmente.

(Varias opciones son posibles)

- Español
- Inglés
- Portugués
- Francés
- Alemán
- Alguna lengua nativa o indígena
- Autre :

17. ¿Posee usted algún conocimiento de alguna lengua indígena?

- Sí
- No

171. En caso de respuesta afirmativa, ¿cuál(es) lengua(s) indígena(s) conoce usted?

172. ¿En qué contexto ha tenido usted el contacto o conocimiento de esta(s) lengua indígena?

(Varias opciones son posibles)

- Académico
- Profesional
- Familiar
- Social (entre amigos)

Autre :

18. ¿Tiene usted previsto hacer un viaje al extranjero durante los próximos 5 años después de terminar sus estudios?

- Sí
- No
- No estoy seguro

18.1. En caso de respuesta afirmativa, ¿qué lengua(s) necesitará usted para ese viaje?

(Varias opciones son posibles)

- Español
- Inglés
- Portugués
- Francés
- Alemán
- Italiano
- Alguna lengua nativa o indígena

Autre :

19. ¿Qué otro(s) idioma(s) le gustaría aprender?

(Varias opciones son posibles)

- Español
- Inglés
- Portugués
- Francés
- Alemán
- Italiano
- Alguna lengua nativa o indígena

Autre :

ENCUESTA POR CUESTIONARIO. Público: estudiantes universitarios

¡Muchas gracias por su valiosa colaboración!

En el caso de querer contactar a la investigadora, su correo electrónico es edgauribe@hotmail.com

20. ¿Autoriza usted a la investigadora a contactarlo en caso de requerir información adicional, aclaración o profundización de alguna de las respuestas?

- Sí
 No

En caso de respuesta afirmativa, su correo electrónico es:

Enviar

N'envoyez jamais de mots de passe via Google Forms.

Fourni par
 Google Forms

Ce contenu n'est ni rédigé, ni cautionné par Google.

[Signaler un cas d'utilisation abusive](#) - [Conditions d'utilisation](#) - [Clauses additionnelles](#)

Annexe 3

Questionnaire Q2 – Version en français

Enquête par questionnaire. Public : des étudiants

Cette enquête fait partie de la thèse de doctorat à l'Université Sorbonne Nouvelle de Paris 3, France, par le professeur Edga Mireya Uribe Salamanca de l'*Universidad Industrial de Santander* (UIS), Colombie, et dirigée par M. Jean-Claude Beacco. Cette thèse sur les politiques linguistiques éducatives en Colombie est encadrée dans le programme de mobilité doctorale de Colombie avec le ministère de l'éducation nationale en Colombie, l'ambassade française en Colombie ainsi que Colciencias et Colfuturo. L'enquête concerne toutes les langues enseignées dans les universités colombiennes (maternelle, deuxièmes langues étrangères, *indígenas*, etc.).

L'objectif général de cette enquête est de connaître le répertoire linguistique d'un étudiant avant d'entrer en université et la façon dont celle-ci a contribué au développement de ses compétences linguistiques.

Autorisez-vous la chercheuse à utiliser les informations que vous fournissez dans ce document ?

(Vous pouvez revenir à cette question à la fin de l'enquête, avant l'expédition, et changer cette autorisation si vous le souhaitez) Oui Non

I. Identification de l'enquêté

1) Sexe : Feminin Masculin

2) Votre âge est entre : 17 ans ou moins Entre 18 et 30 ans 31 ans ou plus

3) L'Université actuelle à laquelle vous appartenez :

Universidad Nacional de Colombia

Universidad de Antioquia

Universidad de Los Andes

Universidad del Valle

Pontificia Universidad Javeriana

Fundación Universidad del Norte

Universidad Industrial de Santander

Universidad Pontificia Bolivariana

Universidad EAFIT

Autre : _____

Dans quelle ville est votre école ? _____

4) École _____

5) Votre ville de résidence: _____

5.1.) La ville où vous étudié: _____

5.2.) Votre ville natale: _____

6) Votre Niveau d'études actuellement et diplôme obtenu :

Du premier cycle

Mon diplôme

Autre:

6.1.) Si vous été étudiant en premier cycle, quelle cycles voulez-vous étudiez?

6.2.) Si vous poursuivre vos étude à genre de diplôme voulez-vous atteindre ?

Spécialisation Maîtrise Doctorat Post-doctorat Autre:

Quel est le nom du programme d'études supérieures dans lequel vous êtes inscrit (e)?

7.) Est-ce vos études universitaires sont liés à l'enseignement de la langue ? Par exemple, la philologie et les langues, l'espagnol, l'anthropologie, les langues *indígenas* et régionales, etc. Oui Non

II. Répertoire linguistique de l'enquêté

8.) Quelle est votre langue maternelle ou première ? (Il faut entendre comme langue

première celle que vous aviez acquise pendant votre petite enfance)

Espagnol
Anglais
Portugais
Français
Une langue *indígenas* ou « native »
Autre:

8.1.) Votre langue maternelle est-elle la langue officielle de votre pays? _Oui
_Non

9.) Avant d'entrer dans le programme universitaire que vous suivez actuellement, étiez-vous en contact avec d'autres langues ? _Oui _Non

9.1.) Si oui laquelle ou lesquelles ? (Vous pouvez choisir plusieurs options)

Anglais
Portugais
Français
Allemand
Italien
Une langue autochtone ou indigène
Autre:

9.2.) Si votre réponse est affirmative, dans quel contexte cet apprentissage a-t-elle eu lieu ? (Vous pouvez choisir plusieurs options)

Au collège
Dans un institut de langue
Au cours de Voyages
En famille
Avec des amis
Sur internet
Dans les films
En auto-apprentissage
Avec des chansons
Télévision
Autre:

10.) Durant les études universitaires que vous suivez actuellement, vous est-il exigé d'approfondir votre langue maternelle ou première ? _Oui _Non

10.1.) Si votre réponse est affirmative, de quelle manière l'université vous exige-t-elle un niveau de compétence dans cette langue ? (Vous pouvez choisir plusieurs options)

Grâce à des cours offerts par l'université sans frais
Grâce à des cours offerts par l'université avec des frais supplémentaires en plus de vos frais de scolarité
Grâce à un examen
Autre:

11.) Durant les études universitaires que vous suivez actuellement vous est-il demandé d'apprendre une langue étrangère ? _Oui _Non

11.1.) Si oui, quelle langue étrangère est-elle obligatoire ? (Vous pouvez choisir plusieurs réponses)

L'espagnol comme langue maternelle ou première
L'espagnol comme langue étrangère ou seconde
Anglais

Portugais
Français
Allemand
Japonais
Mandarin
Autre:

12.) L'université vous demande-t-elle un diplôme ou vérifie-t-elle votre niveau en langue à un moment donné de votre cursus ? Oui Non

12.1.) Si oui, de quelle manière pouvez-vous la certifier ? (Plusieurs réponses sont possibles)

Grâce à des cours offerts par l'université sans frais supplémentaires

Grâce à des cours offerts par l'université avec des frais supplémentaires à payer en plus de vos frais de scolarité

Grâce à des cours externes pris dans un autre établissement ou dans des instituts de langues, dont vous en supportez le coût

Grâce à un examen

Autre:

13.) Avez-vous la possibilité d'étudier à l'Université des langues *indigenas* ou autochtones?

Oui Non

13.1.) Si oui, à laquelle de ces langues vous avez accès?

III. L'utilisation des langues

14.) Vous suivez quel cours de langues dans votre cursus universitaire ? (Plusieurs réponses sont possibles).

Espagnol
Anglais
Portugais
Français
Allemand
Autre:

15.) Quelle est la (ou les) langue(s) avec la(les)quelle(s) vous communiquez avec votre famille? (Plusieurs options sont possibles)

Espagnol
Anglais
Portugais
Français
Allemand
Certaine langue autochtone ou indigène
Autre:

16.) Dans quelles langues communiquez-vous avec vos amis ou connaissances ? Cela comprend également vos conversations en ligne ou à distance sur internet (Plusieurs options sont possibles)

Espagnol
Anglais
Portugais
Français
Allemand
Certaines langues autochtones ou indigènes
Autre:

17.) Posséder vous une certaine connaissance d'une langue indienne? _Oui _Non

17.1.) Si oui, quelle(s) langue(s) indienne(s) connaissez-vous ?

17.2.) Dans quel contexte avez-vous eu des contacts ou la connaissance de ce(s) langue(s) indienne(s)? (Plusieurs options sont possibles)

Académique

Professionnel

Famille

Sociale (avec des amis)

Autre:

18.) Avez-vous prévu de voyager à l'étranger au cours des 5 prochaines années après la fin de vos études? _Oui _Non _Je ne suis pas sûr

18.1.) Si oui, la quelle(s) de ces langue(s) avez-vous besoin pour ce voyage ? (Plusieurs options sont possibles)

Espagnol

Anglais

Portugais

Français

Allemand

Italien

Certaines langues autochtones ou *indígenas*

Autre:

19.) Quelles sont le(s) autre(s) langue(s) que vous désirez apprendre? (Plusieurs options sont possibles)

Espagnol

Anglais

Portugais

Français

Allemand

Italien

Certaines langues autochtones ou indigènes

Autre:



Merci de votre précieuse collaboration !

Dans le cas où vous souhaitez contacter la chercheuse, son courriel est : edgauribe@hotmail.com

20. Autoriser vous le chercheur à vous contacter en cas où il a besoin d'autres informations, de précision, ou d'approfondir certaines des réponses? _Oui _Non

Si oui, votre courriel est _____

Annexe 4

 UNIVERSIDAD INDUSTRIAL DE SANTANDER Colombia	 UNIVERSITÉ SORBONNE NOUVELLE France
--	--

ENCUESTA POR CUESTIONARIO (Q2)

Abril de 2013

Público: estudiantes universitarios

Esta encuesta hace parte de la investigación doctoral realizada por la profesora Edga Mireya Uribe Salamanca, cuya tesis sobre Políticas Lingüísticas Educativas en Colombia se encuentra enmarcada en el Programa de Movilidad Doctoral Unilateral de Colombia hacia Francia del Ministerio de Educación Nacional, la Embajada de Francia en Colombia, Colciencias y Colfuturo. Se trata de una investigación sobre las lenguas en general, y no de una en particular.

El objetivo general de esta encuesta es conocer su repertorio lingüístico antes de entrar a la universidad y la manera como ésta ha contribuido al desarrollo de sus competencias lingüísticas. *A = ¿el repertorio lingüístico?*

Preguntas

I. Identificación del encuestado

1. Sexo Femenino Masculino

2. Rango de edad 17 años o menos
 Entre 18 y 30 años
 Más de 31 años o más

3. Universidad Université Paris Descartes

3.1. Facultad Sciences humaines et sociales

4. Ciudad _____

4.1. Ciudad donde estudia Paris

4.2. Ciudad de origen Bucaramanga

5. Nivel de estudios que cursa actualmente
 Pregrado
 Posgrado : Especialización Maestría Doctorado

6. ¿Sus estudios universitarios están relacionados con la enseñanza de idiomas? Por ejemplo, filología y lenguas, lengua castellana, lenguas indígenas, etc. Sí No

II. Repertorio lingüístico del encuestado

7. ¿Cuál es su lengua materna? (Se entiende por lengua materna la primera lengua que usted aprendió desde su infancia)

Español Inglés Portugués Francés
 Otra: ¿cuál? _____

8. Antes de ingresar al programa universitario que usted cursa actualmente,

¿había usted aprendido otros idiomas? Sí No

8.1. Si su respuesta es afirmativa, ¿en qué contexto tuvo lugar este aprendizaje? Puede escoger varias opciones:

En el colegio En un instituto de idiomas Durante viajes

En familia Con amigos Por internet

En cine En auto-aprendizaje Cop canciones

Otro: ¿cuál? Universidad Industrial de Santander

9. Durante los estudios universitarios que usted cursa actualmente, ¿la universidad le exige profundizar en el aprendizaje de su lengua materna?

Sí No

9.1. Si su respuesta es afirmativa, ¿de qué manera la universidad le exige certificar su nivel de competencia en esta lengua?

Por medio de cursos ofrecidos por la universidad sin costo alguno

Por medio de cursos ofrecidos por la universidad con costo adicional al pago de su matrícula

Por medio de un examen

Por otro medio: ¿cuál? _____

10. Durante los estudios universitarios que usted cursa actualmente, ¿la universidad le exige el aprendizaje de alguna(s) lengua(s) extranjera(s)?

Sí No

10.1. En caso de respuesta afirmativa, ¿el estudio de cuál lengua es obligatorio? Es posible escoger varias respuestas.

Español como lengua materna Español como lengua extranjera

Inglés Portugués Francés Alemán Mandarín

Otra ¿cuál? _____

11. ¿La universidad le exige certificar su nivel de competencia en esta(s) lengua(s)? Sí No *Decisar*

11.1. En caso de respuesta afirmativa, ¿de qué manera puede usted certificarla?

Por medio de cursos ofrecidos por la universidad sin costo alguno

Por medio de cursos ofrecidos por la universidad con costo adicional al pago de su matrícula

Por medio de cursos externos, tomados en otra institución o instituto de idiomas, cuyo costo debe ser asumido por usted

Por medio de un examen

Por otro medio: ¿cuál? _____

12. ¿Tiene usted la opción en su universidad de estudiar lenguas indígenas?

Sí No

12.1. En caso de respuesta afirmativa, a cuál(es) lengua(s) puede usted tener acceso? _____

III. Uso de las lenguas

13. ¿En qué lengua(s) recibe usted los cursos de su programa de estudios? Varias opciones son posibles.

- Español Inglés Portugués Francés Alemán
 Otra ¿cuál? _____

Repetido

14. ¿En qué lengua(s) recibe usted los cursos de su programa de estudios? Varias opciones son posibles.

- Español Inglés Portugués Francés Alemán
 Otra ¿cuál? _____

15. ¿En qué lengua(s) se comunica usted con los miembros de su entorno familiar? Varias opciones son posibles.

- Español Inglés Portugués Francés Alemán
 Otra ¿cuál? _____

16. ¿En qué lengua(s) se comunica usted con sus amigos y conocidos? Esto incluye las conversaciones a distancia por correo o virtualmente. Varias opciones son posibles.

- Español Inglés Portugués Francés Alemán
 Otra ¿cuál? _____

17. ¿Posee usted algún conocimiento de alguna lengua indígena? Sí No

17.1. En caso de respuesta afirmativa, ¿cuál(es) lengua(s) indígena(s) conoce usted? _____

17.2. ¿En qué contexto ha tenido usted este contacto o conocimiento?

- Académico Profesional Familiar Social (entre amigos)
 Otro ¿cuál? _____

18. ¿Tiene usted previsto hacer un viaje al extranjero durante los próximos 5 años después de terminar sus estudios? Sí No No está seguro

18.1. En caso de respuesta afirmativa, ¿qué lengua(s) necesitará usted para ese viaje?

- Español Inglés Portugués Francés Alemán
 Otro ¿cuál? _____

19. ¿Qué otro(s) idioma(s) le gustaría aprender? Varias respuestas posibles.


- Español Inglés Portugués Francés Alemán
 Otro ¿cuál? Portugués

20. ¿Autoriza usted a la investigadora a contactarlo en caso de requerir información adicional, aclaración o profundización de alguna de las respuestas?

- Sí No

Lengua en los 1.2 (si está es importante)

Annexe 5

 **Modifier ce formulaire**

Répondez aux questions que vous souhaitez pré-remplir, puis cliquez sur "Envoyer".

ENCUESTA POR CUESTIONARIO: Oficina de Relaciones Internacionales



La presente encuesta forma parte de la investigación doctoral realizada en la Universidad Sorbonne Nouvelle Paris 3 por la profesora Edga Mireya Uribe Salamanca (UIS) y dirigida por Jean-Claude Beacco. Esta tesis sobre las Políticas Lingüísticas Educativas en Colombia se encuentra enmarcada en el Programa de Movilidad Doctoral de Colombia hacia Francia del Ministerio de Educación Nacional, la Embajada de Francia en Colombia, Colciencias y Colfuturo. Esta investigación concierne todas las lenguas enseñadas en las universidades colombianas (maternas, segundas, extranjeras, indígenas, regionales, etc.).

El objetivo central de este cuestionario es conocer los requisitos más importantes en materia lingüística de los servicios ofrecidos por la Oficina de Relaciones Internacionales de su universidad.

1. Con respecto a esta universidad, usted es:

(Varias respuestas son posibles)

- Estudiante
- Docente
- Administrativo
- Asistente
- Egresado (a)
- Empleado (a)
- Autre :

2. ¿Qué función desempeña usted en la Oficina de Relaciones Internacionales de su Universidad?

(Varias respuestas son posibles)

- Director
- Jefe
- Coordinador
- Subdirector

- Secretaria
- Asistente o auxiliar
- Autre :

3. ¿En qué ciudad trabaja usted?

3.1. ¿En qué universidad trabaja usted?

4. ¿Conoce usted el portafolio de servicios de la Oficina de Relaciones Internacionales de la Universidad?

- Sí
- No
- No sabe/No opina

Página 2 de la encuesta por cuestionario: Oficina de Relaciones Internacionales

5. ¿Cuáles son las lenguas más utilizadas en la redacción de acuerdos interinstitucionales?

(Varias respuestas son posibles)

- Español
- Inglés
- Portugués
- Francés
- Alemán
- Lenguas indígenas o locales
- Italiano
- Chino
- Japonés
- Holandés
- Ruso
- Autre :

6. Señale las 5 lenguas más utilizadas en los intercambios de estudiantes, docentes e investigadores:

- Español
- Inglés
- Portugués
- Francés
- Alemán
- Lenguas indígenas o locales
- Italiano
- Chino
- Japonés
- Holandés
- Ruso
- Autre :

7. Escoja los 5 destinos más frecuentes en los intercambios o prácticas de los estudiantes durante sus estudios de pregrado :

- Colombia (otras ciudades)
- Africa (algún país del continente)
- Alemania
- Argentina
- Australia
- Austria
- Antillas (incluye Cuba y República Dominicana)
- Bélgica
- Bolivia
- Brasil
- Canadá
- Chile
- China
- Estados Unidos
- España
- Francia
- Holanda
- Inglaterra

- Italia
- Japón
- México
- Portugal
- Paraguay
- Rusia
- Venezuela
- Autre :

8. Elija los 5 países de destino frecuente en los intercambios o estadias de estudiantes de especializaciones, maestrías y doctorados durante sus estudios de posgrado :

- Colombia (otras ciudades)
- Africa (algún país del continente)
- Alemania
- Argentina
- Australia
- Austria
- Antillas (incluye Cuba y República Dominicana)
- Bélgica
- Bolivia
- Brasil
- Canadá
- Chile
- China
- Estados Unidos
- España
- Francia
- Holanda
- Inglaterra
- Italia
- Japón
- México
- Portugal
- Paraguay

- Rusia
- Venezuela
- Autre :

9. Señale los cinco países de destino frecuente en los intercambios de docentes e investigadores :

- Colombia (otras ciudades)
- Africa (algún país del continente)
- Alemania
- Argentina
- Australia
- Austria
- Antillas (incluye Cuba y República Dominicana)
- Bélgica
- Bolivia
- Brasil
- Canadá
- Chile
- China
- Estados Unidos
- España
- Francia
- Holanda
- Inglaterra
- Italia
- Japón
- México
- Portugal
- Paraguay
- Rusia
- Venezuela
- Autre :

10. Elija las cinco lenguas más habladas por los docentes e investigadores que visitan la universidad

:

- Español

- Inglés
- Portugués
- Francés
- Alemán
- Chino
- Ruso
- Holandés
- Japonés
- Italiano
- Lenguas indígenas o locales
- Autre :

Página 3 de la encuesta por cuestionario: Oficina de Relaciones Internacionales

11. ¿La Oficina de Relaciones Internacionales cuenta con traductores e intérpretes en inglés (en caso de traducción de documentos, de notas, de interpretación de conferencias, de visitas de estudiantes extranjeros)?

- Sí
- No
- No está seguro

12. ¿La Oficina de Relaciones Internacionales cuenta con traductores e intérpretes en otras lenguas (en caso de traducción de documentos, de notas, de interpretación de conferencias, de presencia de hablantes de lenguas extranjeras o indígenas)

- Sí
- No
- No está seguro

13. ¿La Universidad tiene programas de doble titulación con universidades de otros países?

- Sí
- No
- No lo sabe

13.1. En caso de respuesta afirmativa, ¿con qué países se tienen estos programas?

- Colombia (otras ciudades)
- Africa (algún país del continente)
- Alemania
- Argentina
- Australia
- Austria
- Antillas (incluye Cuba y República Dominicana)
- Bélgica
- Bolivia
- Brasil
- Canadá
- Chile
- China
- Estados Unidos
- España
- Francia
- Holanda
- Inglaterra
- Italia
- Japón
- México
- Portugal
- Paraguay
- Rusia
- Venezuela
- Autre :

13.2. ¿Cuáles son los idiomas que más necesitan los estudiantes para participar en estos programas?

- Español
- Inglés
- Portugués
- Francés
- Alemán

- Chino
- Ruso
- Holandés
- Japonés
- Italiano
- Lenguas indígenas o locales
- Autre :

14. ¿Cuáles son los exámenes de lenguas (tests, certificados o diplomas) más solicitados para las becas, intercambios y otros programas similares?

Puede escoger varias posibilidades

- DELE (Diploma de Español como Lengua Extranjera)
- SAT (Scholastic Aptitude Test)
- FCE (First Certificate in English)
- KET (Key English Test)
- PET (Preliminary English Test)
- CAE (Certificate in Advanced English)
- CPE (Certificate of Proficiency in English)
- CELTA (Certificate in English Language Teaching to Adults)
- TOEIC (Test of English for International Communication)
- TOEFL (Test of English as a Foreign Language)
- IELTS (International English Language Testing System)
- GMAT (Graduate Management Admission Test)
- GRE (Graduate Record Examination)
- LSAT (Law School Admission Test)
- MCAT (Medical College Admission Test)
- DELF (Diplôme d'Etudes de Langue Française)
- DALF (Diplôme Approfondi de Langue Française)
- TCF (Test de Connaissance du Français)
- CFP (Certificat de Français Professionnel)
- TestDaF (Test Deutsch als Fremdsprache)
- ZOP (Zentrale Oberstufenprüfung)
- KDS (Kleines Deutsches Sprachdiplom)
- ZD (Zertifikat Deutsch)
- Goethe Zertifikat

- GDS (Grobes Deutsches Sprachdiplom)
- CELI-CIC (Certificato di Conoscenza della Lingua Italiana)
- CILS (Certificado de Italiano como Segundo Idioma)
- IT (Certificado Elemental de la Lengua Italiana)
- HSK (The Hànyǔ Shuǐpíng Kǎoshì, translated as Chinese Proficiency Test)
- TORFL (Test of Russian as Foreign Language), o TRKI según sus siglas en ruso
- CIPLE (Certificado Inicial de Portugués Língua Estrangeira)
- DEPLE (Diploma Elementar de Português Língua Estrangeira)
- DIPLE (Diploma Intermédio de Português Língua Estrangeira)
- DAPLE (Diploma Avançado de Português Língua Estrangeira)
- DUPLÉ (Diploma Universitário de Português Língua Estrangeira)
- CELPE-Bras (Certificado de Proficiência em Língua Portuguesa para Estrangeiros, Brasil)
- Nihongo Noryoku Shiken (Japanese Language Proficiency Test) Niveles: Yonkyuu, Sankyuu, Nikyuu, Ikkyuu
- CNaVT (Certificaat Nederlands als Vreemde Taal)
- Algún test en lenguas indígenas o locales
- Autre :

¡Muchas gracias por su valiosa colaboración!

En el caso de querer contactar a la investigadora, su correo electrónico es cdgauribe@hotmail.com

15. ¿Autoriza usted a la investigadora a contactarlo en caso de requerir información adicional, aclaración o profundización de alguna de las respuestas?

- Sí
- No

Su correo electrónico es:

N'envoyez jamais de mots de passe via Google Forms.

Fourni par


Ce contenu n'est ni rédigé, ni cautionné par Google.



<https://docs.google.com/forms/d/1bagupMBp0ZPYn5mc2rFLVoO32f5zYNycj4FW8LYI9A4/prefill>

9/10

Annexe 6

 UNIVERSIDAD INDUSTRIAL DE SANTANDER Colombie	 UNIVERSITÉ SORBONNE NOUVELLE France
--	---

ENQUETE PAR QUESTIONNAIRE Q3
Bureau des Affaires étrangères

2014

Cette enquête fait partie de la thèse de doctorat à l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, en France, faite par le professeur Edga Mireya Uribe Salamanca de l'*Universidad Industrial de Santander* (UIS), en Colombie, et dirigée par M. Jean-Claude Beacco. Cette thèse sur les politiques linguistiques éducatives en Colombie se déroule dans le cadre du programme de mobilité doctorale de Colombie vers la France, avec le soutien du Ministère de l'éducation nationale colombienne, l'Ambassade de France en Colombie ainsi que les organismes de Colciencias et Colfuturo. L'enquête concerne toutes les langues enseignées dans les universités colombiennes (maternelle, deuxième langues, étrangères, autochtones, etc.).
Le principal objectif de ce questionnaire est d'apprendre les exigences linguistiques les plus importantes offertes par les services ou bureaux internationaux des universités colombiennes.

Questions (plusieurs réponses possibles)

- 1 En ce qui concerne cette université, vous êtes: Etudiant(e) Enseignement(e)
 Administratif Assistant(e) Ancien étudiant Employer
 Autres Lequel? _____
2. Quel rôle avez-vous dans le bureau des affaires étrangères de l'Université?
 Assistant ou auxiliaire Secrétaire Directeur Chef
 Directeur adjoint Coordinateur Autre lequel ? _____
3. Dans quelle ville travaillez-vous ? _____
3.1. Dans quelle université travaillez-vous ? _____
4. Connaissez-vous l'éventail des services offert par votre université à l'international ?
 Oui Non ne sait pas / sans opinion
5. Quelles sont les langues les plus utilisées dans la rédaction des accords Interinstitutionnels ?
 Espagnol Anglais Portugais Français Allemand
 Chinois Russe Hollandais Japonais Italien
 Langues indigènes, laquelle ? _____
 autres: laquelle ? _____
6. Choisissez les cinq langues les plus utilisées pour les échanges entre étudiants, enseignants et chercheurs :
_ Espagnol _ Anglais _ Portugais _ Français _ Allemand
_ Chinois _ Russe _ Hollandais _ Japonais _ Italien
_ Langues indigènes, régionales ou locales Laquelle ? _____
_ autres: Laquelle? _____
7. Choisissez les 5 destinations les plus fréquentes dans les échanges ou stages des étudiants pendant leurs études de premier cycle:

<p> <input type="checkbox"/> Colombie (autre ville) <input type="checkbox"/> Afrique (un pays du continent) <input type="checkbox"/> Allemagne <input type="checkbox"/> Argentine <input type="checkbox"/> Australie <input type="checkbox"/> Autriche <input type="checkbox"/> Antilles (y compris Cuba et République dominicaine) <input type="checkbox"/> Belgique <input type="checkbox"/> Bolivie <input type="checkbox"/> Brésil <input type="checkbox"/> Canada <input type="checkbox"/> Chili <input type="checkbox"/> Chine <input type="checkbox"/> Etats Unies <input type="checkbox"/> Espagne <input type="checkbox"/> France <input type="checkbox"/> Hollande <input type="checkbox"/> Angleterre <input type="checkbox"/> Italie <input type="checkbox"/> Japon <input type="checkbox"/> Mexique <input type="checkbox"/> Portugal <input type="checkbox"/> Paraguay <input type="checkbox"/> Russie <input type="checkbox"/> Venezuela <input type="checkbox"/> Autres: Lequel ? _____ </p>
<p>8. Choisissez les cinq pays de destination les plus fréquentes pour les échanges, séjours de master 1, master 2 ou doctorats, des étudiants lors de leurs études supérieures:</p> <p> <input type="checkbox"/> Colombie (autre ville) <input type="checkbox"/> Afrique (un pays du continent) <input type="checkbox"/> Allemagne <input type="checkbox"/> Argentine <input type="checkbox"/> Australie <input type="checkbox"/> Autriche <input type="checkbox"/> Antilles (y compris Cuba et République dominicaine) <input type="checkbox"/> Belgique <input type="checkbox"/> Bolivie <input type="checkbox"/> Brésil <input type="checkbox"/> Canada <input type="checkbox"/> Chili <input type="checkbox"/> Chine <input type="checkbox"/> Etats-Unis <input type="checkbox"/> Espagne <input type="checkbox"/> France <input type="checkbox"/> Hollande <input type="checkbox"/> Angleterre <input type="checkbox"/> Italie <input type="checkbox"/> Japon <input type="checkbox"/> Mexique <input type="checkbox"/> Portugal <input type="checkbox"/> Paraguay <input type="checkbox"/> Russie <input type="checkbox"/> Venezuela <input type="checkbox"/> Autres: Lequel ? _____ </p>
<p>9. Indiquez les cinq pays de destination fréquents pour les échanges de professeurs et de chercheurs :</p> <p> <input type="checkbox"/> Colombie (autre ville) <input type="checkbox"/> Afrique (un pays du continent) <input type="checkbox"/> Allemagne <input type="checkbox"/> Argentine <input type="checkbox"/> Australie <input type="checkbox"/> Autriche <input type="checkbox"/> Antilles (y compris Cuba et République dominicaine) <input type="checkbox"/> Belgique <input type="checkbox"/> Bolivie <input type="checkbox"/> Brésil <input type="checkbox"/> Canada <input type="checkbox"/> Chili <input type="checkbox"/> Chine <input type="checkbox"/> Etats-Unis <input type="checkbox"/> Espagne <input type="checkbox"/> France <input type="checkbox"/> Hollande <input type="checkbox"/> Angleterre <input type="checkbox"/> Italie <input type="checkbox"/> Japon <input type="checkbox"/> Mexique <input type="checkbox"/> Portugal <input type="checkbox"/> Paraguay <input type="checkbox"/> Russie <input type="checkbox"/> Venezuela <input type="checkbox"/> Autres: Lequel ? _____ </p>
<p>10. Choisissez les cinq langues les plus parlées par les enseignants et les chercheurs invités par l'université:</p> <p> <input type="checkbox"/> Espagnol <input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/> Portugais <input type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Allemand <input type="checkbox"/> Chinois <input type="checkbox"/> Ruse <input type="checkbox"/> Hollandais <input type="checkbox"/> Japonais <input type="checkbox"/> Italien <input type="checkbox"/> Langues indigènes, régional ou local <input type="checkbox"/> Autres, laquelle? _____ </p>
<p>11. Le Bureau des relations extérieures, a-t-il un traducteur et un interprète pour l'anglais (en cas de traduction des documents, des notes, interprétation de conférence, des visites d'étudiants étrangers)?</p> <p> <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Je ne le sais pas </p>
<p>12. Le Bureau des relations extérieures a-t-il un traducteur et un interprète pour d'autres langues (en cas de traduction des documents, des notes, interprétation de conférence, la présence de locuteurs de langues étrangères ou <i>indigenas</i>)? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Je ne le sais pas</p>
<p>13. L'université a des programmes de double diplôme avec les universités d'autres pays ?</p> <p> <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Je ne le sais pas </p>
<p>13.1. En cas de réponse affirmative, lequel de ces pays est concerné ?</p> <p> <input type="checkbox"/> Colombie (autre ville) <input type="checkbox"/> Afrique (un pays du continent) <input type="checkbox"/> Allemagne <input type="checkbox"/> Argentine <input type="checkbox"/> Australie <input type="checkbox"/> Autriche <input type="checkbox"/> Antilles (y compris Cuba et République dominicaine) <input type="checkbox"/> Belgique <input type="checkbox"/> Bolivie <input type="checkbox"/> Brésil <input type="checkbox"/> Canada <input type="checkbox"/> Chili <input type="checkbox"/> Chine <input type="checkbox"/> Etats Unies <input type="checkbox"/> Espagne <input type="checkbox"/> France <input type="checkbox"/> Hollande <input type="checkbox"/> Angleterre <input type="checkbox"/> Italie <input type="checkbox"/> Japon <input type="checkbox"/> Mexique <input type="checkbox"/> Portugal <input type="checkbox"/> Paraguay <input type="checkbox"/> Russie <input type="checkbox"/> Venezuela <input type="checkbox"/> Autres: Lequel ? _____ </p>
<p>13.2. Quelles sont les langues les plus nécessaires par les étudiants à participer à ces programmes ?</p> <p> <input type="checkbox"/> Espagnol <input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/> Portugais <input type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Allemand <input type="checkbox"/> Chinois <input type="checkbox"/> Ruse <input type="checkbox"/> Hollandais <input type="checkbox"/> Japonais <input type="checkbox"/> Italien <input type="checkbox"/> Langues <i>indigenas</i>, régionales ou locales <input type="checkbox"/> Autres, laquelle ? _____ </p>

14. Quels sont les tests de langue (tests, certificats ou diplômes) les plus recherchés pour les bourses, les échanges et autres programmes similaires ? Vous pouvez choisir plusieurs options en cochant la case pour chaque examen.

- DELE (Diploma de Español como Lengua Extranjera)
- SAT (Scholastic Aptitude Test)
- FCE (First Certificate English)
- KET (Key English Test)
- PET (Preliminary English Test)
- CAE (Certificate in Advanced English)
- CPE (Certificate of Proficiency in English)
- CELTA (Certificate in English Language Teaching to Adults)
- TOEIC (Test of English for International Communication)
- TOEFL (Test of English as a Foreign Language)
- IELTS (International English Language Testing System)
- GMAT (Graduate Management Admission Test)
- GRE (Graduate Record Examination)
- LSAT (Law School Admission Test)
- MCAT (Medical College Admission Test)
- DELF (Diplôme d'Etudes de Langue Française)
- DALF (Diplôme Approfondi de Langue Française)
- TCF (Test de Connaissance du Français)
- CFP (Certificat de Français Professionnel)
- TestDaF (Test Deutsch als Fremdsprache)
- ZOP (Zentrale Oberstufenprüfung)
- KDS (Kleines Deutsches Sprachdiplom)
- ZD (Zertifikat Deutsch)
- Goethe Zertifikat
- GDS (Grobes Deutsches Sprachdiplom)
- CELI-CIC (Certificato di Conoscenza della Lingua Italiana)
- CILS (Certificado de Italiano como Segundo Idioma)
- IT (Certificado Elemental de la Lengua Italiana)
- HSK (The Hànyǔ Shuǐpíng Kǎoshì, translated as Chinese Proficiency Test)
- TORFL (Test of Russian as Foreign Language), o TRKI según sus siglas en ruso
- CIPLE (Certificado Inicial de Português Língua Estrangeira)
- DEPLE (Diploma Elementar de Português Língua Estrangeira)
- DIPLE (Diploma Intermédio de Português Língua Estrangeira)
- DAPLE (Diploma Avançado de Português Língua Estrangeira)
- DUPLE (Diploma Universitário de Português Língua Estrangeira)
- CELPE-Bras (Certificado de Proficiência em Língua Portuguesa para Estrangeiros, Brasil)
- Nihongo Noryoku Shiken (Japanese Language Proficiency Test) Niveles: Yonkyuu, Sankyuu, Nikyuu, Ikkyuu
- CNaVT (Certificaat Nederlands als Vreemde Taal)
- Un test dans une langue autochtone, locales ou régional, lequel ? _____
- Autre, lequel ? _____

15. Autorisation :

15.1. Autorisez-vous le chercheur à utiliser les informations que vous fournissez sur ce document?


Oui Non

15.2. Autorisez-vous le chercheur à vous contacter en cas où il aurait besoin d'autres informations, des précisions ou d'approfondir certaines des réponses? Oui Non

Courrier électronique _____

Merci beaucoup pour votre collaboration

DÉPOUILLEMENT DES RÉPONSES DU Q3

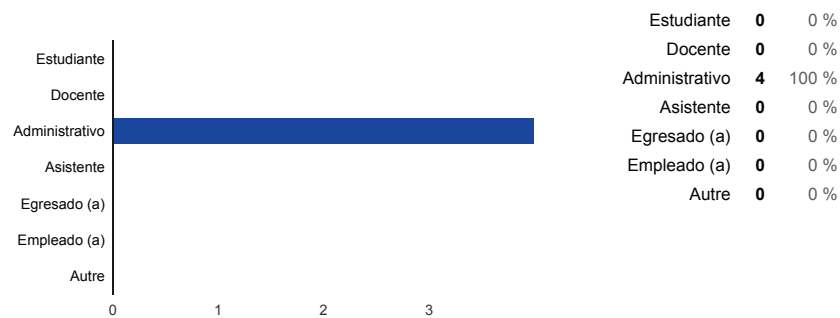
 Modifier ce formulaire

4 réponses

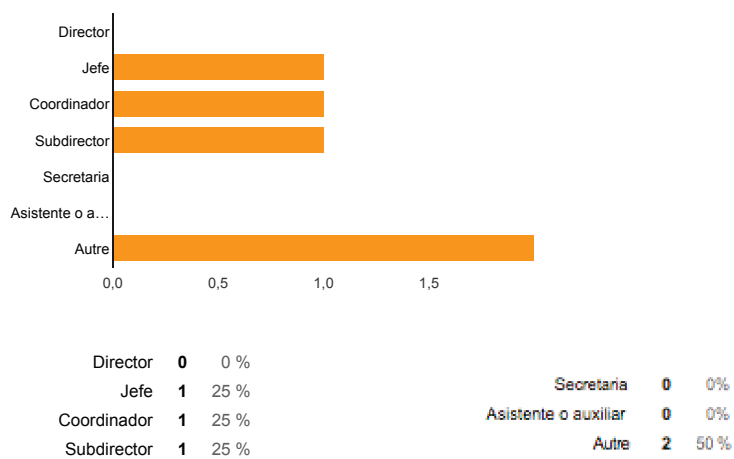
[Afficher toutes les réponses](#) [Publier les données analytiques](#)

Résumé

1. Con respecto a esta universidad, usted es:



2. ¿Qué función desempeña usted en la Oficina de Relaciones Internacionales de su Universidad?



Secretaria	0	0%
Asistente o auxiliar	0	0%
Autre	2	50 %

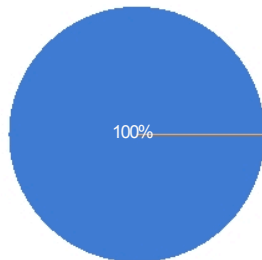
3. ¿En qué ciudad trabaja usted?

Bucaramanga
Medellin
Bogotá
Medellín

3.1. ¿En qué universidad trabaja usted?

Universidad Nacional
Universidad EAFIT
Universidad Industrial de Santander
Universidad de Antioquia

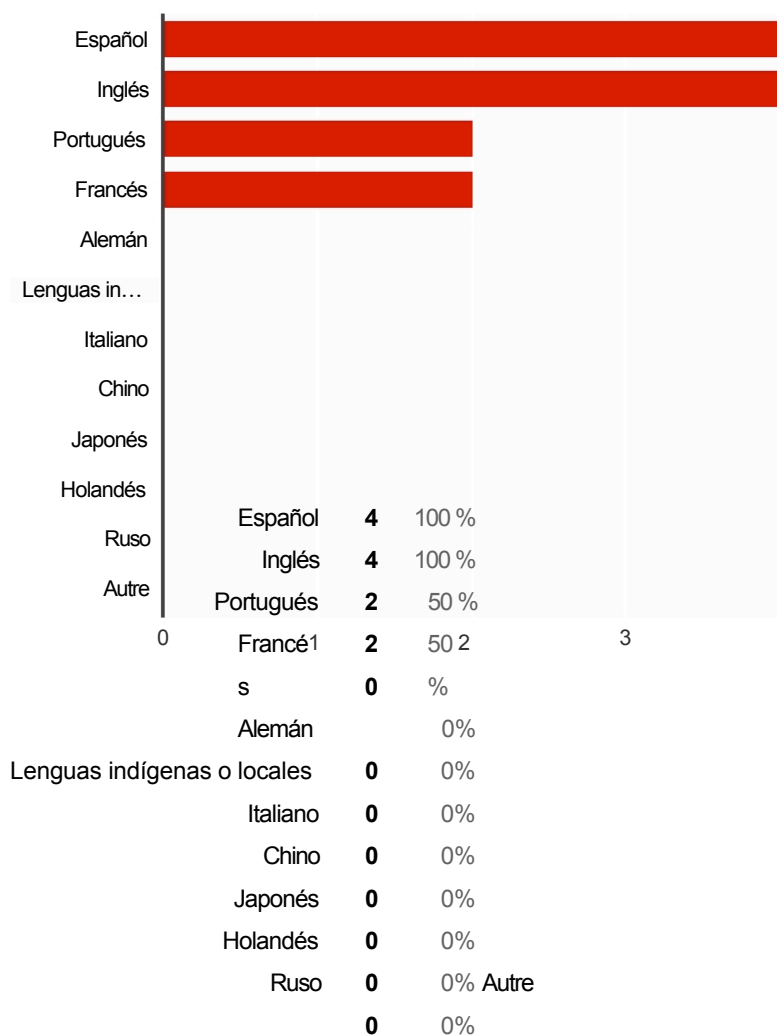
4. ¿Conoce usted el portafolio de servicios de la Oficina de Relaciones Internacionales de la Universidad?



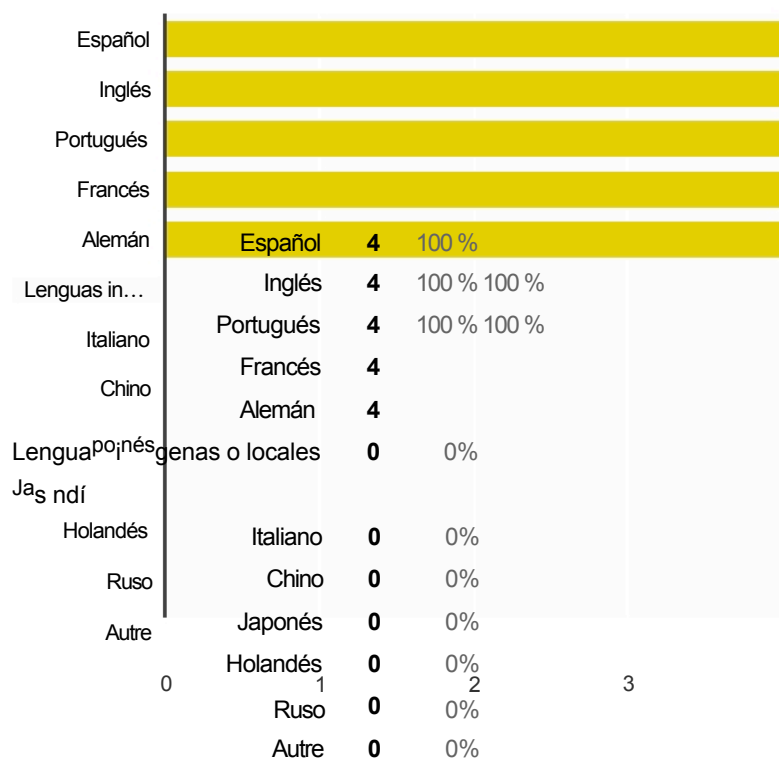
Sí	4	100 %
No	0	0%
No sabe/No opina	0	0%

Página 2 de la encuesta por cuestionario: Oficina de Relaciones Internacionales

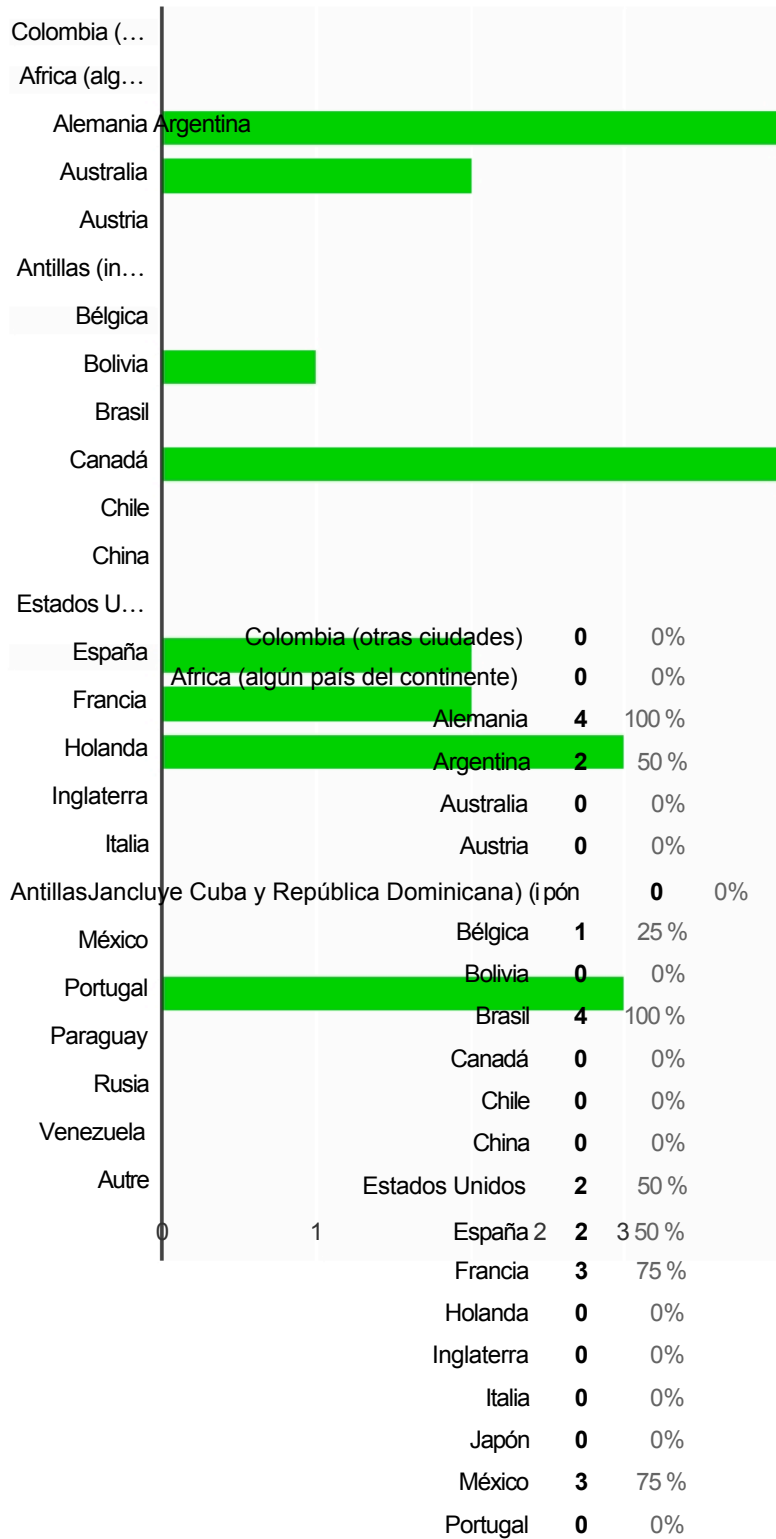
5. ¿Cuáles son las lenguas más utilizadas en la redacción de acuerdos interinstitucionales?



6. Señale las 5 lenguas más utilizadas en los intercambios de estudiantes, docentes e investigadores:

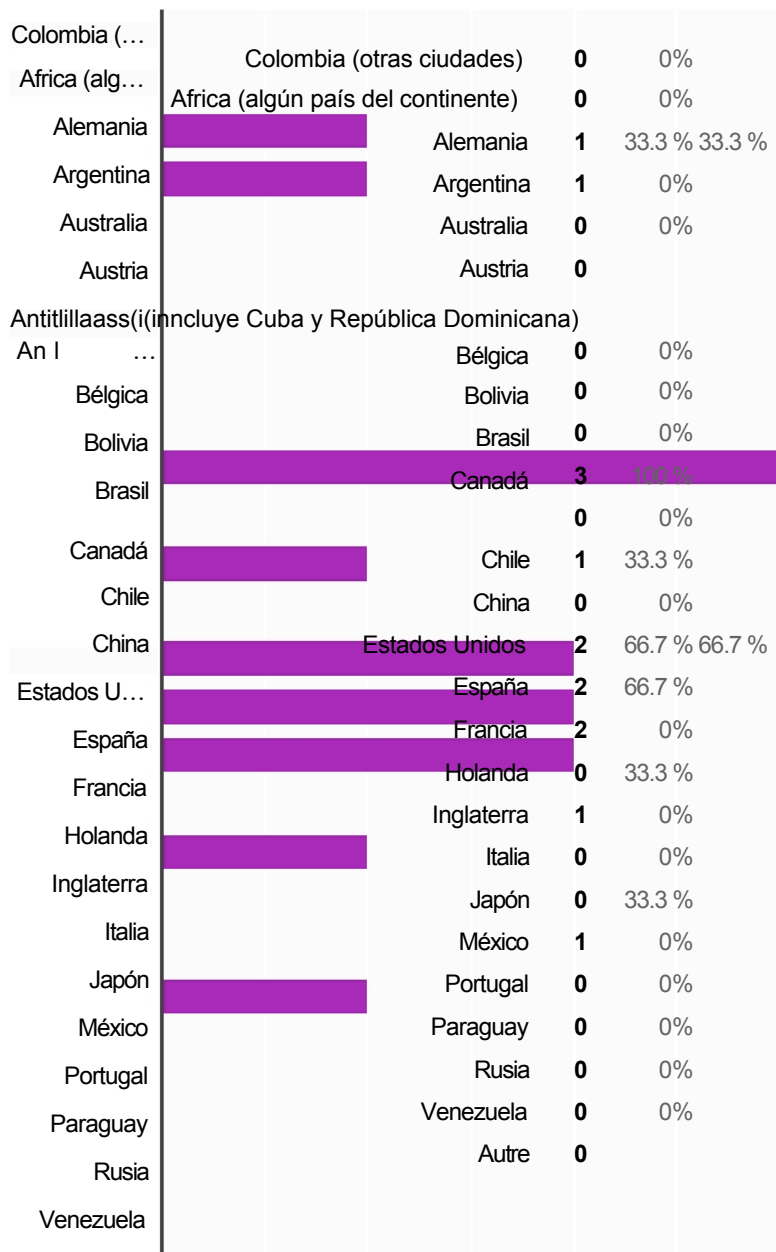


7. Escoja los 5 destinos más frecuentes en los intercambios o prácticas de los estudiantes durante sus estudios de pregrado :

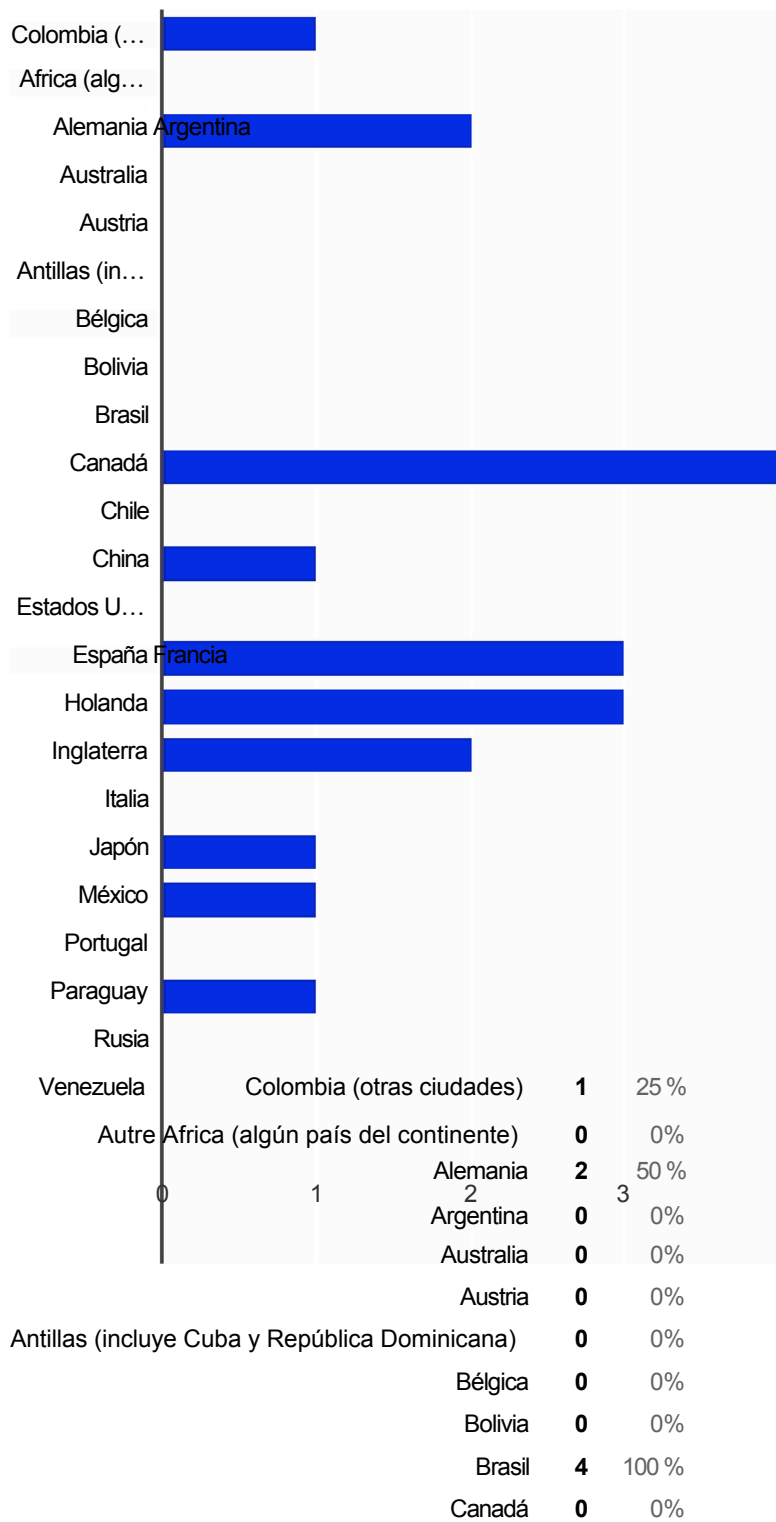


Paraguay	0	0%
Rusia	0	0%
Venezuela	0	0%
Autre	0	0%

8. Elija los 5 países de destino frecuente en los intercambios o estadías de estudiantes de especializaciones, maestrías y doctorados durante sus estudios de posgrado :

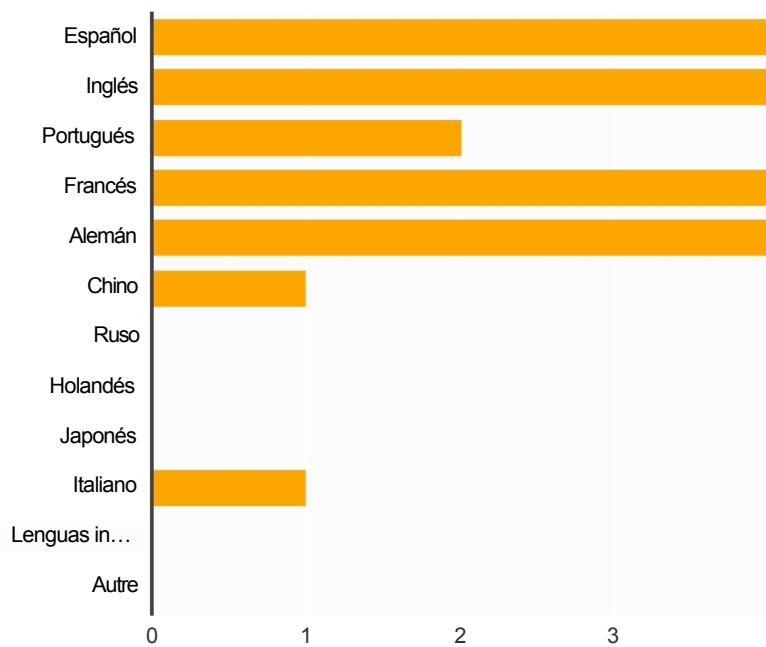


9. Señale los cinco países de destino frecuente en los intercambios de docentes e investigadores:



Chile	1	25 %
China	0	0%
Estados Unidos	3	75 %
España	3	75 %
Francia	2	50 %
Holanda	0	0%
Inglaterra	1	25 %
Italia	1	25 %
Japón	0	0%
México	1	25 %
Portugal	0	0%
Paraguay	0	0%
Rusia	0	0%
Venezuela	0	0%
Autre	0	0%

10. Elija las cinco lenguas más habladas por los docentes e investigadores que visitan la universidad :

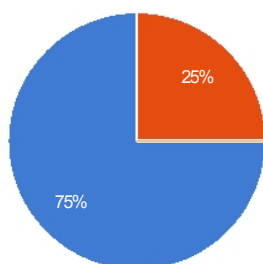


Español	4	100 %
Inglés	4	100 %
Portugués	2	50 %

Francés	4	100 %
Alemán	4	100 %
Chino	1	25 %
Ruso	0	0%
Holandés	0	0%
Japonés	0	0%
Italiano	1	25 %
Lenguas indígenas o locales	0	0%
Autre	0	0%

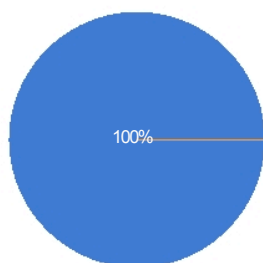
Página 3 de la encuesta por cuestionario: Oficina de Relaciones Internacionales

11. ¿La Oficina de Relaciones Internacionales cuenta con traductores e intérpretes en inglés (en caso de traducción de documentos, de notas, de interpretación de conferencias, de visitas de estudiantes extranjeros)?



Sí	3	75 %
No	1	25 %
No está seguro	0	0%

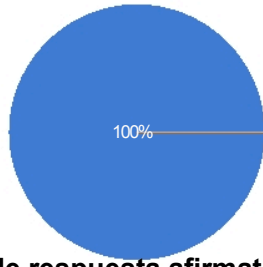
12. ¿La Oficina de Relaciones Internacionales cuenta con traductores e intérpretes en otras lenguas (en caso de traducción de documentos, de notas, de interpretación de conferencias, de presencia de hablantes de lenguas extranjeras o indígenas)?



Sí	4	100 %
No	0	0%
No está seguro	0	0%

13. ¿La Universidad tiene programas de doble titulación con universidades de otros países?

Sí	4	100 %
No	0	0%



No lo sabe **0** 0%

13.1. En caso de respuesta afirmativa, ¿con qué países se tienen estos programas?

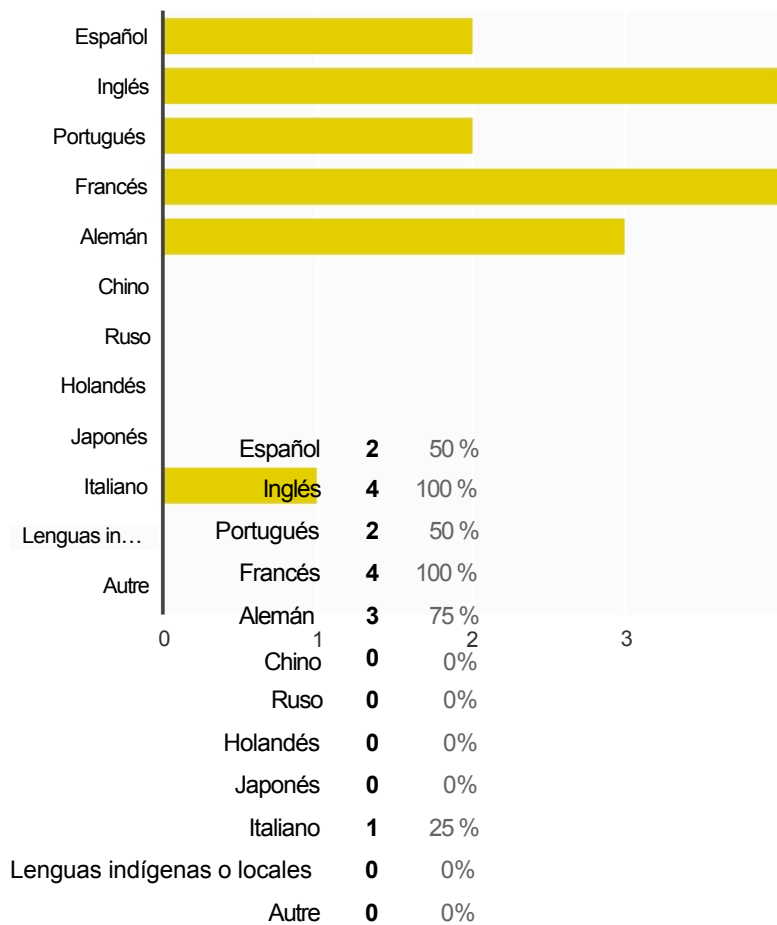
Colombia (...)	Colombia (otras ciudades)	0	0%
Africa (alg...)	Africa (algún país del continente)	0	0%
Alemania	Alemania	3	75 % 25 %
Argentina	Argentina	1	0%
Australia	Australia	0	0%
Austria	Austria	0	
Antillaaas(i...)	(incluye Cuba y República Dominicana)	0	0%
An I ...	Bélgica	0	0%
Bélgica	Bolivia	0	0%
Bolivia	Brasil	1	25 % 25 %
Brasil	Canadá	1	
Canadá	Chile	0	0%
Chile	China	0	0%
China	Estados Unidos	2	50 % 25 %
Estados U...	España	1	100 %
España	Francia	4	0%
Francia	Holanda	0	0%
Holanda	Inglaterra	0	25 %
Inglaterra	Italia	1	0%
Italia	Japón	0	0%
Japón	México	0	25 %
México	Portugal	1	0%
Portugal	Paraguay	0	0%
Paraguay	Rusia	0	0%
Rusia	Venezuela	0	0%
Venezuela	Autre	0	

13.2. ¿Cuáles son los idiomas que más necesitan los estudiantes para participar en Au

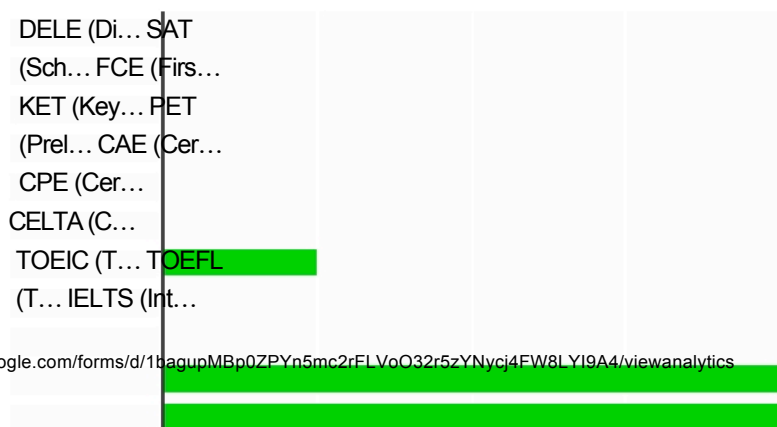
re

estos programas?

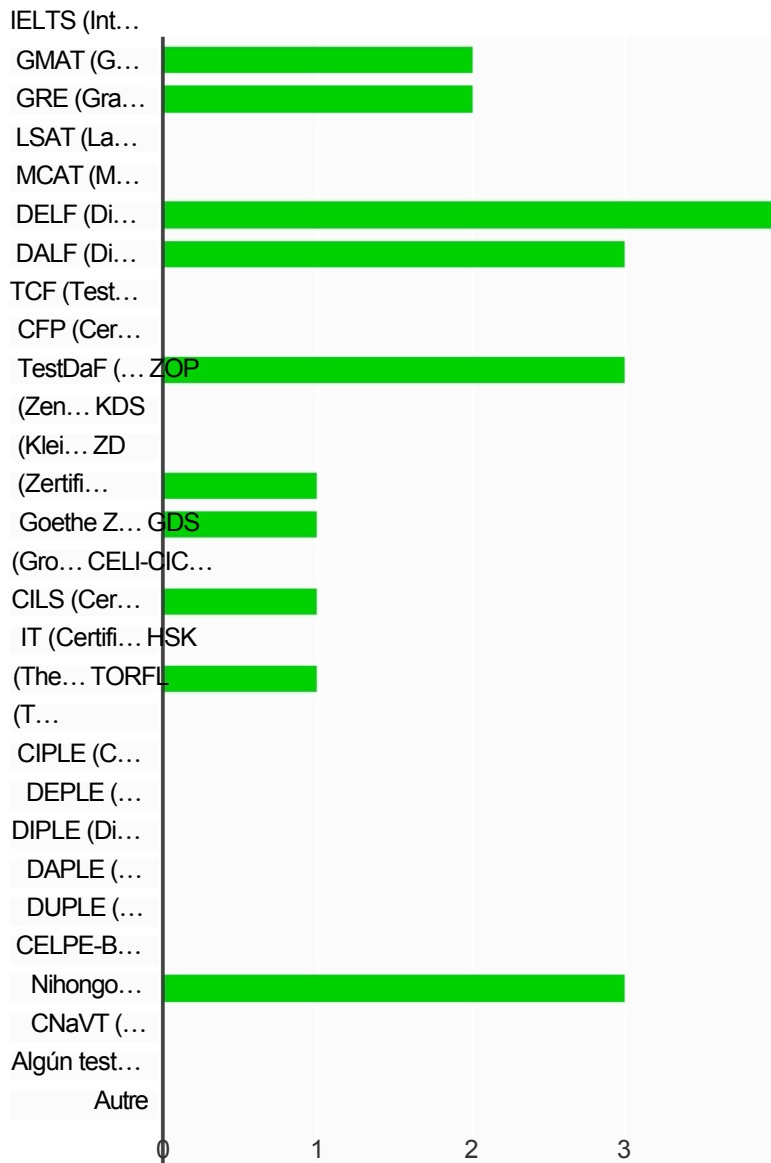
0 1 2 3



14. ¿Cuáles son los exámenes de lenguas (tests, certificados o diplomas) más solicitados para las becas, intercambios y otros programas similares?



<https://docs.google.com/forms/d/1bagupMBp0ZPYn5mc2rFLVcO32r5zYNycj4FW8LY19A4/viewanalytics>



DELE (Diploma de Español como Lengua Extranjera)	0	0%
SAT (Scholastic Aptitude Test)	0	0%
FCE (First Certificate in English)	0	0%
KET (Key English Test)	0	0%
PET (Preliminary English Test)	0	0%
CAE (Certificate in Advanced English)	0	0%
CPE (Certificate of Proficiency in English)	1	25%
CELTA (Certificate in English Language Teaching to Adults)	0	0%
TOEIC (Test of English for International Communication)	0	0%

TOEFL (Test of English as a Foreign Language)	4	100 %
IELTS (International English Language Testing System)	4	100 %
GMAT (Graduate Management Admission Test)	2	50 %
GRE (Graduate Record Examination)	2	50 %
LSAT (Law School Admission Test)	0	0%
MCAT (Medical College Admission Test)	0	0%
DELFL (Diplôme d'Etudes de Langue Française)	4	100 %
DALF (Diplôme Approfondi de Langue Française)	3	75 %
TCF (Test de Connaissance du Français)	0	0%
CFP (Certificat de Français Professionnel)	0	0%
TestDaF (Test Deutsch als Fremdsprache)	3	75 %
ZOP (Zentrale Oberstufenprüfung)	0	0%
KDS (Kleines Deutsches Sprachdiplom)	0	0%
ZD (Zertifikat Deutsch)	1	25 %
Goethe Zertifikat	1	25 %
GDS (Grobes Deutsches Sprachdiplom)	0	0%
CELI-CIC (Certificato di Conoscenza della Lingua Italiana)	1	25 %
CILS (Certificado de Italiano como Segundo Idioma)	0	0%
IT (Certificado Elemental de la Lengua Italiana)	1	25 %
HSK (The Hànyǔ Shuǐpíng Kǎoshì, translated as Chinese Proficiency Test)	0	0%
TORFL (Test of Russian as Foreign Language), o TRKI según sus siglas en ruso	0	0%
CIPLE (Certificado Inicial de Português Língua Estrangeira)	0	0%
DEPLE (Diploma Elementar de Português Língua Estrangeira)	0	0%
DIPLE (Diploma Intermédio de Português Língua Estrangeira)	0	0%
DAPLE (Diploma Avançado de Português Língua Estrangeira)	0	0%
DUPLE (Diploma Universitário de Português Língua Estrangeira)	0	0%
CELPE-Bras (Certificado de Proficiência em Língua Portuguesa para Estrangeiros, Brasil)	3	75 %
Nihongo Noryoku Shiken (Japanese Language Proficiency Test) Niveles: Yonkyuu, Sankyuu, Nikyuu, Ikkyuu	0	0%
CNaVT (Certificaat Nederlands als Vreemde Taal)	0	0%
Algún test en lenguas indígenas o locales	0	0%
Autre	0	0%

¡Muchas gracias por su valiosa colaboración!

15. ¿Autoriza usted a la investigadora a contactarlo en caso de requerir información adicional, aclaración o profundización de alguna de las respuestas?

Su correo electrón|

mwolffo@eafit.edu.co

relext@uis.edu.co

dfranco@udea.edu.co



Sí 3 75 %

No 1 25 %

Annexe 7

GUIDE D'ENTRETIEN

Consigne initiale :

« Dans votre fonction, vous avez directement ou indirectement un rapport avec l'apprentissage des langues, quel que soit son statut (maternelle, étrangère ou indigène), dans le secteur universitaire. Pourriez-vous me dire quelle est précisément votre formation et votre fonction ?

Guide thématique :

GÉNÉRALITÉS DE L'INTERVIEWÉ

Renseignements sur leur fonction : domaine privé ou public, caractéristiques, temps dans ce poste, type de contrat (CDD ou CDI), personnes dépendant de votre fonction (employés, étudiants, etc.)

Caractéristiques de l'institution à laquelle ils appartiennent : domaine privé ou public, type d'institution, division de ses départements (organigramme), rapport avec la société (d'enseignement formel, de recherche, de formation continue, de type politique, économique), lieux physiques des installations

Détails de leur profession : formation de base, enseignement suivi dans une institution privée ou publique, date de la fin de son dernier cycle d'études

RAPPORT AVEC LES LANGUES

Rapport direct ou indirect avec les langues : recherche, direction, enseignement, édition

Programme national de bilinguisme (PNB) : connaissance, participation, importance dans leur institution

Contact avec d'autres organismes (locaux, nationaux ou internationaux) ayant un lien avec les langues et leur enseignement au niveau universitaire : ambassades, consulats, universités, instituts de langues, associations

OFFRE EN LANGUES

Langues concernées dans votre établissement : langues d'enseignement, langues enseignées, langues de communication interne et externe

Politiques linguistiques nationales qui encadrent cette offre : Accords, lois, résolutions

Politiques linguistiques éducatives locales et institutionnelles que vous suivez : Accords, lois, résolutions

Offre d'études et programmes : générales, des langues, niveaux (licence, master, doctorat)

Formes d'évaluation des langues : fixe, imposée, libre, contrôlée, dirigée

Projection vers l'avenir de l'offre en langues : projets, amplification, approfondissement, réduction, déplacement, élimination

¿Autoriza usted a la investigadora a utilizar la información que usted proporciona en este documento? Sí No

Firma _____

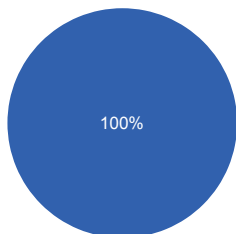
[Modifier ce formulaire](#)

20 réponses

[Afficher toutes les réponses](#) [Publier les données analytiques](#)

Résumé

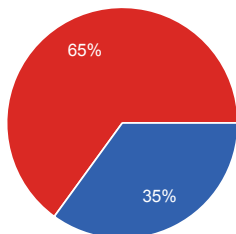
¿Autoriza usted a la investigadora a utilizar la información que usted proporciona en este documento?



Sí **20** 100 %
 No **0** 0 %

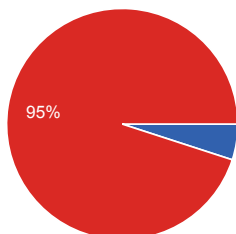
ENCUESTA POR CUESTIONARIO. Público: estudiantes universitarios EAFIT

1. Sexo



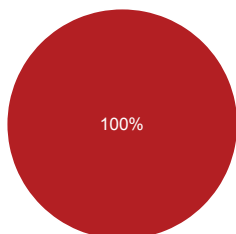
Femenino **7** 35 %
 Masculino **13** 65 %

2. Rango de edad



17 años o menos **1** 5 %
 Entre 18 y 30 años **19** 95 %
 31 años o más **0** 0 %

3. Universidad actual a la cual pertenece



Universidad Nacional de Colombia **0** 0 %
 Universidad de Antioquia **0** 0 %
 Universidad de Los Andes **0** 0 %
 Universidad del Valle **0** 0 %
 Pontificia Universidad Javeriana **0** 0 %
 Fundación Universidad del Norte **0** 0 %
 Universidad Industrial de Santander **0** 0 %

Universidad Pontificia Bolivariana	0	0 %
------------------------------------	---	-----

Universidad EAFIT	20	100 %
-------------------	----	-------

Autre	0	0 %
-------	---	-----

¿A qué sede pertenece usted?

Medellín.
Medellín
medellin
Medellin
Medellín

4. Facultad

ciencias sociales
escuela de economia y finanzas
Administración
Economía y Finanzas
Ciencias sociales
Administracion
Ingeniería
Escuela de ingeniería
Ciencias
Economía
Ingenieria
Derecho
Humanidades
Ciencias sociales y humanas
Ciencias de la tierra
Ingeniería.

5. Ciudad donde reside:

Medellín.
Medellín
medellin
Medellin
Medellín

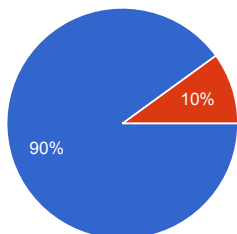
5.1. Ciudad donde estudia:

Medellín.
Medellín
medellin
Medellin
Medellín

5.2. Ciudad de origen:

Medellín.
Medellín
Quito
medellin
Medellin
Punto fijo, Falcón, Venezuela
Medellín

6. Nivel de estudios que cursa actualmente:

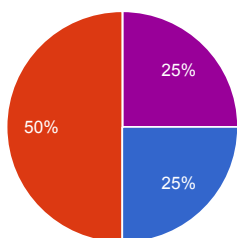


Pregrado	18	90 %
Posgrado	2	10 %
Autre	0	0 %

6.1. Si usted estudia en pregrado, ¿qué carrera estudia usted?

Geología
Negocios Internacionales
Música
Finanzas
Ingeniería Mecánica
Administracion
Ingeniería Mecánica.
Psicología
Comunicación Social y Psicología
Ciencias Políticas
Ingeniería civil
Economía
Derecho
Ciencias Políticas
Ingeniería de Diseño de Producto
Ingeniería Física
Biología

6.2. Si usted cursa un posgrado, ¿qué tipo de programa cursa usted?

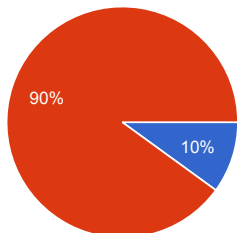


Especialización	1	25 %
Maestría	2	50 %
Doctorado	0	0 %
Postdoctorado	0	0 %
Autre	1	25 %

¿Cuál es el nombre del programa de posgrado en el que usted está inscrito(a)?

Ingeniería sismoresistente
maestría en finanzas sc
Logística de materiales

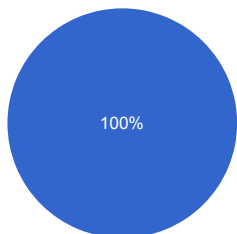
7. ¿Sus estudios universitarios están relacionados con la enseñanza de idiomas? Por ejemplo, filología y lenguas, lengua castellana, antropología, lenguas indígenas y regionales, etc.



Sí	2	10 %
No	18	90 %

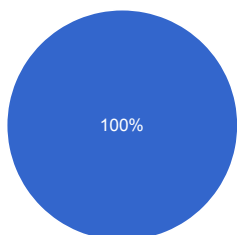
ENCUESTA POR CUESTIONARIO. Público: estudiantes universitarios EAFIT

8. ¿Cuál es su lengua materna o primera?



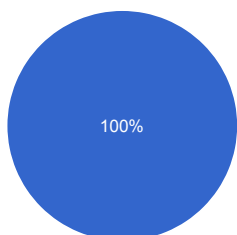
Español	20	100 %
Inglés	0	0 %
Portugués	0	0 %
Francés	0	0 %
Una lengua nativa o indígena	0	0 %
Autre	0	0 %

8.1. ¿Su lengua materna es la lengua oficial de su país?



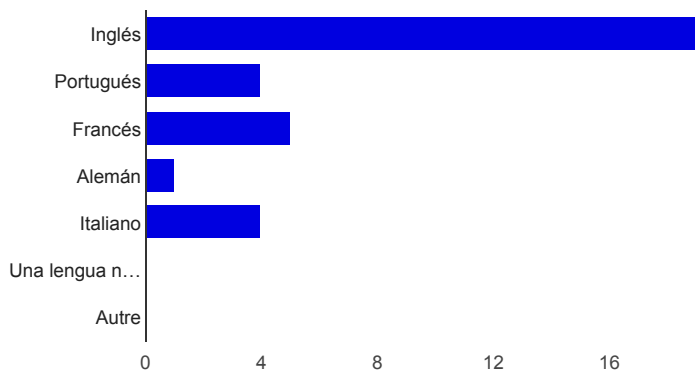
Sí	20	100 %
No	0	0 %

9. Antes de ingresar al programa universitario que usted cursa actualmente, ¿había usted tenido contacto con otros idiomas?



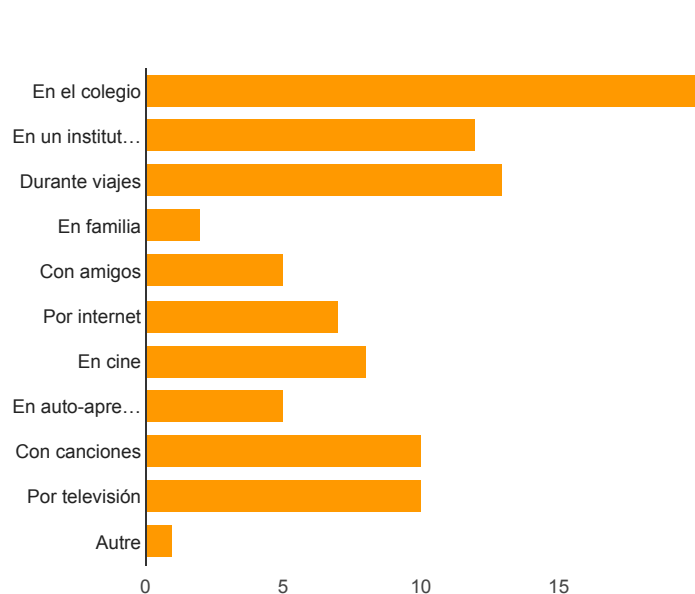
Sí	20	100 %
No	0	0 %

9.1. ¿Cuál o cuáles?



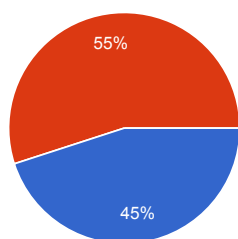
Lengua	Cantidad	Porcentaje
Inglés	19	100 %
Portugués	4	21.1 %
Francés	5	26.3 %
Alemán	1	5.3 %
Italiano	4	21.1 %
Una lengua nativa o indígena	0	0 %
Autre	0	0 %

9.2. Si su respuesta es afirmativa, ¿en qué contexto tuvo lugar este aprendizaje?



Contexto	Cantidad	Porcentaje
En el colegio	20	100 %
En un instituto de idiomas	12	60 %
Durante viajes	13	65 %
En familia	2	10 %
Con amigos	5	25 %
Por internet	7	35 %
En cine	8	40 %
En auto-aprendizaje	5	25 %
Con canciones	10	50 %
Por televisión	10	50 %
Autre	1	5 %

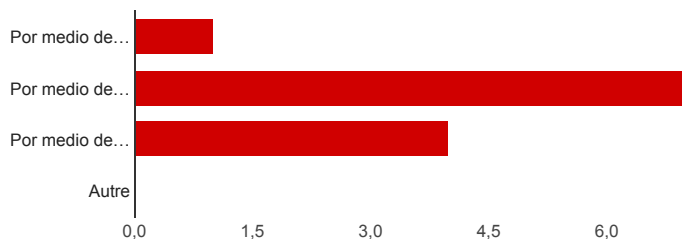
10. Durante los estudios universitarios que usted cursa actualmente, ¿la universidad le exige profundizar en el aprendizaje de su lengua materna?



Sí	9	45 %
No	11	55 %

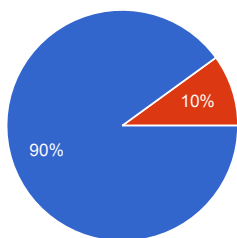
10.1. Si su respuesta es afirmativa, ¿de qué manera la universidad le exige certificar su nivel de

competencia en esta lengua?



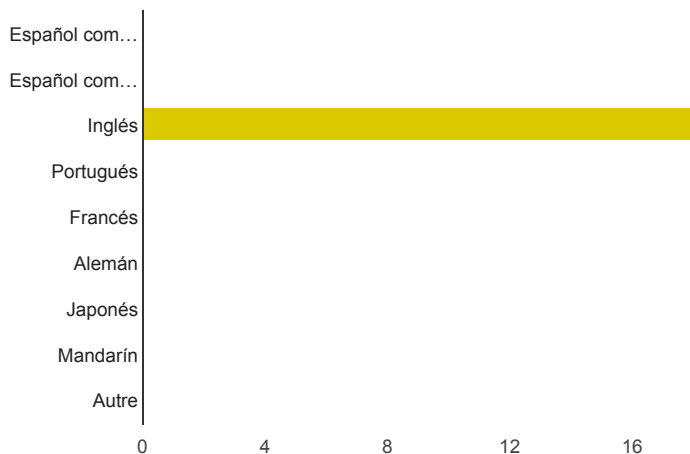
Por medio de cursos ofrecidos por la universidad sin costo alguno	1	12.5 %
Por medio de cursos ofrecidos por la universidad con costo adicional al pago de su matrícula	7	87.5 %
Por medio de un examen	4	50 %
Autre	0	0 %

11. Durante los estudios universitarios que usted cursa actualmente, ¿la universidad le exige el aprendizaje de alguna(s) lengua(s) extranjera(s)?



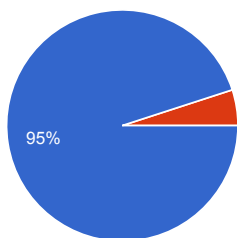
Sí	18	90 %
No	2	10 %

11.1. En caso de respuesta afirmativa, ¿el estudio de cuál lengua es obligatorio?



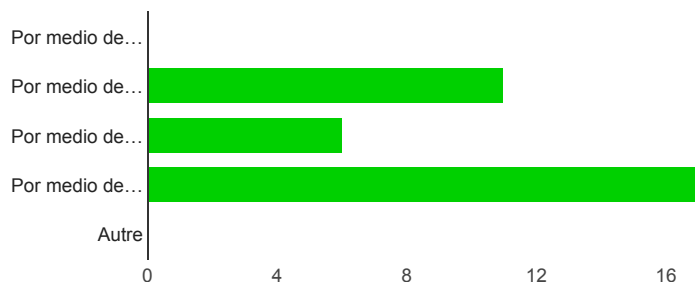
Español como lengua materna o primera	0	0 %
Español como lengua extranjera o segunda	0	0 %
Inglés	18	100 %
Portugués	0	0 %
Francés	0	0 %
Alemán	0	0 %
Japonés	0	0 %
Mandarín	0	0 %
Autre	0	0 %

12. ¿La universidad le exige certificar o comprobar su nivel de competencia en esta(s) lengua(s) en algún momento ?



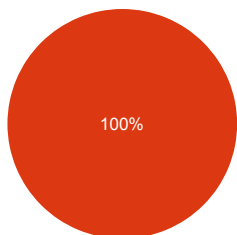
Sí **19** 95 %
 No **1** 5 %

12.1. En caso de respuesta afirmativa, ¿qué opciones tiene usted para certificarla?



Por medio de cursos ofrecidos por la universidad sin costo alguno	0	0 %
Por medio de cursos ofrecidos por la universidad con costo adicional al pago de su matrícula	11	57.9 %
Por medio de cursos externos, tomados en otra institución o instituto de idiomas, cuyo costo debe ser asumido por usted	6	31.6 %
Por medio de un examen	17	89.5 %
Autre	0	0 %

13. ¿Tiene usted la opción en su universidad de estudiar lenguas indígenas o nativas?



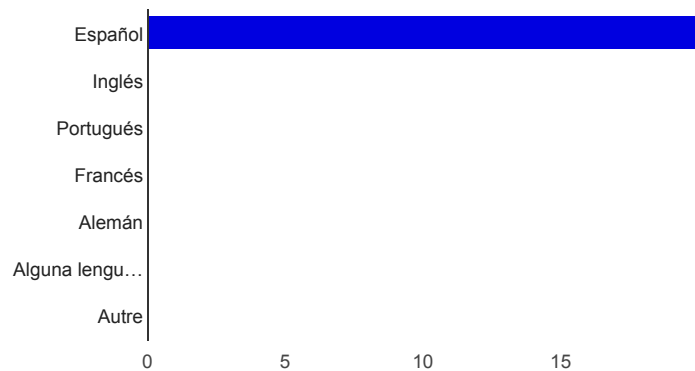
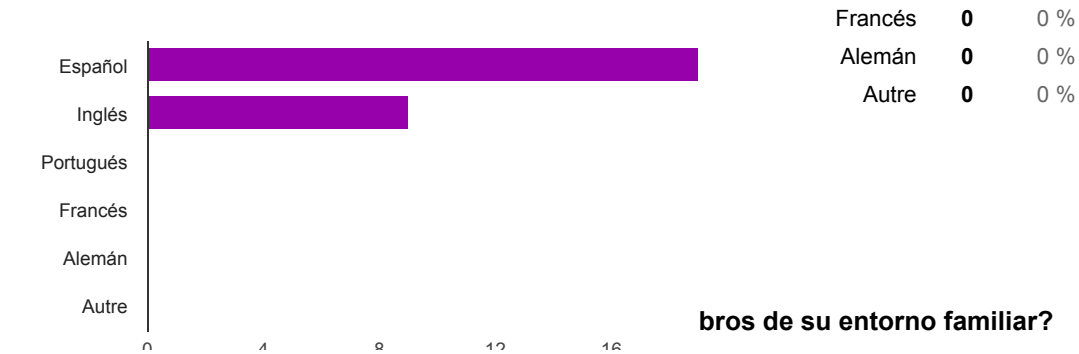
Sí **0** 0 %
 No **20** 100 %

13.1. En caso de respuesta afirmativa, ¿a cuál(es) lengua(s) tiene usted acceso?

ENCUESTA POR CUESTIONARIO. Público: estudiantes universitarios EAFIT

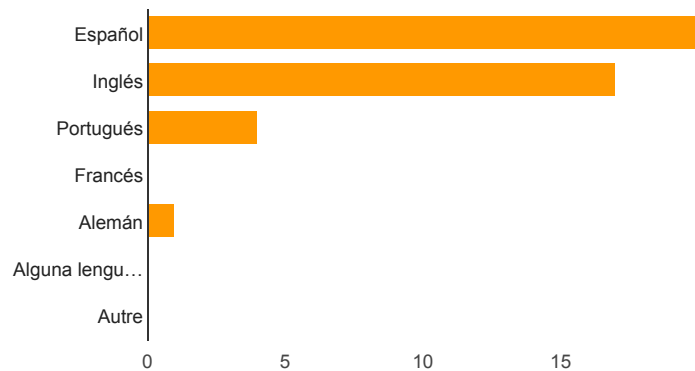
14. ¿En qué lengua(s) recibe usted los cursos de su programa de estudios?

Español **19** 100 %
 Inglés **9** 47.4 %
 Portugués **0** 0 %



Español	20	100 %
Inglés	0	0 %
Portugués	0	0 %
Francés	0	0 %
Alemán	0	0 %
Alguna lengua nativa o indígena	0	0 %
Autre	0	0 %

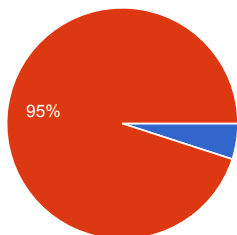
16. ¿En qué lengua(s) se comunica usted con sus amigos y conocidos? Esto incluye las conversaciones a distancia por correo o virtualmente.



Español	20	100 %
Inglés	17	85 %
Portugués	4	20 %
Francés	0	0 %
Alemán	1	5 %
Alguna lengua nativa o indígena	0	0 %

Autre 0 0 %

17. ¿Posee usted algún conocimiento de alguna lengua indígena?

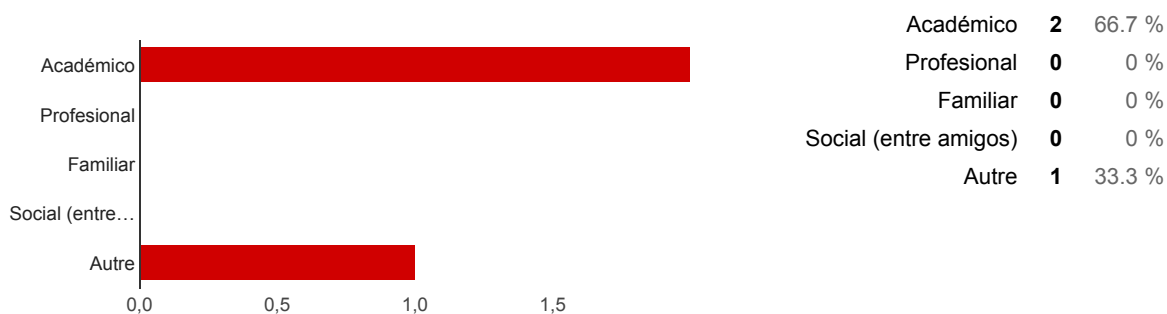


Sí 1 5 %
No 19 95 %

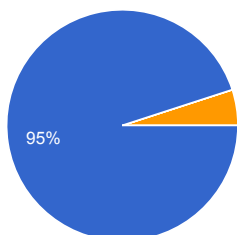
17.1. En caso de respuesta afirmativa, ¿cuál(es) lengua(s) indígena(s) conoce usted?

Kichwa

17.2. ¿En qué contexto ha tenido usted el contacto o conocimiento de esta(s) lengua indígena?

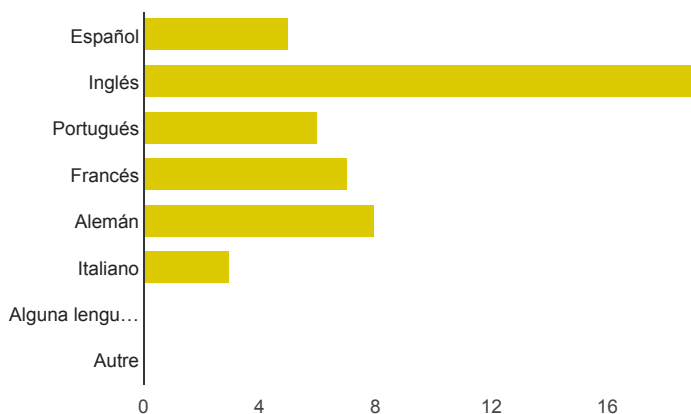


18. ¿Tiene usted previsto hacer un viaje al extranjero durante los próximos 5 años después de terminar sus estudios?



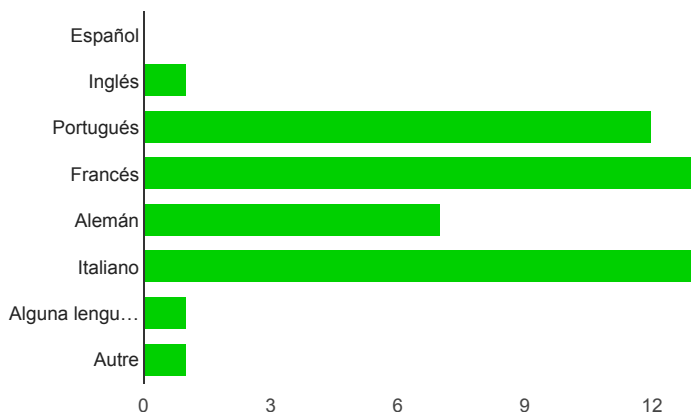
Sí 19 95 %
No 0 0 %
No estoy seguro 1 5 %

18.1. En caso de respuesta afirmativa, ¿qué lengua(s) necesitará usted para ese viaje?



Español	5	26.3 %
Inglés	19	100 %
Portugués	6	31.6 %
Francés	7	36.8 %
Alemán	8	42.1 %
Italiano	3	15.8 %
Alguna lengua nativa o indígena	0	0 %
Autre	0	0 %

19. ¿Qué otro(s) idioma(s) le gustaría aprender?



Español	0	0 %
Inglés	1	5 %
Portugués	12	60 %
Francés	13	65 %
Alemán	7	35 %
Italiano	13	65 %
Alguna lengua nativa o indígena	1	5 %
Autre	1	5 %

ENCUESTA POR CUESTIONARIO. Público: estudiantes universitarios EAFIT

¡Muchas gracias por su valiosa colaboración!

20. ¿Autoriza usted a la investigadora a contactarlo en caso de requerir información adicional, aclaración o profundización de alguna de las respuestas?

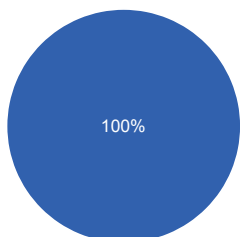
Sí	18	90 %
No	2	10 %

20 réponses

[Afficher toutes les réponses](#) [Publier les données analytiques](#)

Résumé

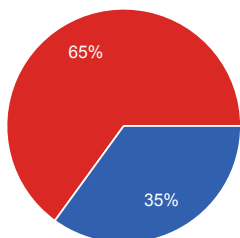
¿Autoriza usted a la investigadora a utilizar la información que usted proporciona en este documento?



Sí	20	100 %
No	0	0 %

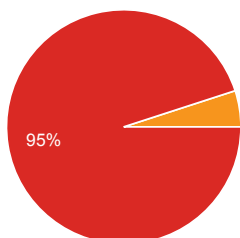
ENCUESTA POR CUESTIONARIO. Público: estudiantes universitarios JAVERIANA

1. Sexo



Femenino	7	35 %
Masculino	13	65 %

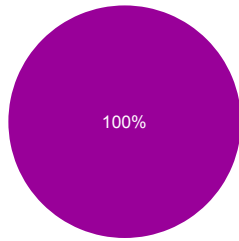
2. Rango de edad



17 años o menos	0	0 %
Entre 18 y 30 años	19	95 %
31 años o más	1	5 %

3. Universidad actual a la cual pertenece

Universidad Nacional de Colombia	0	0 %
Universidad de Antioquia	0	0 %
Universidad de Los Andes	0	0 %
Universidad del Valle	0	0 %
Pontificia Universidad Javeriana	19	100 %
Fundación Universidad del Norte	0	0 %



Universidad Industrial de Santander	0	0 %
Universidad Pontificia Bolivariana	0	0 %
Universidad EAFIT	0	0 %
Autre	0	0 %

Bogotá
Bogotá

4. Facultad

Comunicación y Lenguaje
Artes y Humanidades
Ingeniería Química
ARTES
Ciencias Jurídicas
Ingeniería
Ciencias
Artes
Teología
Ciencias económicas y administrativas
Ciencias políticas y Relaciones internacionales

5. Ciudad donde reside:

Bogotá
Bogotá

5.1. Ciudad donde estudia:

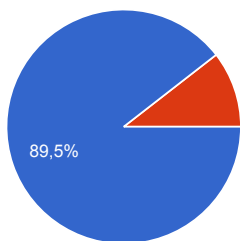
Bogotá
Bogotá

5.2. Ciudad de origen:

Cúcuta
Villavicencio
Tunja
Bogotá
Cali
Bogotá
Santiago de Cali
Barranquilla
Ibagué

6. Nivel de estudios que cursa actualmente:

Pregrado	17	89.5 %
Posgrado	2	10.5 %

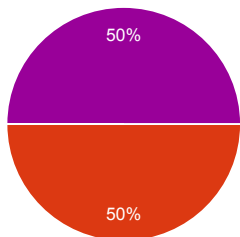


Autre 0 0 %

6.1. Si usted estudia en pregrado, ¿qué carrera estudia usted?

Administración de empresas
Ingeniería Industrial
Ingeniería de Sistemas
Licenciatura en Ciencias religiosas
Música - Piano Jazz
Bacteriología
Artes Escénicas
Artes Visuales
Licenciatura en ciencias religiosas
Teología
Ciencia política
Estudios Musicales
Derecho
Biología

6.2. Si usted cursa un posgrado, ¿qué tipo de programa cursa usted?

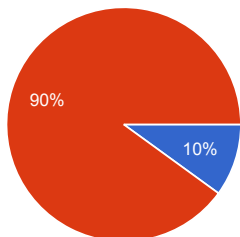


Especialización 0 0 %
 Maestría 1 50 %
 Doctorado 0 0 %
 Postdoctorado 0 0 %
 Autre 1 50 %

¿Cuál es el nombre del programa de posgrado en el que usted está inscrito(a)?

Maestría Lingüística Aplicada del Español como Lengua Extranjera

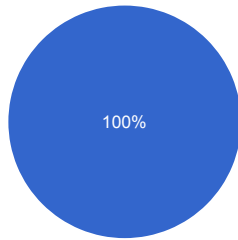
7. ¿Sus estudios universitarios están relacionados con la enseñanza de idiomas? Por ejemplo, filología y lenguas, lengua castellana, antropología, lenguas indígenas y regionales, etc.



Sí 2 10 %
 No 18 90 %

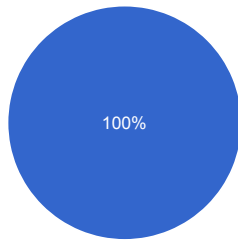
JAVERIANA

8. ¿Cuál es su lengua materna o primera?



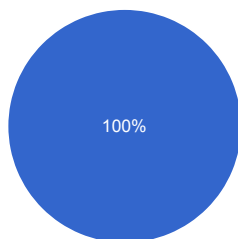
Español	20	100 %
Inglés	0	0 %
Portugués	0	0 %
Francés	0	0 %
Una lengua nativa o indígena	0	0 %
Autre	0	0 %

8.1. ¿Su lengua materna es la lengua oficial de su país?



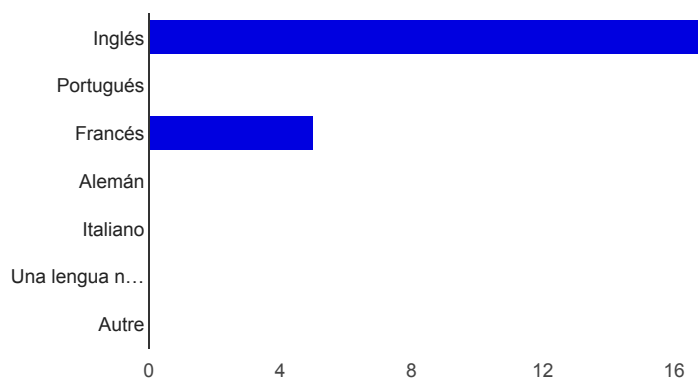
Sí	20	100 %
No	0	0 %

9. Antes de ingresar al programa universitario que usted cursa actualmente, ¿había usted tenido contacto con otros idiomas?



Sí	20	100 %
No	0	0 %

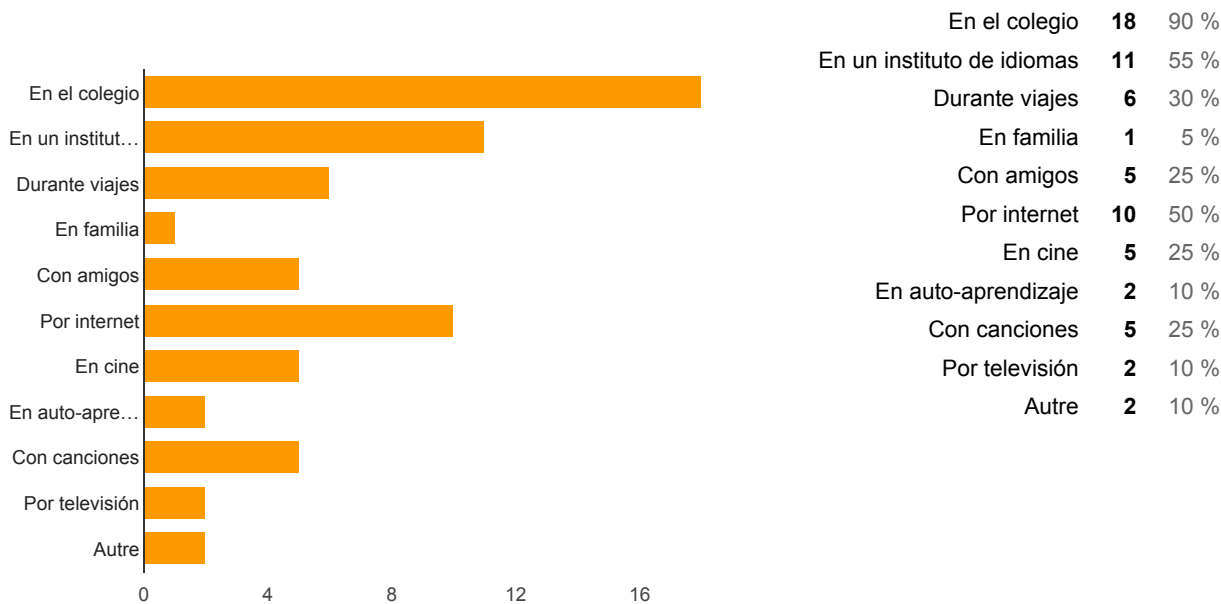
9.1. ¿Cuál o cuáles?



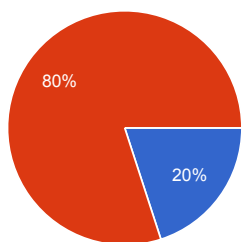
Inglés	17	100 %
Portugués	0	0 %
Francés	5	29.4 %
Alemán	0	0 %

Italiano	0	0 %
Una lengua nativa o indígena	0	0 %
Autre	0	0 %

9.2. Si su respuesta es afirmativa, ¿en qué contexto tuvo lugar este aprendizaje?

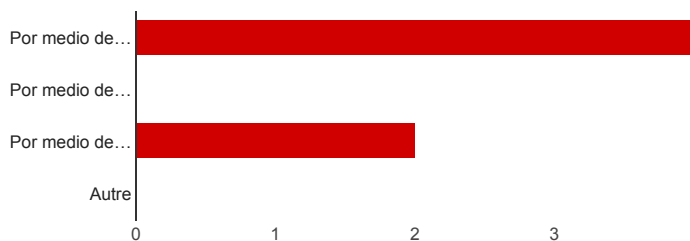


10. Durante los estudios universitarios que usted cursa actualmente, ¿la universidad le exige profundizar en el aprendizaje de su lengua materna?



Sí	4	20 %
No	16	80 %

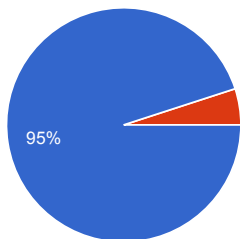
10.1. Si su respuesta es afirmativa, ¿de qué manera la universidad le exige certificar su nivel de competencia en esta lengua?



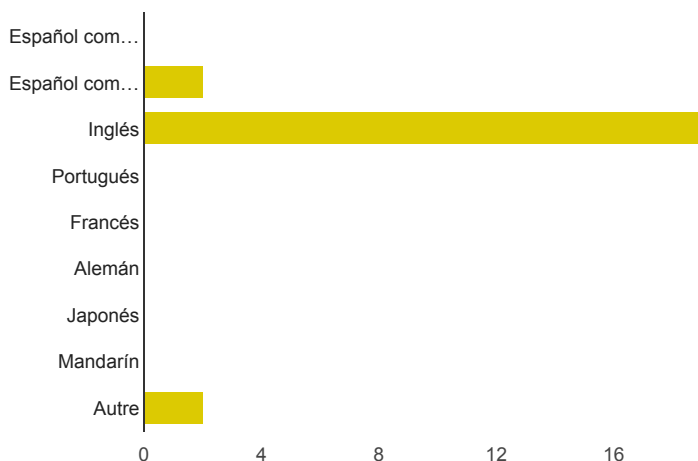
Por medio de cursos ofrecidos por la universidad sin costo alguno	4	100 %
Por medio de cursos ofrecidos por la universidad con costo adicional al pago de su matrícula	0	0 %
Por medio de un examen	2	50 %
Autre	0	0 %

11. Durante los estudios universitarios que usted cursa actualmente, ¿la universidad le exige el aprendizaje de alguna(s) lengua(s) extranjera(s)?

Sí	19	95 %
No	1	5 %



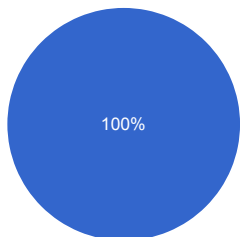
11.1. En caso de respuesta afirmativa, ¿el estudio de cuál lengua es obligatorio?



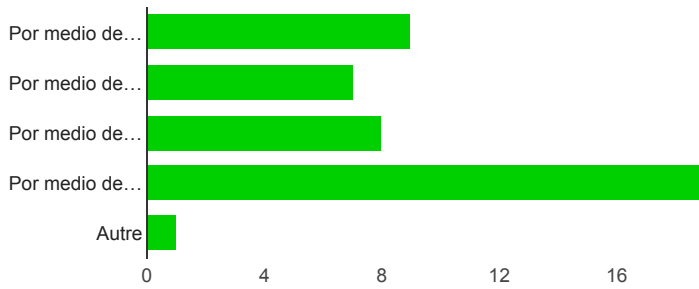
Español como lengua materna o primera	0	0 %
Español como lengua extranjera o segunda	2	10.5 %
Inglés	19	100 %
Portugués	0	0 %
Francés	0	0 %
Alemán	0	0 %
Japonés	0	0 %
Mandarín	0	0 %
Autre	2	10.5 %

12. ¿La universidad le exige certificar o comprobar su nivel de competencia en esta(s) lengua(s) en algún momento ?

Sí	20	100 %
No	0	0 %

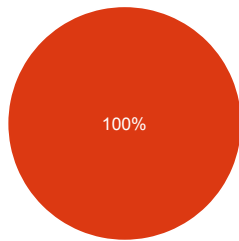


12.1. En caso de respuesta afirmativa, ¿qué opciones tiene usted para certificarla?



Por medio de cursos ofrecidos por la universidad sin costo alguno	9	45 %
Por medio de cursos ofrecidos por la universidad con costo adicional al pago de su matrícula	7	35 %
Por medio de cursos externos, tomados en otra institución o instituto de idiomas, cuyo costo debe ser asumido por usted	8	40 %
Por medio de un examen	19	95 %
Autre	1	5 %

13. ¿Tiene usted la opción en su universidad de estudiar lenguas indígenas o nativas?



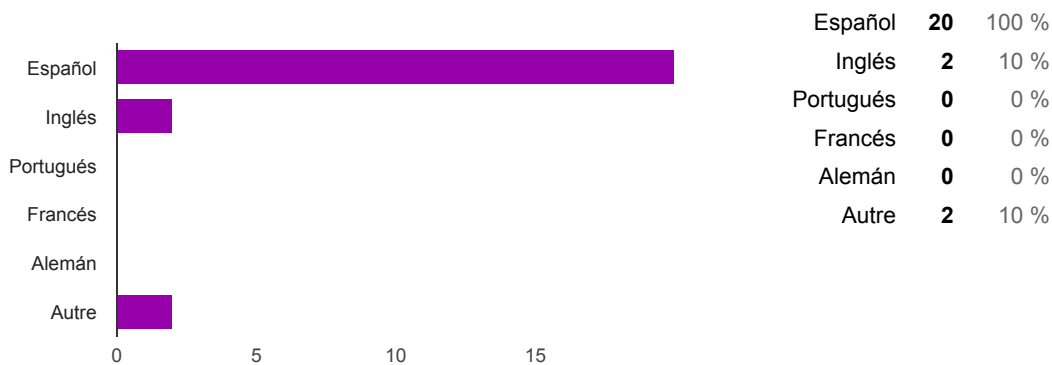
Sí	0	0 %
No	20	100 %

13.1. En caso de respuesta afirmativa, ¿a cuál(es) lengua(s) tiene usted acceso?

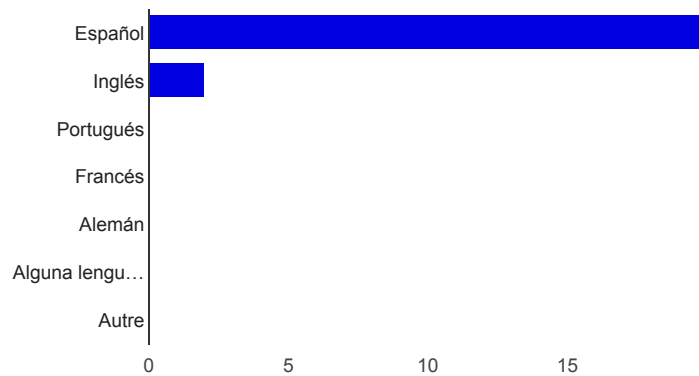
Wayúu

ENCUESTA POR CUESTIONARIO. Público: estudiantes universitarios JAVERIANA

14. ¿En qué lengua(s) recibe usted los cursos de su programa de estudios?

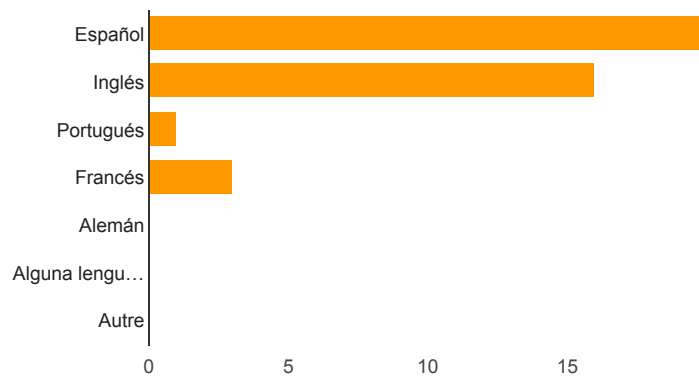


15. ¿En qué lengua(s) se comunica usted con los miembros de su entorno familiar?



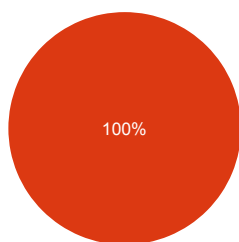
Portugues	0	0 %
Francés	0	0 %
Alemán	0	0 %
Alguna lengua nativa o indígena	0	0 %
Autre	0	0 %

16. ¿En qué lengua(s) se comunica usted con sus amigos y conocidos? Esto incluye las conversaciones a distancia por correo o virtualmente.



Español	20	100 %
Inglés	16	80 %
Portugués	1	5 %
Francés	3	15 %
Alemán	0	0 %
Alguna lengua nativa o indígena	0	0 %
Autre	0	0 %

17. ¿Posee usted algún conocimiento de alguna lengua indígena?



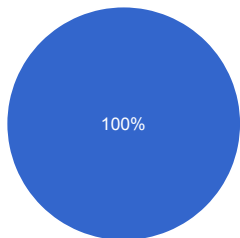
Sí	0	0 %
No	20	100 %

17.1. En caso de respuesta afirmativa, ¿cuál(es) lengua(s) indígena(s) conoce usted?

17.2. ¿En qué contexto ha tenido usted el contacto o conocimiento de esta(s) lengua indígena?

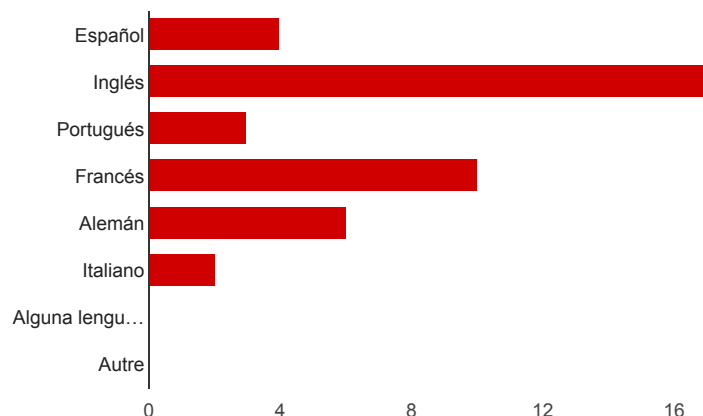
Il n'y a actuellement aucune réponse à cette question.

18. ¿Tiene usted previsto hacer un viaje al extranjero durante los próximos 5 años después de terminar sus estudios?



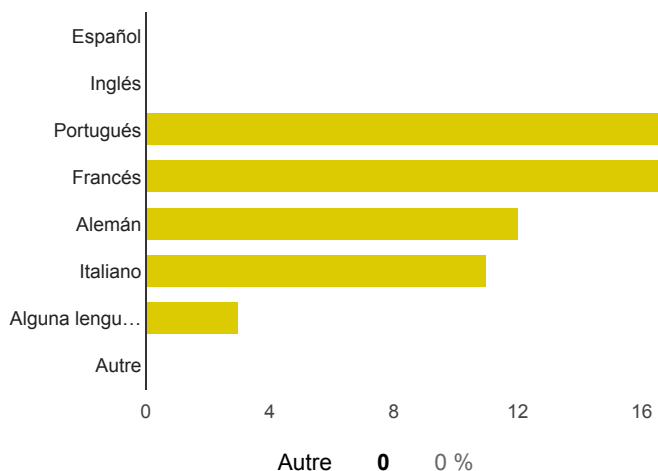
Sí	20	100 %
No	0	0 %
No estoy seguro	0	0 %

18.1. En caso de respuesta afirmativa, ¿qué lengua(s) necesitará usted para ese viaje?



Español	4	20 %
Inglés	17	85 %
Portugués	3	15 %
Francés	10	50 %
Alemán	6	30 %
Italiano	2	10 %
Alguna lengua nativa o indígena	0	0 %
Autre	0	0 %

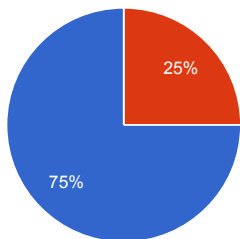
19. ¿Qué otro(s) idioma(s) le gustaría aprender?



ENCUESTA POR CUESTIONARIO. Público: estudiantes universitarios JAVERIANA

¡Muchas gracias por su valiosa colaboración!

20. ¿Autoriza usted a la investigadora a contactarlo en caso de requerir información adicional, aclaración o profundización de alguna de las respuestas?



Sí 15 75 %
No 5 25 %

En caso de respuesta afirmativa, su correo electrónico es:

- carrillo.ernesto@javeriana.edu.co
- acero.tomas@javeriana.edu.co
- rosales.mauricio@javeriana.edu.co
- jcbuitrago96@yahoo.es
- jhma95@hotmail.com
- albarracin.julian@javeriana.edu.co
- zuniga.marcela@javeriana.edu.co
- martinez.julia@javeriana.edu.co
- ramirez.alexandra@javeriana.edu.co
- rsmartinez@hotmail.com
- rodriguez.esther@javeriana.edu.co
- arroyo.cesar@javeriana.edu.co
- joan.bocanegra@gmail.com
- ernestorjs@hotmail.com
- pau.abril29@gmail.com

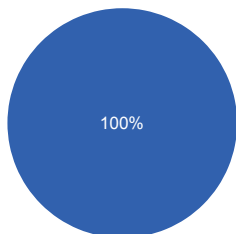
[Modificar ce formulaire](#)

20 réponses

[Afficher toutes les réponses](#) [Publier les données analytiques](#)

Résumé

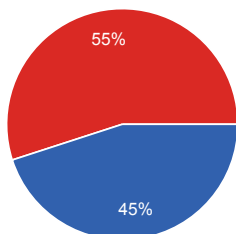
¿Autoriza usted a la investigadora a utilizar la información que usted proporciona en este documento?



Sí	20	100 %
No	0	0 %

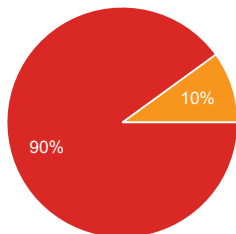
ENCUESTA POR CUESTIONARIO. Público: estudiantes universitarios UdeA

1. Sexo



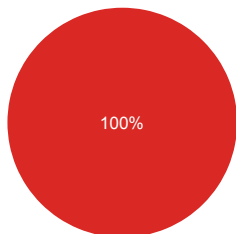
Femenino	9	45 %
Masculino	11	55 %

2. Rango de edad



17 años o menos	0	0 %
Entre 18 y 30 años	18	90 %
31 años o más	2	10 %

3. Universidad actual a la cual pertenece



Universidad Nacional de Colombia	0	0 %
Universidad de Antioquia	20	100 %
Universidad de Los Andes	0	0 %
Universidad del Valle	0	0 %
Pontificia Universidad Javeriana	0	0 %
Fundación Universidad del Norte	0	0 %
Universidad Industrial de Santander	0	0 %
Universidad Pontificia Bolivariana	0	0 %

Universidad EAFIT 0 0 %

Autre 0 0 %

¿A qué sede pertenece usted?

Ciudad universitaria.

Oriente

Medellín- Sede Central

Medellin

Medellín

Ciudad Universitaria

Central- Medellín

4. Facultad

Instituto de Filosofía

Escuela de Idiomas

Comunicación

INSTITUTO DE FILOSOFÍA

De Ciencias Exactas y Naturales

ARTES

cienciasfarmacéuticas y alimentación

Facultad de Ciencias Económicas

INSTITUTO UNIVERSITARIO DE EDUCACIÓN FÍSICA Y DEPORTES

ESCUELA DE IDIOMAS

Enfermería

Artes

Ciencias Económicas

Ciencias económicas

Derecho y Ciencias Políticas.

Educación

Medicina

5. Ciudad donde reside:

Guarne

Medellin

Medellín

Bello

Rionegro

El carmen de Viboral

5.1. Ciudad donde estudia:

Medellin

Medellín

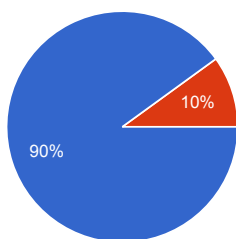
Bello

El Carmen de Viboral

5.2. Ciudad de origen:

Bogota
Guarne
El Carmen de viboral
Bucaramanga
Medellín
Yarumal
Bello
Itagui
Rionegro
Tuluá

6. Nivel de estudios que cursa actualmente:



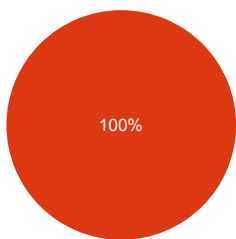
Pregrado	18	90 %
Posgrado	2	10 %
Autre	0	0 %

6.1. Si usted estudia en pregrado, ¿qué carrera estudia usted?

Ingeniería de alimentos
ENTRENAMIENTO DEPORTIVO
FILOSOFÍA
Administración de Empresas
Licenciatura en Lenguas Extranjeras
Licenciatura en Filosofía
Ciencia Política
Enfermería
ARTES REPRESENTATIVAS (TEATRO)
Contaduría Pública
LICENCIATURA EN EDUCACIÓN BÁSICA CON ÉNFASIS EN MATEMÁTICAS
LICENCIATURA EN EDUCACIÓN ESPECIAL
Astronomía
comunicación audiovisual y Multimedial
Licenciatura en Música
LICENCIATURA EN LENGUAS EXTRANJERAS
Medicina

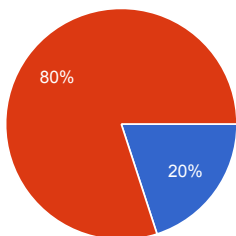
6.2. Si usted cursa un posgrado, ¿qué tipo de programa cursa usted?

Especialización	0	0 %
Maestría	2	100 %
Doctorado	0	0 %
Postdoctorado	0	0 %
Autre	0	0 %



¿En el que usted está inscrito(a)?

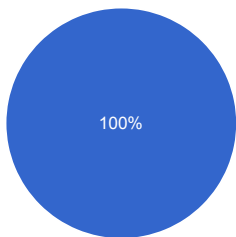
7. ¿Sus estudios universitarios están relacionados con la enseñanza de idiomas? Por ejemplo, filología y lenguas, lengua castellana, antropología, lenguas indígenas y regionales, etc.



Sí	4	20 %
No	16	80 %

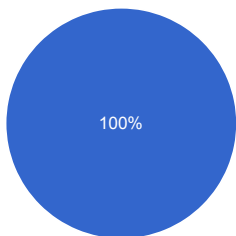
ENCUESTA POR CUESTIONARIO. Público: estudiantes universitarios UdeA

8. ¿Cuál es su lengua materna o primera?



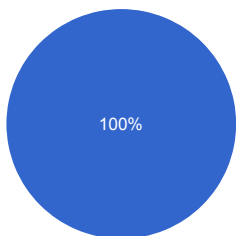
Español	20	100 %
Inglés	0	0 %
Portugués	0	0 %
Francés	0	0 %
Una lengua nativa o indígena	0	0 %
Autre	0	0 %

8.1. ¿Su lengua materna es la lengua oficial de su país?



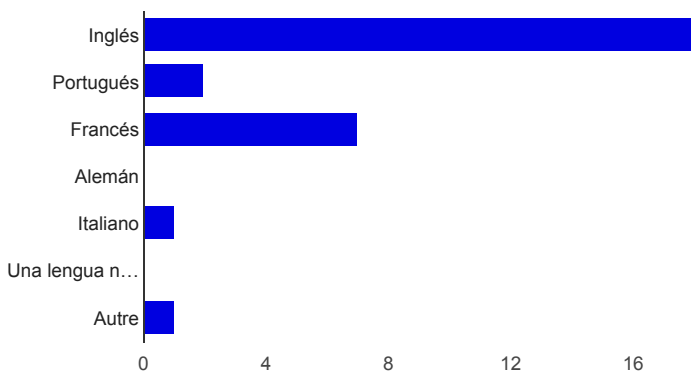
Sí	20	100 %
No	0	0 %

9. Antes de ingresar al programa universitario que usted cursa actualmente, ¿había usted tenido contacto con otros idiomas?



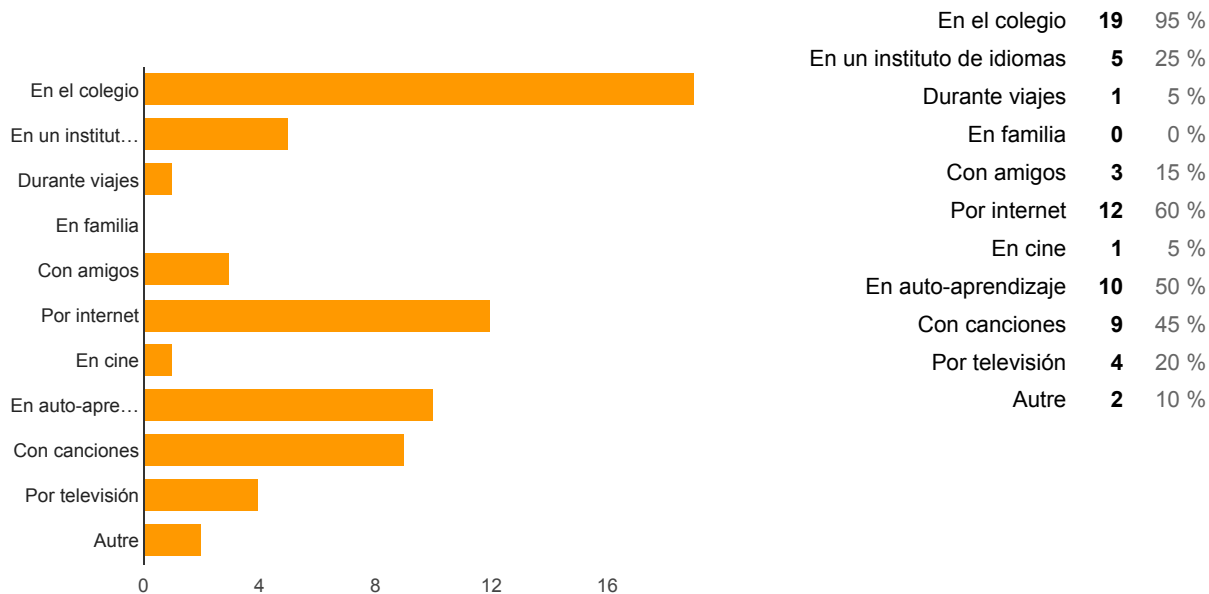
Sí	20	100 %
No	0	0 %

9.1. ¿Cuál o cuáles?

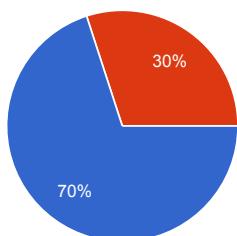


Inglés	18	100 %
Portugués	2	11.1 %
Francés	7	38.9 %
Alemán	0	0 %
Italiano	1	5.6 %
Una lengua nativa o indígena	0	0 %
Autre	1	5.6 %

9.2. Si su respuesta es afirmativa, ¿en qué contexto tuvo lugar este aprendizaje?

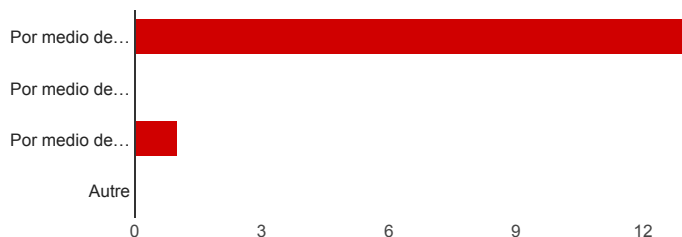


10. Durante los estudios universitarios que usted cursa actualmente, ¿la universidad le exige profundizar en el aprendizaje de su lengua materna?



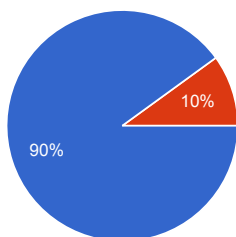
Sí	14	70 %
No	6	30 %

10.1. Si su respuesta es afirmativa, ¿de qué manera la universidad le exige certificar su nivel de competencia en esta lengua?



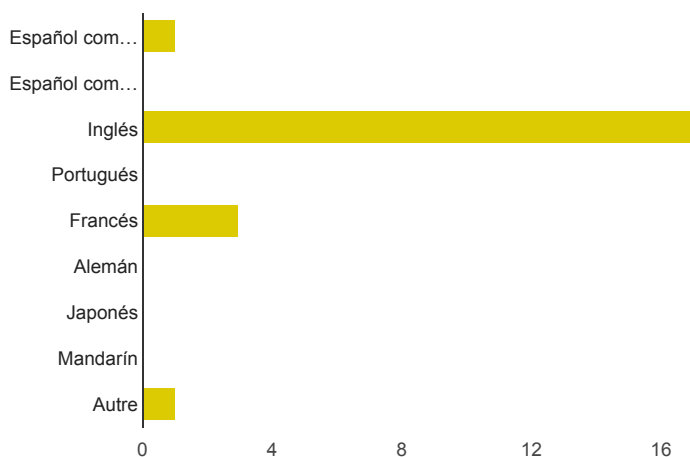
Por medio de cursos ofrecidos por la universidad sin costo alguno	13	100 %
Por medio de cursos ofrecidos por la universidad con costo adicional al pago de su matrícula	0	0 %
Por medio de un examen	1	7.7 %
Autre	0	0 %

11. Durante los estudios universitarios que usted cursa actualmente, ¿la universidad le exige el aprendizaje de alguna(s) lengua(s) extranjera(s)?



Sí	18	90 %
No	2	10 %

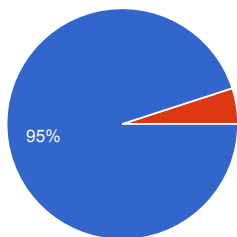
11.1. En caso de respuesta afirmativa, ¿el estudio de cuál lengua es obligatorio?



Español como lengua materna o primera	1	5.6 %
Español como lengua extranjera o segunda	0	0 %
Inglés	17	94.4 %
Portugués	0	0 %
Francés	3	16.7 %
Alemán	0	0 %
Japonés	0	0 %

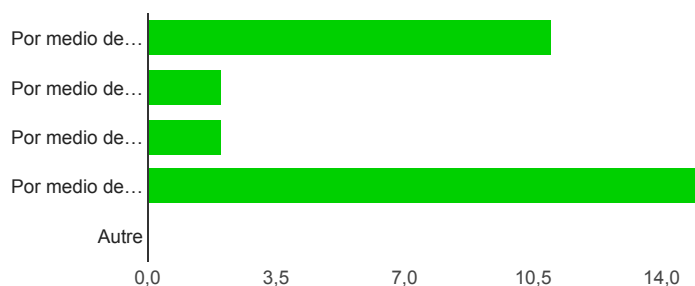
Mandarín	0	0 %
Autre	1	5.6 %

12. ¿La universidad le exige certificar o comprobar su nivel de competencia en esta(s) lengua(s) en algún momento ?



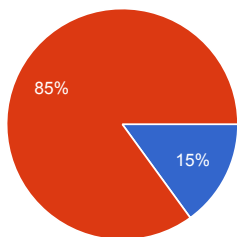
Sí	19	95 %
No	1	5 %

12.1. En caso de respuesta afirmativa, ¿qué opciones tiene usted para certificarla?



Por medio de cursos ofrecidos por la universidad sin costo alguno	11	57.9 %
Por medio de cursos ofrecidos por la universidad con costo adicional al pago de su matrícula	2	10.5 %
Por medio de cursos externos, tomados en otra institución o instituto de idiomas, cuyo costo debe ser asumido por usted	2	10.5 %
Por medio de un examen	15	78.9 %
Autre	0	0 %

13. ¿Tiene usted la opción en su universidad de estudiar lenguas indígenas o nativas?



Sí	3	15 %
No	17	85 %

13.1. En caso de respuesta afirmativa, ¿a cuál(es) lengua(s) tiene usted acceso?

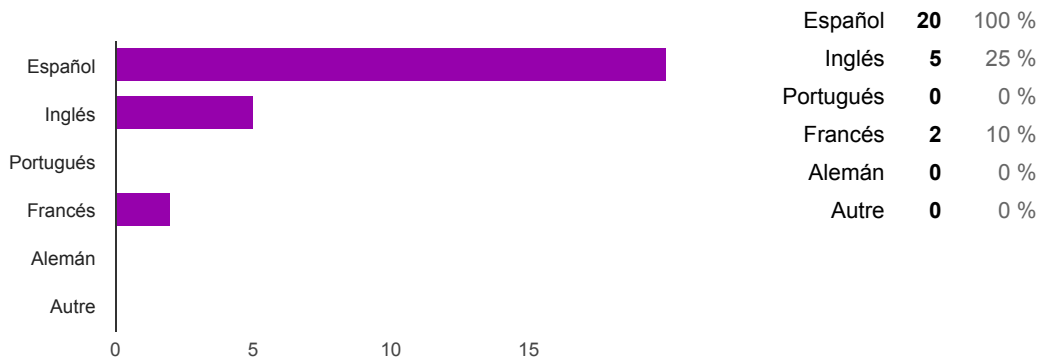
Introducción al plurilingüismo

Inglés, Francés, Italiano, alemán, Mandarín. Turco

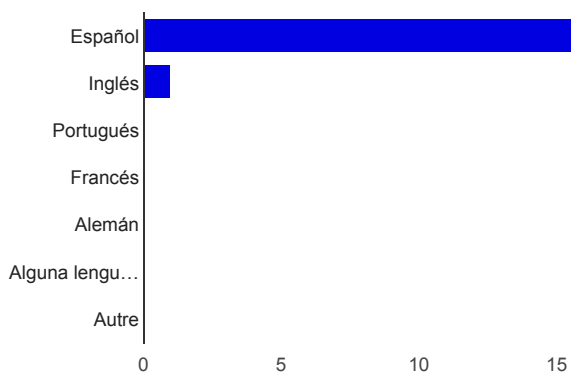
Desconozco las lenguas nativas que se pueden aprender en la universidad, pues estos cursos los ofrece otra facultad y se toman como cursos electivos. Sin embargo, el programa al cual pertenezco ofrece un curso electivo que sensibiliza sobre las lenguas nativas y la multiculturalidad. El curso se llama Introducción al Plurilingüismo

ENCUESTA POR CUESTIONARIO. Público: estudiantes universitarios UdeA

14. ¿En qué lengua(s) recibe usted los cursos de su programa de estudios?

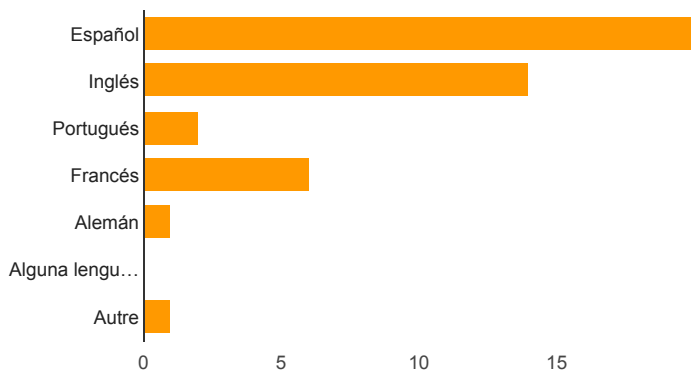


15. ¿En qué lengua(s) se comunica usted con los miembros de su entorno familiar?



Español	20	100 %
Inglés	1	5 %
Portugués	0	0 %
Francés	0	0 %
Alemán	0	0 %
Alguna lengua nativa o indígena	0	0 %
Autre	0	0 %

16. ¿En qué lengua(s) se comunica usted con sus amigos y conocidos? Esto incluye las conversaciones a distancia por correo o virtualmente.



Español	20	100 %
Inglés	14	70 %
Portugués	2	10 %
Francés	6	30 %
Alemán	1	5 %
Alguna lengua nativa o indígena	0	0 %
Autre	1	5 %

17. ¿Posee usted algún conocimiento de alguna lengua indígena?

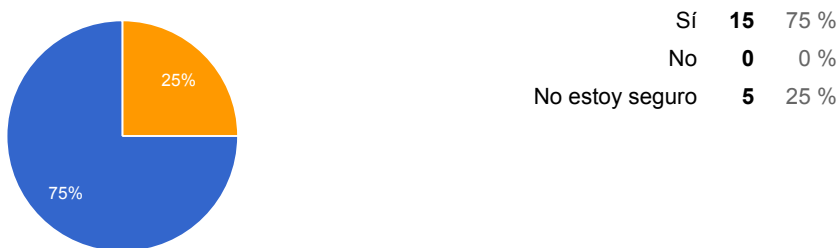


17.1. En caso de respuesta afirmativa, ¿cuál(es) lengua(s) indígena(s) conoce usted?

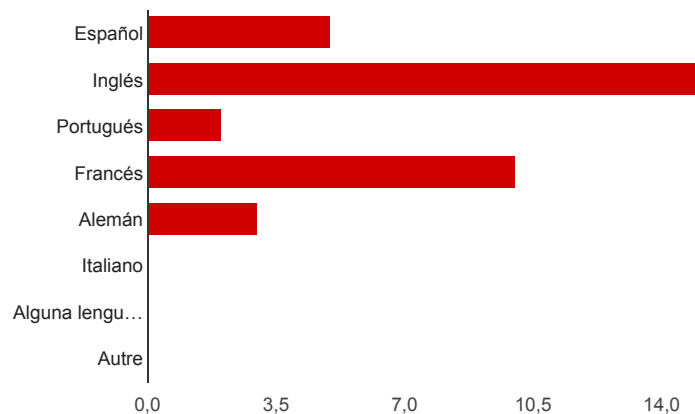
17.2. ¿En qué contexto ha tenido usted el contacto o conocimiento de esta(s) lengua indígena?

Il n'y a actuellement aucune réponse à cette question.

18. ¿Tiene usted previsto hacer un viaje al extranjero durante los próximos 5 años después de terminar sus estudios?

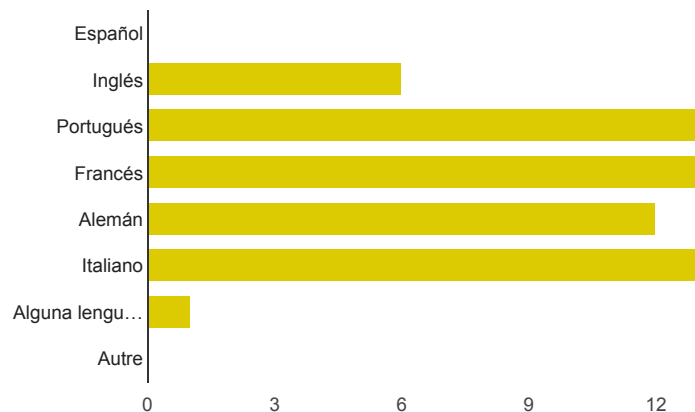


18.1. En caso de respuesta afirmativa, ¿qué lengua(s) necesitará usted para ese viaje?



Español	5	29.4 %
Inglés	15	88.2 %
Portugués	2	11.8 %
Francés	10	58.8 %
Alemán	3	17.6 %
Italiano	0	0 %
Alguna lengua nativa o indígena	0	0 %
Autre	0	0 %

19. ¿Qué otro(s) idioma(s) le gustaría aprender?



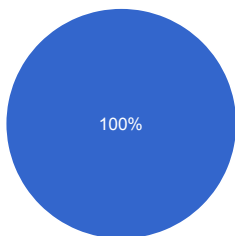
Español	0	0 %
Inglés	6	30 %
Portugués	13	65 %
Francés	13	65 %
Alemán	12	60 %
Italiano	13	65 %
Alguna lengua nativa o indígena	1	5 %
Autre	0	0 %

ENCUESTA POR CUESTIONARIO. Público: estudiantes universitarios UdeA

¡Muchas gracias por su valiosa colaboración!

arley.rojas@udea.edu.co

20. ¿Autoriza usted a la investigadora a contactarlo en caso de requerir información adicional, aclaración o profundización de alguna de las respuestas?



Sí	20	100 %
No	0	0 %

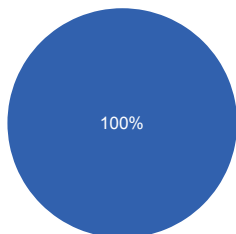
[Modifier ce formulaire](#)

20 réponses

[Afficher toutes les réponses](#) [Publier les données analytiques](#)

Résumé

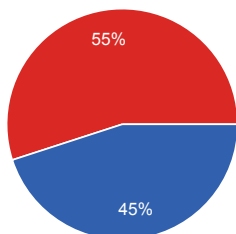
¿Autoriza usted a la investigadora a utilizar la información que usted proporciona en este documento?



Sí **20** 100 %
No **0** 0 %

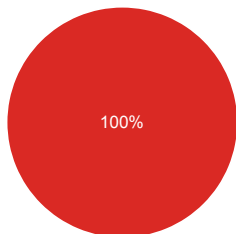
ENCUESTA POR CUESTIONARIO. Público: estudiantes universitarios UIS

1. Sexo



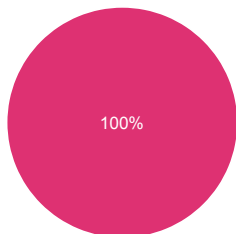
Femenino **9** 45 %
Masculino **11** 55 %

2. Rango de edad



17 años o menos **0** 0 %
Entre 18 y 30 años **20** 100 %
31 años o más **0** 0 %

3. Universidad actual a la cual pertenece



Universidad Nacional de Colombia **0** 0 %
Universidad de Antioquia **0** 0 %
Universidad de Los Andes **0** 0 %
Universidad del Valle **0** 0 %
Pontificia Universidad Javeriana **0** 0 %
Fundación Universidad del Norte **0** 0 %
Universidad Industrial de Santander **19** 100 %
Universidad Pontificia Bolivariana **0** 0 %

Universidad EAFIT 0 0 %

Autre 0 0 %

¿A qué sede pertenece usted?

Bucaramanga

4. Facultad

- Ingenierías Físico-Químicas
- Salud
- Ciencias
- Ingenierías Fisicomecánicas
- salud
- Ciencias Humanas

5. Ciudad donde reside:

- Piedecuesta
- bucaramanga
- Bucaramanga
- Floridablanca

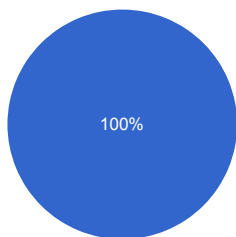
5.1. Ciudad donde estudia:

- bucaramanga
- Bucaramanga

5.2. Ciudad de origen:

- bucaramanga
- Nariño
- Málaga
- Bucaramanga
- San Vicente de Chucurí
- Bogotá
- Floridablanca
- San Joaquín
- Bolívar

6. Nivel de estudios que cursa actualmente:



Pregrado	20	100 %
Posgrado	0	0 %
Autre	0	0 %

6.1. Si usted estudia en pregrado, ¿qué carrera estudia usted?

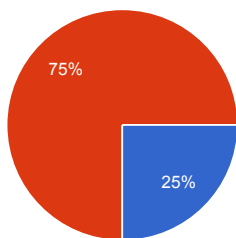
Ingeniería Industrial
Licenciatura en Matemáticas
Ingeniería Química
Derecho y ciencia política
Fisioterapia
Ingeniería Civil
Licenciatura es Español y Literatura
Licenciatura en Español y Literatura
Medicina

6.2. Si usted cursa un posgrado, ¿qué tipo de programa cursa usted?

Il n'y a actuellement aucune réponse à cette question.

¿Cuál es el nombre del programa de posgrado en el que usted está inscrito(a)?

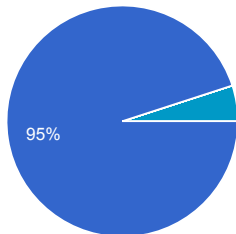
7. ¿Sus estudios universitarios están relacionados con la enseñanza de idiomas? Por ejemplo, filología y lenguas, lengua castellana, antropología, lenguas indígenas y regionales, etc.



Sí	5	25 %
No	15	75 %

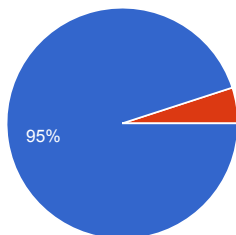
ENCUESTA POR CUESTIONARIO. Público: estudiantes universitarios UIS

8. ¿Cuál es su lengua materna o primera?



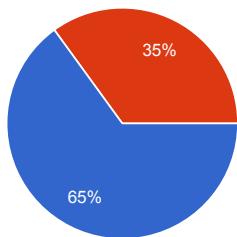
Español	19	95 %
Inglés	0	0 %
Portugués	0	0 %
Francés	0	0 %
Una lengua nativa o indígena	0	0 %
Autre	1	5 %

8.1. ¿Su lengua materna es la lengua oficial de su país?



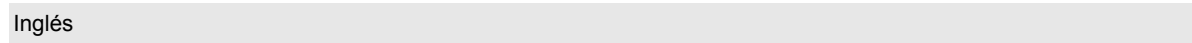
Sí	19	95 %
No	1	5 %

9. Antes de ingresar al programa universitario que usted cursa actualmente, ¿había usted tenido contacto con otros idiomas?

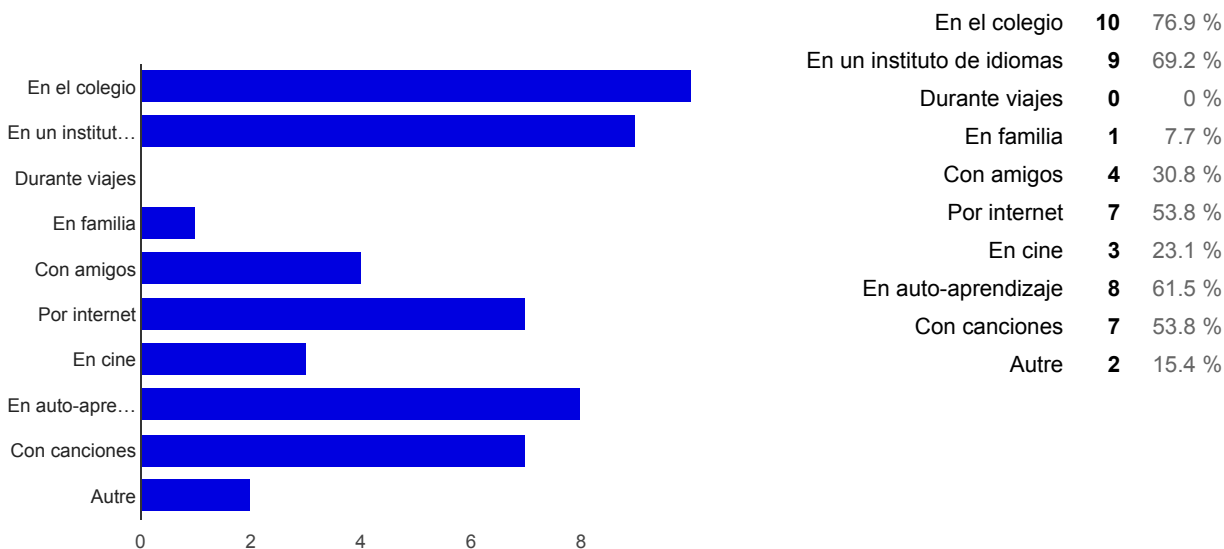


Sí **13** 65 %
 No **7** 35 %

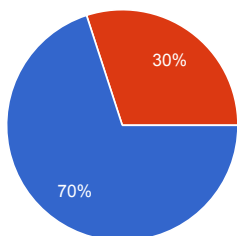
9.1. ¿Cuál o cuáles?



9.2. Si su respuesta es afirmativa, ¿en qué contexto tuvo lugar este aprendizaje?

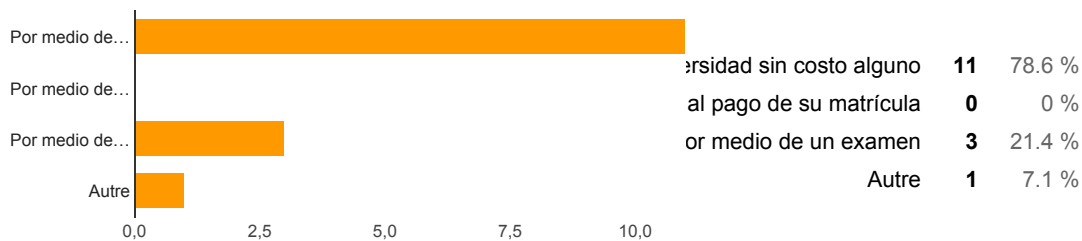


10. Durante los estudios universitarios que usted cursa actualmente, ¿la universidad le exige profundizar en el aprendizaje de su lengua materna?

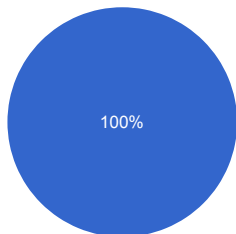


Sí **14** 70 %
 No **6** 30 %

10.1. Si su respuesta es afirmativa, ¿de qué manera la universidad le exige certificar su nivel de competencia en esta lengua?

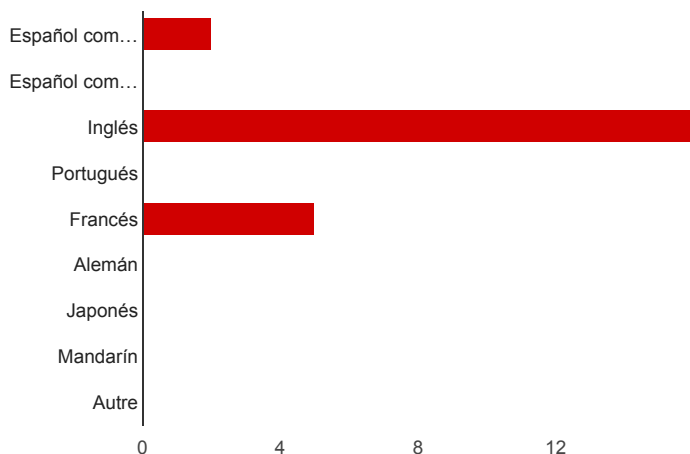


11. Durante los estudios universitarios que usted cursa actualmente, ¿la universidad le exige el aprendizaje de alguna(s) lengua(s) extranjera(s)?



Sí	20	100 %
No	0	0 %

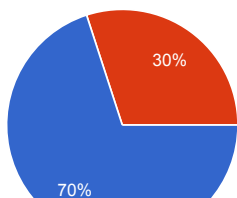
11.1. En caso de respuesta afirmativa, ¿el estudio de cuál lengua es obligatorio?



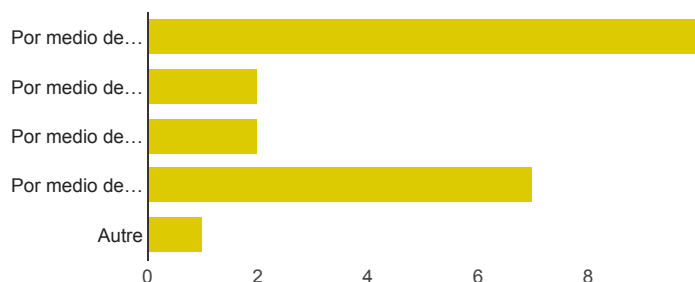
Español como lengua materna o primera	2	10 %
Español como lengua extranjera o segunda	0	0 %
Inglés	16	80 %
Portugués	0	0 %
Francés	5	25 %
Alemán	0	0 %
Japonés	0	0 %
Mandarín	0	0 %
Autre	0	0 %

12. ¿La universidad le exige certificar o comprobar su nivel de competencia en esta(s) lengua(s) en algún momento ?

Sí	14	70 %
No	6	30 %

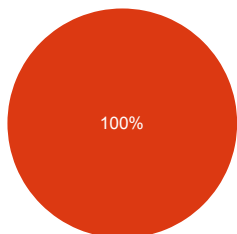


¿Cómo tiene usted para certificarla?



Por medio de cursos ofrecidos por la universidad sin costo alguno	10	71.4 %
Por medio de cursos ofrecidos por la universidad con costo adicional al pago de su matrícula	2	14.3 %
Por medio de cursos externos, tomados en otra institución o instituto de idiomas, cuyo costo debe ser asumido por usted	2	14.3 %
Por medio de un examen	7	50 %
Autre	1	7.1 %

13. ¿Tiene usted la opción en su universidad de estudiar lenguas indígenas o nativas?

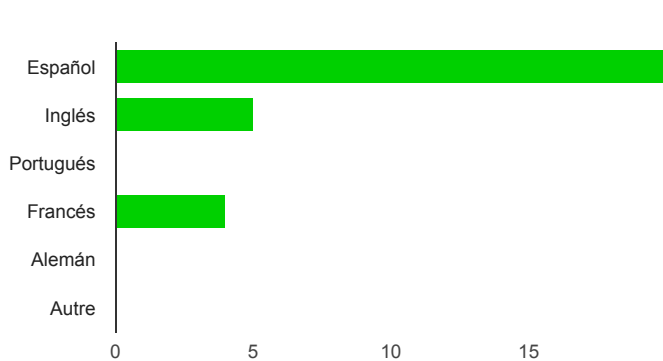


Sí	0	0 %
No	20	100 %

13.1. En caso de respuesta afirmativa, ¿a cuál(es) lengua(s) tiene usted acceso?

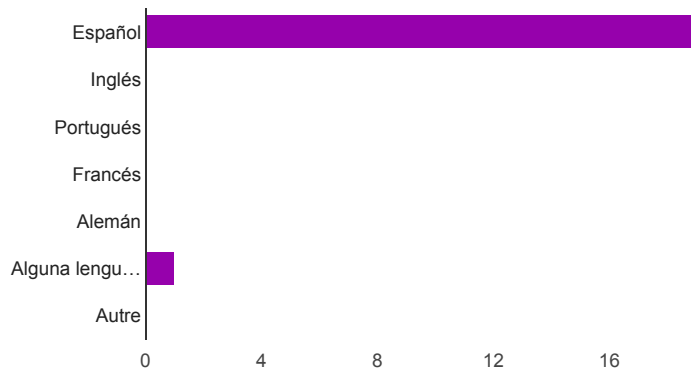
ENCUESTA POR CUESTIONARIO. Público: estudiantes universitarios UIS

14. ¿En qué lengua(s) recibe usted los cursos de su programa de estudios?



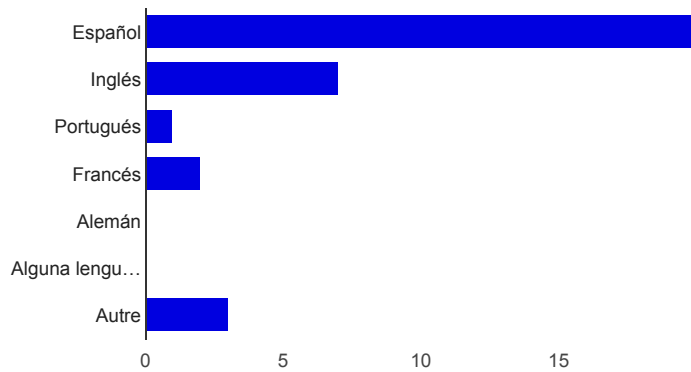
Español	20	100 %
Inglés	5	25 %
Portugués	0	0 %
Francés	4	20 %
Alemán	0	0 %
Autre	0	0 %

15. ¿En qué lengua(s) se comunica usted con los miembros de su entorno familiar?



Español	19	95 %
Inglés	0	0 %
Portugués	0	0 %
Francés	0	0 %
Alemán	0	0 %
Alguna lengua nativa o indígena	1	5 %
Autre	0	0 %

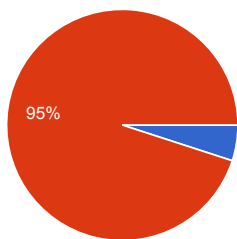
16. ¿En qué lengua(s) se comunica usted con sus amigos y conocidos? Esto incluye las conversaciones a distancia por correo o virtualmente.



Español	20	100 %
Inglés	7	35 %
Portugués	1	5 %
Francés	2	10 %
Alemán	0	0 %
Alguna lengua nativa o indígena	0	0 %
Autre	3	15 %

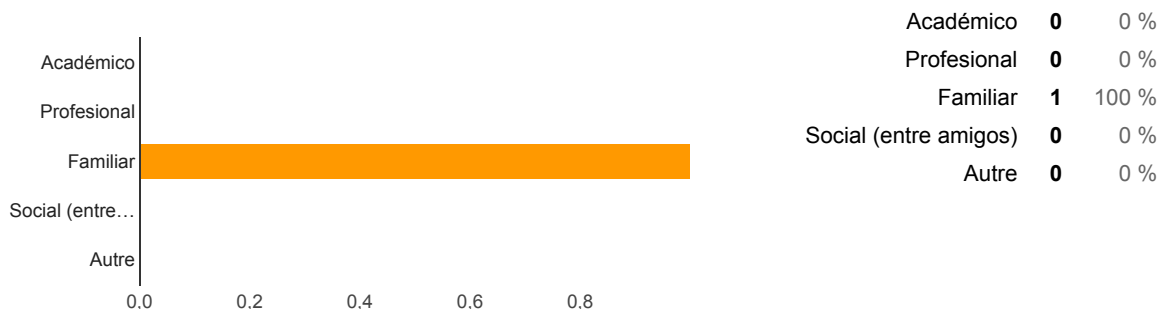
17. ¿Posee usted algún conocimiento de alguna lengua indígena?

Sí	1	5 %
No	19	95 %

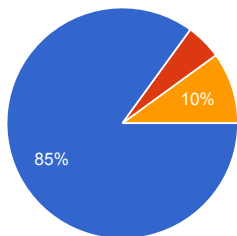


¿lengua(s) indígena(s) conoce usted?

17.2. ¿En qué contexto ha tenido usted el contacto o conocimiento de esta(s) lengua indígena?

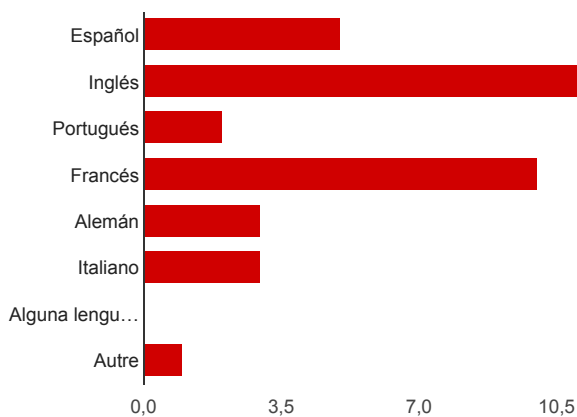


18. ¿Tiene usted previsto hacer un viaje al extranjero durante los próximos 5 años después de terminar sus estudios?



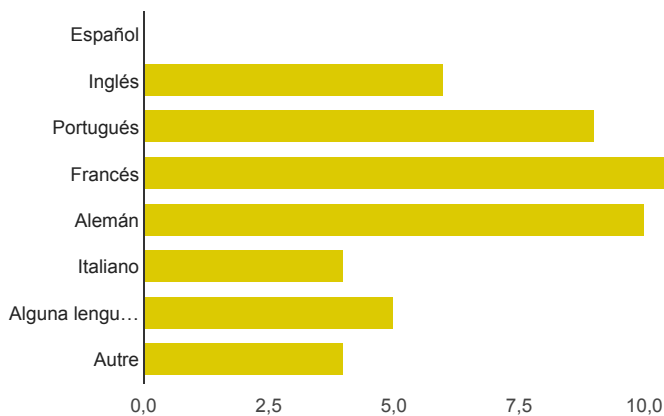
Sí	17	85 %
No	1	5 %
No estoy seguro	2	10 %

18.1. En caso de respuesta afirmativa, ¿qué lengua(s) necesitará usted para ese viaje?



Español	5	29.4 %
Inglés	14	82.4 %
Portugués	2	11.8 %
Francés	10	58.8 %
Alemán	3	17.6 %
Italiano	3	17.6 %
Alguna lengua nativa o indígena	0	0 %
Autre	1	5.9 %

19. ¿Qué otro(s) idioma(s) le gustaría aprender?

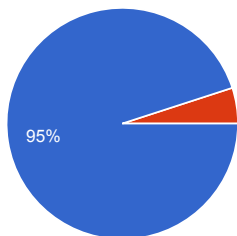


Español	0	0 %
Inglés	6	30 %
Portugués	9	45 %
Francés	11	55 %
Alemán	10	50 %
Italiano	4	20 %
Alguna lengua nativa o indígena	5	25 %
Autre	4	20 %

ENCUESTA POR CUESTIONARIO. Público: estudiantes universitarios UIS

¡Muchas gracias por su valiosa colaboración!

20. ¿Autoriza usted a la investigadora a contactarlo en caso de requerir información adicional, aclaración o profundización de alguna de las respuestas?



Sí	19	95 %
No	1	5 %

En caso de respuesta afirmativa, su correo electrónico es:

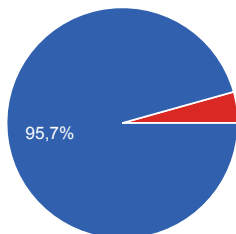
- cristian.moreno.der96@gmaom.com
- julieth804_2007@yahoo.es
- lilis-pj@hotmail.com
- jaduar221@gmail.com
- dieruidu@gmail.com
- maomaocastro@gmail.com

23 réponses

[Afficher toutes les réponses](#) [Publier les données analytiques](#)

Résumé

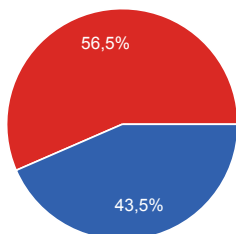
¿Autoriza usted a la investigadora a utilizar la información que usted proporciona en este documento?



Sí	22	95.7 %
No	1	4.3 %

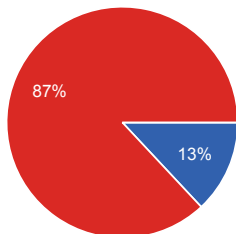
ENCUESTA POR CUESTIONARIO. Público: estudiantes universitarios UNAL

1. Sexo



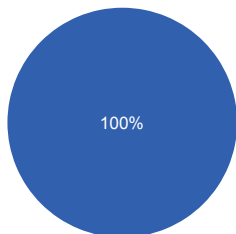
Femenino	10	43.5 %
Masculino	13	56.5 %

2. Rango de edad



17 años o menos	3	13 %
Entre 18 y 30 años	20	87 %
31 años o más	0	0 %

3. Universidad actual a la cual pertenece



Universidad Nacional de Colombia	22	100 %
Universidad de Antioquia	0	0 %
Universidad de Los Andes	0	0 %
Universidad del Valle	0	0 %
Pontificia Universidad Javeriana	0	0 %
Fundación Universidad del Norte	0	0 %
Universidad Industrial de Santander	0	0 %
Universidad Pontificia Bolivariana	0	0 %

Universidad EAFIT 0 0 %

Autre 0 0 %

¿A qué sede pertenece usted?

Bogota
Caribe
Sede Bogota.
Sede Bogotá
Bogotá
Bogotá
Palmira

4. Facultad

Minas
Facultad de ciencias económicas
Derecho, Ciencias Políticas y Sociales
Facultad de derecho, ciencias políticas y sociales
Ingeniería
Ciencias Economicas
odontología
Enfermería
Ciencias Humana
ingeniería
Ciencias Humanas.
Ciencias Agropecuarias
Derecho
Ciencias Humanas
Medicina

5. Ciudad donde reside:

Bogota
San Andrés
Bogota.
Bogotá
Bogotá
Palmira
Bogotá

5.1. Ciudad donde estudia:

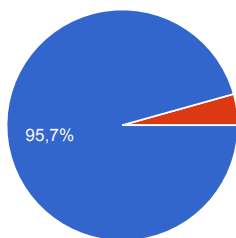
Bogota
San Andrés
Bogota.
Bogotá
Bogotá

Palmira

5.2. Ciudad de origen:

Bogota
San Andrés
Charalá, Santander
Bogotá
Boavita
Medellín
Anzoátegui, Tolima
Chinu-Cordoba.
Bogotá
Aguachica, Cesar
Popayán

6. Nivel de estudios que cursa actualmente:



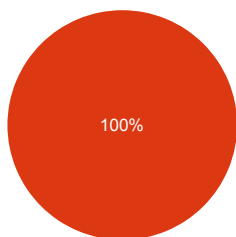
Pregrado	22	95.7 %
Posgrado	1	4.3 %
Autre	0	0 %

6.1. Si usted estudia en pregrado, ¿qué carrera estudia usted?

Ingeniería Eléctrica
Antropología
Sociología
Ingeniería Química
Ingeniería de Petróleos
Lingüística
Psicología
odontología
Enfermería
medicina
Economía
Ingeniería Agronómica
Economia
Historia
Derecho
ingeniería industrial
Ingeniería de Control

6.2. Si usted cursa un posgrado, ¿qué tipo de programa cursa usted?

Especialización	0	0 %
-----------------	----------	-----

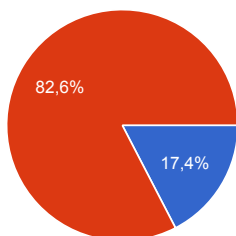


Maestría	1	100 %
Doctorado	0	0 %
Postdoctorado	0	0 %
Autre	0	0 %

¿Cuál es el nombre del programa de posgrado en el que usted está inscrito(a)?

Maestría en Ingeniería Blomédica

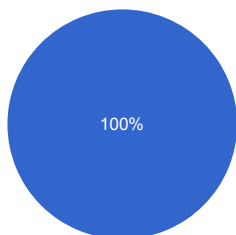
7. ¿Sus estudios universitarios están relacionados con la enseñanza de idiomas? Por ejemplo, filología y lenguas, lengua castellana, antropología, lenguas indígenas y regionales, etc.



Sí	4	17.4 %
No	19	82.6 %

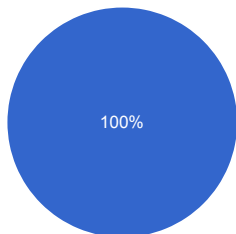
ENCUESTA POR CUESTIONARIO. Público: estudiantes universitarios UNAL

8. ¿Cuál es su lengua materna o primera?



Español	23	100 %
Inglés	0	0 %
Portugués	0	0 %
Francés	0	0 %
Una lengua nativa o indígena	0	0 %
Autre	0	0 %

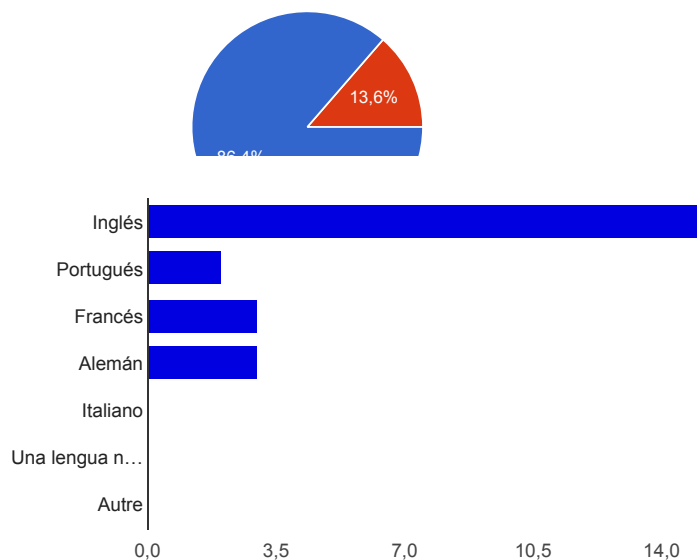
8.1. ¿Su lengua materna es la lengua oficial de su país?



Sí	23	100 %
No	0	0 %

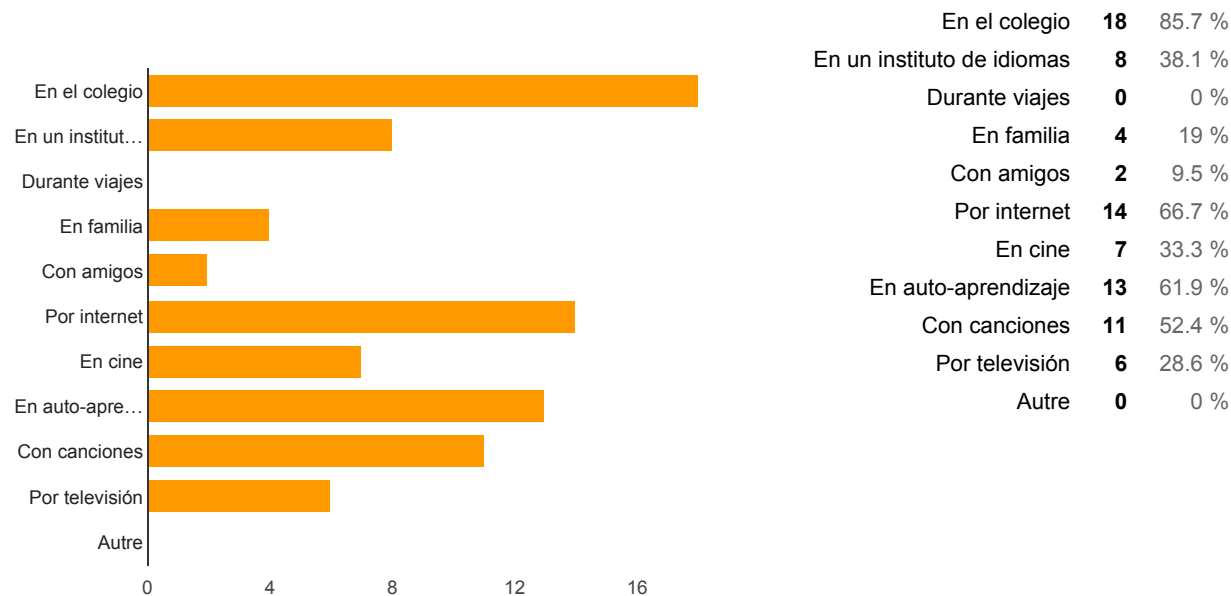
9. Antes de ingresar al programa universitario que usted cursa actualmente, ¿había usted tenido contacto con otros idiomas?

Sí	19	86.4 %
No	3	13.6 %



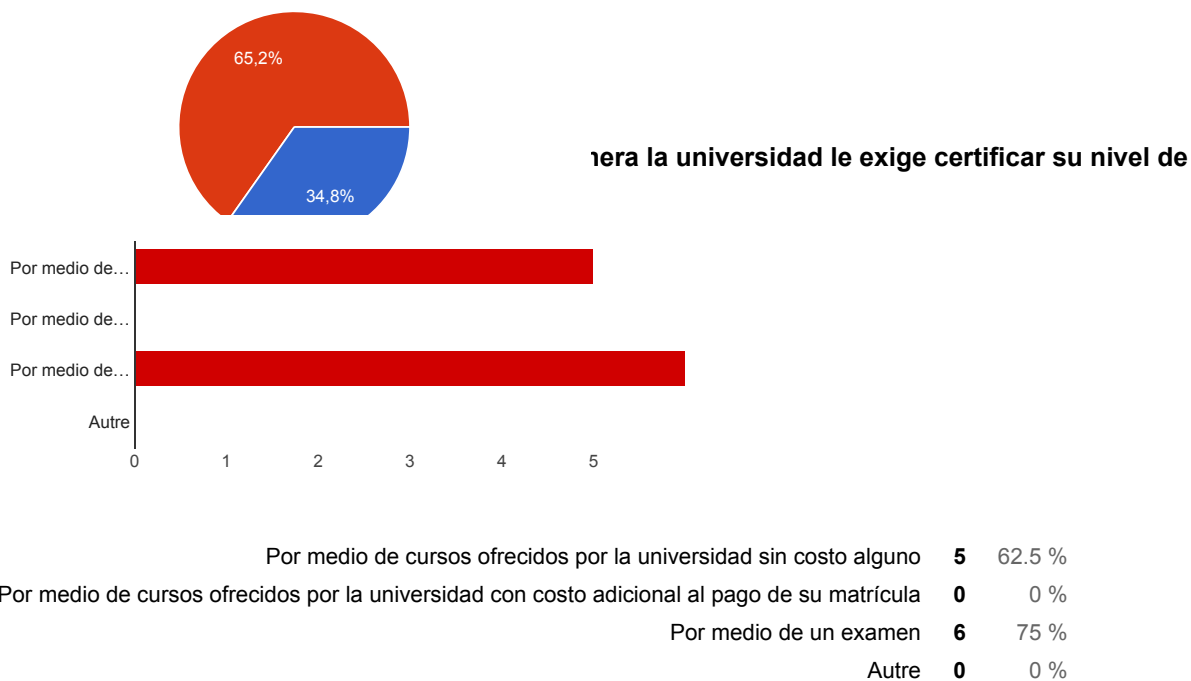
Lenguaje	Cantidad	Porcentaje
Inglés	15	100 %
Portugués	2	13.3 %
Francés	3	20 %
Alemán	3	20 %
Italiano	0	0 %
Una lengua nativa o indígena	0	0 %
Autre	0	0 %

9.2. Si su respuesta es afirmativa, ¿en qué contexto tuvo lugar este aprendizaje?



10. Durante los estudios universitarios que usted cursa actualmente, ¿la universidad le exige profundizar en el aprendizaje de su lengua materna?

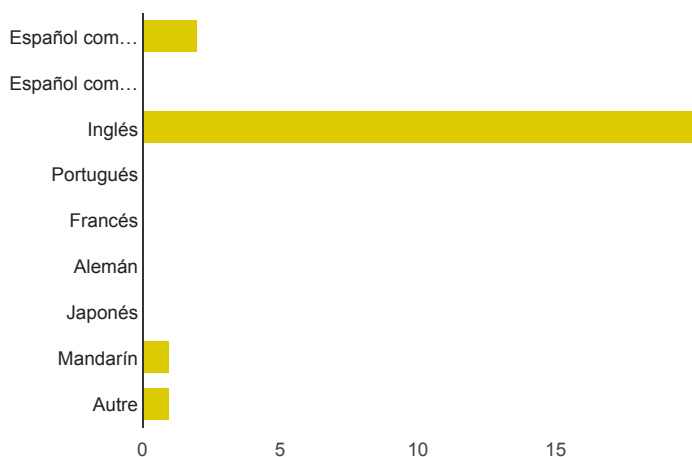
Sí	8	34.8 %
No	15	65.2 %



11. Durante los estudios universitarios que usted cursa actualmente, ¿la universidad le exige el aprendizaje de alguna(s) lengua(s) extranjera(s)?



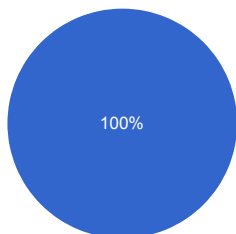
11.1. En caso de respuesta afirmativa, ¿el estudio de cuál lengua es obligatorio?



Español como lengua materna o primera	2	9.1 %
Español como lengua extranjera o segunda	0	0 %
Inglés	20	90.9 %
Portugués	0	0 %

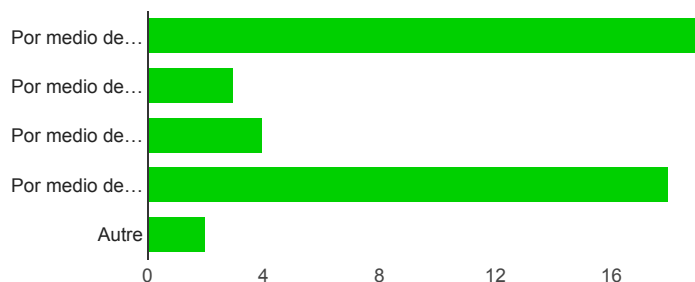
Francés	0	0 %
Alemán	0	0 %
Japonés	0	0 %
Mandarín	1	4.5 %
Autre	1	4.5 %

12. ¿La universidad le exige certificar o comprobar su nivel de competencia en esta(s) lengua(s) en algún momento ?



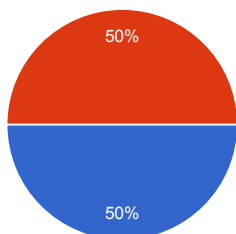
Sí	23	100 %
No	0	0 %

12.1. En caso de respuesta afirmativa, ¿qué opciones tiene usted para certificarla?



Por medio de cursos ofrecidos por la universidad sin costo alguno	19	82.6 %
Por medio de cursos ofrecidos por la universidad con costo adicional al pago de su matrícula	3	13 %
Por medio de cursos externos, tomados en otra institución o instituto de idiomas, cuyo costo debe ser asumido por usted	4	17.4 %
Por medio de un examen	18	78.3 %
Autre	2	8.7 %

13. ¿Tiene usted la opción en su universidad de estudiar lenguas indígenas o nativas?



Sí	11	50 %
No	11	50 %

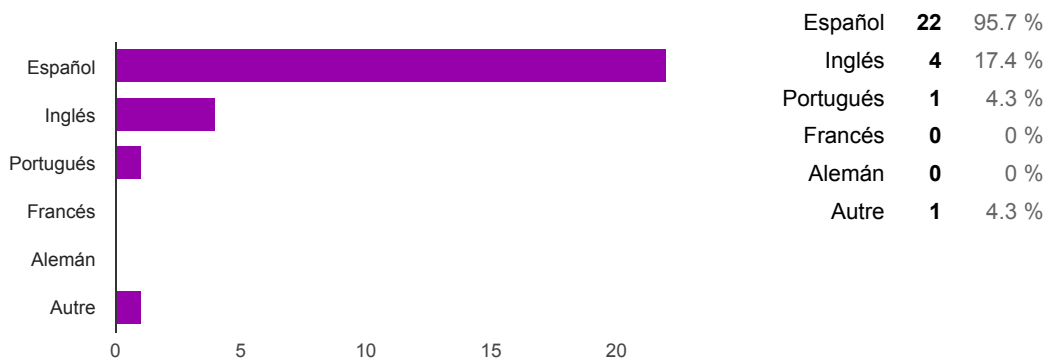
13.1. En caso de respuesta afirmativa, ¿a cuál(es) lengua(s) tiene usted acceso?

- Uitoto
- Nasa Yuwe, Uitoto
- Wayu
- uitoto

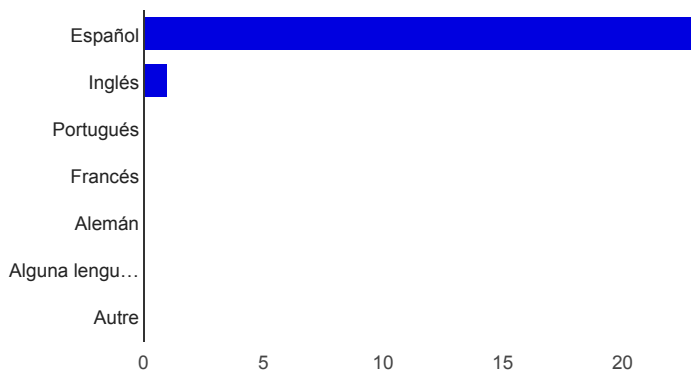
Uitoto, Inga
witoto
No recuerdo el nombre
INGA
Uitoto, Nasa yuwe
uitoto y chibcha

ENCUESTA POR CUESTIONARIO. Público: estudiantes universitarios UNAL

14. ¿En qué lengua(s) recibe usted los cursos de su programa de estudios?

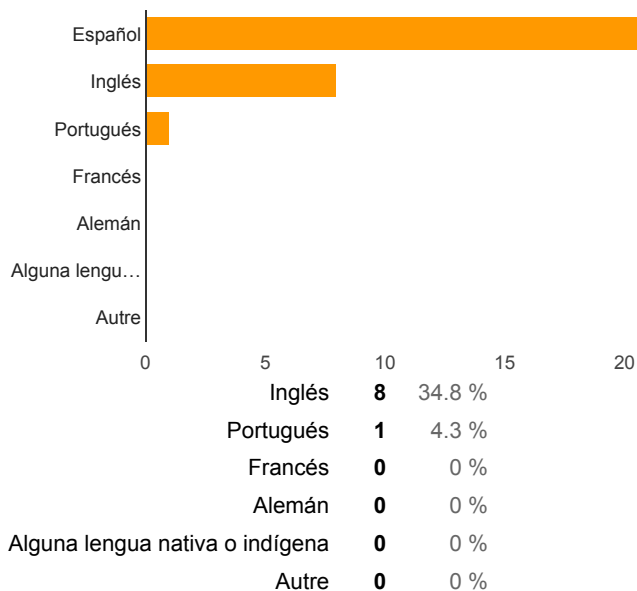


15. ¿En qué lengua(s) se comunica usted con los miembros de su entorno familiar?

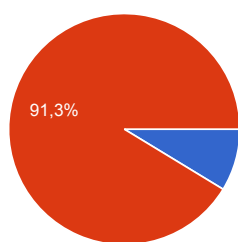


Español	23	100 %
Inglés	1	4.3 %
Portugués	0	0 %
Francés	0	0 %
Alemán	0	0 %
Alguna lengua nativa o indígena	0	0 %
Autre	0	0 %

16. ¿En qué lengua(s) se comunica usted con sus amigos y conocidos? Esto incluye las conversaciones a distancia por correo o virtualmente.



17. ¿Posee usted algún conocimiento de alguna lengua indígena?

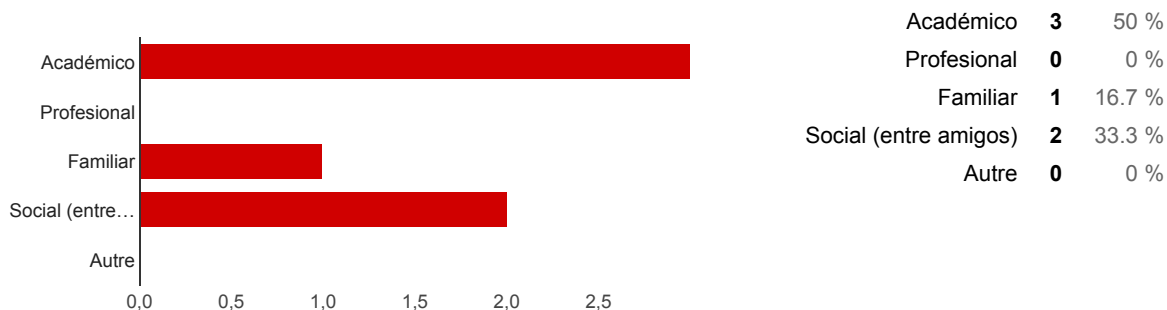


Sí 2 8.7 %
No 21 91.3 %

17.1. En caso de respuesta afirmativa, ¿cuál(es) lengua(s) indígena(s) conoce usted?

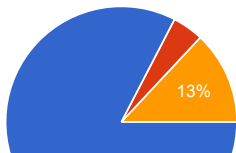
nahua y maya.
Criollo San Andresano

17.2. ¿En qué contexto ha tenido usted el contacto o conocimiento de esta(s) lengua indígena?

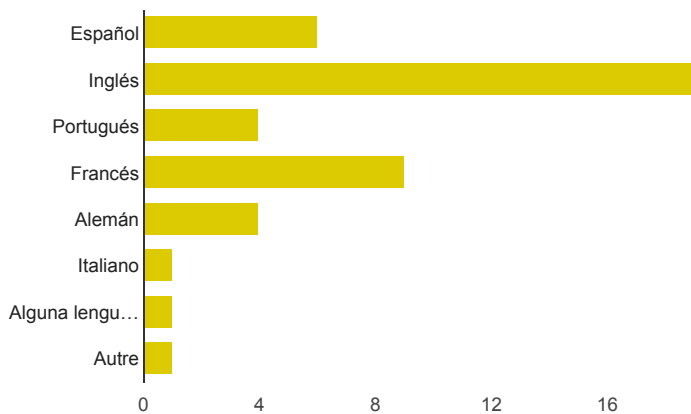


18. ¿Tiene usted previsto hacer un viaje al extranjero durante los próximos 5 años después de terminar sus estudios?

Sí 19 82.6 %
No 1 4.3 %
No estoy seguro 3 13 %

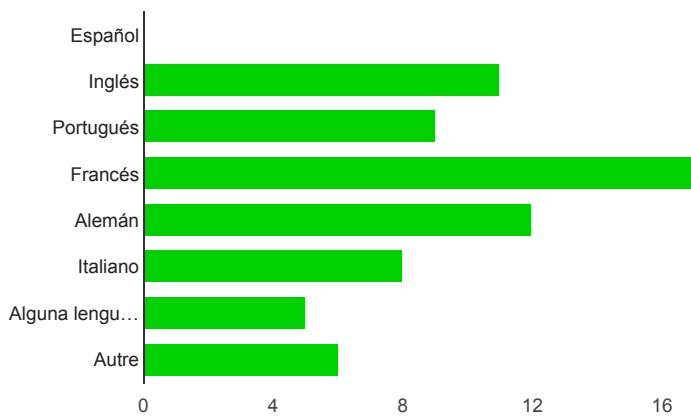


¿Cua(s) necesitará usted para ese viaje?



Español	6	30 %
Inglés	19	95 %
Portugués	4	20 %
Francés	9	45 %
Alemán	4	20 %
Italiano	1	5 %
Alguna lengua nativa o indígena	1	5 %
Autre	1	5 %

19. ¿Qué otro(s) idioma(s) le gustaría aprender?



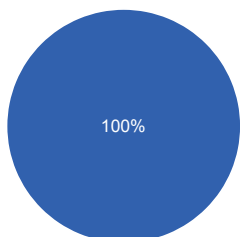
Español	0	0 %
Inglés	11	47.8 %
Portugués	9	39.1 %
Francés	17	73.9 %
Alemán	12	52.2 %
Italiano	8	34.8 %
Alguna lengua nativa o indígena	5	21.7 %
Autre	6	26.1 %

20 réponses

[Afficher toutes les réponses](#)
[Publier les données analytiques](#)

Résumé

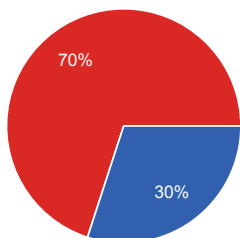
¿Autoriza usted a la investigadora a utilizar la información que usted proporciona en este documento?



Sí	20	100 %
No	0	0 %

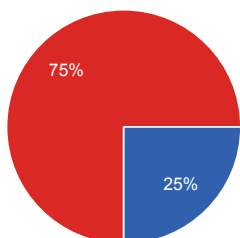
ENCUESTA POR CUESTIONARIO. Público: estudiantes universitarios UNIANDES

1. Sexo



Femenino	6	30 %
Masculino	14	70 %

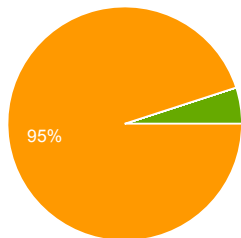
2. Rango de edad



17 años o menos	5	25 %
Entre 18 y 30 años	15	75 %
31 años o más	0	0 %

3. Universidad actual a la cual pertenece

Universidad Nacional de Colombia	0	0 %
Universidad de Antioquia	0	0 %
Universidad de Los Andes	19	95 %
Universidad del Valle	0	0 %
Pontificia Universidad Javeriana	0	0 %
Fundación Universidad del Norte	0	0 %



Universidad Industrial de Santander	0	0 %
Universidad Pontificia Bolivariana	1	5 %
Universidad EAFIT	0	0 %
Autre	0	0 %

Bogotá

4. Facultad

- Arquitectura
- Ingeniería de Sistemas
- Ciencias Sociales - Filosofía
- Ingeniería Civil Y Ambiental
- Artes y Humanidades
- Ingeniería Química
- Ingeniería
- Economía
- Física
- Ingeniería Químicas
- Literatura
- Ciencias biológicas
- Economía y Derecho

5. Ciudad donde reside:

- Bogotá
- bogota

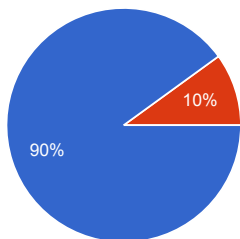
5.1. Ciudad donde estudia:

- Bogotá
- bogota

5.2. Ciudad de origen:

- villavicencio
- Cúcuta
- Villavicencio
- La Tebaida
- Tunja
- Neiva
- Bogotá
- Cali
- Pamplona
- Pereira

6. Nivel de estudios que cursa actualmente:

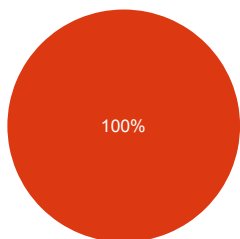


Pregrado	18	90 %
Posgrado	2	10 %
Autre	0	0 %

6.1. Si usted estudia en pregrado, ¿qué carrera estudia usted?

Arquitectura
Ingeniería Industrial
Ingeniería Química
ingeniería civil
Ingeniería ambiental
Ingeniería Civil
Ingeniería civil
Economía
Opción en Estudios Clásicos (Latín)
Física
Artes (plásticas y medios)
Ingeniería de Sistemas y computación
Literatura
Filosofía

6.2. Si usted cursa un posgrado, ¿qué tipo de programa cursa usted?



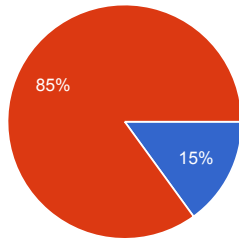
Especialización	0	0 %
Maestría	2	100 %
Doctorado	0	0 %
Postdoctorado	0	0 %
Autre	0	0 %

¿Cuál es el nombre del programa de posgrado en el que usted está inscrito(a)?

Maestría en Literatura
Maestría en Ciencias Biológicas, énfasis microbiología

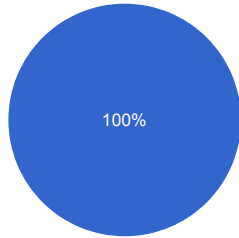
7. ¿Sus estudios universitarios están relacionados con la enseñanza de idiomas? Por ejemplo, filología y lenguas, lengua castellana, antropología, lenguas indígenas y regionales, etc.

Sí	3	15 %
No	17	85 %



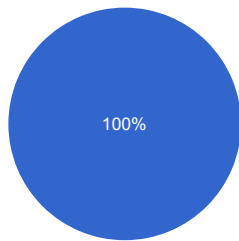
Público: estudiantes universitarios

8. ¿Cual es su lengua materna o primera ?



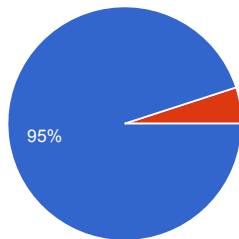
Español	20	100 %
Inglés	0	0 %
Portugués	0	0 %
Francés	0	0 %
Una lengua nativa o indígena	0	0 %
Autre	0	0 %

8.1. ¿Su lengua materna es la lengua oficial de su país?



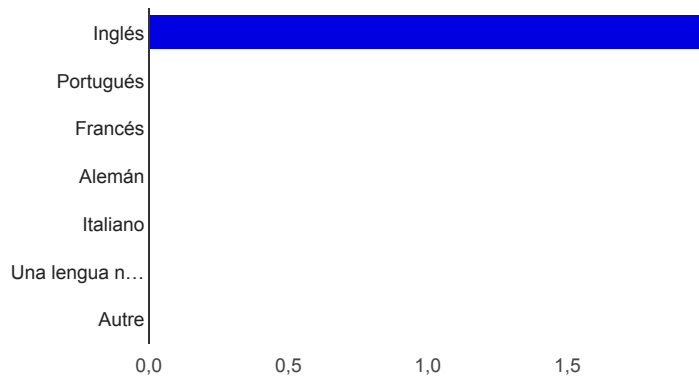
Sí	20	100 %
No	0	0 %

9. Antes de ingresar al programa universitario que usted cursa actualmente, ¿había usted tenido contacto con otros idiomas?



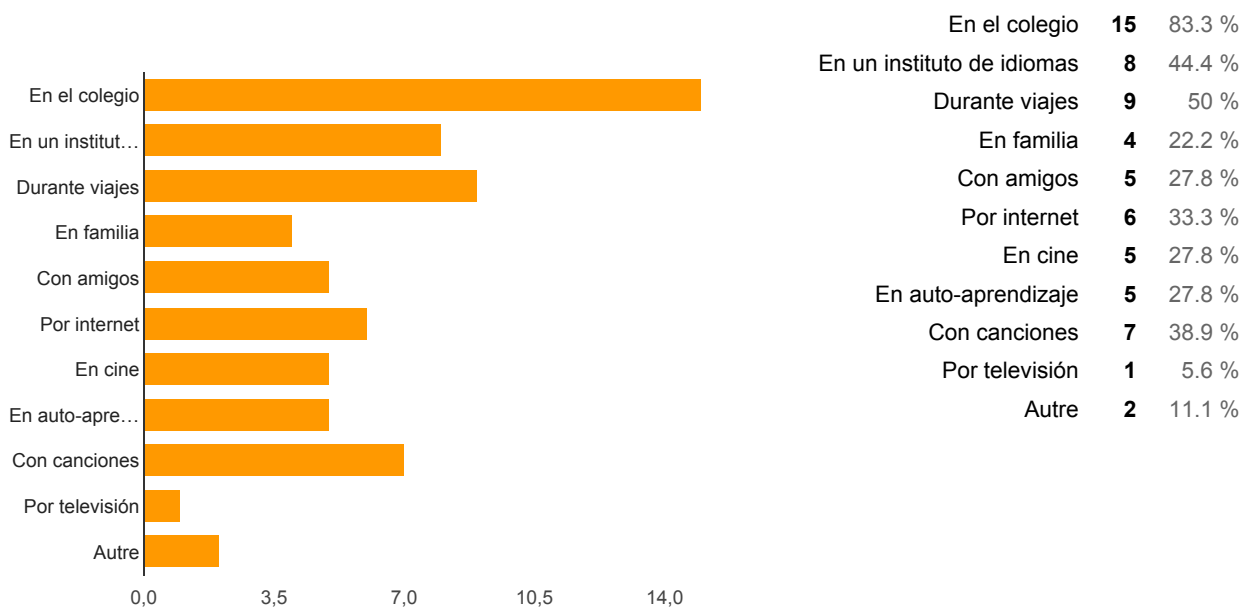
Sí	19	95 %
No	1	5 %

9.1. ¿Cuál o cuáles?

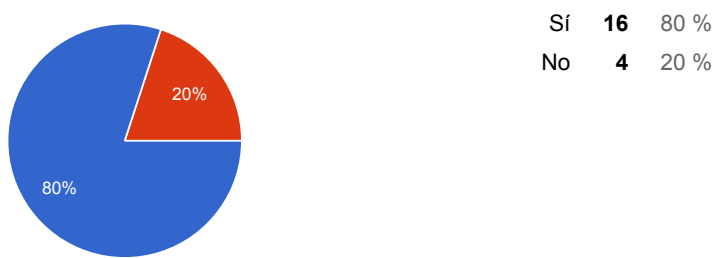


Inglés	2	100 %
Portugués	0	0 %
Francés	0	0 %
Alemán	0	0 %
Italiano	0	0 %
Una lengua nativa o indígena	0	0 %
Autre	0	0 %

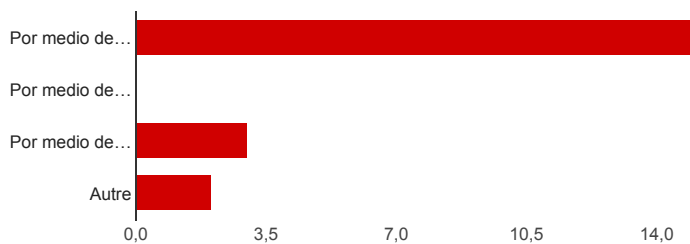
9.2. Si su respuesta es afirmativa, ¿en qué contexto tuvo lugar este aprendizaje?



10. Durante los estudios universitarios que usted cursa actualmente, ¿la universidad le exige profundizar en el aprendizaje de su lengua materna?



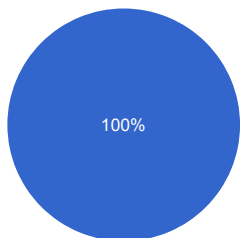
10.1. Si su respuesta es afirmativa, ¿de qué manera la universidad le exige certificar su nivel de competencia en esta lengua?



Por medio de cursos ofrecidos por la universidad sin costo alguno	15	93.8 %
Por medio de cursos ofrecidos por la universidad con costo adicional al pago de su matrícula	0	0 %

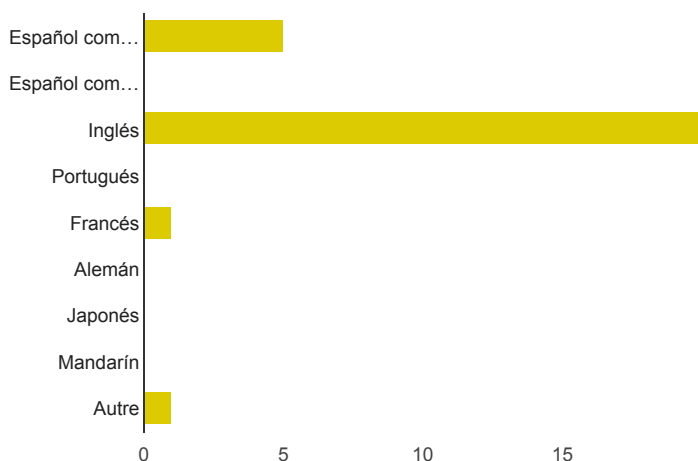
Por medio de un examen	3	18.8 %
Autre	2	12.5 %

11. Durante los estudios universitarios que usted cursa actualmente, ¿la universidad le exige el aprendizaje de alguna(s) lengua(s) extranjera(s)?



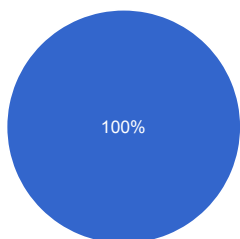
Sí	20	100 %
No	0	0 %

11.1. En caso de respuesta afirmativa, ¿el estudio de cuál lengua es obligatorio?



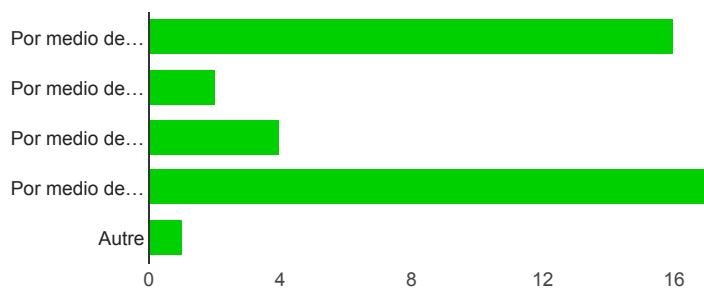
Español como lengua materna o primera	5	25 %
Español como lengua extranjera o segunda	0	0 %
Inglés	20	100 %
Portugués	0	0 %
Francés	1	5 %
Alemán	0	0 %
Japonés	0	0 %
Mandarín	0	0 %
Autre	1	5 %

12. ¿La universidad le exige certificar o comprobar su nivel de competencia en esta(s) lengua(s) en algún momento ?



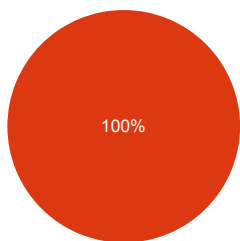
Sí	20	100 %
No	0	0 %

12.1. En caso de respuesta afirmativa, ¿qué opciones tiene usted para certificarla?



Por medio de cursos ofrecidos por la universidad sin costo alguno	16	80 %
Por medio de cursos ofrecidos por la universidad con costo adicional al pago de su matrícula	2	10 %
Por medio de cursos externos, tomados en otra institución o instituto de idiomas, cuyo costo debe ser asumido por usted	4	20 %
Por medio de un examen	17	85 %
Autre	1	5 %

13. ¿Tiene usted la opción en su universidad de estudiar lenguas indígenas o nativas?



Sí	0	0 %
No	20	100 %

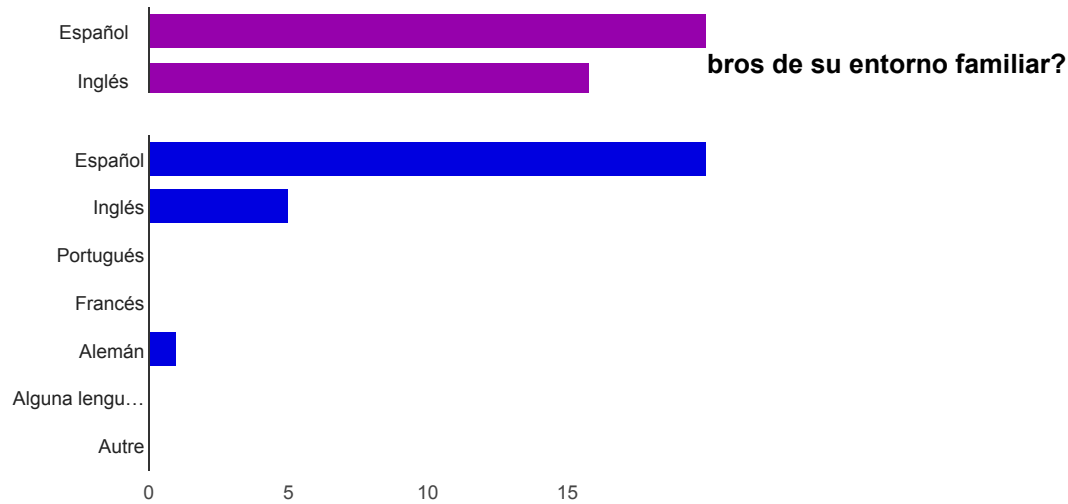
13.1. En caso de respuesta afirmativa, ¿a cuál(es) lengua(s) tiene usted acceso?

No tengo información sobre este tipo de lenguas
No he recibido información al respecto
No he recibido ninguna información referente
No hemos recibido información

ENCUESTA POR CUESTIONARIO. Público: estudiantes universitarios UNIANDES

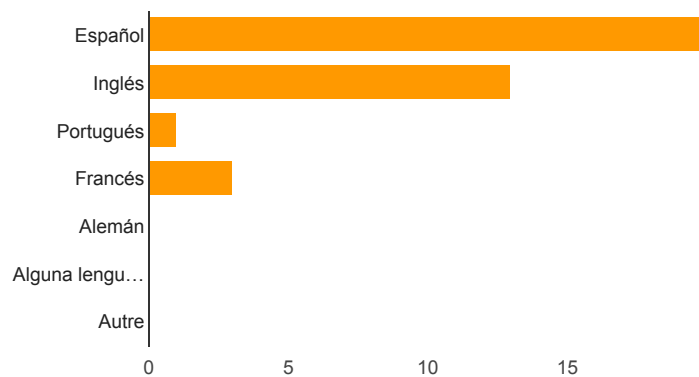
14. ¿En qué lengua(s) recibe usted los cursos de su programa de estudios?

Español	19	95 %
Inglés	15	75 %
Portugués	1	5 %
Francés	1	5 %
Alemán	0	0 %
Autre	2	10 %



Español	20	100 %
Inglés	5	25 %
Portugués	0	0 %
Francés	0	0 %
Alemán	1	5 %
Alguna lengua nativa o indígena	0	0 %
Autre	0	0 %

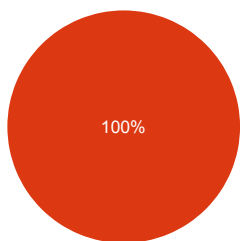
16. ¿En qué lengua(s) se comunica usted con sus amigos y conocidos? Esto incluye las conversaciones a distancia por correo o virtualmente.



Español	20	100 %
Inglés	13	65 %
Portugués	1	5 %
Francés	3	15 %
Alemán	0	0 %
Alguna lengua nativa o indígena	0	0 %
Autre	0	0 %

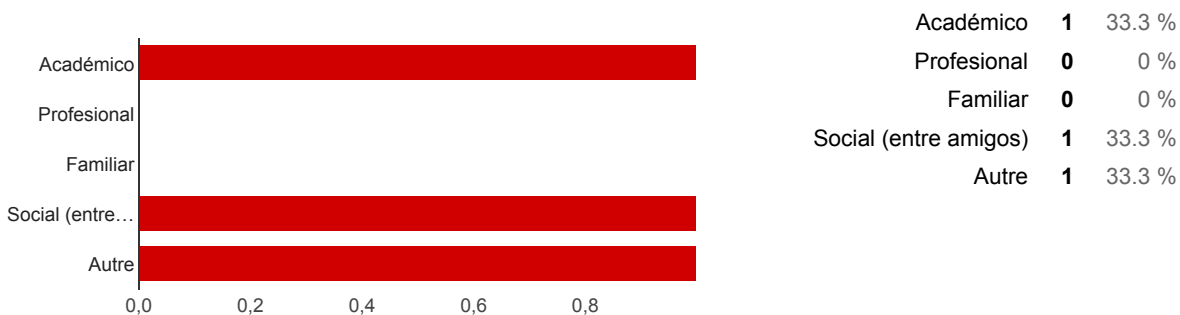
17. ¿Posee usted algún conocimiento de alguna lengua indígena?

Sí	0	0 %
No	20	100 %

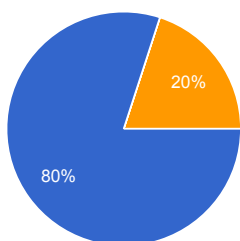


17.1. En caso de respuesta afirmativa, ¿cuál(es) lengua(s) indígena(s) conoce usted?

17.2. ¿En qué contexto ha tenido usted el contacto o conocimiento de esta(s) lengua indígena?

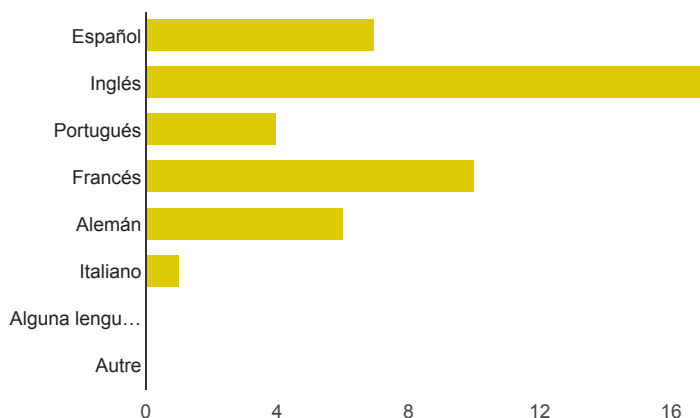


18. ¿Tiene usted previsto hacer un viaje al extranjero durante los próximos 5 años después de terminar sus estudios?



Sí	16	80 %
No	0	0 %
No estoy seguro	4	20 %

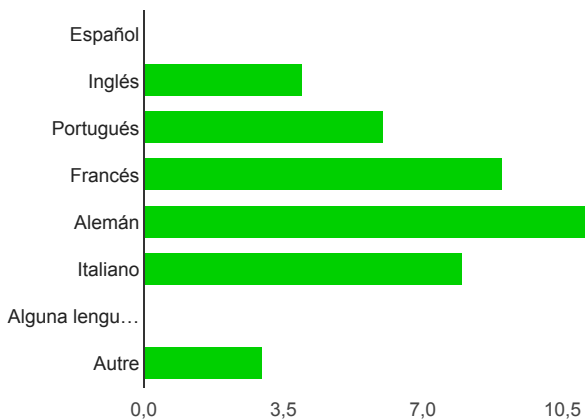
18.1. En caso de respuesta afirmativa, ¿qué lengua(s) necesitará usted para ese viaje?



Español	7	38.9 %
Inglés	17	94.4 %
Portugués	4	22.2 %
Francés	10	55.6 %
Alemán	6	33.3 %

Italiano	1	5.6 %
Alguna lengua nativa o indígena	0	0 %
Autre	0	0 %

19. ¿Qué otro(s) idioma(s) le gustaría aprender?

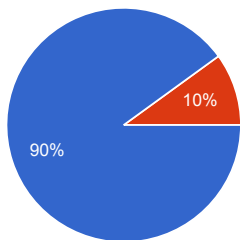


Español	0	0 %
Inglés	4	20 %
Portugués	6	30 %
Francés	9	45 %
Alemán	14	70 %
Italiano	8	40 %
Alguna lengua nativa o indígena	0	0 %
Autre	3	15 %

ENCUESTA POR CUESTIONARIO. Público: estudiantes universitarios UNIANDES

¡Muchas gracias por su valiosa colaboración!

20. ¿Autoriza usted a la investigadora a contactarlo en caso de requerir información adicional, aclaración o profundización de alguna de las respuestas?



Sí	18	90 %
No	2	10 %

En caso de respuesta afirmativa, su correo electrónico es:

dianacrocha97@gmail.com

clageno@gmail.com

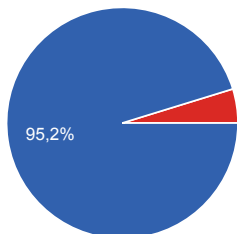
[Modifier ce formulaire](#)

21 réponses

[Afficher toutes les réponses](#) [Publier les données analytiques](#)

Résumé

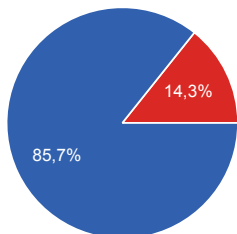
¿Autoriza usted a la investigadora a utilizar la información que usted proporciona en este documento?



Sí **20** 95.2 %
No **1** 4.8 %

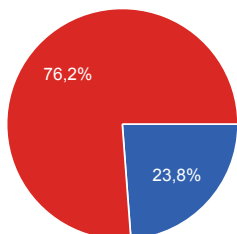
ENCUESTA POR CUESTIONARIO. Público: estudiantes universitarios UNINORTE

1. Sexo



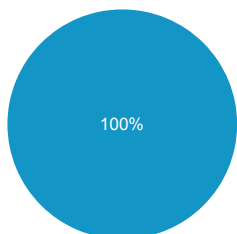
Femenino **18** 85.7 %
Masculino **3** 14.3 %

2. Rango de edad



17 años o menos **5** 23.8 %
Entre 18 y 30 años **16** 76.2 %
31 años o más **0** 0 %

3. Universidad actual a la cual pertenece



Universidad Nacional de Colombia **0** 0 %
Universidad de Antioquia **0** 0 %
Universidad de Los Andes **0** 0 %
Universidad del Valle **0** 0 %
Pontificia Universidad Javeriana **0** 0 %
Fundación Universidad del Norte **20** 100 %
Universidad Industrial de Santander **0** 0 %

Universidad Pontificia Bolivariana 0 0 %

Universidad EAFIT 0 0 %

Autre 0 0 %

¿A qué sede pertenece usted?

barranquilla
principal
Comunicación Social y Periodismo
Barranquilla
Principal
sede principal
Sede Principal
Sede principal
centro
norte
Barranquilla

4. Facultad

División de derecho, ciencias políticas y relaciones internacionales.
Humanidades y ciencias sociales
humanidades
Ingeniería
ciencia humanas y sociales
Humanidades
Ingeniería
derecho, ciencia política y relaciones internacionales
Humanidades y Ciencias Sociales
escuela de negocios
inglés
Derecho
Humanidades
Escuela de negocios
Salud pública

5. Ciudad donde reside:

barranquilla
Aracataca
Barranquilla
Mushaisa - La Guajira
Barranquilla
Valledupar

5.1. Ciudad donde estudia:

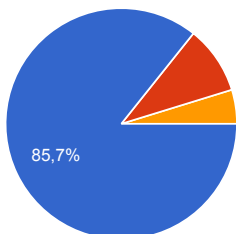
barranquilla

Puerto Colombia
Barranquilla
Barranquilla
puerto colombia
Valledupar
Puerto Colombia

5.2. Ciudad de origen:

barranquilla
Bogota
bucaramanga
Medellín
Riohacha
Valledupar
bogota
Armenia-Quindio
Barranquilla
Valledupar

6. Nivel de estudios que cursa actualmente:



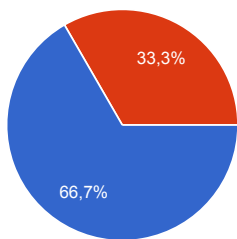
Pregrado	18	85.7 %
Posgrado	2	9.5 %
Autre	1	4.8 %

6.1. Si usted estudia en pregrado, ¿qué carrera estudia usted?

Negocios Internacionales
idiomas
Comunicación Social y Periodismo
administracion de empresas
Ingenieria de Sistemas y Computación
Comunicación Social y Periodismo
Psicología
Ciencias Políticas y Gobierno
psicología
Derecho
Comunicación social Y periodismo
Derecho

6.2. Si usted cursa un posgrado, ¿qué tipo de programa cursa usted?

Especialización	2	66.7 %
Maestría	1	33.3 %

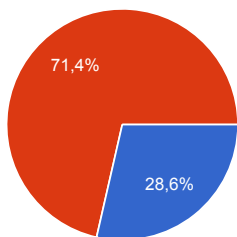


Doctorado	0	0 %
Postdoctorado	0	0 %
Autre	0	0 %

¿En el que usted está inscrito(a)?

Especialización en Derecho Público
seguridad y salud en el trabajo
inglés
Maestría en ingeniería administrativa

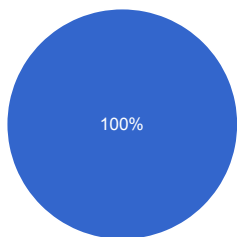
7. ¿Sus estudios universitarios están relacionados con la enseñanza de idiomas? Por ejemplo, filología y lenguas, lengua castellana, antropología, lenguas indígenas y regionales, etc.



Sí	6	28.6 %
No	15	71.4 %

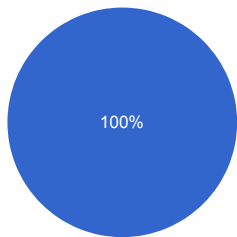
ENCUESTA POR CUESTIONARIO. Público: estudiantes universitarios UNINORTE

8. ¿Cuál es su lengua materna o primera?



Español	21	100 %
Inglés	0	0 %
Portugués	0	0 %
Francés	0	0 %
Una lengua nativa o indígena	0	0 %
Autre	0	0 %

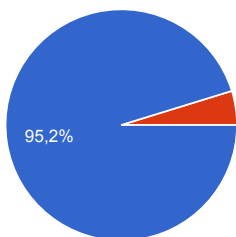
8.1. ¿Su lengua materna es la lengua oficial de su país?



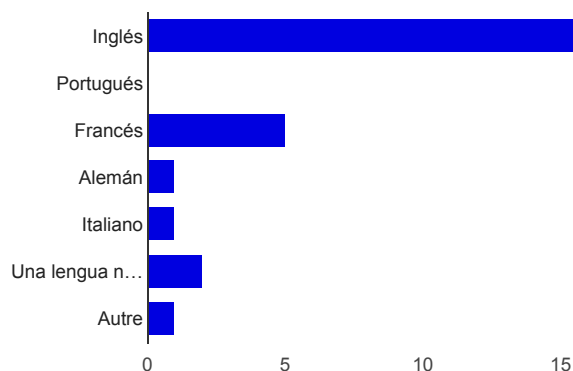
Sí	21	100 %
No	0	0 %

9. Antes de ingresar al programa universitario que usted cursa actualmente, ¿había usted tenido contacto con otros idiomas?

Sí	20	95.2 %
No	1	4.8 %

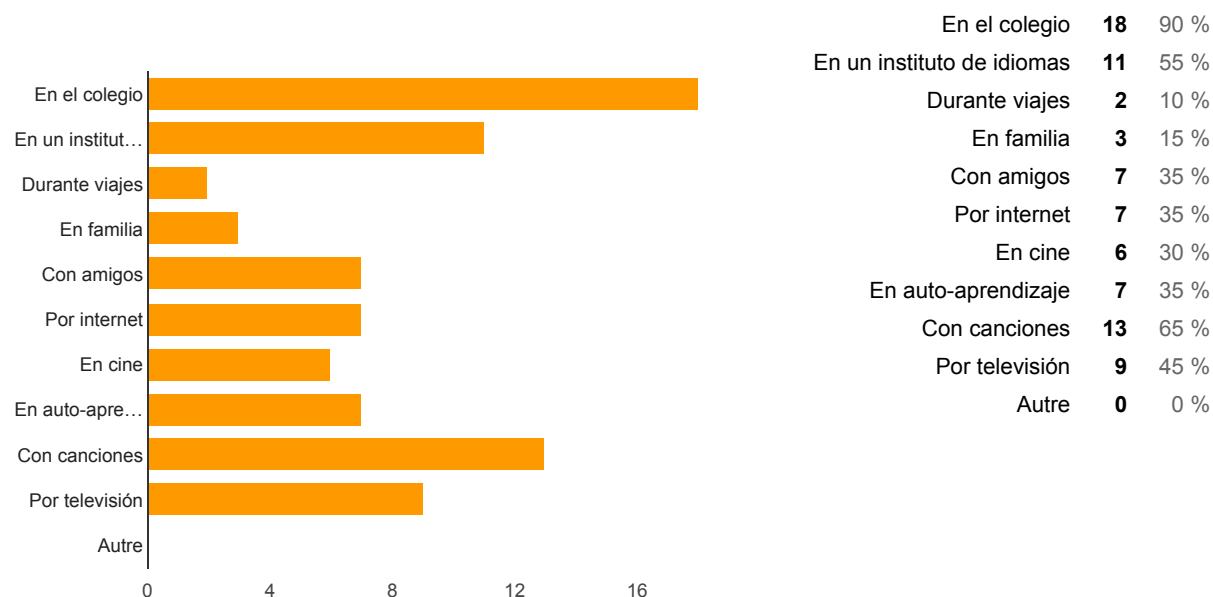


9.1. ¿Cuál o cuáles:



Inglés	20	100 %
Portugués	0	0 %
Francés	5	25 %
Alemán	1	5 %
Italiano	1	5 %
Una lengua nativa o indígena	2	10 %
Autre	1	5 %

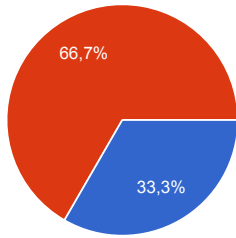
9.2. Si su respuesta es afirmativa, ¿en qué contexto tuvo lugar este aprendizaje?



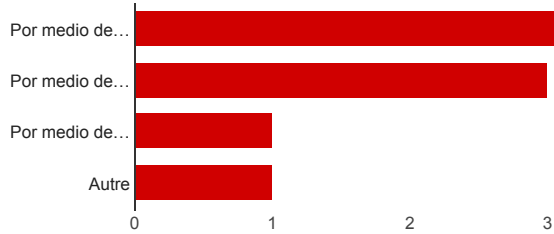
10. Durante los estudios universitarios que usted cursa actualmente, ¿la universidad le exige profundizar en el aprendizaje de su lengua materna?

Sí 7 33.3 %

No 14 66.7 %



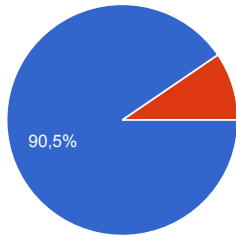
10.1. Si su respuesta es afirmativa, ¿de qué manera la universidad le exige certificar su nivel de competencia en esta lengua?



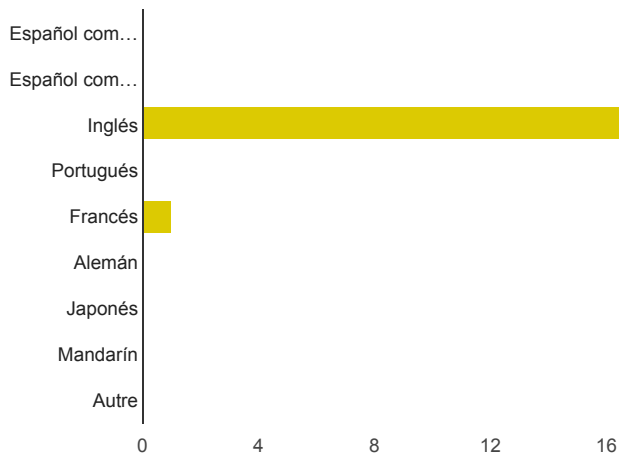
Por medio de cursos ofrecidos por la universidad sin costo alguno	4	57.1 %
Por medio de cursos ofrecidos por la universidad con costo adicional al pago de su matrícula	3	42.9 %
Por medio de un examen	1	14.3 %
Autre	1	14.3 %

11. Durante los estudios universitarios que usted cursa actualmente, ¿la universidad le exige el aprendizaje de alguna(s) lengua(s) extranjera(s)?

Sí 19 90.5 %
No 2 9.5 %



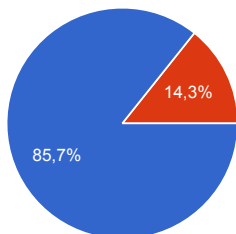
11.1. En caso de respuesta afirmativa, ¿el estudio de cuál lengua es obligatorio?



Español como lengua materna o primera 0 0 %

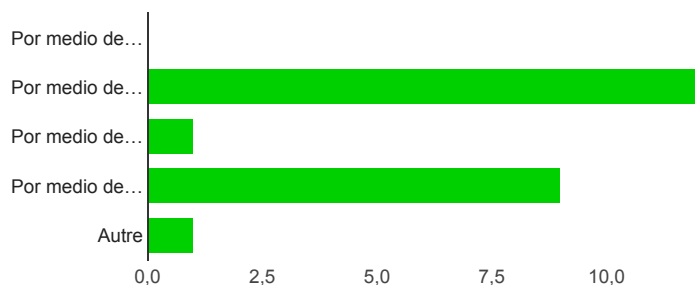
Español como lengua extranjera o segunda	0	0 %
Inglés	19	100 %
Portugués	0	0 %
Francés	1	5.3 %
Alemán	0	0 %
Japonés	0	0 %
Mandarín	0	0 %
Autre	0	0 %

12. ¿La universidad le exige certificar o comprobar su nivel de competencia en esta(s) lengua(s) en algún momento ?



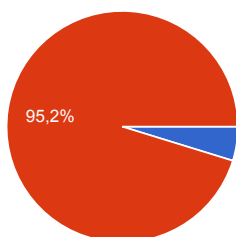
Sí	18	85.7 %
No	3	14.3 %

12.1. En caso de respuesta afirmativa, ¿qué opciones tiene usted para certificarla?



Por medio de cursos ofrecidos por la universidad sin costo alguno	0	0 %
Por medio de cursos ofrecidos por la universidad con costo adicional al pago de su matrícula	12	66.7 %
Por medio de cursos externos, tomados en otra institución o instituto de idiomas, cuyo costo debe ser asumido por usted	1	5.6 %
Por medio de un examen	9	50 %
Autre	1	5.6 %

13. ¿Tiene usted la opción en su universidad de estudiar lenguas indígenas o nativas?



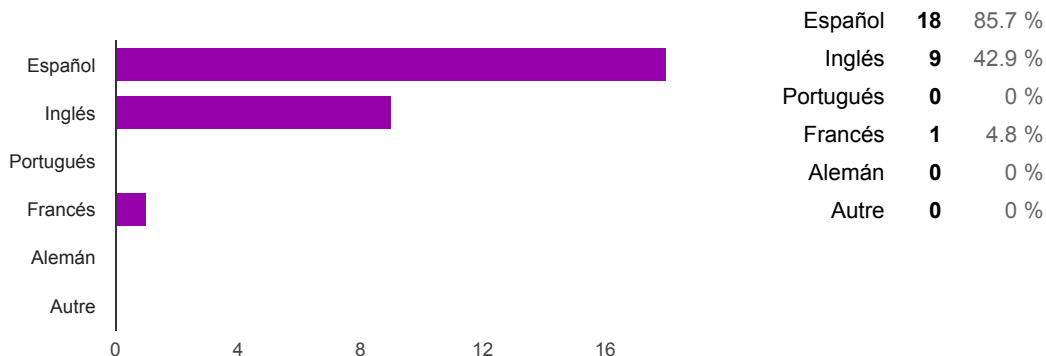
Sí	1	4.8 %
No	20	95.2 %

13.1. En caso de respuesta afirmativa, ¿a cuál(es) lengua(s) tiene usted acceso?

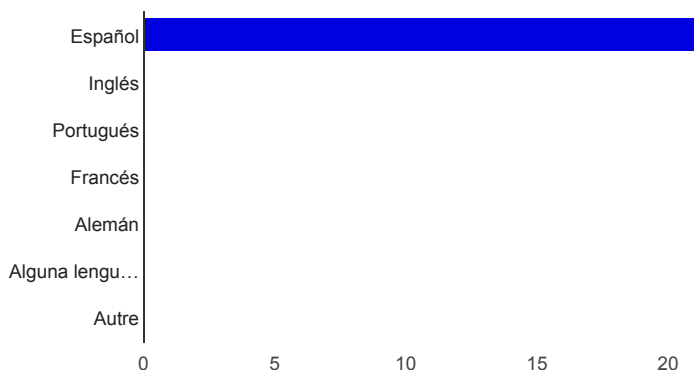
alemán, francés, inglés, italiano, mandarin etc

ENCUESTA POR CUESTIONARIO. Público: estudiantes universitarios UNINORTE

14. ¿En qué lengua(s) recibe usted los cursos de su programa de estudios?

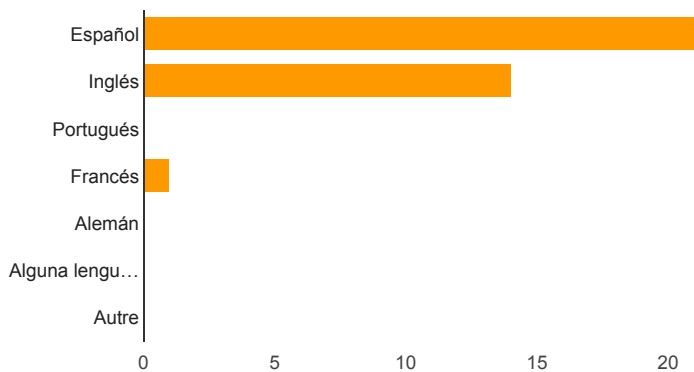


15. ¿En qué lengua(s) se comunica usted con los miembros de su entorno familiar?

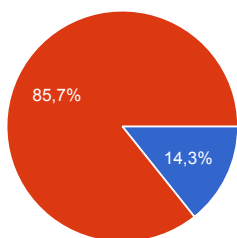


Español	21	100 %
Inglés	0	0 %
Portugués	0	0 %
Francés	0	0 %
Alemán	0	0 %
Alguna lengua nativa o indígena	0	0 %
Autre	0	0 %

16. ¿En qué lengua(s) se comunica usted con sus amigos y conocidos? Esto incluye las conversaciones a distancia por correo o virtualmente.



17. ¿Posee usted algún conocimiento de alguna lengua indígena?

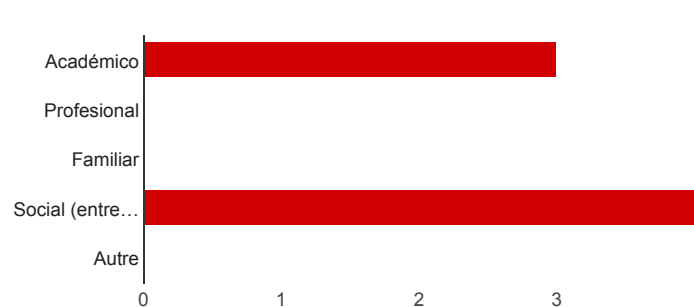


Sí **3** 14.3 %
 No **18** 85.7 %

17.1. En caso de respuesta afirmativa, ¿cuál(es) lengua(s) indígena(s) conoce usted?

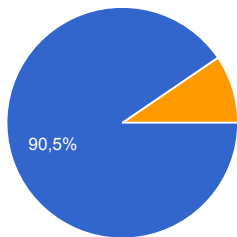
Wayunaiki
 lengua wayuu, lengua arhuaca

17.2. ¿En qué contexto ha tenido usted el contacto o conocimiento de esta(s) lengua indígena?



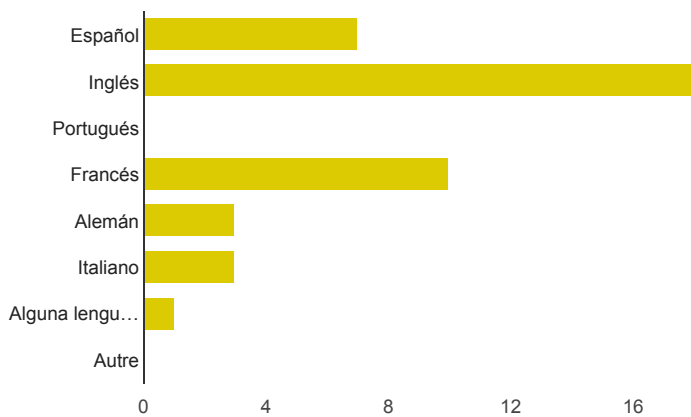
Académico **3** 60 %
 Profesional **0** 0 %
 Familiar **0** 0 %
 Social (entre amigos) **4** 80 %
 Autre **0** 0 %

18. ¿Tiene usted previsto hacer un viaje al extranjero durante los próximos 5 años después de terminar sus estudios?



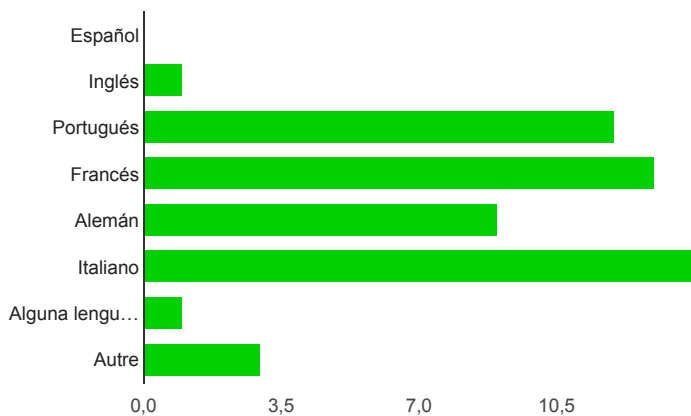
Sí **19** 90.5 %
 No **0** 0 %
 No estoy seguro **2** 9.5 %

18.1. En caso de respuesta afirmativa, ¿qué lengua(s) necesitará usted para ese viaje?



Portugués	0	0 %
Francés	10	50 %
Alemán	3	15 %
Italiano	3	15 %
Alguna lengua nativa o indígena	1	5 %
Autre	0	0 %

19. ¿Qué otro(s) idioma(s) le gustaría aprender?



Español	0	0 %
Inglés	1	5 %
Portugués	12	60 %
Francés	13	65 %
Alemán	9	45 %
Italiano	14	70 %
Alguna lengua nativa o indígena	1	5 %
Autre	3	15 %

ENCUESTA POR CUESTIONARIO. Público: estudiantes universitarios UNINORTE

¡Muchas gracias por su valiosa colaboración!

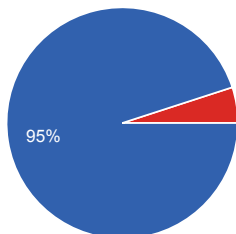
[Modificar ce formulaire](#)

21 réponses

[Afficher toutes les réponses](#) [Publier les données analytiques](#)

Résumé

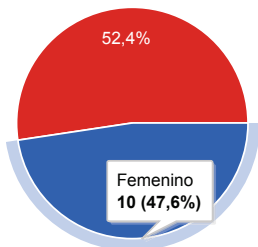
¿Autoriza usted a la investigadora a utilizar la información que usted proporciona en este documento?



Sí **19** 95 %
 No **1** 5 %

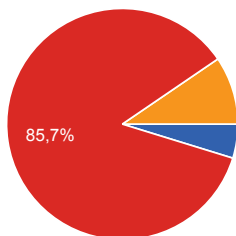
ENCUESTA POR CUESTIONARIO. Público: estudiantes universitarios UNIVALLE

1. Sexo



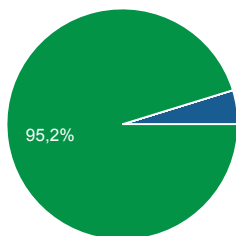
Femenino **10** 47.6 %
 Masculino **11** 52.4 %

2. Rango de edad



17 años o menos **1** 4.8 %
 Entre 18 y 30 años **18** 85.7 %
 31 años o más **2** 9.5 %

3. Universidad actual a la cual pertenece



Universidad Nacional de Colombia **0** 0 %
 Universidad de Antioquia **0** 0 %
 Universidad de Los Andes **0** 0 %
 Universidad del Valle **20** 95.2 %
 Pontificia Universidad Javeriana **0** 0 %
 Fundación Universidad del Norte **0** 0 %
 Universidad Industrial de Santander **0** 0 %

Universidad Pontificia Bolivariana	0	0 %
Universidad EAFIT	0	0 %
Autre	1	4.8 %

¿A qué sede pertenece usted?

sede 21, Norte del Cauca
Madrid
Melendez
Sede Melendez - Cali
Sede Melendez
San Fernando
Cali
cali
Meléndez
sede melendez Cali
Meléndez
Sede San Fernando

4. Facultad

ciencias de la administracion
Administración
Inst. de educación y pedagogía IEP
Ingeniería
ingeniería
Ingenieria
Instituto de educación y pedagogía
Ciencias naturales y exactas
Ciencias Sociales y Económicas
Ingenieria
Ciencias de la Administración
Humanidades
Ciencias de la Administración

5. Ciudad donde reside:

Madrid
Jamundi valle
Cali
Jamundi, Valle del Cauca
Santiago de Cali
cali
Palmira
Jamundí
Cali, Valle
Cali-Valle

Santiago de cali

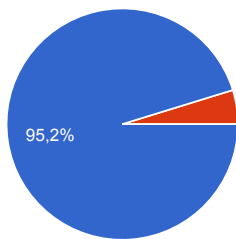
5.1. Ciudad donde estudia:

- Madrid
- Cali
- Santiago de Cali
- cali
- Cali, Valle
- Santander de Quilichao
- Cali-Valle
- Santiago de cali

5.2. Ciudad de origen:

- Restrepo-valle del cauca
- Caicedonia
- Bogotá
- Cali
- Santiago de Cali
- Popayán
- cali
- Palmira
- Cali, Valle
- Cali-Valle
- Jamundi, Valle del Cauca
- jamundi valle
- Cumbal

6. Nivel de estudios que cursa actualmente:



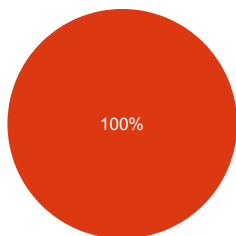
Pregrado	20	95.2 %
Posgrado	1	4.8 %
Autre	0	0 %

6.1. Si usted estudia en pregrado, ¿qué carrera estudia usted?

- Ingeniería Industrial
- Ing. eléctrica e Ing. Electrónica
- Administración de Empresas
- Licenciatura en Lenguas Extranjeras
- Química
- Sociología
- licenciatura en educación física y deportes
- Ingeniería mecánica

licenciatura en filosofía
Licenciatura en Inglés-Francés
Contaduría Pública
Comercio Exterior
Licenciatura en educación básica énfasis en ciencias sociales
Ciencia política
Estadística

6.2. Si usted cursa un posgrado, ¿qué tipo de programa cursa usted?

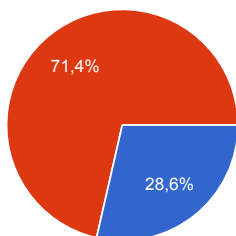


Especialización	0	0 %
Maestría	1	100 %
Doctorado	0	0 %
Postdoctorado	0	0 %
Autre	0	0 %

¿Cuál es el nombre del programa de posgrado en el que usted está inscrito(a)?

Dirección Financiera

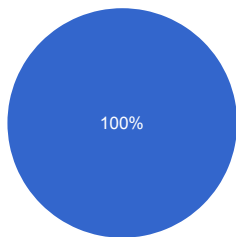
7. ¿Sus estudios universitarios están relacionados con la enseñanza de idiomas? Por ejemplo, filología y lenguas, lengua castellana, antropología, lenguas indígenas y regionales, etc.



Sí	6	28.6 %
No	15	71.4 %

ENCUESTA POR CUESTIONARIO. Público: estudiantes universitarios UNIVALLE

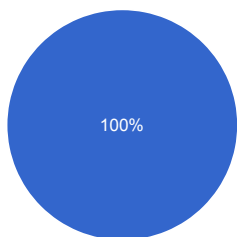
8. ¿Cuál es su lengua materna o primera?



Español	21	100 %
Inglés	0	0 %
Portugués	0	0 %
Francés	0	0 %
Una lengua nativa o indígena	0	0 %
Autre	0	0 %

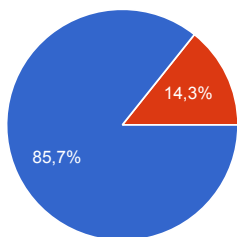
8.1. ¿Su lengua materna es la lengua oficial de su país?

Sí	19	100 %
No	0	0 %

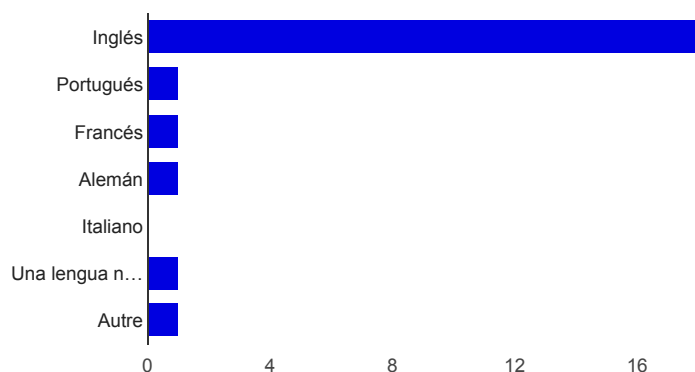


¿usted cursa actualmente, ¿había usted tenido

Sí	18	85.7 %
No	3	14.3 %



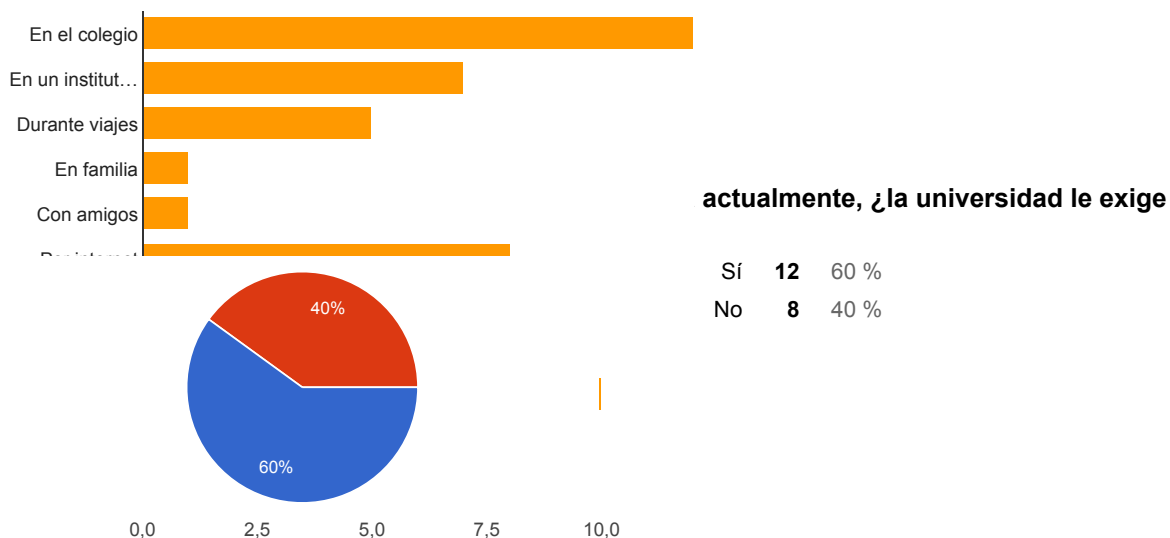
9.1. ¿Cuál o cuáles?



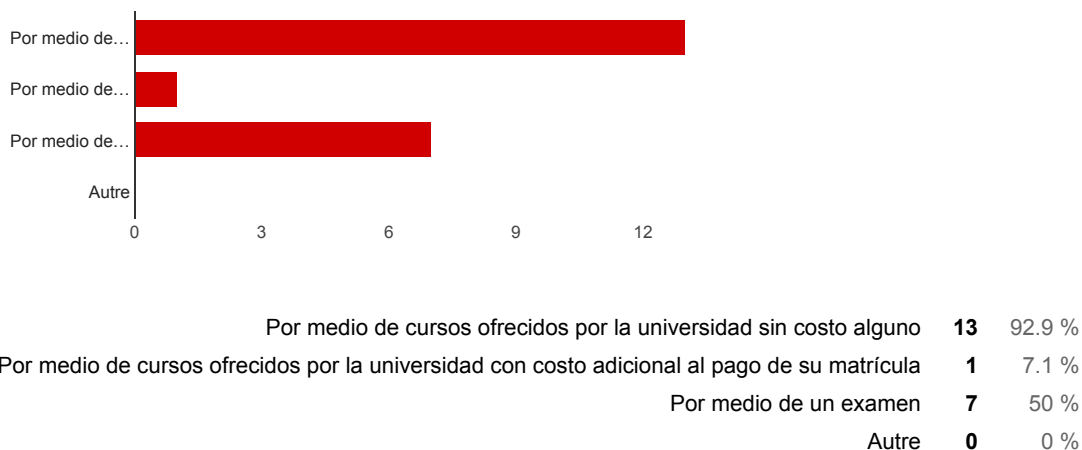
Inglés	18	100 %
Portugués	1	5.6 %
Francés	1	5.6 %
Alemán	1	5.6 %
Italiano	0	0 %
Una lengua nativa o indígena	1	5.6 %
Autre	1	5.6 %

9.2. Si su respuesta es afirmativa, ¿en qué contexto tuvo lugar este aprendizaje?

En el colegio	12	66.7 %
En un instituto de idiomas	7	38.9 %
Durante viajes	5	27.8 %
En familia	1	5.6 %
Con amigos	1	5.6 %
Por internet	8	44.4 %
En cine	7	38.9 %
En auto-aprendizaje	7	38.9 %
Con canciones	10	55.6 %
Por televisión	4	22.2 %
Autre	4	22.2 %



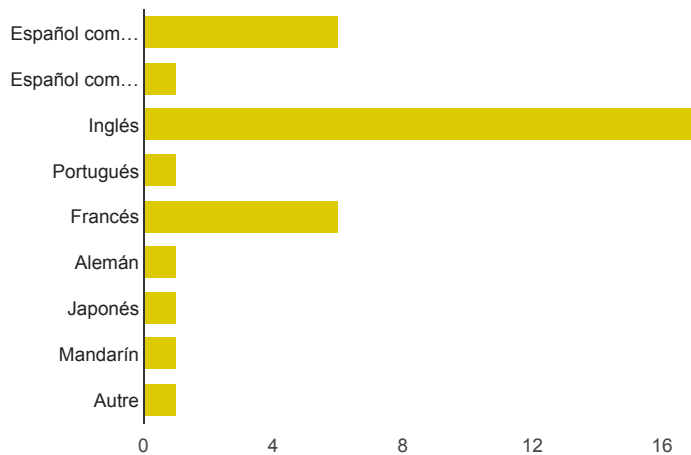
10.1. Si su respuesta es afirmativa, ¿de qué manera la universidad le exige certificar su nivel de competencia en esta lengua?



11. Durante los estudios universitarios que usted cursa actualmente, ¿la universidad le exige el aprendizaje de alguna(s) lengua(s) extranjera(s)?

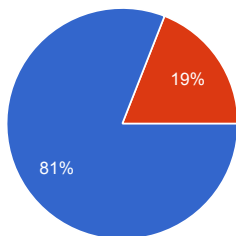


11.1. En caso de respuesta afirmativa, ¿el estudio de cuál lengua es obligatorio?



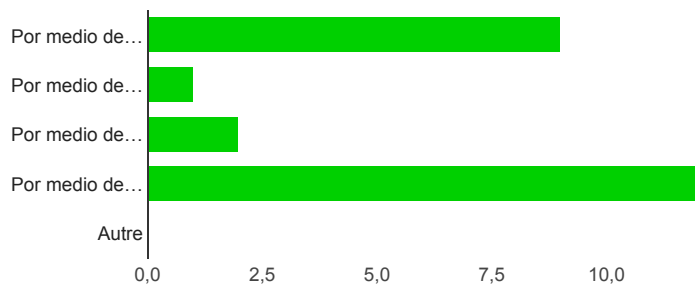
Alemán	1	5.6 %
Japonés	1	5.6 %
Mandarín	1	5.6 %
Autre	1	5.6 %

12. ¿La universidad le exige certificar o comprobar su nivel de competencia en esta(s) lengua(s) en algún momento ?



Sí	17	81 %
No	4	19 %

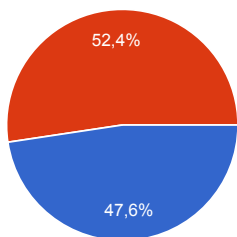
12.1. En caso de respuesta afirmativa, ¿qué opciones tiene usted para certificarla?



Por medio de cursos ofrecidos por la universidad sin costo alguno	9	52.9 %
Por medio de cursos ofrecidos por la universidad con costo adicional al pago de su matrícula	1	5.9 %
Por medio de cursos externos, tomados en otra institución o instituto de idiomas, cuyo costo debe ser asumido por usted	2	11.8 %
Por medio de un examen	12	70.6 %
Autre	0	0 %

13. ¿Tiene usted la opción en su universidad de estudiar lenguas indígenas o nativas?

Sí	10	47.6 %
No	11	52.4 %

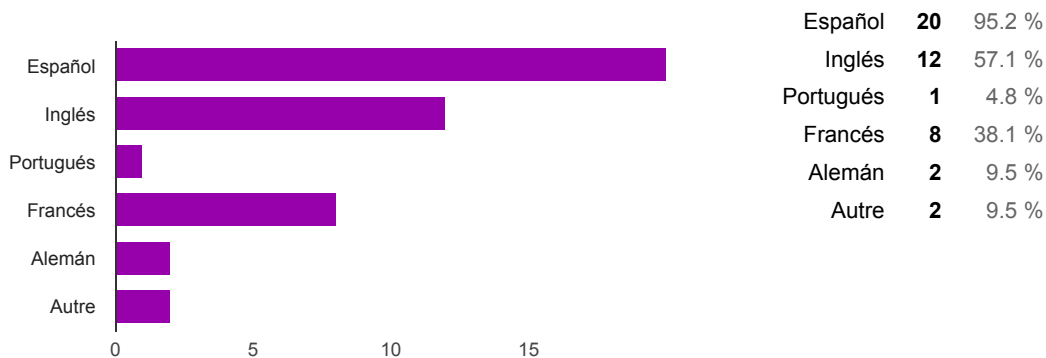


s) lengua(s) tiene usted acceso?

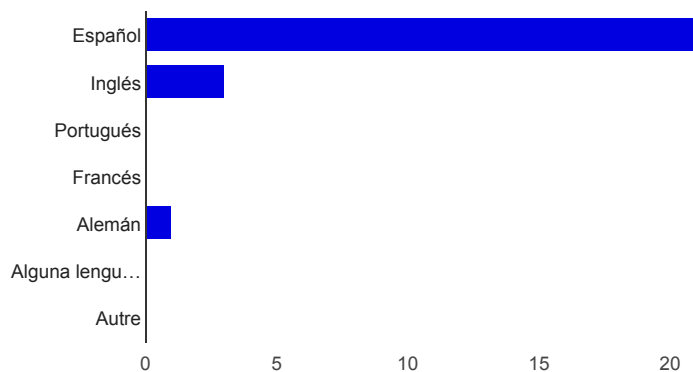
Nasa
Lenguas indígenas provenientes del Cauca u otras aunque son alternativas
Nasa yuwe
NASA Yuwe
Nasa Yuwe
NASA YUWE
NASA

ENCUESTA POR CUESTIONARIO. Público: estudiantes universitarios UNIVALLE

14. ¿En qué lengua(s) recibe usted los cursos de su programa de estudios?



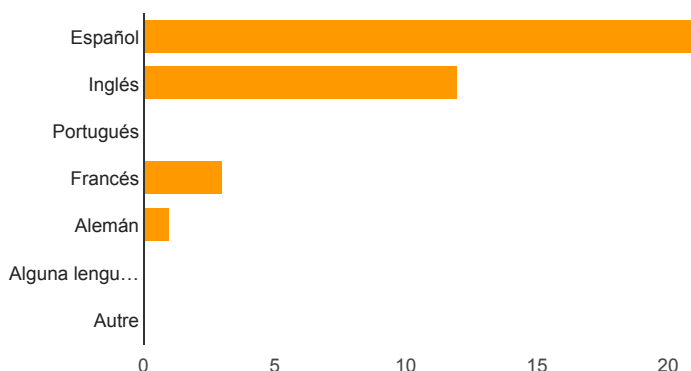
15. ¿En qué lengua(s) se comunica usted con los miembros de su entorno familiar?



Español	21	100 %
Inglés	3	14.3 %
Portugués	0	0 %
Francés	0	0 %

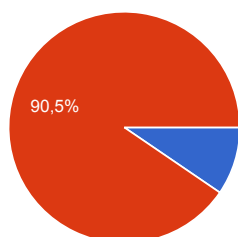
Alemán	1	4.8 %
Alguna lengua nativa o indígena	0	0 %
Autre	0	0 %

16. ¿En qué lengua(s) se comunica usted con sus amigos y conocidos? Esto incluye las conversaciones a distancia por correo o virtualmente.



Español	21	100 %
Inglés	12	57.1 %
Portugués	0	0 %
Francés	3	14.3 %
Alemán	1	4.8 %
Alguna lengua nativa o indígena	0	0 %
Autre	0	0 %

17. ¿Posee usted algún conocimiento de alguna lengua indígena?



Sí	2	9.5 %
No	19	90.5 %

17.1. En caso de respuesta afirmativa, ¿cuál(es) lengua(s) indígena(s) conoce usted?

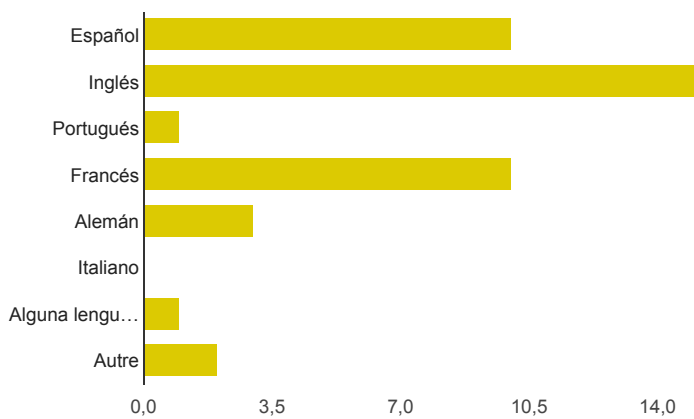
Paez
Lakota

17.2. ¿En qué contexto ha tenido usted el contacto o conocimiento de esta(s) lengua indígena?

Académico	2	40 %
Profesional	0	0 %
Familiar	1	20 %
Social (entre amigos)	1	20 %
Autre	1	20 %

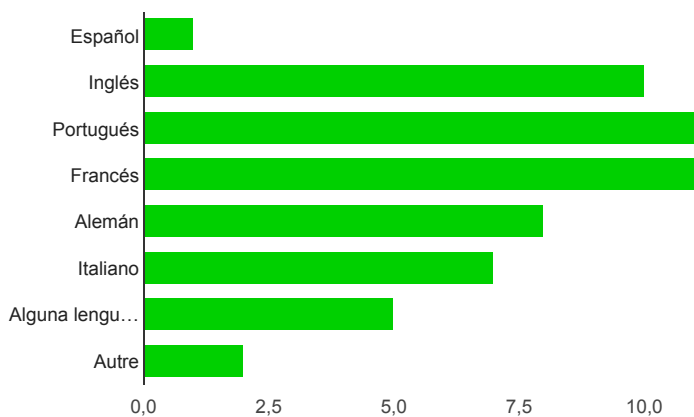


18.1. En caso de respuesta afirmativa, ¿qué lengua(s) necesitará usted para ese viaje?



Español	10	50 %
Inglés	15	75 %
Portugués	1	5 %
Francés	10	50 %
Alemán	3	15 %
Italiano	0	0 %
Alguna lengua nativa o indígena	1	5 %
Autre	2	10 %

19. ¿Qué otro(s) idioma(s) le gustaría aprender?

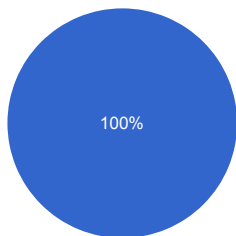


Español	1	5 %
Inglés	10	50 %
Portugués	11	55 %
Francés	11	55 %
Alemán	8	40 %
Italiano	7	35 %
Alguna lengua nativa o indígena	5	25 %
Autre	2	10 %

ENCUESTA POR CUESTIONARIO. Público: estudiantes universitarios UNIVALLE

¡Muchas gracias por su valiosa colaboración!

20. ¿Autoriza usted a la investigadora a contactarlo en caso de requerir información adicional, aclaración o profundización de alguna de las respuestas?



Sí	21	100 %
No	0	0 %

En caso de respuesta afirmativa, su correo electrónico es:

Stevenson.rodriguez@correounivalle.edu.co
cristhiancardonago@gmail.com
manuelacastaneda01@gmail.com
catalina131197@gmail.com
claudia.cardenas@correounivalle.edu.co
linjhorama@gmail.com.com
neogenesisikt@gmail.com
alis2ch@gmail.com
lopez.jennifer@correounivalle.edu.co
johnny03_85@hotmail.com
jose.cuevas@correounivalle.edu.co
jhan.quintero@correounivalle.edu.co
kevin_andres_g@hotmail.com
jerson-andres2010@hotmail.com
ca-mi24@hotmail.com
david27delgado@gmail.com
kelly_casanova95@hotmail.com
nardabruja@hotmail.es
jeferson.valencia@correo.univalle.edu.co

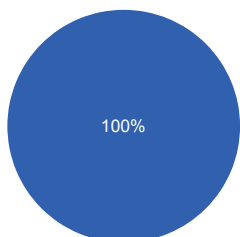
[Modificar ce formulaire](#)

20 réponses

[Afficher toutes les réponses](#) [Publier les données analytiques](#)

Résumé

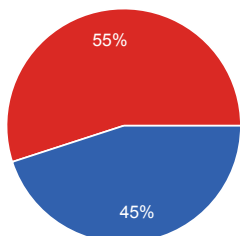
¿Autoriza usted a la investigadora a utilizar la información que usted proporciona en este documento?



Sí **20** 100 %
 No **0** 0 %

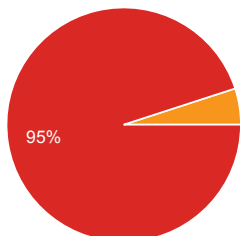
ENCUESTA POR CUESTIONARIO. Público: estudiantes universitarios UPB

1. Sexo



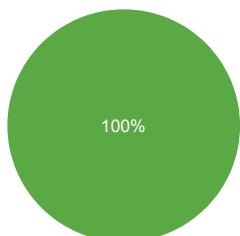
Femenino **9** 45 %
 Masculino **11** 55 %

2. Rango de edad



17 años o menos **0** 0 %
 Entre 18 y 30 años **19** 95 %
 31 años o más **1** 5 %

3. Universidad actual a la cual pertenece



Universidad Nacional de Colombia **20** 100 %
 Universidad de Antioquia **0** 0 %
 Universidad de Los Andes **0** 0 %
 Universidad del Valle **0** 0 %
 Pontificia Universidad Javeriana **0** 0 %
 Fundación Universidad del Norte **0** 0 %
 Universidad Industrial de Santander **0** 0 %

Universidad Pontificia Bolivariana	20	100 %
Universidad EAFIT	0	0 %
Autre	0	0 %

¿A qué sede pertenece usted?

Bucaramanga

Medellín

4. Facultad

Escuela de Derecho y Ciencias Políticas

Escuela de Arquitectura y Diseño

Escuela de Ciencias Sociales

Escuela de Teología, Filosofía y Humanidades

Ingeniería civil

Maestría en Filosofía

5. Ciudad donde reside:

Envigado

Itagüí

Bucaramanga

Medellín

Floridablanca

Bello

Rionegro

5.1. Ciudad donde estudia:

Bucaramanga

Medellín

5.2. Ciudad de origen:

Envigado

Itagüí

Bucaramanga

Manizales

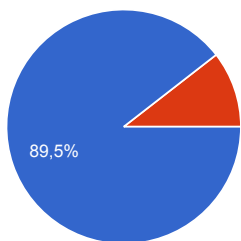
Medellín

Bello

Rionegro

6. Nivel de estudios que cursa actualmente:

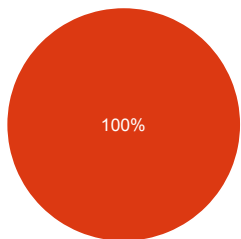
Pregrado	17	89.5 %
Posgrado	2	10.5 %
Autre	0	0 %



estudia usted?

Psicología
Ingeniería Civil
Ciencias políticas
Filosofía

6.2. Si usted cursa un posgrado, ¿qué tipo de programa cursa usted?

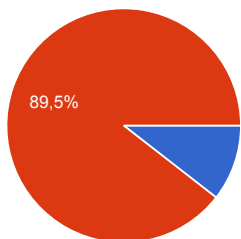


Especialización	0	0 %
Maestría	2	100 %
Doctorado	0	0 %
Postdoctorado	0	0 %
Autre	0	0 %

¿Cuál es el nombre del programa de posgrado en el que usted está inscrito(a)?

Maestría en Teología
Maestría en Filosofía

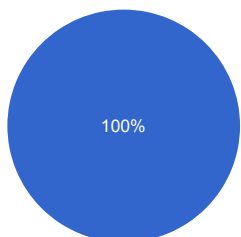
7. ¿Sus estudios universitarios están relacionados con la enseñanza de idiomas? Por ejemplo, filología y lenguas, lengua castellana, antropología, lenguas indígenas y regionales, etc.



Sí	2	10.5 %
No	17	89.5 %

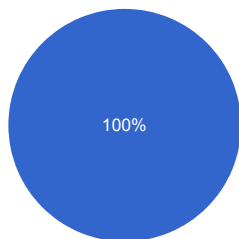
ENCUESTA POR CUESTIONARIO. Público: estudiantes universitarios UPB

8. ¿Cuál es su lengua materna o primera?



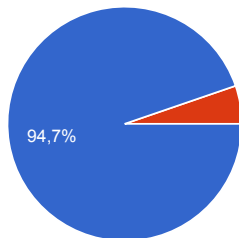
Español	20	100 %
Inglés	0	0 %
Portugués	0	0 %
Francés	0	0 %
Una lengua nativa o indígena	0	0 %
Autre	0	0 %

8.1. ¿Su lengua materna es la lengua oficial de su país?



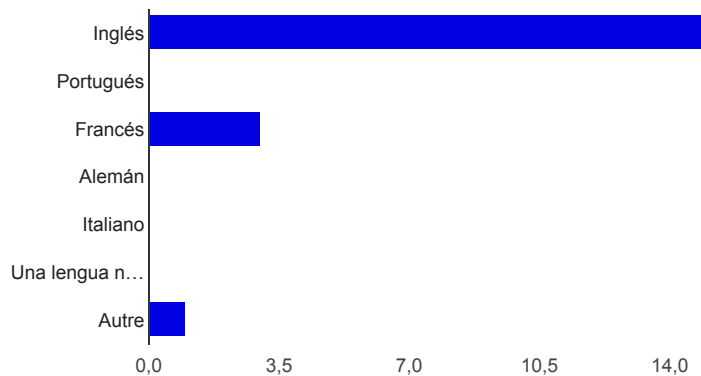
Sí	20	100 %
No	0	0 %

9. Antes de ingresar al programa universitario que usted cursa actualmente, ¿había usted tenido contacto con otros idiomas?



Sí	18	94.7 %
No	1	5.3 %

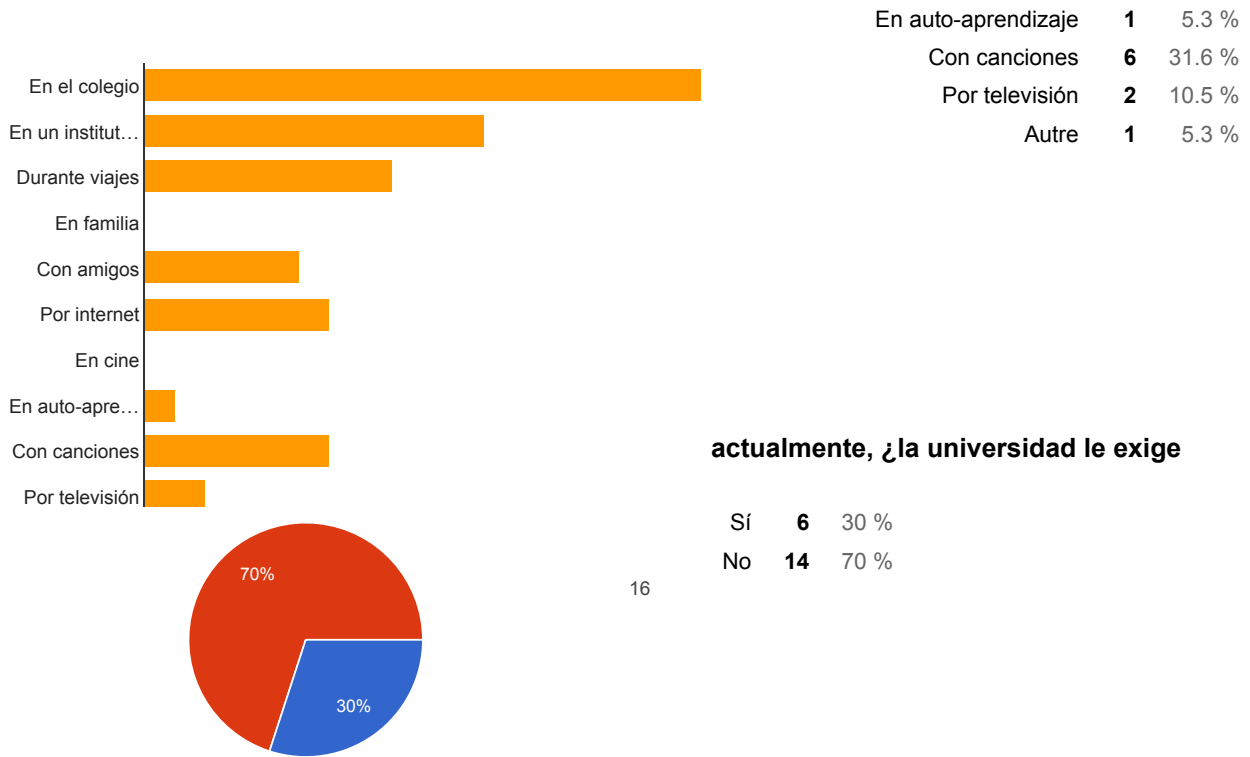
9.1. ¿Cuál o cuáles?



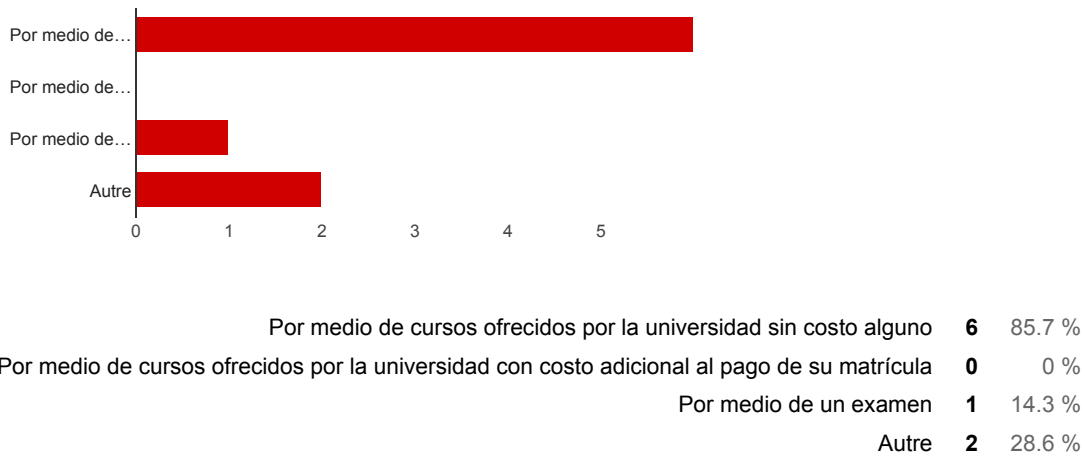
Inglés	15	100 %
Portugués	0	0 %
Francés	3	20 %
Alemán	0	0 %
Italiano	0	0 %
Una lengua nativa o indígena	0	0 %
Autre	1	6.7 %

9.2. Si su respuesta es afirmativa, ¿en qué contexto tuvo lugar este aprendizaje?

En el colegio	18	94.7 %
En un instituto de idiomas	11	57.9 %
Durante viajes	8	42.1 %
En familia	0	0 %
Con amigos	5	26.3 %
Por internet	6	31.6 %
En cine	0	0 %



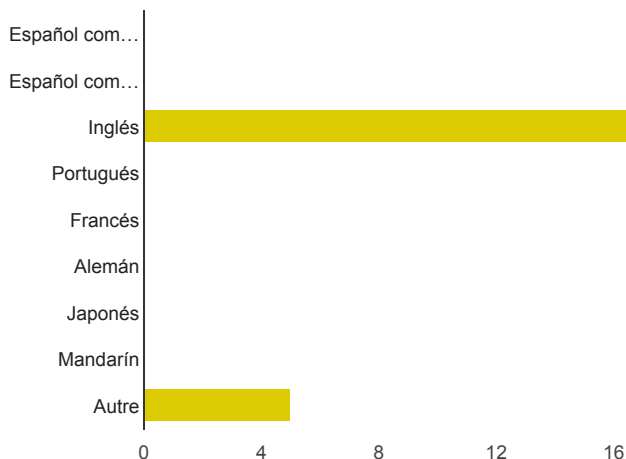
10.1. Si su respuesta es afirmativa, ¿de qué manera la universidad le exige certificar su nivel de competencia en esta lengua?



11. Durante los estudios universitarios que usted cursa actualmente, ¿la universidad le exige el aprendizaje de alguna(s) lengua(s) extranjera(s)?

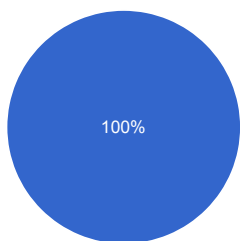


11.1. En caso de respuesta afirmativa, ¿el estudio de cuál lengua es obligatorio?



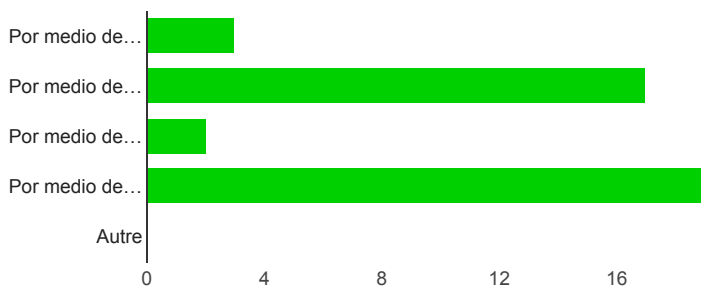
Español como lengua materna o primera	0	0 %
Español como lengua extranjera o segunda	0	0 %
Inglés	19	95 %
Portugués	0	0 %
Francés	0	0 %
Alemán	0	0 %
Japonés	0	0 %
Mandarín	0	0 %
Autre	5	25 %

12. ¿La universidad le exige certificar o comprobar su nivel de competencia en esta(s) lengua(s) en algún momento ?



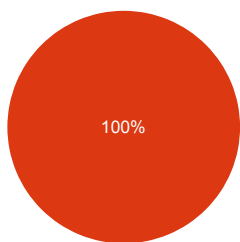
Sí	20	100 %
No	0	0 %

12.1. En caso de respuesta afirmativa, ¿qué opciones tiene usted para certificarla?



Por medio de cursos ofrecidos por la universidad sin costo alguno	3	15 %
Por medio de cursos ofrecidos por la universidad con costo adicional al pago de su matrícula	17	85 %
Por medio de cursos externos, tomados en otra institución o instituto de idiomas, cuyo costo debe ser asumido por usted	2	10 %
Por medio de un examen	19	95 %

13. ¿Tiene usted la opción en su universidad de estudiar lenguas indígenas o nativas?

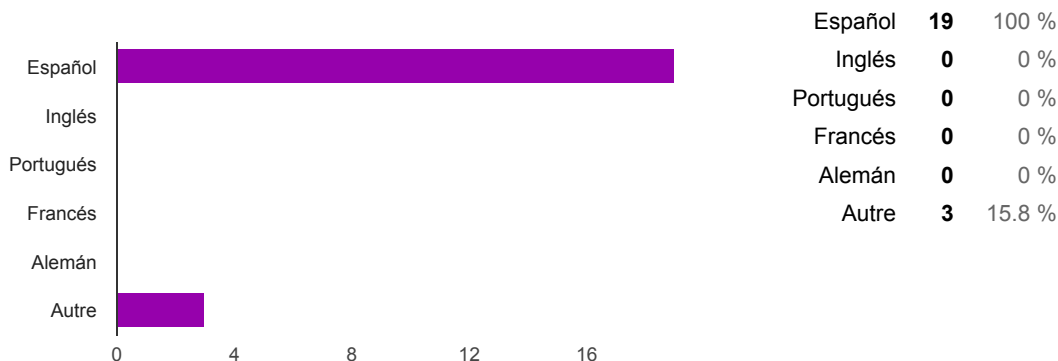


Sí	0	0 %
No	20	100 %

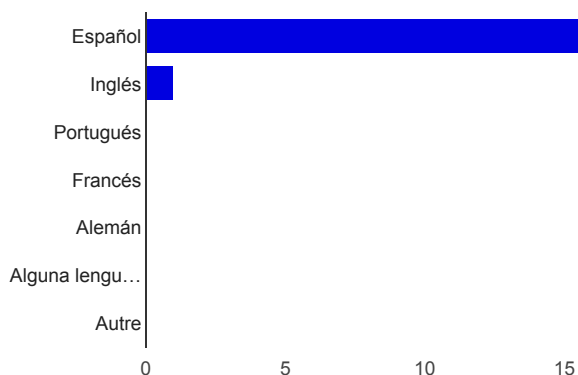
13.1. En caso de respuesta afirmativa, ¿a cuál(es) lengua(s) tiene usted acceso?

ENCUESTA POR CUESTIONARIO. Público: estudiantes universitarios UPB

14. ¿En qué lengua(s) recibe usted los cursos de su programa de estudios?



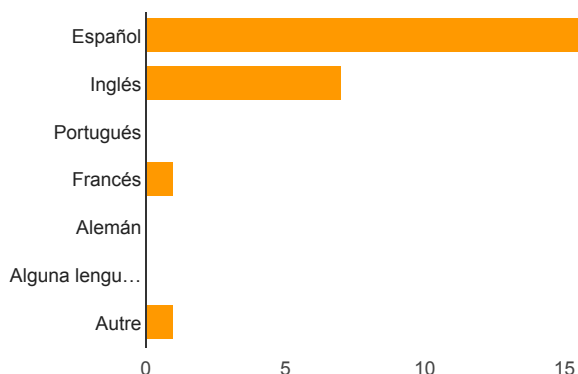
15. ¿En qué lengua(s) se comunica usted con los miembros de su entorno familiar?



Español	20	100 %
Inglés	1	5 %
Portugués	0	0 %
Francés	0	0 %
Alemán	0	0 %
Alguna lengua nativa o indígena	0	0 %

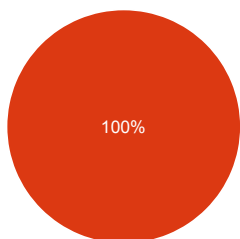
Autre 0 0 %

16. ¿En qué lengua(s) se comunica usted con sus amigos y conocidos? Esto incluye las conversaciones a distancia por correo o virtualmente.



Español	20	100 %
Inglés	7	35 %
Portugués	0	0 %
Francés	1	5 %
Alemán	0	0 %
Alguna lengua nativa o indígena	0	0 %
Autre	1	5 %

17. ¿Posee usted algún conocimiento de alguna lengua indígena?



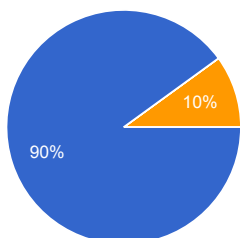
Sí	0	0 %
No	20	100 %

17.1. En caso de respuesta afirmativa, ¿cuál(es) lengua(s) indígena(s) conoce usted?

17.2. ¿En qué contexto ha tenido usted el contacto o conocimiento de esta(s) lengua indígena?

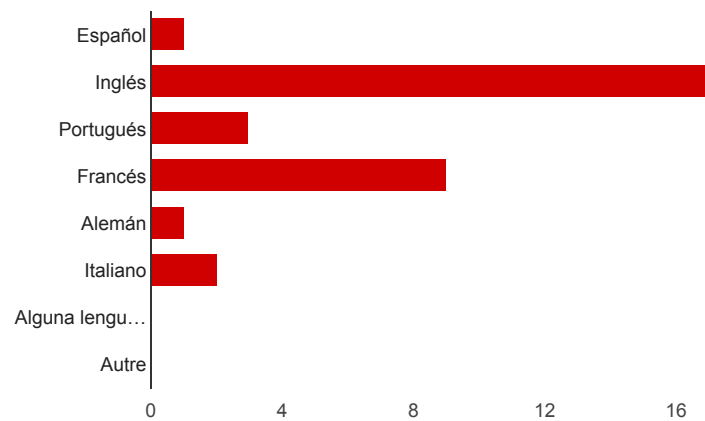
Il n'y a actuellement aucune réponse à cette question.

18. ¿Tiene usted previsto hacer un viaje al extranjero durante los próximos 5 años después de terminar sus estudios?



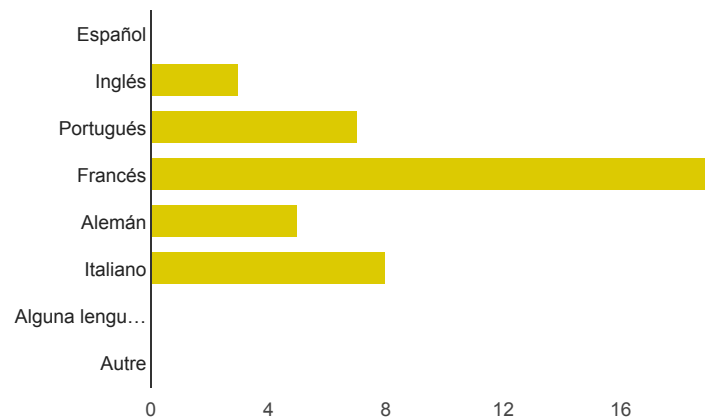
Sí	18	90 %
No	0	0 %
No estoy seguro	2	10 %

18.1. En caso de respuesta afirmativa, ¿qué lengua(s) necesitará usted para ese viaje?



Español	1	5.3 %
Inglés	17	89.5 %
Portugués	3	15.8 %
Francés	9	47.4 %
Alemán	1	5.3 %
Italiano	2	10.5 %
Alguna lengua nativa o indígena	0	0 %
Autre	0	0 %

19. ¿Qué otro(s) idioma(s) le gustaría aprender?



Español	0	0 %
Inglés	3	15 %
Portugués	7	35 %
Francés	19	95 %
Alemán	5	25 %
Italiano	8	40 %
Alguna lengua nativa o indígena	0	0 %
Autre	0	0 %

Annexe 9

ENTRETIENS

1. Entretien avec la Directrice de l'Alliance Française à Bucaramanga.....	322
2. Entretien avec la Directrice de l'Institut de langues de la Universidad Industrial de Santander	326
3. Entretien avec 2 Professeurs de langues à l'UNIVALLE.....	335
4. Entretien avec 2 Professeurs de langues à l'UNIVALLE (traduction en version française)	339
5. Entretien avec la Directrice du Master en Linguistique Appliquée de la Universidad Javeriana.....	343
6. Entretien avec la Directrice du Master en Linguistique Appliquée de la Universidad Javeriana (traduction française).....	349
7. Entretien avec le coordinateur des Masters et Doctorats Universidad Nacional de Colombie, Siège Caribe.....	354
8. Entretien avec le Directeur Exécutif de la Fondation COLFUTURO	358
9. Entretien avec un maître de conférences, sociologue et professeur à la Universidad de Antioquia	364
10. Entretien avec un professeur qui travaille pour le Ministère de l'Education Nationale	368

1. Entretien avec la Directrice de l'Alliance Française à Bucaramanga

Le 11 décembre 2014

Conventions de transcription	
DAF	Directrice de l'Alliance Française
E	Enquêtrice
xx xxx	chevauchement de paroles de deux locuteurs
xx-	mot tronqué à droite
(xxx)	fait non langagier ou intervention simultanée de l'interlocuteur
<xxx>	paroles difficilement audibles, interprétation possible
< >	paroles inaudibles, aucune interprétation proposée
[xxx]	digression du locuteur
xx/xxx	deux interprétations possibles
.	pause avec baisse d'intensité et baisse de mélodie vers les graves
,	pause sans baisse d'intensité ou sans baisse de mélodie vers les graves

Généralités de l'interviewé - Rapport avec les langues - Offre en langues

Transcription de l'entretien

E Bonjour nous sommes avec Amparo Caballero. Tout d'abord, je vous remercie de votre collaboration et je vous pose directement la première question. Quel est votre poste actuel et quelle est votre formation académique ?

DAF Je suis la directrice de l'Alliance française de Bucaramanga en Colombie et j'ai une formation <d'une> licence en langues et un Master II en Didactique de FLE et <> à l'enseignement pendant une vingtaine d'années.

E Très bien merci, qu'elle est le rapport entre l'Alliance et l'Ambassade de France en Colombie <pour> vous qui travaillez dans une Alliance Française ?

DAF Nous, on est l'opérateur linguistique et culturel et scientifique du gouvernement français par l'intermédiaire de l'Ambassade de France et dans d'autres cas, c'est la Colombie par l'intermédiaire de l'Ambassade de France en Colombie.

E Très bien, pourquoi, en troisième lieu, peut-on affirmer que l'Alliance Française est un organisme très important en Colombie, non seulement à Bucaramanga, notamment pour les universités ou pour la formation des étudiants universitaires ?

DAF Pour la formation des étudiants universitaires parce que nous avons une tradition dans la formation des professeurs en didactique de FLE et pour les étudiants, c'est la langue de la culture, de la civilisation française c'est une tradition de la ville et nous en tant que réseaux des Alliances françaises dans le monde on est présent dans plus de 150 pays dans le monde entiers et nous, par tradition, on est toujours en formation, on forme toujours nos professeurs et nous pour pouvoir offrir un service de qualité et être professionnel, on a toujours notre démarche qualité, qui nous permet d'être toujours professionnel et ce que nous faisons c'est l'enseignement de la langue et de la culture française et, en plus, la diffusion et l'appui à la culture locale où se trouve l'Alliance.

E Très bien c'est-à-dire qu'il y a des étudiants universitaires inscrits dans les alliances ?

DAF Bien sûr, il y a énormément d'étudiants universitaires dans nos alliances parce que, entre les pays, dans notre cas la Colombie et la France, il y a beaucoup d'échange entre les universités françaises et les universités colombiennes, ce qu'on appelle le double diplôme, alors il y a le double diplôme dans les deux sens, il y a des étudiants français qui viennent dans les universités colombiennes et des étudiants colombiens qui viennent dans les universités françaises pour avoir le double diplôme et aussi, à part, les étudiants universitaires... il y a des échanges entre les professeurs et <des> scientifiques.

E Très bien, en quatrième lieu, les politiques linguistiques en Colombie qui existent actuellement favorisent-elles l'enseignement et l'apprentissage de la langue française non seulement apprendre la langue pour soi-même, mais surtout pour l'enseignement. Comment elle se porte ces politiques du Ministère de l'Éducation ?

DAF Depuis plusieurs années, depuis 6 ans on a commencé à reparler de l'introduction de la langue française dans les établissements scolaires et ça c'est l'activité qui fait l'Ambassade de France, c'est pour le français, pour la coopération universitaire et Monsieur l'ambassadeur lui-même qui a depuis 6 ans des échanges avec le Ministère de l'Éducation colombienne pour que le français puisse être entretenu à nouveau dans les établissements scolaires, il y a des politiques qui nous ont permis... que nous on forme

à travers les alliances, on forme les professeurs pour l'enseignement du français pour les établissements publics et en ce moment il y a des établissements publics ici dans notre ville pour enseigner le français mais ça a commencé comme ça, mais cette année on parle de bilinguisme et on a tendance en Colombie de parler d'un bilinguisme synonyme de l'enseignement de l'anglais et nous on sait bien que l'anglais c'est partout on doit apprendre à part l'anglais une autre langue dans notre cas ce serait le français mais dernièrement et en attendant on parle de politique de bilinguisme ce n'est que l'anglais et pas les autres langues.

E Très bien, et pour finir, qu'elle serait l'avenir que vous envisagiez pour le français en Colombie ?

DAF En ce moment je pourrais dire incertain parce que bon il y a une situation depuis 2010, nous avec l'ambassade de France on a formé des professeurs de français pour les établissements publics pour réintroduire le français dans les établissements scolaires et ici dans ma ville, par exemple, dans toutes les villes de Colombie il y des établissements physiques où l'on enseigner le français et il y a des professeurs formés jusqu'à 2013 ... et le ministère à consacrer un budget pour cette formation et c'est à travers le réseaux des Alliances françaises que l'on a pu former les professeurs. Mais il y a des décrets, des lois, qui disent que pour la formation des professeurs de langue on aura plus la formation des professeurs de langue mais des professeurs, par exemple, qui vont étudier une licence (licence français, licence espagnole, licence anglais, licence portugais) disons, alors nous on sait qu'on est sûr que la Colombie ça va pas passer, parce que tout le monde va s'inscrire à une licence ou on va être formé comme professeur d'anglais ou professeur d'espagnol; c'est-à-dire au moins deux langues, l'anglais accompagné du français ou de la langue espagnole, ou de l'allemand, je ne sais pas, comme ça, alors. C'est pour ça que je dis que c'est incertain et pour <formation> de ces professeurs qui vont donner les cours de français à nos élèves et des étudiant des universités, on n'aura plus de professeurs formés en français pour pouvoir donner ces cours c'est pour ça que j'ose dire que c'est incertain.

E D'accord, merci beaucoup Madame Caballero pour ces informations précieuses, une question finale, <vous> m'autorisez, en tant que chercheuse, à utiliser les informations, les données, que vous venez de m'offrir ?

DAF Bien sûr, évidemment, pour que le français continue à rayonner en Colombie.

2. Entretien avec la Directrice de l'Institut de langues de la Universidad Industrial de Santander

Le 27 octobre 2014.

Conventions de transcription	
DIL	Directrice de l'Institut de Langues
E	Enquêtrice
xx xxx	chevauchement de paroles de deux locuteurs
xx-	mot tronqué à droite
(xxx)	fait non langagier ou intervention simultanée de l'interlocuteur
<xxx>	paroles difficilement audibles, interprétation possible
< >	paroles inaudibles, aucune interprétation proposée
[xxx]	digression du locuteur
xx/xxx	deux interprétations possibles
.	pause avec baisse d'intensité et baisse de mélodie vers les graves
,	pause sans baisse d'intensité ou sans baisse de mélodie vers les graves

Généralités de l'interviewé - **Rapport avec les langues** - **Offre en langues**

Transcription de l'entretien :

E Buenos días.

DIL Buenos días.

E Hoy es lunes 27 de octubre de 2014. Estamos aquí reunidos para hacer una entrevista en el marco de la tesis doctoral dirigida por el doctor Jean Claude Beaco. Mi nombre es Edga Mireya Uribe, estoy haciendo la tesis y, en este caso, quien hace la entrevista, gracias por haber aceptado y entonces las consignas generales son las siguientes: el objetivo es saber dentro de su función cómo se trabaja la parte de las lenguas, su función universitaria. Empecemos, en primer lugar, con identificación personal, con sus generalidades, su nombre y su formación, por favor.

DIL Bueno, muchísimas gracias por invitarme a esta entrevista. Mi nombre es Leonor Portilla Arciniégas, **yo soy la directora del Instituto de Lenguas de la Universidad**

Industrial de Santander, he estado en esta posición desde enero de 2014, a la fecha llevo 10 meses ejerciendo como directora, tengo formación en Licenciatura en Idiomas de la Universidad Industrial de Santander, me gradué en el año 1994, después de esto hice una especialización en enseñanza de la lengua escrita en la Universidad Santo Tomas y más adelante hice la maestría en enseñanza del inglés como segunda lengua en la Universidad de Greensboro Carolina del Norte en Estados Unidos. Bueno, pues además de esto tengo experiencia como docente de más de 20 años ya... (risas), estuve también en el cargo administrativo como coordinadora del programa de niños, acerca de 2 años, entre 1999 y 2001, estuve en la coordinación académica de adultos por 4 años, desde el 2006 hasta el 2010 también. Tuve la formación como formadora de maestros y mentora de entrenadores de maestros con el Concejo Británico y el Ministerio de Educación Nacional en el 2007 y estuve trabajando como entrenadora, como formadora de maestros y como mentora de entrenadores de maestros entre el 2009 y el 2011. También fui docente de la Escuela de Idiomas, la Escuela de Letras que forma maestros a nivel de pregrado, estuve allí por 2 años.

E Bien sí, muchas gracias.

En el campo en que ha trabajado y en el que trabaja actualmente ¿es público o privado?

DIL Es público.

E La Universidad Industrial de donde usted es egresada y en donde trabaja actualmente ¿qué tipo de contratación le ofrece?

DIL Yo tengo contrato de planta, indefinido.

E ¿Y personas que usted tenga a cargo?

DIL Sí, tenemos un staff administrativo que son más o menos alrededor de 20 personas. En las diferentes sedes que tenemos, tenemos sede en Bucaramanga, Bucaramanga tiene 2 sucursales que es una en el campus principal, una en el sector de Cabecera, tenemos sede en Barrancabermeja y este año abrimos sede en Socorro, Barbosa y Málaga.

E Qué bien. Aproximadamente ¿cuántos estudiantes manejan?

DIL Manejamos alrededor de 7000 estudiantes, entre estudiantes de pregrado y posgrado que necesitan cumplir su requisito, obligatorio para graduarse y estudiantes de extensión que son personas de la comunidad, interesadas en mejorar su nivel de competencia en un segundo idioma.

E Grosso modo ¿Cuál sería el organigrama del Instituto de Lenguas?

DIL Bueno, tenemos la dirección... Tenemos una decanatura de la Facultad de Ciencias Humanas, ese es el jefe inmediato de la directora, está la directora, están, por un lado, los coordinadores académicos, tanto del programa de adultos, como del programa de niños y jóvenes y, por otro lado, la coordinación administrativa. Dentro de la coordinación académica entonces están los docentes que son más de 150 docentes que manejamos en todas las sedes y por la parte de la coordinación administrativa, tenemos personal, bueno.. auxiliares administrativas, tenemos una profesional financiera, una profesional que hace el...ejerce la función de facilitadora de calidad, tenemos dos técnicos, tenemos el personal de servicios generales...no sé si se me escapa alguien más...creo que no, creo que ahí están todos.

E ¡Muy bien! La función social de ustedes en qué se basa. Le doy algunas opciones : enseñanza formal, enseñanza informal, investigación, formación continua, es de tipo político, económico...

DIL Bueno nosotros estamos basados... tenemos dos, digamos que dos campos de acción. Uno es la educación formal, por parte de los requisitos de pregrado y posgrado que se deben cumplir dentro de la universidad, y, por otro lado, está la educación continua que son los cursos de extensión que ofrecemos a la comunidad

E Muy bien. La comunidad en general ¿cancela por los cursos?

DIL Sí. Los cursos de extensión que ofrecemos a la comunidad son cursos que tienen pues una tarifa, comparados con el resto de la ciudad, yo diría que es una tarifa que se ajusta digamos a los precios de...

E ... del mercado.

DIL ..del mercado, sí. No están supervalorados, digamos que son precios que la gente puede costear.

E ¿Existen convenios?

DIL Existen convenios, sí. Tenemos convenios con FAVUIS, con COPACENTRO, COPACREDITO, ASEDUIS, bueno...tenemos una serie de convenios, tenemos incluso convenio con la Escuela Normal Superior de Bucaramanga y allí pues se ofrecen como unas tarifas especiales para que estas personas puedan venir y se beneficien de los cursos que ofrecemos.

E Por supuesto. Vamos a pasar a una segunda parte que es la relación con las lenguas. Estamos en un Instituto de lenguas, por ende, su nombre indica muchas cosas. En primer lugar, ¿la relación es directa o indirecta?

DIL Bueno, la relación del Instituto con las lenguas es directa, por que ofrecemos...esa es nuestra misión: ofrecer cursos, programas, lenguas extranjeras, para beneficio de la comunidad.

E ¿ Se trabaja investigación?

DIL En este momento no estamos trabajando investigación. Pero es uno de los objetivos que tenemos a corto plazo.

E Muy bien. ¿Enseñanza y edición?

DIL Enseñanza, sí, digamos que esa es nuestra columna vertebral, la enseñanza de lenguas extranjeras, aquí manejamos inglés, francés, italiano, portugués, alemán, en algunas ocasiones, cuando tenemos profesor disponible, también enseñamos mandarín.

E ¿Y en la parte editorial?

DIL En la parte editorial... digamos que tenemos bancos de exámenes, que vamos editando cada año. Son exámenes que hemos estado diseñando, tenemos la coordinación de pruebas tanto de niños y jóvenes como del programa de adultos, y desde allí, se van generando exámenes que vamos validando con los cursos que dictamos.

E Ustedes ofrecen... bueno... veremos esta parte de exámenes más adelante. ¿Qué contactos tienen ustedes con el programa nacional que se llamaba antes de bilingüismo con el Ministerio de Educación?

DIL Sí, estamos directamente relacionados porque el programa de pregrado que manejamos y el programa de extensión lo manejamos, uno, con los Estándares Internacionales del Marco Común Europeo, por un lado, que son los lineamientos que ha propuesto el Ministerio de Educación para manejar el plan de bilingüismo desde primaria hasta estudios universitarios entonces con esto estamos allí completamente ligados. Además, estamos trabajando para que la Universidad también cumpla con ese objetivo que ha propuesto el Ministerio de Educación Nacional, que es tener profesionales que manejen una segunda lengua en nivel B2. En la Universidad estamos ahí trabajando, por ahora el requisito para el pregrado es A1, en las maestrías en investigación vamos hasta el A2, y en los doctorados tenemos ya el nivel B1. Estos son avances que se han tenido, porque teníamos un nivel A1 para todos los programas y ya hemos podido digamos que adelantar en este aspecto. Esperamos seguir adelantando, esperamos seguir como concientizando a la gente y los futuros profesionales de la importancia que tiene pues saber un segundo idioma.

E Muy bien. ¿Qué contacto tiene su institución con otros organismos tanto locales como nacionales, internacionales, tales como embajadas, consulados, universidades, institutos u otras asociaciones.

DIL Bueno, tenemos una asociación muy importante con el ITS que es digamos esta institución encargada de exámenes internacionales americanos como el TOEFL, < >. Nosotros somos administradores oficiales de estos exámenes y pues obviamente estamos en contacto continuo a lo largo del año con ellos. Además de esto, estamos con el Ministerio de Educación y el Consejo Británico, frecuentemente recibiendo digamos que formación o lineamientos acerca de hacia dónde debe ir la Universidad con respecto al Plan Nacional de Bilingüismo.

E Pasamos a la tercera parte que es ya más precisamente la oferta en lenguas. Ya nos comentó qué lenguas se enseñan acá, ¿cuál es la lengua en la cual ustedes se comunican dentro del Instituto ?

DIL Dentro del Instituto, primordialmente en inglés, es la lengua, digamos la lengua franca (risas) que usamos aquí, porque pues la mayoría de nuestros profesores son

profesores en inglés, en portugués, en alemán y en francés el porcentaje es mínimo aún cuando en alguna oportunidad, digamos que nos animamos a usar el francés.

E ¿Qué políticas lingüísticas nacionales, acuerdos, leyes o resoluciones que se puedan tener en mente rigen el Instituto de lenguas y su enseñanza?

DIL Bueno, nosotros nos regimos por dos, digamos dos lineamientos que son : uno, por el lado del Ministerio Nacional, y, por el otro lado, los acuerdos que están en el... los acuerdos que saca el Consejo Superior o que emite el Consejo Superior que es el máximo ente para reglamentar el pregrado y los posgrados dentro de la Universidad.

E Bien, yo los buscaré en internet.

DIL Bueno, el de maestrías en el 075 del 2013, ese es el que está rigiendo ahorita y el del pregrado sí se me escapa el acuerdo.

E Bueno, no hay problema. ¿Localmente o institucionalmente tienen ustedes acuerdos, leyes o resoluciones dentro del Instituto, o actas?

DIL Sí, sí. Nosotros manejamos actas académicas, por un lado, y actas de gestión de calidad, por otro lado. Ambas relacionadas obviamente, porque la calidad, como somos una institución cuya misión es ofrecer programas de lengua extranjera, pues todo lo que tiene que ver con gestión de calidad está íntimamente relacionado con nuestra misión. Y en estas actas tenemos digamos que acuerdos, decisiones que tomamos con respecto al quehacer académico que es ofrecer estos programas con calidad.

E ¿ Manejan ustedes la lengua materna de sus estudiante? En el sentido... ¿ ofrecen cursos?

DIL ...como lengua extranjera...Sí, sí los ofrecemos, los tenemos en nuestro portafolio de servicios, pero realmente son muy pocos los turistas o los extranjeros como... que... yo no diría que interesados, porque probablemente los turistas y los extranjeros estén muy interesados en aprender nuestro idioma, quizás es el tiempo que tiene para estar en nuestro país y, especialmente en nuestra ciudad, que quizás les cohibe un poco de tomar los cursos. Pero sí los ofrecemos.

EU : ¿Y una taller de lenguaje o algo de escritura en español para colombianos?

E No, ese si no. Eso no lo hacemos. Pensamos que eso corresponde más como a la escuela de idiomas, donde tienen los expertos para manejar lo que tiene que ver con lengua materna para hablantes nativos de esa lengua.

DIL La oferta de los idiomas aquí se realiza para licenciatura, maestría, doctorado o en general.

La oferta...

E Ustedes ofrecen idiomas al público, ¿generalmente tienen cursos apartes para licenciatura, para maestría, para doctorado o son cursos generales?

DIL La Universidad tiene una política clara acerca del número mínimo de estudiantes que se deben tener en un curso para pregrado o para maestría que se pueda ofrecer. Digamos que el cupo mínimo se cumple especialmente en maestrías, pues nosotros ofrecemos el curso y eso es un curso que la Universidad cubre. De lo contrario, si el número mínimo de estudiantes no se cumple, pues entonces lo estudiantes tienen la opción de cumplir su requisito con nuestros cursos de extensión, es decir se incluyen dentro de los cursos que ofrecemos a la comunidad para que puedan cumplir sus requisitos. En el pregrado, no tenemos ese problema, porque en el pregrado son más de 3000 estudiantes y obviamente los cursos que ofrecemos todos se llenan con el mínimo de estudiantes e incluso más. Entonces, allí no tenemos ese problema, el pregrado es obligatorio y la universidad cubre todos los cursos de pregrado que se ofrecen.

E De tal manera que el estudiante no tiene que cancelar nada ¿por cuánto tiempo?

DIL Ellos tienen dos semestres. Es decir una año obligatorio y si el estudiante es de estratos uno y dos y tienes buenas notas en el último semestre aprobado puede hacer...

No, perdón, obligatorios son dos semestres: inglés I e inglés II. De contexto son inglés III, IV y V. Es decir que el estudiante puede llegar a hacer hasta 5 niveles, 5 semestres de inglés que van a estar cubiertos 100% por la Universidad.

E ¿ Con qué intensidad horaria?

DIL 5 horas semanales, son 80 horas al semestre. Pero después de allí, ese era el comentario que estaba haciendo antes y que corté, cuando alcanza el inglés V que es el quinto semestre de inglés o de francés, o del idioma que hayan escogido, si son de estrato 1 y 2, ellos tienen la opción de seguir en nuestros cursos de extensión también con un cupo de 100 % cubierto por el Instituto de lenguas.

E ¿Durante cuánto tiempo?

DIL Hasta que completen el nivel B1 que serían 3 niveles más de 40 horas.

E Muy bien, las formas de evaluación que ustedes proponen es fija, dirigida o no existen las notas.

DIL Sí, nosotros tenemos dos formas de evaluación; una es la cualitativa y la otra es la cuantitativa. Dentro de la cualitativa, se lleva un proceso continuo, donde el estudiante recibe realimentación de lo que hace en clase, de los trabajos que presenta, incluso de los quizzes, exámenes que presenta se hace realimentaciones continuas, esto por un lado y, por parte de la evaluación cuantitativa, tenemos tres tipos de evaluación que hacemos; uno, son los quizzes y tareas, el otro es el examen de mitad de ciclo y el examen final. En cada nivel se hacen estos tres tipos de evaluación.

E Para terminar, una proyección hacia el futuro del Instituto de lenguas, ¿podría hacerla por favor? Y que tienen ustedes proyectado de aquí a unos cinco años o si tienen algo proyectado a mayor tiempo, proyectos ampliación, profundización, o, por el contrario, reducción, desplazamiento o incluso eliminación, ya sea en cuanto a planta física, oferta de lenguas o formación de docentes.

DIL Sí, bueno nosotros tenemos la visión propuesta hasta el año 2018. La idea es fortalecer las sedes que acabamos de abrir en Socorro, Málaga y Barbosa. Hemos iniciado allí con uno o dos cursos, la idea es que podamos expandirnos en la sedes, por un lado, especialmente con inglés, por la dificultad que hay para conseguir los profesores de otros idiomas, indudablemente si consiguiéramos más profesores, allí estaríamos con los otros idiomas también. De hecho en Barranca, ya empezamos con francés. Además de esto, tenemos el gran sueño de tener una infraestructura fuera del

campus principal en la ciudad de Bucaramanga, donde podamos ofrecer un mejor servicio a los usuarios que ya tenemos, en la sede de Cabecera. Entonces, esperamos contar con una infraestructura propia en la que podamos de verdad diseñar y acomodar de tal manera que satisfaga las necesidades que tiene pues el ofrecer un programa en lengua extranjera. De otro lado, queremos incursionar en el campo de la investigación, es algo que no se ha hecho desde el Instituto y si se ha hecho ha sido como unos pinitos muy pequeñitos, queremos de verdad hacer investigación y pensamos que tenemos todo un laboratorio aquí para hacerlo. Entonces, eso es un objetivo que tenemos allí a corto plazo. Y el otro... sí, es tener como acuerdos, digamos acuerdos internacionales, tener un poco más de contacto con el mundo que está allí afuera, que nos está esperando y que de pronto, por falta de tiempo y por estar cubriendo como urgencias no hemos tenido la posibilidad de encontrar. Establecer como convenios que favorezcan no digo al Instituto sino a la comunidad, a la región y a la universidad como tal.

E Muy bien muchas gracias. No sé si desea agregar algo más después de esta entrevista.

DIL No, no. Muchísimas gracias por la invitación a hacer parte de este proyecto de investigación que muy seguramente beneficiará a la región y al país porque lo necesitamos.

E Muchas gracias.

3. Entretien avec 2 Professeurs de langues à l'UNIVALLE

5 septembre 2014

Conventions de transcription	
DIL	Directrice de l'Institut de Langues
E	Enquêtrice
xx xxx	chevauchement de paroles de deux locuteurs
xx-	mot tronqué à droite
(xxx)	fait non langagier ou intervention simultanée de l'interlocuteur
<xxx>	paroles difficilement audibles, interprétation possible
< >	paroles inaudibles, aucune interprétation proposée
[xxx]	digression du locuteur
xx/xxx	deux interprétations possibles
.	pause avec baisse d'intensité et baisse de mélodie vers les graves
,	pause sans baisse d'intensité ou sans baisse de mélodie vers les graves

Généralités de l'interviewé - Rapport avec les langues - Offre en langues

Transcription de l'entretien

PF1 soy profesora de francés desde ya hace más de 30 años, en este momento, estoy jubilada y trabajo en la Universidad del Valle que es una institución pública, estoy por hora cátedra enseñando Taller de pronunciación en francés.

PF2 soy profesor en la Universidad del Valle, tengo una especialización en Educación Bilingüe y una Maestría en Lingüística y Español. En este momento tengo a cargo los cursos de francés del primer y el tercer semestre.

PF1 olvidé decirte que tengo la Maestría en Didáctica del Francés de la Universidad del Rosario de Bogotá.

E Entonces, pasamos al segundo punto, dentro de su profesión, podrían presentar su institución para la cual trabajan.

PF2 La Universidad del Valle es una institución pública, queda en la ciudad de Cali, en el Sur Occidente del país, es una de las universidades destacadas del país. Nosotros trabajamos para la Escuela de Ciencias del Lenguaje y dentro de esta escuela, en el departamento de Lenguas extranjeras y dentro del departamento, trabajamos para la sección del francés; porque hay también la sección de inglés.

E Ahora pasamos a la tercera parte, la institución de ustedes ofrece idiomas para sus estudiantes; dentro de esas lenguas cuáles se les ofrecen a ellos si es para el pregrado en general o en el caso específico en el departamento.

PF2 Nosotros ofrecemos cursos de idiomas para toda la comunidad estudiantil, para la comunidad de afuera de la universidad e idiomas como carrera, la licenciatura. Para los estudiantes de la Universidad se ofrecen dos niveles de inglés obligatorio; pero también se ofrecen cursos de francés, italiano, portugués, japonés, ruso, chino, mandarín y, la lengua indígena, el nasa yugue. Esas lenguas son electivas para los estudiantes, a veces toman uno o dos semestres y hasta tres semestres de nivel de lengua; esto es para toda la comunidad universitaria. Pero obligatorio es tomar los dos cursos de inglés.

PF1 en algunos estudiantes les aceptan hacer el francés porque es más a fin con su carrera, en vez de cursar el inglés, cursan el francés; por ejemplo, en filosofía.

PF2 el alemán es otra de las lenguas que enseñan acá. Para la comunidad que asiste a los cursos de los sábados y entre semana, se ofrecen cursos de inglés, de francés, de italiano y de alemán. Para los profesores de otras carreras, también se ofrecen algunos cursos. Para la licenciatura, los estudiantes tienen dos lenguas desde el comienzo: inglés y francés y, lógicamente, el español.

E para los estudiantes es obligatorio tomar español, lingüística ...

PF2 sí, es decir, los que estudian idiomas tienen una formación en inglés, francés y todos los componentes de pedagogía y los componentes de lingüística y sociolingüística; pero, también, con un componente muy fuerte en investigación. La investigación se trabaja desde el primer semestre, se hace un acompañamiento al estudiante hacia una formación de investigadores.

E y para los estudiantes de otras carreras como ingenierías y demás, ¿ellos deben mejorar competencias en español como lengua materna?

PF2 también, es obligatorio tomar dos cursos de español para todas las carreras de pregrado y posgrado. También estamos comprometidos con los exámenes de posgrado, los exámenes de lengua y competencia; por ejemplo en el concurso docente, ellos tienen que pasar los exámenes de lengua para graduarse de especialistas, doctores.

E ¿Tienen ustedes algo que ver con lo que antes se llamaba el bilingüismo?

PF2 sí, pues hay una historia dentro el departamento de Lenguas Extranjeras, una historia de investigación sobre el bilingüismo. Nosotros hasta hace poco tuvimos una especialización en educación bilingüe porque se formó un grupo de investigación sobre esa temática y, en este momento, estamos lanzando nuestra maestría de estudios interlingüísticos e interculturales y uno de los ejes de la maestría es el bilingüismo. En este momento, participamos como universidad en las mesas de programas para la región. En estos días esta semana, estamos lanzando el primer libro sobre una gran investigación que realizamos sobre un diagnóstico de las condiciones de implementación de lo que se llamaba Colombia Bilingüe. Somos la voz crítica de la región y del país. Hacemos formaciones para los colegios, ellos nos consultan los programas.

E ya para terminar, teniendo en cuenta las perspectivas de un futuro no tan lejano, qué consideran ustedes que les aporta los idiomas extranjeros y el perfeccionamiento de la lengua materna a los estudiantes de la Universidad del Valle: ¿Por qué la Universidad ofrece estos idiomas? ¿En qué los idiomas ayudan a los estudiantes para su profesión o para su desempeño posterior?

PF2 Yo iniciaría comentándote que tenemos una tradición fuerte en investigación y de trabajo en la enseñanza de lenguas con propósitos específicos; nosotros fuimos pioneros en esta temática, pero en este momento hay un replantamiento de qué y cómo aportamos. Definitivamente, consideramos que la formación de cualquier profesional es tener la habilidad en más de una lengua, lo cual permite mayor apertura profesional,

cultural y comprensión del mundo de otra manera. Sobre todo, para nuestros estudiantes de ingeniería, ellos son más competitivos frente al mercado laboral. Pero, nosotros hemos considerado que no solamente aprender una lengua es algo instrumental, sino que también, nuestros estudiantes abrirían su repertorio cultural, sus posibilidades. Por ejemplo, en la enseñanza del francés extracurricular, los estudiantes querían desarrollar todas sus competencias, pero también conocer de la cultura. Esto ha tenido un impacto fuerte sobre todo en los programas de filosofía, de arte y literatura.

PF1 en cuanto al español, la universidad tiene pensado enseñar el español como lengua extranjera.

PF2 hemos abierto las posibilidades a otras lenguas, no sólo el inglés como lengua única, sino que hay otras lenguas y otras culturas en el mundo. Entonces, estas otras lenguas que no son tan prestigiosas, pero que funcionan, necesitaban el espacio y, entonces, en este momento hay mucha demanda por el portugués, tenemos convenios con la Universidad de Sao Paulo y estamos en negociaciones con esta universidad para la enseñanza del español como lengua extranjera y nosotros estamos interesados en abrir un programa de español como lengua materna y como lengua extranjera. La idea es ofrecer todas las lenguas que se pueda en la Universidad.

4. Entretien avec 2 Professeurs de langues à l'UNIVALLE (traduction en version française)

Conventions de transcription	
PF1	Professeur de français #1 (Dora Nidia Medina)
PF2	Professeur de français #2 (Gerberon Macada)
E	Enquêtrice
xx xxx	chevauchement de paroles de deux locuteurs
xx-	mot tronqué à droite
(xxx)	fait non langagier ou intervention simultanée de l'interlocuteur
<xxx>	paroles difficilement audibles, interprétation possible
< >	paroles inaudibles, aucune interprétation proposée
[xxx]	digression du locuteur
xx/xxx	deux interprétations possibles
.	pause avec baisse d'intensité et baisse de mélodie vers les graves
,	pause sans baisse d'intensité ou sans baisse de mélodie vers les graves

Généralités de l'interviewé - Rapport avec les langues - Offre en langues

Transcription de l'entretien

PF1 Je suis professeur de français depuis plus de 30 ans. Maintenant, je suis à la retraite et j'ai travaillé à l'Universidad del Valle, qui est une institution publique, je suis maître de conférences.

PF2 Je suis professeur à l'Universidad del Valle, je fais une spécialisation en éducation bilingue et une maîtrise en linguistique et en espagnol. En ce moment je dois payer les cours de français de la première et du troisième semestre.

PF1 j'ai oublié de dire que j'ai une maîtrise en enseignement du français à l'Universidad de Rosario à Bogota.

E puis nous passons au deuxième point, dans votre profession, vous pourriez présenter votre institution pour laquelle vous travaillez ?

PF2 L'Universidad del Valle est une institution publique à Cali, dans le sud-ouest du pays, qui est l'une des principales universités du pays. Nous travaillons pour l'École des Sciences du Langage, dans le département des langues étrangères, et nous travaillons pour la section française car il y a aussi la section anglaise.

E Nous passons maintenant à la troisième partie, votre institution offre quelle langue à vos élèves et dans ces langues qui leur sont offerts elles sont du premier cycle en général ou dans le cas spécifique dans le département.

PF2 Nous offrons des cours de langue pour toute la communauté étudiante et pour la communauté en dehors de l'université et des cours de langues pour les licences. Pour les étudiants de l'université deux niveaux d'anglais sont offerts et obligatoires; mais les cours en français, italien, portugais, japonais, russe, chinois, mandarin et langue indigène, la nasa Yugue sont également proposés. Ces langues sont facultatives pour les étudiants qui les prennent parfois < dans > un ou deux semestres ou trois semestres; ceci est pour la communauté universitaire dans son ensemble. Mais il est obligatoire de prendre les deux cours d'anglais.

PF1 Certains étudiants acceptent le Français car il est un plus pour sa carrière, au lieu d'étudier l'anglais ; par exemple pour les étudiant en philosophie.

PF2 L'allemand est une autre des langues qu'on enseigne ici. Pour la communauté qui assiste aux cours le samedi et les jours de semaine, l'anglais, le français, l'italien et l'allemand sont offerts. Pour les enseignants des autres langues, certains cours sont également offerts. Pour le diplôme, les étudiants ont deux langues dès le début: l'anglais et le français et évidemment l'espagnol.

PF2 oui, ceux qui étudient les langues ont une formation en anglais, français et ont toutes les composantes de l'éducation, de la linguistique et de la sociolinguistique; mais aussi avec une forte composante de recherche. Les travaux de recherche de la première moitié, accompagnant l'élève est faite à la formation de chercheurs.

E Et pour les étudiants d'autres études comme les ingénieries et les autres ¿Ils doivent améliorer les compétences en espagnol comme langue maternelle?

PF2 Il est aussi impératif de prendre deux cours d'espagnol pour tous les étudiants de premier cycle et des cycles supérieurs. Nous nous engageons également à des examens

de troisième cycle, des tests de langue et de compétence; par exemple pour les concours de l'enseignement, ils doivent passer des examens de langue également pour les spécialisations médecins et autres

E Avez-vous quelque chose à voir avec ce qu'on appelait avant le bilinguisme?

PF2 Oui, parce qu'il y a une histoire au sein du Département de langues étrangères, une histoire de la recherche sur le bilinguisme. Jusqu'à récemment, nous avons eu une spécialisation en éducation bilingue, car un groupe de recherche sur ce sujet a été formé et, à ce moment, nous lançons notre maîtrise d'études interlinguistiques et interculturelles et l'un des piliers de l'expertise est le bilinguisme. A cette époque, participé en tant que programmes universitaires pour la région. Ces jours cette semaine, nous lançons le premier livre sur une recherche que nous avons fait sur un diagnostic des conditions de mise en œuvre de ce qui a été appelé bilingue Colombie. Nous sommes la voix critique dans la région et le pays. Nous faisons de la formation pour les écoles et nous sommes consultés par les programmeurs.

E et enfin, en prenant en compte les perspectives de l'avenir pas si lointain, pensez-vous que les langues étrangères et l'amélioration des étudiants de langue maternelle de l'Universidad del Valle... considérer: Pourquoi l'Université offre ces langues? Quelles langues pour aider les élèves à leur profession ou pour l'exécution ultérieure?

PF2 Je pense que nous avons une forte tradition de recherche et de travail dans l'enseignement des langues à des fins spécifiques; Nous étions des pionniers dans ce domaine, mais en ce moment il y a une remise en cause de ce à quoi nous contribuons. Certainement, nous croyons que la formation de tous les professionnels est la capacité dans plus d'une langue, ce qui permet d'être plus professionnelle, l'ouverture culturelle et comprendre le monde différemment. Surtout pour nos étudiants en génie, ils sont plus compétitifs pour le marché du travail. Mais nous avons vu que non seulement apprendre une langue est quelque chose d'instrumental, mais aussi, nos étudiants seraient ouvrir son répertoire culturel, ses possibilités. Par exemple, dans l'enseignement extrascolaire français, les étudiants voulaient développer leurs compétences, mais aussi apprendre la culture. Cela a eu un fort impact sur tous les programmes de la philosophie, l'art et la littérature.

PF1 En ce qui concerne l'espagnol, l'université prévoit < > d'enseigner l'espagnol comme langue étrangère.

PF2 Nous avons ouvert la possibilité pour d'autres langues, pas seulement en anglais comme seule langue, mais il y a d'autres langues et d'autres cultures dans le monde. Puis ces autres langues qui ne sont pas aussi prestigieuses, mais ils travaillent, ils avaient besoin de l'espace et à ce moment il y a beaucoup de demande pour le Portugais, nous avons des accords avec l'Université de Sao Paulo et sommes en négociations avec l'université pour l'enseignement de l'espagnol comme langue étrangère et nous sommes intéressés à démarrer un programme de l'espagnol comme langue maternelle et comme langue étrangère. L'idée est d'offrir à toutes les langues qui peuvent être au collège.

5. Entretien avec la Directrice du Master en Linguistique Appliquée de la Universidad Javeriana

12 mai 2014

Conventions de transcription	
DMLA	Directora de la Maestría en Lingüística Aplicada
E	Enquêteuse
xx xxx	chevauchement de paroles de deux locuteurs
xx-	mot tronqué à droite
(xxx)	fait non langagier ou intervention simultanée de l'interlocuteur
<xxx>	paroles difficilement audibles, interprétation possible
< >	paroles inaudibles, aucune interprétation proposée
[xxx]	digression du locuteur
xx/xxx	deux interprétations possibles
.	pause avec baisse d'intensité et baisse de mélodie vers les graves
,	pause sans baisse d'intensité ou sans baisse de mélodie vers les graves

Généralités de l'interviewé - Rapport avec les langues - Offre en langues

Transcription de l'entretien

E Bueno, Buenas noches, Nancy, vamos a empezar la entrevista. En primer lugar, le voy a preguntar sus generalidades sobre su formación y la función en la Universidad Javeriana

DMLA Bueno, yo soy licenciada en filología e idiomas de la Universidad Nacional con dos maestrías en enseñanza del español como lengua extranjera, una especialización en estudios culturales y estoy en el proceso del trabajo doctoral en lingüística aplicada y en este momento en la universidad ocupo el cargo de directora en la maestría en lingüística aplicada en español como lengua extranjera.

E Muy bien, ¿podría hablarme un poco de la Universidad Javeriana, de dónde queda, dónde está situada y si es pública... privada?

DMLA Bien, la Universidad Javeriana es una universidad que, como su nombre lo indica, es pontificia y regida por la compañía de Jesús, los jesuitas, es una universidad con más de 70 años desde la restauración en Colombia. Tiene dos sedes, una en Bogotá y otra en Cali y es una universidad que es privada, es regida por la compañía de Jesús y por el Vaticano.

E ¡Ah, muy bien! ¿Su función, en su cargo, está encargada de empleados, estudiantes, profesores, administrativos?

DMLA Sí, fundamentalmente, la estructura de la universidad es una estructura que se diferencia un poco de las universidades, del resto de universidades colombianas en el sentido de que las Unidades Académicas están en el mismo lugar la unidad denominada “departamento” y la unidad denominada “programa” bien sea de maestría o de doctorado o de pregrado; es decir, los programas académicos con docentes a título no son parte de un departamento, son parte de una facultad y están al mismo nivel que los departamentos. En ese sentido, los programas académicos tenemos fundamentalmente con los estudiantes, mientras que los departamentos tienes que ver con los profesores. Nosotros le pedimos a los departamentos el servicio de los profesores bien sea de planta o de cátedra y tenemos que ver con los profesores en cuanto a lo académico, pero en cuanto a lo administrativo, no; tenemos que ver más con los estudiantes. Y a cargo, fundamentalmente, desde el punto de vista de lo administrativo, están a cargo nuestro, fundamentalmente, la secretaria del programa, la secretaria de los posgrados y la monitora de la maestría; desde el punto de vista de lo administrativo, digo. Pero, fundamentalmente, tenemos que ver es con la administración del programa y en ese sentido con la atención a los estudiantes del programa.

E Claro, en sí la parte académica.

(Pause)

E. Usted, entonces, maneja estudiantes y se encarga de la parte académica.

DMLA De la parte académica con profesores y con administrativos solamente la secretaria y la monitora del programa. v los profesores, desde el punto de vista administrativo, los maneja el departamento.

E. Perfecto ¿Podría hablarme un poco de la maestría?

DMLA Sí. La maestría fue aprobada y le dieron acreditación en el 2013, es una maestría en lingüística aplicada, está dedicada específicamente al español como lengua extranjera y es una maestría que está montada muy desde una visión de la pedagogía crítica, de la lingüística aplicada crítica y de los estudios culturales, en esa medida y teniendo como experiencia el programa de español para extranjeros que tiene más o menos cuarenta y cinco años. Nos interesa formar profesores que, además de ser capaces de enseñar el español de una forma adecuada, tengan la sensibilidad suficiente para entender y comprender los procesos interculturales que están inmersos cuando de formación en lengua se trata.

E. Perfecto. Entonces, la relación con las lenguas es directa en español como lengua extranjera, su relación con esta parte es directa.

DMLA Sí, es directa desde hace un buen tiempo que estoy dedicada al español como lengua extranjera, aunque también he sido profesora de inglés, fui en algún momento profesora de inglés y también trabajo en la formación de docentes en el pregrado , en la licenciatura en lenguas que tiene la universidad y se llama licenciatura en lenguas modernas y en ese programa se le enseña a los estudiantes inglés y francés.

E. ¿Inglés y francés opcional o las dos son obligatorias?

DMLA Las dos son obligatorias. Es uno de los pocos programas que tiene obligatorias las dos lenguas.

E.¿La Universidad Javeriana se tiene como obligatorio alguna lengua extranjera o hay varias opciones? No solo para los de la carrera sino en general.

DMLA En general, no. En general la universidad tiene en consonancia con las políticas nacionales del Ministerio de Educación, tiene el requisito de lengua para todas las carreras y para todos los posgrados; pero dependiendo de la carrera y del interés del estudiante y de lo que sabe pues hay diferentes lenguas. Digamos que no es exclusivo el inglés. En el caso de la maestría, por ejemplo, es un programa de enseñanza del español para extranjeros y lingüística aplicada, aceptamos cualquier lengua extranjera para el requisito de lengua.

E.¿Para el requisito de egreso o de ingreso?

DMLA En el caso nuestro, de posgrado, es de ingreso; para el caso de los pregrados, es de egreso y en algunos posgrados, es de egreso; pero no necesariamente lo tienen que cursar en la universidad, lo pueden cursar donde quieran y lo mismo en el caso del pregrado.

E.¿En esta oferta de lenguas que hace la universidad, hay un refuerzo en el español como lengua materna?

DMLA Sí, de hecho en la universidad digamos que es opcional en los programas que se incluya español como lengua materna; pero la universidad ha creado un centro de escritura para dar apoyo a todos los estudiantes de la universidad que quieran en los procesos escriturales pues porque digamos que es un reconocimiento que se sabe a nivel del país las debilidades que hay en la formación en lengua materna de los estudiantes cuando llegan a la universidad y parte de sus dificultades para hacer los trabajos tienen que ver, digamos que eso está investigado en toda América Latina, en muchas ocasiones parten los problemas para hacer el trabajo tienen que ver con problemas de escritura en la lengua. Entonces, la universidad tiene el español lengua materna en algunos pregrados, en el caso de la licenciatura, por ejemplo, es obligatorio, y en algunos posgrados lo tiene como a nivel de seminarios o talleres; por ejemplo en el caso nuestro lo tenemos a nivel de taller y en otros no lo tienen como requisito

obligatorio, está dentro del currículo pero los estudiantes pueden tomarla como electiva o pueden ir al centro de escritura cuando necesitan apoyo en sus trabajos.

E. Ya para terminar, una pregunta que va a ser un poco amplia hacia la proyección, ¿considera usted que los idiomas le aportan al futuro egresado de la Javeriana bastante en su formación y en su vida profesional?

DMLA Por supuesto. Creo que negarlo sería negar una realidad que la tenemos viva todo el tiempo. Digamos que en ese sentido, en la universidad ha habido una apertura muy grande el tema... de hecho hace muy poco se ha creado el Centro de Idiomas, un poco en el camino de se reconoce el valor que tiene el aprendizaje de una lengua extranjera para cualquier profesional con una claridad y es no solamente que ese aprendizaje tiene que ser del inglés. Lo que forma, el valor que le da a la gente saber una lengua extranjera desde el punto de vista de lo cultural y de su formación como ser humano más allá e independientemente de la lengua que sea.

Todos sabemos que, por supuesto, que el inglés en este momento es la lengua en la que se escribe la ciencia, por ejemplo; pero en el caso de español nosotros tenemos un fuerte movimiento en el mundo por posicionar al español como una lengua en la que también se puede escribir la ciencia y en ese sentido digamos que parte de la decisión de la universidad de tener el francés en el currículo de la licenciatura en lenguas tiene que ver con ese hecho y es reconocer que si bien la ciencia se escribe mayoritariamente en inglés, el francés es la lengua del humanismo y por ser la lengua del humanismo una persona que se está formando aquí dentro de la universidad que tiene un proyecto educativo enfocado hacia la formación integral de los estudiantes pues sacar el francés sería pues un error desde el punto de vista de la formación humanística que a la universidad le interesa y por ellos también entran otras lenguas como las lenguas que se estudian acá, hay más de 7 lenguas y dentro de muy poco la demanda de lenguas como el chino mandarín es importante, ¿no? En ese mismo camino, digamos, que el trabajo en las lenguas indígenas y la atención a los estudiantes indígenas que están en las

universidades también es un tema que se ha abordado y que se está trabajando en el departamento de lenguas, lo estamos trabajando nosotros.

E. Bueno, muchísimas gracias, Nancy, por esta entrevista y por el tiempo dedicado y , bueno, estaremos en contacto.

DMLA Muy bien, no con mucho gusto, Mireya, cualquier cosa a la orden.

6. Entretien avec la Directrice du Master en Linguistique Appliquée de la Universidad Javeriana (traduction française)

12 mai 2014

Conventions de transcription	
DMLA	Directrice du Master en Linguistique Appliquée
E	Enquêtrice
xx xxx	chevauchement de paroles de deux locuteurs
xx-	mot tronqué à droite
(xxx)	fait non langagier ou intervention simultanée de l'interlocuteur
<xxx>	paroles difficilement audibles, interprétation possible
< >	paroles inaudibles, aucune interprétation proposée
[xxx]	digression du locuteur
xx/xxx	deux interprétations possibles
.	pause avec baisse d'intensité et baisse de mélodie vers les graves
,	pause sans baisse d'intensité ou sans baisse de mélodie vers les graves

Généralités de l'interviewé - Rapport avec les langues - Offre en langues

Transcription de l'entretien

E Eh bien, bon soir, Nancy, nous allons commencer l'entretien. D'abord, je vais vous demander quelles sont les généralités sur les formations et la fonction à l'Universidad Javeriana.

DMLA Eh bien, je suis diplômé en philologie et langues de l'Universidad Nacional avec deux maîtrises en enseignement de l'espagnol comme langue étrangère, une spécialisation en études culturelles et je suis dans le processus de travail de doctorat en linguistique appliquée et maintenant au collège, je suis Directrice de la maîtrise en linguistique appliquée en espagnol comme langue étrangère.

E Bon, pourriez-vous me parler un peu de l'Université Javeriana, où il se trouve et si elle est publique ou privée?

DMLA Eh bien, l'Universidad Javeriana est une université qui, comme son nom l'indique, est régie par le pontificat de la Compagnie de Jésus et les jésuites, elle est une université qui a plus de 70 ans depuis la restauration en Colombie. elle dispose de deux bureaux, l'un à Bogota et l'autre à Cali et elle est une université privée, est régie par les jésuites et le Vatican.

E Ah, très bien! Votre fonction de responsable est pour les employés, les étudiants, les enseignants, ou les administratifs?

DMLA Oui, essentiellement, la structure de l'université est une structure qui diffère légèrement du reste des universités colombiennes dans le sens que les unités d'enseignement sont à la même place l'unité appelée «ministère» et l'unité appelée "programme" soit de maîtrise ou de doctorat ou de premier cycle; à savoir les programmes de diplôme universitaire avec les enseignants ne font pas partie d'un ministère, ils font partie d'un corps professoral et des départements. En ce sens, nous avons des programmes essentiellement académiques avec les étudiants, tandis que les départements ont à faire avec les enseignants. Nous demandons le service enseignants ou universitaire et nous devons faire avec les enseignants concernant l'académique, mais aussi pour des raisons administratives et non; nous avons plus à faire avec les étudiants. Et en charge, surtout du point de vue de l'administration, sont confiés à nos soins, principalement le secrétaire de programme, le secrétaire du diplômé et instructeur expertise; du point de vue de l'administration. Mais, fondamentalement, nous devons voir est l'administration du programme et dans ce sens avec une attention aux étudiants dans le programme.

E Bien sûr, dans la partie académique.

(Pause)

E. Alors, vous gère et assure les étudiants universitaires.

DMLA Du côté académique avec les enseignants et avec seulement le secrétaire administratif qui surveille le programme. L'enseignants, d'un point de vue administratif, sont gérés par le département.

E. Parfait Pourriez-vous me parler un peu de votre Master 2 ?

DMLA Oui. Le master 2 a été approuvé et eu son accréditation en 2013, est titulaire d'une maîtrise en linguistique appliquée, est spécifiquement dédié à l'espagnol comme langue étrangère est une compétence qui est monté dans une perspective de pédagogie critique, linguistique appliquée critiques et les études culturelles, et prendre de telles mesures que l'expérience du programme espagnol pour les étrangers est d'environ quarante-cinq. Nous sommes intéressés à devenir enseignants, en plus d'être en mesure d'enseigner l'espagnol d'une manière appropriée, avoir une sensibilité suffisante pour comprendre et de comprendre les processus interculturels qui sont impliqués dans la formation de la langue quand elle vient.

E. Parfait. Ensuite, la relation avec le langage est directe en espagnol comme langue étrangère, leur relation avec cette partie est simple.

DMLA Oui, il est direct depuis un certain temps que je me dédié à la langue espagnole, mais j'ai aussi été un professeur d'anglais, je suis à la fois professeur d'anglais et aussi travaillé dans la formation des enseignants au niveau du premier cycle, le diplôme en langues que l'université a appelé diplôme en langues modernes et dans ce programme que nous enseignons le français et l'anglais.

E. L'anglais et le français ou les deux sont-elles obligatoires?

DMLA Les deux sont nécessaires mais il est rare que dans un programmes les deux langues soit obligatoires.

E La Universidad Javeriana a une langue étrangère comme options obligatoires ou plusieurs? Pas seulement pour la filière, mais en général.

DMLA En général, non, l'université est en lien avec les politiques nationales du ministère de l'Education a l'exigence linguistique pour toutes les langues et tous les diplômés; mais en fonction de la langue et de l'intérêt de l'élève et ce qu'il sait parce qu'il ya différentes langues. Dire que l'anglais. Dans le cas d'expertise, par exemple, est un programme d'enseignement de l'espagnol aux étrangers et la linguistique appliquée, les langues étrangères déclinent toutes les exigences linguistiques.

E Pour l'exigence de sortie ou d'entrée?

DMLA Dans notre cas, l'admission postuniversitaire; dans le cas du premier cycle, il est de sortie et, dans certains programmes d'études supérieures est sortie; mais il n'est pas nécessairement d'aller au collège, ils peuvent suivre où ils veulent et même dans le cas du premier cycle.

E Cette offre des langues qui fait part l'université, il y a un renforcement dans la langue maternelle espagnole?

DMLA Oui, effectivement à l'université il faut dire qu'il est des programmes facultatifs pour inclure l'espagnol comme première langue; mais l'université a créé un centre d'écriture pour soutenir tous les étudiants qui veulent un processus scripturaire qui disent qu'il est une reconnaissance qui est connue au niveau de pays, il y a des faiblesses dans la formation dans la langue maternelle des étudiants quand ils arrivent à l'université et une partie de leurs difficultés pour faire le travail qu'ils ont à faire, ils disent qu'il est étudiée à travers l'Amérique latine, laissent souvent les problèmes pour faire le travail ont à voir avec des problèmes d'écriture dans la langue. Ensuite, l'université a la langue maternelle espagnole dans certains de premier cycle, dans le cas de la mesure, par exemple, il est obligatoire, et dans certains, il est diplômé-niveau séminaires ou des ateliers; par exemple, dans notre cas, nous avons à l'atelier de niveau et d'autres ne le faisons pas comme une exigence obligatoire est dans le programme mais les étudiants peuvent prendre élective ou peut aller au centre de l'écriture quand ils ont besoin de soutien dans leur travail.

E. Et enfin, une question qui va être un peu large, considérez-vous que les langues vont contribuer à l'avenir des diplômés de Javeriana pour leur formation et dans leur vie professionnelle?

DMLA Bien sûr. Je pense que ce serait nier une réalité que nous vivons tout le temps. Disons que, dans ce sens, l'université a été un thème de très grande ouverture ... en fait ont récemment créé le Centre pour les langues, un peu à la manière de la valeur de l'apprentissage d'une langue étrangère est reconnue tout professionnel avec une clarté et non seulement que l'apprentissage doit être l'anglais. Qu'est-ce, la valeur qui donne aux gens apprennent une langue étrangère à partir du point de vue de la culture et sa formation comme un être humain au-delà de la langue et indépendamment.

Nous savons tous que, bien sûr, que l'anglais est actuellement la langue de la science, par exemple, elle est écrite; mais dans le cas de l'espagnol, nous avons un fort mouvement dans le monde pour positionner le l'espagnol comme langue dans laquelle vous pouvez aussi écrire de la science et en ce sens dire qu'une partie de la décision de l'université d'avoir le français dans le curriculum un diplôme en langues a à voir avec ce que fait et reconnaître que si la science est écrit principalement en anglais, français est la langue de l'humanisme et de l'humanisme est la langue d'une personne en cours de formation ici au collège ayant un projet éducatif axé sur la formation intégrale des étudiants à rendre les Français seraient une erreur du point de vue des intérêts des collèges de formation humanistes et ils obtiennent également d'autres langues que les langues qui sont étudiés ici il ya plus de 7 langues et très bientôt la demande pour les langues telles que le mandarin il est important, non? De la même manière, disons, que le travail dans les langues autochtones et de se concentrer sur les étudiants autochtones dans les universités est aussi une question qui a été abordée et qu'ils travaillent dans le département des langues, nous y travaillons.

E. Eh bien, je vous remercie, Nancy, pour cette interview et d'avoir pris le temps et, bien, nous allons rester en contact.

DMLA Très bien, non, avec plaisir pour moi, Mireya, je reste dans l'attente de vos nouvelles.

7. Entretien avec le coordinateur des Masters et Doctorats Universidad Nacional de Colombia, Siège Caribe.

10 aout 2013

Conventions de transcription	
PH	Professeur d'Histoire
E	Enquêtrice
xx xxx	chevauchement de paroles de deux locuteurs
xx-	mot tronqué à droite
(xxx)	fait non langagier ou intervention simultanée de l'interlocuteur
<xxx>	paroles difficilement audibles, interprétation possible
< >	paroles inaudibles, aucune interprétation proposée
[xxx]	digression du locuteur
xx/xxx	deux interprétations possibles
.	pause avec baisse d'intensité et baisse de mélodie vers les graves
,	pause sans baisse d'intensité ou sans baisse de mélodie vers les graves

Généralités de l'interviewé - **Rapport avec les langues** - **Offre en langues**

Transcription de l'entretien

E La primera parte sería si usted podría decirnos, por favor, quién es y qué función desempeña en la universidad.

PH Bueno , mi nombre es Raúl Román , **yo soy profesor de Historia de esta universidad , la Universidad Nacional de Colombia (Sede Caribe). Actualmente, estoy coordinando posgrados y la Maestría en Estudios del Caribe. Bueno, estoy para escuchar sus preguntas.**

E Muy bien, gracias. ¿Hace cuánto trabaja usted acá en la universidad ?

PH En la universidad voy a cump... tengo cuatro años y medio de estar aquí en San Andrés.

E ¿ Y en la parte de posgrados ?

PH En la parte de posgrados he estado... estuve en el 2010 y ahora en el 2012.

E ¿No continuos ?

PH No continuos.

E Bien. La primera cuestión es : ¿cuál es la situación...? ¿Usted es de la isla ?

PH No. No soy de la isla, conozco algunas cosas de la isla y la estudio a través de la Historia, pero no soy nacido en la isla.

E Las personas de la isla hablan otro idioma ...

PH Las personas de la isla hablan tres idiomas realmente, hablan creole, inglés y español. Digamos, los ancestros hablaban creole e inglés estándar y por un proceso de migración < >se incorporó también el español. La isla , históricamente, fue colonia inglesa, española en poder de los ingleses . Los españoles tomaron el control, pero durante muchos años estuvieron bajo el control de los ingleses junto con otras islas del Caribe, digamos occidental, y ,entonces, permaneció la lengua inglesa. Los españoles no pudieron, durante el corto periodo que estuvieron, no pudieron castellanizarnos. Luego se dieron las independencias y las islas pasaron a ser parte de Colombia como ya venía siendo durante la última parte del periodo colonial sin que el proceso de castellanización haya sido exitoso, digamos, durante los años que Colombia estuvo allí en el siglo XIX y solamente hasta el XX empieza a darse con la educación , un sistema particular de , digamos, de Colombia de implementar la lengua española.

E ¿Eso trae algunas consecuencias para el ámbito universitario, para los estudios universitarios cuando ellos entran acá , cuando los estudiantes llegan a la sede ? ¿Hay ventajas, hay desventajas ?

PH Bueno, a nivel de posgrados, los estudiantes casi entran de manera igual , se pueden defender en varios idiomas. Nosotros como la universidad en general y en otros programas de posgrados se exige una segunda lengua ,en este caso de la Maestría de Estudios del Caribe se exige el inglés ; tiene una puntuación y los estudiantes están obligados a ganar el examen, si no lo ganan a la entrada deben tener las competencias a la salida cuando les hacen un nuevo examen. Hasta que no ganen el nuevo examen no pueden graduarse.

E Perfecto ¿ En inglés ?

PH En inglés.

E ¿Y en la lengua oficial, en español ?

PH Español , todos, la mayoría de estudiantes que vienen aquí hablan español ; solamente algunos pasantes que han venido de Alemania, pero en modalidad de pasantías.

E Ya, de acuerdo ¿ A nivel de posgrado se ofrecen algunos cursos de español o de inglés o ellos deben hacer por fuera ?

PH Se supone que ellos vienen con la formación o el dominio en lengua , en otra lengua, en este caso : inglés.

E Lo exige el Ministerio, generalmente.

PH, entonces... no hacemos un curso, hacemos un examen de clasificación o si pasa o no pasa, si tienen dominio de la lengua.

E ¿Existen talleres de lecto-escritura o taller de lenguaje ?

PH No.

E ¿En maestría ?

PH En maestría, no, existe en pregrado que son las licenciaturas o los programas que nosotros llamamos pregrado y posgrados los que son < >

E Para los estudiantes de maestría , como ellos tienen que hacer algún reporte para graduarse (puede ser una tesina, una tesis) , ¿se les hace alguna inducción en escritura, en escritura académica ?

PH No, pero están obligados a presentar (risas) ... un resumen en inglés de la tesis, de las palabras clave. Un resumen en español y un resumen en inglés.

E ¿Y la tesis la maneja en español o en inglés ?

PH Español.

E ¿Tienen sustentación ?

PH Sustentación, sí .

E ¿En español o en inglés ?

PH Oral. En español.

E A ver. La lengua nativa, si hay quienes maneja el creole ¿Creole ?

PH Sí, creole.

E ¿Cómo esa tiene alguna influencia en la maestría o no, o ninguna ?

PH No. Practicamente hasta ahora no ha tenido ninguna influencia . Hay estudiantes que utilizan el creole , pero normalmente hablan en español.

E ¿Y hay una maestría en lingüística ?

PH Ahora mismo , a partir de este semestre, se abre una maestría en lingüística . Apenas van a entrar los primeros estudiantes, están en proceso de admisión todavía.

E ¡Ah, qué bien ! ¿Sabe usted si alguna de las materias o algún enfoque tiene que ver con la lengua de acá de la isla ?

PH Sí, me parece que sí porque la Coordinadora es la profesora Raquel Sanmiguel y ella ha estado trabajando sobre el tema del creole, la lengua o el bilingüismo en la isla ; de hecho, participó en la creación de la política pública que se hizo el año pasado para el tema del trilingüismo.

E ¡Qué bien ! Bueno, eso era la entrevista. Muchísimas gracias.

PH Con mucho gusto.

8. Entretien avec le Directeur Exécutif de la Fondation COLFUTURO

Le 6 décembre 2013*

Conventions de transcription	
DEFC	Directeur Exécutif de la Fondation Colfuturo
JET	Journal EL TIEMPO
xx xxx	chevauchement de paroles de deux locuteurs
xx-	mot tronqué à droite
(xxx)	fait non langagier ou intervention simultanée de l'interlocuteur
<xxx>	paroles difficilement audibles, interprétation possible
< >	paroles inaudibles, aucune interprétation proposée
[xxx]	digression du locuteur
xx/xxx	deux interprétations possibles
.	pause avec baisse d'intensité et baisse de mélodie vers les graves
,	pause sans baisse d'intensité ou sans baisse de mélodie vers les graves

Généralités de l'interviewé - Rapport avec les langues - Offre en langues

* Cet entretien a été fait le 25 août 2013, mais le guide d'entretien n'a pas été suivi car le Directeur a considéré qu'il avait déjà donné un entretien similaire au journal *El Tiempo*. Par conséquent, il nous a facilité le texte écrit qui a été publié en décembre de la même année. C'est celui que nous ajoutons ici en respectant les droits d'auteur du journal.

Transcription de l'entretien

DEFC Mantener entusiasmo de empresarios para obtener donaciones, el reto.

Con la idea de que la inteligencia está proporcionalmente distribuida en todos los habitantes del mundo, pero el conocimiento está concentrado en algunos lugares, que es adonde se quiere que se formen los colombianos destacados, Jerónimo Castro, director ejecutivo de Colfuturo, lidera esa fundación sin ánimo de lucro, la cual desde el año 1991 ha beneficiado a 7.606 profesionales.

JET ¿Qué les ofrece Colfuturo?

DEFC El programa central de Colfuturo es el de crédito beca.

Todos soñamos con unos recursos más voluminosos y que todo sea beca.

Sin embargo, las becas tienen unas limitaciones. Entonces, como se supone que si el modelo funciona, a esas personas les va a ir muy bien, y la idea es que devuelvan una parte importante de lo que recibieron cuando regresen al país.

JET ¿Por qué se dan recursos para estudiar en el exterior?

DEFC Hay unos 'pozos' de conocimiento en el mundo, con unos centros que han logrado atraer más recursos, profesores y estudiantes brillantes de todas partes del mundo.

Colfuturo busca abrir esas puertas para que las personas puedan ir a esos centros de conocimiento especiales con la idea de que regresen al país.

JET ¿Cómo va el tema de las donaciones?

DEFC Probablemente vamos a sacar el 'sombrecito' el año entrante para conseguir más donaciones.

En 1990, Colfuturo recibió un fondo de 13 millones de dólares, de los cuales el 56 por ciento eran donaciones del sector empresarial, y operamos durante 15 años sin ninguna donación adicional.

En el 2005 dijimos: queremos crecer 10 veces, entonces hicimos una campaña que lideró el señor Sarmiento Angulo y fue muy exitosa. Se consiguieron 25 millones de dólares, que se están terminando de recaudar este año. Con eso estamos atendiendo a 1.111 estudiantes y queremos pasar a 2.000.

JET Pero el Estado también participa...

DEFC No hay manera de tener éxito si no cooperamos todos. Propusimos la plataforma para administrar el programa sin ningún costo para el Estado ni para los estudiantes.

El Gobierno suministra el recurso, que tiene vocación de condonación, y ha hecho una inversión que hasta ahora ha sido de 10 millones de dólares anuales.

JET ¿Cómo se maneja la plata?

DEFEC Es un programa que necesita mucha gestión financiera porque tenemos que garantizar que si a alguien lo seleccionamos le podamos girar. No podemos seleccionar a alguien, mandarlo a algún sitio y decirle 'se nos acabó el dinero'. Tampoco podemos girarle 30 días después.

JET ¿Qué es lo que destaca de este programa?

DEFEC Que es competitivo y eso garantiza transparencia. Debajo de las líneas de corte nos quedan 300 personas que son muy parecidas a los que están por encima de esa línea, pero el hecho de que sea competitivo nos garantiza el éxito de los beneficiarios.

Colfuturo quiere llegar a los 2.000 créditos beca

Este año, 1.453 estudiantes son beneficiarios del programa Crédito-Beca.

JET Cada año crecen más los apoyos que Colfuturo da. ¿Cómo lo logran?

DEFEC Tenemos una estrecha colaboración con Colciencias y, además, Colfuturo ha sido muy juicioso en el manejo de su fondo, que es de cerca de 60 millones de dólares. Tenemos también apoyos muy generosos de los principales empresarios del país. Esta combinación nos permite cubrir un número que es 10 veces mayor de estudiantes al que teníamos hace 10 años.

Es decir que cada año va a haber más apoyos...

Sí, la meta que tenemos es llegar a 2.000 beneficiarios en los próximos dos o tres años.

Pero estamos creciendo bien; es importante hacerlo porque el área de oportunidad se abre para una cantidad de personas de universidades públicas o que quieren posgrados diferentes a los tradicionales.

JET ¿Cómo funciona el programa Crédito-Beca?

DEFEC Inicialmente es un crédito y los estudiantes escogen qué es lo que quieren financiar de acuerdo con sus necesidades y el destino al que van. Colfuturo les

desembolsa cada dos meses el dinero o les paga la matrícula. Una vez el estudiante termina, se gradúa, regresa y permanece en el país, la mitad de ese dinero se convierte en una beca. La otra mitad la puede pagar en cinco años. Si la persona se vincula con una oficina del Estado, en investigación o educación, recibe 10 por ciento adicional de beca.

JET ¿En qué radica el éxito del programa Crédito-Beca?

DEFC Desde el punto de vista de los estudiantes, lo ideal sería tener un programa más cuantioso en dinero y una beca total. Pero cuando se mira como país, el mecanismo de Colfuturo tiene unas ventajas muy interesantes, pues usted puede apoyar a un mayor número de personas cuando limita el monto de dinero que le va a entregar a cada una. Queremos que haya solidaridad entre generaciones de estudiantes. El beneficio que yo recibo hoy lo devuelvo, y sé que más adelante otras personas van a formarse gracias a que yo cumplí con mi obligación.

JET ¿Qué áreas del conocimiento están prefiriendo los colombianos?

DEFC La primera de este año es ingeniería, con 268 beneficiarios; las segundas son administración y derecho, con 226 y 135 beneficiarios respectivamente, pero tenemos todas las áreas profesionales, entre ellas arquitectura y diseño, ciencias políticas, ciencias básicas y artes.

JET ¿Y qué especialidades se necesitan en el país?

DEFC Digamos que hay un área que para nosotros es débil que es ciencias de la salud. Tenemos 65 personas seleccionadas este año y es la única área donde apoyamos subespecialidades médicas, doce doctorados y 42 maestrías. Hay otras áreas como ciencias básicas, donde se presentan pocas personas, tenemos 66 este año.

JET ¿Favorecen algunas áreas sobre otras?

DEFC No, respondemos a las vocaciones de los estudiantes. Un país necesita personas formadas en todas las disciplinas, entonces ¿por qué le vamos a decir a un periodista, por ejemplo, que Colfuturo solo va a formar personas en ingeniería?

Acá valoramos la calidad académica de las personas y del programa que van a desarrollar.

JET Colfuturo busca que las personas retornen al país. ¿Sí regresan?

DEFC El 72 por ciento se devuelven en la fecha comprometida con Colfuturo. Del 28 por ciento que se quedan, más o menos la mitad regresa en los dos años siguientes, y aunque pierden una parte de la beca, ganan en experiencia internacional. Colfuturo les permite a las personas quedarse un año por fuera para que puedan hacer una práctica profesional.

JET ¿Por qué es importante que la gente se devuelva?

DEFC Filosóficamente porque usted está utilizando un recurso del país y la idea es que esos recursos sirvan para que otros se formen. La segunda es que el país necesita que esos conocimientos se repliquen aquí, para resolver problemas. Pero entendemos que una persona puede casarse en el exterior, recibir una oferta de trabajo, vincularse con una universidad, entonces quienes no regresan deben devolver el dinero en su totalidad.

JET ¿Por qué hacer un posgrado en el exterior?

DEFC Digamos que una escuela en el exterior permite estar con estudiantes y profesores de todo el mundo, los mejores en su área. Hay equipos de alto nivel y grupos de investigación muy bien financiados. Los temas en los que se trabaja son de punta, de avanzada, por eso quien hace un posgrado se asoma a lo que está pasando y a lo que va

pasar, a la frontera del conocimiento. Hay que decir que un posgrado se hace por convicción.

JET Ustedes tienen convenios con otras universidades en el exterior y en Colombia. ¿Qué ventajas tienen?

DEFC Para ciertas áreas pueden llevar la beca al 100 por ciento o hasta el 80 por ciento. Son 60 convenios, hay unos que son con universidades de destino, entonces hay algunos que ofrecen becas totales. Hay otros convenios con el Servicio Alemán de Intercambio Académico (Daad), que complementa el apoyo de Colfuturo. Con el gobierno de Francia tenemos tres o cuatro convenios. Hay una diversidad grande, donde todos los aspirantes compiten en igualdad de condiciones y de manera anónima.

9. Entretien avec un maître de conférences, sociologue et professeur à la Universidad de Antioquia

Aout 2014

Conventions de transcription	
S	Sociologue
E	Enquêtrice
xx xxx	chevauchement de paroles de deux locuteurs
xx-	mot tronqué à droite
(xxx)	fait non langagier ou intervention simultanée de l'interlocuteur
<xxx>	paroles difficilement audibles, interprétation possible
< >	paroles inaudibles, aucune interprétation proposée
[xxx]	digression du locuteur
xx/xxx	deux interprétations possibles
.	pause avec baisse d'intensité et baisse de mélodie vers les graves
,	pause sans baisse d'intensité ou sans baisse de mélodie vers les graves

Généralités de l'interviewé - Rapport avec les langues - Offre en langues

Transcription de l'entretien

S De profesión soy sociólogo, tengo una especialización en cultura política y derechos humanos y maestría en derechos humanos y democracia.

E ¿El pregrado y los posgrados son de dónde, de qué universidad?

S El pregrado es de la Universidad de Antioquia, la especialización de la Universidad Autónoma Latinoamericana de Medellín y la maestría es en la Facultad Latinoamericana de Ciencias Sociales. En la Universidad de Antioquia soy profesor de Cátedra y he dado cursos que tienen que ver con derechos humanos, teorías sociológicas y problemas sociales.

E Eso iba a preguntar: ¿Si son problemas sociales colombianos... latinoamericanos o en general?

S Hay un curso que se llama “Problemas sociales”, en donde se habla de problemas colombianos. Pero hay otro que se llama “Problemas latinoamericanos”.

E ¿Tienes conocimientos de los idiomas que se enseñan en la Universidad de Antioquia empezando por el español, las lenguas indígenas...?

Es decir, cuando hablamos de idiomas no es solo lenguas extranjeras sino como...

S Pues mira, ¿como formación de pregrado o como formación auxiliar, que siendo médico, abogado o sociólogo pueda acceder a estudiar otra lengua? La Universidad de Antioquia aporta para que me pueda profesionalizar el francés, alemán, español, no sé hay discúlpeme la pregunta, pues.

E Claro que sí, ¿sabes si la Universidad, no con el Instituto de Lenguas como tal, ofrece a sus estudiantes, que sea de pregrado o de pos grado, cursos para que cumplan con el requisito de la lengua o para la profundización del español?

S Mira, la Universidad de Antioquia, desde mi conocimiento, ha ayudado más desde otros idiomas que con el propio español. El estudiante de la Universidad de Antioquia tiene cursos de inglés. No hay cursos que tengan que ver con la lengua castellana, entonces se encuentra uno con muchachos que saben o entienden un poco otros idiomas, pero el idioma propio hay grandes deficiencias en la lecto-escritura. Es una paradoja, pues antes de que la gente accediera a otros idiomas, la Universidad tendría que cerciorarse que el estudiante, evidentemente, tenga conocimientos de la lengua, ¿cómo se llama?, la lengua nativa, ¿cierto? De lengua materna. Y yo te lo digo porque la carrera mía, los cursos que yo imparto tienen que ver mucho con la lecto-escritura:

elaboración de ensayos, artículos, comprensión de documento y entonces ahí hay una gran deficiencia.

E ¿Si el estudiante quiere mejorar su escritura en español como lengua materna, tiene alguna otra opción; es decir, puede pagar sus cursos?

S Realmente, la Universidad tiene ese tipo de cursos por extensión; es decir, hay tallercitos de lecto-escritura, por ejemplo, pero no es como una política global de la Universidad. Es decir, la Universidad asume que usted ya sabe manejar el idioma. A partir de ese supuesto no hay una vocación de perfeccionar, no hay una política de perfeccionar y mejorar esas habilidades comunicativas a la hora de la verdad porque cuando escribes un texto lo que haces es comunicar una idea.

E. Generalmente, para las becas se piden, por ejemplo, ensayos o escritos argumentativos.

S Bueno, las Universidades cuando no tienen en cuenta estos factores de los estudiantes terminan siendo muchas veces de exclusión y explico de la siguiente manera, muchos de los estudiantes que llegan a esta Universidad pública con el prestigio que tiene son estudiantes que han venido de colegios privados y en los colegios privados la educación es, evidentemente, más buena, te lo digo porque yo vivía en un pueblo y cuando fui a hacer mi carrera aún 20 años después de haber terminado el bachillerato aún siento los vacíos ; esto hace que para las convocatorias, para las becas, haya un grupo de personas que tienen más posibilidades de acceder.

E Sí, por supuesto. En inglés, ¿cuántos cursos, generalmente, les ofrecen en pregrado?

S En pregrado son dos cursos y los llaman “Competencia Lectora”. Son dos horas a la semana. El instituto de idiomas también posibilita como que la gente haga unos cursos allá de inglés. Pero en términos culturales, la gente prefiere la ley del menor esfuerzo.

E. Y en otros idiomas, ¿los estudiantes tienen la opción?

S Sí, lo estudiantes tienen la opción de graduarse con italiano, francés, alemán e inglés. Son como las más comunes, pero también en la universidad hay el mandarín.

E. ¿Cree usted que según las necesidades de Medellín, en materia de idiomas, el aprendizaje de idiomas que le da la Universidad es suficiente para cuestiones comerciales, académicas o profesionales?

S Mira, Medellín se presenta como una de las ciudades más importantes del país, hace poco la ciudad figuraba como la más innovadora del mundo, que la verdad los sociólogos somos demasiado críticos con ese título, pero bueno. Esta es una ciudad que se piensa desde la globalización, desde la realidad, una sociedad de negocios y ahí evidentemente el conocimiento de otros idiomas es cada día más imprescindible. Sin embargo, la Universidad de Antioquia creo que se ha quedado corta a la hora de tener políticas.

E Cuando empezamos la entrevista, me dijiste que tenías un punto de vista que te gustaría expresarlo, yo creo que este podría ser el momento.

S Ah, lo que yo creo es que la Universidad no permite, al no tener una claridad en términos desde la rectoría y de la administración, no hay una oferta adecuada a los diferentes estamentos de la Universidad. Tendría que ser una Universidad bilingüe. Esas son las Universidades del futuro, es decir donde se puedan tener uno, dos y de ahí en adelante varios idiomas que apoyen lo profesional. No hay oferta para los docentes. Eso permite un aprecio considerable cuando uno quiere hacer un doctorado. Pues es eso, generan brechas de exclusión. Yo tengo compañeros que sufren demasiado, que salen de la Universidad a pagar cursos muy costosos para poder tener una categoría del manejo de otro idioma y poder acceder a una beca o pagar su propio doctorado. Que tengan en cuenta las diferencias para que la gente se pueda integrar.

E Ah, bueno, muchas gracias.

10. Entretien avec un professeur qui travaille pour le Ministère de l'Education National
22 février 2014

Conventions de transcription	
S	Sociologue
E	Enquêtrice
xx xxx	chevauchement de paroles de deux locuteurs
xx-	mot tronqué à droite
(xxx)	fait non langagier ou intervention simultanée de l'interlocuteur
<xxx>	paroles difficilement audibles, interprétation possible
< >	paroles inaudibles, aucune interprétation proposée
[xxx]	digression du locuteur
xx/xxx	deux interprétations possibles
.	pause avec baisse d'intensité et baisse de mélodie vers les graves
,	pause sans baisse d'intensité ou sans baisse de mélodie vers les graves

Généralités de l'interviewé - Rapport avec les langues - Offre en langues

Transcription de l'entretien

E Buenos días, estamos con la profesora Bozena Lechowska. Ya una vez comentado el objetivo de esta entrevista, me gustaría preguntarle: ¿Profesora, cuál es su función

PA Eh, yo soy profesora de planta de la Universidad Industrial de Santander y trabajo en la Escuela de Idiomas, donde me desempeño como profesora de diferentes cursos que se dictan en la Licenciatura en Inglés.

E Muy bien ¿La institución en la que usted trabaja es de carácter público o privado y cuáles son las características de su empleo?

PA La universidad donde laboro es una universidad pública y mi relación laboral con esta universidad es... se basa en un contrato de tiempo completo y, pues, desde hace ya varios años que estoy dictando clases en esa universidad.

E ¿Varios años es por encima de diez...?

PA Es por encima de veinte.

E ¡Es por encima de veinte ! Muchas gracias. Bien, ¿con qué persona o qué personas dependen de su función (empleados, estudiantes...)?

PA Basicamente, son los estudiantes. No desempeño ningún cargo administrativo así que las personas que dependen de mí, por decirlo de alguna manera, son los estudiantes que participan en mis clases.

E Bien. Usted trabaja también con el Ministerio de Educación Nacional, que es lo que nos reúne en este momento. Podría explicarnos, por favor, ¿de qué se trata su trabajo allí ?

PA Eh, desde también ya varios años estoy colaborando con el Ministerio de Educación Nacional en el Plan de Bilingüismo. Este plan tiene como su consigna, pues principal, el mejoramiento de la enseñanza de la lengua inglesa en Colombia. El nombre del programa que fue el Programa de Bilungüismo fue cambiado debido a fuertes críticas que recibió de la comunidad académica de Colombia debido a que , pues, la definición de bilingüismo que ,para justificar el nombre del programa, construyó el Ministerio de Educación Nacional no corresponde con ninguna definición aceptada, existente en la literatura sobre el tema. Debido a ello, el nombre del programa ha cambiado y ahora se llama el Proyecto de Fortalecimiento al Desarrollo de Competencias en Lenguas Extranjeras. Creo que esta... este cambio ha sido muy positivo porque en ningún momento se hablaba de ... o se intentaba promover la enseñanza de inglés, como si fuera una segunda lengua en Colombia. El término... el concepto de bilingüismo en Colombia es un concepto muy amplio y puede estar sujeto a varias interpretaciones debido a que en muchas comunidades indígenas la lengua que manejan las personas que constituyen esas comunidades no es español sino lenguas indígenas. Hay un número impresionante de ellas, son más de trescientas , así que para muchos niños en Colombia el bilingüismo es eso : hablar su lengua , la lengua de la comunidad indígena, más español ; inglés , por consiguiente, no puede ser considerado como una segunda lengua en Colombia, entre otras cosas.

E ¿Podría decirnos de qué se trata este nuevo programa ?

PA El programa, en realidad, no ha cambiado mucho tratándose de sus metas. Estamos hablando de mirar maneras cómo puede mejorarse el nivel de la enseñanza de inglés en el país .Más específicamente, yo he participado en un programa de fortalecimiento a programas de licenciaturas en lenguas extranjeras (inglés) y es dentro de ese programa donde me he desempeñado como par académica-amiga , un término especial ... un término en el cual insistió mucho el Ministerio de Educación Nacional para diferenciar las funciones ue cumple un par académico- amigo dentro del programa de fortalecimiento a licenciaturas en lenguas y el par académico , cuyo informe tiene un... juega un papel vital en la acreditación o no de un programa determinado

E ¿Su participación en este programa es directamente con la enseñanza , con la investigación y está en un lugar específico o debe desplazarse ?

PA Uno debe desplazarse , ya que la política del Ministerio claramente implica que los pares deberían trabajar con programas que desconocen o que están en otras ciudades. Entonces, en Bucaramanga, a pesar de que hay otro programa donde se preparan los futuros docentes de inglés el par académico-amigo enviado por el Ministerio venía de Pereira, justamente para garantizar un mayor grado de objetividad.

E ¿Quién asume esos costos ?

PA Esos costos los asume el Ministerio en conjunto con el Consejo Británico, que aporta una parte significativa de la financiación de este proyecto.

E ¿Qué contactos tiene el proyecto con otros organismos ?

PA El proyecto, fuera del Consejo Británico, pues agrupa varias universidades del país. Se han hecho, también, intentos de entrar en diálogo con la Asociación Colombiana de Profesores de Inglés ; así que, a nivel del país, se han tratado de mantener , de crear, una red de universidades donde hay programas de licenciatura en inglés.

E Muy bien, ¿ esta red, estos programas de licenciatura son similares, qué lenguas trabajan generalmente en Colombia ; las lenguas más trabajadas ?

PA Hay cosas muy interesantes que se descubren a raíz de este proyecto. En la mayoría de los casos, las licenciaturas existentes trabajan dos lenguas : la lengua mayoritaria es inglés , con cierta participación de español en el sentido de que hay cursos que se dictan en español ; aunque también existen todavía programas donde se enseña español como

lengua materna , donde se enseña inglés y francés como lenguas extranjeras y el egresado obtiene un diploma que le permite desempeñarse como profesor , tanto de español como de francés o de inglés.

E Bien ¿Ese programa siendo del Ministerio de Educación hace parte de las políticas lingüísticas educativas nacionales ?

PA Indudablemente. Colombia y las autoridades competentes se han dado cuenta,hace ya varios años , que se necesitan acciones encaminadas a mejorar el nivel que , pues, deja mucho que desear. En un estudio hecho en América Latina, los estudiantes colombianos obtenían los peores resultados en cuanto al conocimiento de la lengua y en la era de globalización en donde inglés se ha convertido, pues, en lengua franca del mundo entero , pues ya no hay más escapatoria ; toca , pues, aunar los esfuerzos para que la enseñanza de inglés sea más exitosa.

E ¿ Tiene usted conocimientos de programas que no sean de lenguas (a nivel de pregrado o posgrados) que se realicen en el país en inglés ? Ya sea en física, en...

PA No tengo conocimiento de ninguno de estos programas. Es más, a veces , y este es un dato que se mencionó en una de las conferencias a las cuales asistí en encuentros de los pares académicos-amigos del proyecto de fortalecimiento a licenciaturas , se hablaba de que muchas becas, muchas oportunidades de becas, en el extranjero se pierden porque el candidato no es capaz de asumir sus estudios en la lengua extranjera (sea esta inglés o francés o cualquier otra).

E Bien. Para terminar, ¿qué proyección cree usted que tiene este programa de fortalecimiento de aquí, estamos en 2015, a unos 10 años ?

PA La fecha límite , la fecha de finalización de este proyecto, está establecida para el año 2018. Así que, pues por un lado parece que hay conciencia por parte de las autoridades de la importancia que debe tener o que debería tener inglés en el país y que esta importancia debería reflejarse en la calidad de programas donde se forman los futuros docentes de ahí el proyecto de fortalecimientos a licenciaturas en lenguas. Yo creo que se ha logrado muchos avances, pero como en todo país , en cualquier país, el funcionamiento y el éxito de algunos programas educativos depende de la financiación. Entonces, en el caso de Colombia hemos visto que se ha lanzado con bombos y

platos el programa llamado Colombia, very well que iba a darle un nuevo impulso al Proyecto de Fortalecimiento al Desarrollo de Competencias en Lenguas Extranjeras y, sin embargo, desde la fecha de su lanzamiento, que hubo en julio del año pasado, el Ministerio no ha emprendido ninguna acción ni nueva ni una acción que podría ser vista como continuación de los proyectos anteriores; así que todo parece indicar que hay ciertos problemas a nivel de financiamiento que, a veces, pueden repercutir negativamente en el desarrollo de un programa educativo

E Muchas gracias, hasta luego.

E Este apartado es un complemento a la entrevista de la profesora Bozena Lechowska. Profesora, usted trabajó con los Estándares en Lenguas Extranjeras se desempeña con lenguas extranjeras en Colombia. Coméntenos un poco sobre esto y complementamos esta entrevista con las funciones, su papel en el Ministerio

PA Bueno, sí, efectivamente, fui llamada por el Ministerio de Educación Nacional al comité encargado de formular los Estándares en la enseñanza de las lenguas extranjeras en Colombia. Ese trabajo se hizo en conjunto con colegas de otras universidades colombianas, hubo también participación del Consejo Británico y, como un muy fuerte punto de referencia, se tomó el Marco Común Europeo para facilitar el uso de estos Estándares aunque se sabía que iban a orientar el trabajo de profesores de inglés, mayoritariamente.

Los Estándares se publicaron en español para que tanto los profesores como los padres de familia y los estudiantes pudieran entender bien qué se esperaba en cada nivel establecido y cuáles eran las competencias que deberían desarrollarse en esas etapas.

Hay que señalar que se hablaba de competencias mínimas, lo que indica que si, pues, el profesor con su grupo de estudiantes puede lograr más eso es siempre bien visto; pero, por primera vez, en la historia de educación en Colombia se formularon exigencias mínimas, las cuales se deben respetar sin importar lo que pueda pasar durante el proceso de enseñanza-aprendizaje.

Viéndolo desde ese punto de vista, los Estándares marcan un antes y un después en la historia de la enseñanza de lenguas extranjeras en Colombia. De otra parte, quiero comentar un poco sobre qué significa ser un par académico-amigo y en qué consiste su

labor. Pues uno en esta función primero tiene que familiarizarse muy bien con toda la documentación de un programa de licenciatura en la universidad que se va a visitar. Después de ese estudio documental se lleva a cabo una serie de entrevistas , siempre hay que entrevistar a la persona, pues, con mayor poder académico , por decirlo así ; en una universidad puede ser el rector mismo o , por lo menos, el rector académico, vicerrector académico .Se hace entrevista al Decano de la respectiva facultad donde está el programa , a veces son Ciencias Humanas, a veces es Educación ; eso difiere de la estructura de cada universidad . Se le hace entrevista al director del programa , si hay coordinadores también se entrevistan esos coordinadores.

Se hace encuentros en grupos focales , donde se habla con los profesores del programa . Se hacen grupos focales con los estudiantes del programa para recoger sus opiniones acerca de las fortalezas y, pues, las oportunidades para mejorar. Un par académico-amigo también participa en la vida diaria , por decirlo así, del programa observando clases ; se observan clases de inglés y también se observan clases de materias que se dictan en inglés, tales como por ejemplo : estudios culturales británicos, norteamericanos, metodología de la enseñanza , pues depende de la estructura del programa. Los estudiantes , así como los profesores, responden unas encuestas .

Uno también va a los sitios donde los estudiantes llevan a cabo su práctica pedagógica ; entonces el panorama que uno adquiere, después del estudio documental así como de la visita in situ, es muy amplio y eso le permite al par académico la elaboración de un informe de diagnóstico donde después se trata de señalar las fortalezas del programa, así como también de recoger las sugerencias tanto de los directivos como de los profesores y los estudiantes, así como las observaciones que hace uno como delegado del Ministerio de Educación Nacional con el fin de sugerir acciones encaminadas a mejorar la calidad del programa.

Entonces, después de esa primera etapa que se llama la etapa de diagnóstico (cuando el informe ya está , pues, listo) se hace una entrega con una presentación donde se divulgan los resultados . Se me olvidaba mencionar también una parte muy importante y es que los estudiantes de inglés toman un test en línea, elaborado por la Universidad de Oxford, así como el Teaching Knowledge Test , el TKT ; así que la visión como

pruebas, digamos, evidencias duras en términos de resultados que obtienen los estudiantes en esas pruebas le permiten a uno formular sugerencias cuyo propósito es siempre mejorar.

La universidad, entonces, recibe el informe de diagnóstico y este debe ser socializado con los profesores, con los estudiantes, con los directivos para formular las estrategias de mejoramiento. Y una vez, pues formuladas estas estrategias, pues se las pone en marcha con, nuevamente, el fin de mejorar el desempeño de los estudiantes, de mejorar algunas inconsistencias en el programa. A veces se requiere de cambios mayores, a veces son cambios menores que se necesitan. Muchas veces uno se da cuenta que falta comunicación entre directivos y profesores, entre profesores y estudiantes, los últimos se sienten excluidos de la toma de decisiones que les afectan a ellos directamente. Pues, debo reconocer que es un proceso supremamente interesante para uno como par académico-amigo.

El Ministerio insiste en el uso de la palabra amigo porque aunque estamos formulando sugerencias, estrategias de mejoramiento, estas no tienen ninguna consecuencia y la universidad está en libertad de acogerlas, asumir algunas de ellas y formular sus propias; entonces, nosotros acompañamos al programa en ese proceso de mejoramiento, pero de ninguna manera ese acompañamiento podría ser entendido como una imposición de ciertas reglas, de ciertos procedimientos. Eso es lo que, definitivamente, no se hace. Y, en general, hay que reconocer que las universidades participantes, en Colombia hay cuarenta y cinco licenciaturas, creo que alrededor de cuarenta de los programas se han sometido voluntariamente al programa de mejoramiento y los resultados, en la mayoría de los casos, han sido muy positivos. Así que, desde ese punto de vista, creo que el programa del Ministerio ha sido muy exitoso. Claro está, queda todavía mucho por hacer y un camino largo por recorrer; pero hay que destacar lo que se ha logrado que considero que es mucho y que, seguramente, redundará en una mejor calidad de la enseñanza de inglés en Colombia.

E Muy bien. Muchas gracias, profesora, por este complemento.

Annexe 10

REPÚBLICA DE COLOMBIA

MINISTERIO DE EDUCACIÓN NACIONAL

RESOLUCIÓN NÚMERO #### de 2014

Por la cual se establecen las características específicas de calidad de los programas de licenciatura en el marco de las condiciones de calidad para obtener el registro calificado.

LA MINISTRA DE EDUCACIÓN NACIONAL

En ejercicio de sus facultades legales, en especial las establecidas en la Ley 1188 de 2008 y el Decreto 1295 de 2010, y considerando,

Que la calidad de la educación es uno de los factores más importantes para generar calidad de vida y desarrollo,

Que los educadores son profesionales que prioritariamente acompañan a los niños, niñas, jóvenes y adultos en su formación integral y en procesos de aprendizaje,

Que la excelencia de los educadores es un factor esencial para garantizar la calidad de la educación que prestan las instituciones educativas a los niños, niñas, jóvenes y adultos en los diferentes niveles y ciclos educativos,

Que la excelencia de los educadores depende de la formación inicial, continua y posgraduada, y en ese proceso cumple un papel destacado la formación que imparten los programas de licenciatura que ofrecen las IES,

Que para promover y garantizar la calidad de la formación que imparten los programas de licenciatura resulta importante definir las características específicas de calidad que deben cumplir tales programas para obtener o renovar su registro calificado,

Que el educador es un profesional con formación específica en pedagogía, y didáctica capaz de dialogar con diversos saberes, y disciplinas para orientar procesos educativos, acompañar y promover la formación integral y el desarrollo de valores, conocimientos y competencias en sus estudiantes teniendo en cuenta sus contextos,

Que la labor del educador se debe enmarcar en una concepción de integralidad de los procesos educativos en que cada estudiante del país está inmerso,

Que se requiere un educador que: a) se comprometa con el desarrollo y el aprendizaje de cada uno de sus estudiantes con equidad y criterios de inclusión, b) contribuya a la formación de personas críticas, libres y responsables que convivan en paz, c) promueva en el estudiante el aprendizaje significativo y autónomo, d) innove sobre su práctica y los métodos pedagógicos que emplea, e) se fundamente en estrategias pedagógicas y didácticas actualizadas, contextualizadas y efectivas, f) use información, evidencias e indicadores para mejorar sus prácticas de aula, g) use la evaluación formativa para mejorar el aprendizaje de sus estudiantes, h) use pedagógicamente las TIC, i) conozca las competencias, estándares educativos y lineamientos de calidad de la educación y los sepa apropiar en su propia práctica según la lectura del contexto, j) esté actualizado y sensibilizado con las realidades locales, nacionales y mundiales, k) sea miembro activo de comunidades académicas y de redes de aprendizaje y circulación del conocimiento, l) tenga un

conocimiento pertinente y profundo de los saberes y de las disciplinas que necesita en su ámbito de desempeño y los articule con estrategias pedagógicas y didácticas pertinentes,

Que se hace necesario unificar por áreas del conocimiento, las denominaciones de los programas académicos de licenciaturas, con el fin de evitar la proliferación en la forma como se identifican dichos programas.

Que la medida señalada anteriormente resulta necesaria para propender que todos los egresados de los programas de licenciaturas puedan ingresar al mercado laboral, y particularmente, tengan mayores oportunidades de participar en los concursos que realice el Estado colombiano para proveer cargos públicos docentes.

Que lo anterior se justifica porque los mencionados concursos de méritos se caracterizan porque se hacen con base en las áreas del conocimiento, niveles y grupos poblacionales, que se prevén en esta resolución para unificar la denominación de los programas de licenciaturas, lo cual permitirá garantizar que todos los egresados puedan participar en las convocatorias que lleguen a ser realizadas

Que es necesario derogar totalmente las Resoluciones 5443 y 6966 de 2010 y demás disposiciones que le sean contrarias porque las condiciones de calidad allí incluidas no responden a las necesidades actuales ni condiciones para tener una educación de calidad,

Que el artículo 222 del Plan Nacional de Desarrollo 2014-2018 “Todos por un Nuevo País” establece que el Registro Calificado se asimila a la Acreditación de Alta Calidad,

Que el Decreto XXXXX de 2015 reglamenta el artículo 222 del Plan Nacional de Desarrollo 2014-2018 “Todos por un Nuevo País”

Que el decreto 1295 de 2010 establece que todos los programas de educación superior universitaria del país deben cumplir las siguientes quince condiciones de calidad para obtener el registro calificado: 1. Denominación, 2. Justificación, 3. Contenidos curriculares, 4. Organización de las actividades académicas, 5. Personal docente, 6. Investigación, 7. Relación con el sector externo, 8. Medios educativos, 9. Infraestructura física, 10. Mecanismos de selección y evaluación, 11. Estructura administrativa y académica, 12. Autoevaluación, 13. Programa de egresados, 14. Bienestar universitario y 15. Recursos financieros,

Que la importancia y las especificidades de los programas de licenciatura hacen necesario fijar condiciones particulares para las siguientes ocho de estas condiciones de calidad: 1. Denominación, 2. Justificación, 3. Contenidos curriculares, 4. Organización de las actividades académicas, 5. Personal docente, 6. Investigación, 7. Relación con el sector externo, 8. Medios educativos 9. Infraestructura física,

RESUELVE

Artículo 1. Objeto. Establecer las características específicas de calidad que deben cumplir los programas de licenciatura para obtener o renovar el registro calificado

Artículo 2. Denominación. Sólo serán válidos los programas de licenciatura con alguna de las siguientes denominaciones: (PENDIENTE DE APROBACIÓN POR JURÍDICA)

Título	Énfasis
--------	---------

Licenciatura en artes	Música Plásticas Artes Visuales Artes Escénicas Danza
Licenciatura en ciencias naturales	Biología Química Física Estudios ambientales
Licenciatura en ciencias sociales	Historia Geografía Ciencias económicas y políticas
Licenciatura en Filosofía	
Licenciatura en educación básica primaria	
Licenciatura en educación especial	
Licenciatura en educación física, deportes y recreación	
Licenciatura en educación infantil	Primera infancia Preescolar
Licenciatura en educación para adultos	
Licenciatura en educación religiosa	
Licenciatura en educación campesina y rural	
Licenciatura en etnoeducación y educación propia	
Licenciatura en humanidades y lengua castellana	
Licenciatura en lenguas extranjeras	Lengua específica (por ejemplo francés, italiano; se excluye inglés)
Licenciatura en inglés	
Licenciatura en matemáticas	
Licenciatura en psicopedagogía	
Licenciatura en educación popular y comunitaria	
Licenciatura en rehabilitación social	
Licenciatura en tecnología e informática	

Parágrafo: En el término de dos años contados a partir de la expedición de la presente Resolución, las Licenciaturas existentes con Registro Calificado podrán cambiar su denominación ajustando sus currículos sin perder el registro calificado previo con la nueva denominación. El Ministerio de Educación Nacional expedirá la certificación correspondiente.

Artículo 4. Justificación. La justificación del programa debe estar articulada con políticas y lineamientos de calidad del sector educativo tales como: a) Ley General de Educación (Ley 115 de 1995), b) Plan Decenal de Educación, c) Plan Nacional de Desarrollo, d) Plan Sectorial, e)

Lineamientos curriculares, f) Estándares básicos de competencias, g) Ley 30 de 1992, h) el sistema colombiano de formación de educadores. Adicionalmente la justificación debe estar basada en indicadores sobre la calidad de la educación en el país, el análisis del entorno laboral, y en otras políticas como son: políticas en primera infancia, juventud, inclusión, tecnología de la información y la comunicación, bilingüismo.

Artículo 5. Contenidos curriculares y las competencias del educador. El currículo del programa será definido por la Institución de Educación Superior, pero debe estar articulado de forma que sus egresados, una vez estén en el ejercicio de su profesión como educadores, estén en capacidad de garantizar la eficacia de los procesos educativos que orienten el aprendizaje de sus estudiantes. Para esto, el programa debe incluir el estudio transversal de los saberes específicos y las disciplinas, para ponerlas en relación con modelos y tradiciones antropológicas y socio educativas, pedagógicas, y didácticas, los fundamentos del derecho a la educación, la diversidad y la inclusión en educación, así como el uso pedagógico de las TIC.

El currículo debe además incluir la normatividad del sector de forma que sus graduados puedan apropiarla para organizar su práctica docente en el contexto institucional y local.

El currículo debe también incluir práctica pedagógica, la evaluación y la reflexión sobre la propia práctica de acuerdo con lo que se detalla en el artículo 6 de esta resolución.

La Institución de Educación Superior deberá organizar los programas de licenciatura con el fin de formar en los valores, los conocimientos y las competencias profesionales del educador. Las competencias se dividen en cuatro componentes: componente de fundamentos generales, componente de saberes específicos y disciplinares, componente de saber educativo, pedagógico y didáctico, y componente de didáctica de las disciplinas.

Componente de fundamentos generales. En este componente aparecen los conocimientos generales de cualquier profesional que incluyen: a) competencias comunicativas en español, b) competencias matemáticas, c) competencias científicas, d) competencias ciudadanas, e) competencias en el uso de las TIC y f) competencias comunicativas en inglés.

Componente de saberes específicos y disciplinares. El educador debe tener un conocimiento adecuado y actualizado de los fundamentos conceptuales y disciplinares del campo o el área en que se desempeña como educador. Adicionalmente, el educador debe estar en capacidad de investigar, innovar y profundizar de forma autónoma en el conocimiento de dichos fundamentos. Involucra las siguientes competencias:

- Conocer la disciplina que enseña con profundidad, reconociendo los contenidos y los métodos propios de la disciplina, y saber cuáles son las mejores prácticas pedagógicas y didácticas para enseñar estas disciplinas.
- Diseñar proyectos educativos, pedagógicos, curriculares, planes de estudio y unidades de aprendizaje que estén alineadas con el saber y el saber hacer de su disciplina.
- Promover actividades de enseñanza y aprendizaje que favorezcan el desarrollo conceptual, actitudinal y procedimental de los estudiantes relacionado directamente con la disciplina que enseña.

Componente de saber educativo, pedagógico y didáctico. Este componente se divide en competencias para formar y para evaluar.

Las competencias para formar se refieren a la capacidad de utilizar conocimientos pedagógicos que permitan crear ambientes educativos para la formación integral y el aprendizaje de los estudiantes. Forman parte de esta competencia las siguientes dimensiones:

- Apropiar el conocimiento sobre tradiciones y tendencias educativas, pedagógicas y didácticas que permitan crear ambientes pertinentes para la formación integral y el aprendizaje de los estudiantes.
- Comprender las características físicas, intelectuales y socioculturales de los estudiantes.
- Conocer sobre las diferentes maneras de valorar, conocer y aprender de los niños, jóvenes y adultos de manera que luego pueda aplicar esto a las diferencias en características físicas, intelectuales y socio-culturales de los estudiantes.
- Entender la importancia del desarrollo humano y cultural de los estudiantes.
- Comprender los procesos propios de desarrollo profesional y buscar mejoramiento continuo.
- Vincular las prácticas educativas con el reconocimiento de la institución educativa como centro de desarrollo social y cultural.

Las competencias para evaluar se refieren a la capacidad para reflexionar, hacer seguimiento y tomar decisiones sobre los procesos de formación, con el propósito de favorecer la autorregulación y de plantear acciones de mejora en los procesos educativos y en el currículo. Implica, las siguientes competencias

- Incorporar diversas alternativas para evaluar.
- Comprender el impacto de la evaluación en el mejoramiento de los procesos educativos.
- Comprender la relevancia de la autorregulación en los sujetos de la educación.
- Incorporar a los procesos formativos momentos de evaluación como la autoevaluación, heteroevaluación, interevaluación y coevaluación.
- Utilizar la información de la evaluación para potenciar el aprendizaje de sus estudiantes.

Componente de didáctica de las disciplinas. En este componente se reconoce que no hay una separación entre competencias y saberes pedagógicos y disciplinares para el profesional en educación. Este componente comprende las competencias específicas que necesita el educador para poder enseñar los contenidos específicos de cada disciplina y para configurar proyectos pedagógicos relacionados con su campo o disciplina específica. Se refiere a competencias para comprender, apropiarse y formular estrategias educativas, pedagógicas y didácticas que favorezcan la formación integral y los aprendizajes de los estudiantes, y con ellos el desarrollo de las competencias propias del perfil profesional. Esta categoría implica una intersección entre los saberes y las disciplinas del campo o el área de desempeño del docente y sus prácticas pedagógicas, de forma que el educador esté en capacidad de investigar y comprender las exigencias pedagógicas y didácticas de su propio campo o área de desempeño. Involucra las siguientes competencias:

- Interrogar, cuestionar y apropiarse el contexto educativo, pedagógico y didáctico propio del campo o las áreas de su disciplina.

- Diseñar proyectos educativos, pedagógicos, curriculares, planes de estudio y unidades de aprendizaje que estén alineadas con el saber y el saber hacer de su disciplina.
- Tener capacidad para estructurar y representar contenido académico de manera didáctica.
- Estar familiarizado con preconcepciones y dificultades que los estudiantes suelen tener frente a un contenido específico.
- Tener destreza en estrategias pedagógicas que puedan usarse para asumir las necesidades de los estudiantes en contextos locales, institucionales y de aula específicos.
- Promover actividades de enseñanza y aprendizaje que favorezcan el desarrollo conceptual, actitudinal y procedimental de los estudiantes relacionado directamente con la disciplina que enseña.
- Incorporar con criterio pedagógico y didáctico el uso de TIC a sus procesos educativos en su contexto sociocultural.

De esta forma los programas de formación de docentes deben garantizar adecuados niveles de conocimiento y reflexión disciplinar en el campo y las áreas en que el educador se desempeñará durante su ejercicio profesional.

Artículo 6. Organización de las actividades académicas.

6.1. Créditos y duración. Los programas de educación se organizarán por créditos; la duración en tiempo y en número de créditos queda a potestad de las universidades y facultades.

6.2. Práctica pedagógica y educativa. La práctica pedagógica debe permitir que los estudiantes se conviertan en docentes a partir del aprender haciendo. En la práctica pedagógica los estudiantes de licenciatura deben estar expuestos a la realidad del aula y su contexto, a las responsabilidades de la educación de niños, niñas, jóvenes o adultos en relación con su área de estudio y a las realidades de sus futuros educandos. La práctica pedagógica debe estar articulada con el currículo del programa de forma que en la práctica también se desarrollen las competencias señaladas en el artículo 5 de esta resolución.

Para obtener el registro calificado los programas de licenciatura deben mostrar evidencia de que tienen una organización que permita formación y realimentación de calidad y oportuna a los futuros licenciados, por parte de profesores de planta y con experiencia pedagógica en el aula en preescolar, básica o media en los procesos de formación, enseñanza y aprendizaje. Igualmente deben demostrar la celebración de convenios con entidades o instituciones educativas para el desarrollo de las prácticas como espacios formativos relacionados con el futuro desempeño profesional y laboral de los licenciados.

La institución debe mostrar que la práctica está organizada de forma que en el mismo proceso el estudiante de licenciatura hace una reflexión sistemática sobre su propia práctica pedagógica y que ese análisis permite la mejora de la misma.

Como mínimo, 50 créditos del programa, debe corresponder con la práctica pedagógica, la cual será continua a partir del momento en que se inicia. La presencia de la práctica en el plan de estudios debe aumentar a medida que los estudiantes avanzan en sus estudios. La Institución de Educación Superior determinará en qué momento específico del plan de estudios comenzará esta práctica, respetando que al menos ésta inicie antes de que el estudiante complete sus primeros 35 créditos de la carrera.

6.3. Modalidad. Los programas de licenciatura se ofrecerán en modalidad presencial o distancia tradicional. La oferta de programas de licenciatura en modalidad distancia tradicional deberá: a) establecer un mínimo de espacios académicos presenciales equivalentes al 30% de los créditos del programa, estos créditos no pueden corresponder con los destinados a la práctica pedagógica; b) desarrollar la práctica pedagógica como espacio académico presencial; c) ser ofrecidos por instituciones de educación superior que cuenten con programas de licenciatura en modalidad presencial; d) demostrar que cuenta con los medios tecnológicos, organizacionales y humanos para el desarrollo de las actividades no presenciales; e) cumplir con todos los requisitos que plantea esta resolución para la obtención y renovación del registro calificado;

6.4. Requisitos de lenguas extranjeras. Todos los educadores del país deben tener un nivel proficiente del inglés. Por esta razón los graduados de licenciatura deben tener un nivel B1 de acuerdo con el Marco Común Europeo de Referencia (MCER) de inglés.

Adicionalmente los graduados de programas de licenciatura en inglés o en otros idiomas deben tener nivel C2 (o su equivalente) del idioma de su licenciatura de acuerdo con el MCER.

Artículo 7. Personal docente. Es necesario que los docentes de los programas de licenciatura sean profesionales universitarios y que una proporción significativa de los docentes del programa tengan estudios posgraduales (maestría y doctorado). Además de esto, es necesario que la planta profesoral incluya variedad de profesores en donde haya profesores de planta con experiencia de aula en educación inicial, preescolar, básica o media; profesores con un nivel adecuado de investigación y producción académica, con manejo de lenguas extranjeras; y profesores con participación en proyectos de extensión de acuerdo a lo que se detalla en el artículo 9 de esta resolución.

En el caso de los licenciados formados para trabajar con grupos étnicos estos requisitos se ajustarán a la normatividad específica.

Artículo 8. Investigación. Los docentes de los programas de formación de educadores deben tener actividad de investigación y deben hacer particularmente en investigación en el aula. La investigación en el aula debe asegurar que los docentes de los programas de licenciatura estén preparados para orientar a sus estudiantes en el desarrollo de procesos de mejora de su propia práctica pedagógica. Los programas también deben hacer investigación disciplinar para la producción de conocimiento relevante y de punta de forma que garantice que los docentes del programa hacen parte de la comunidad académica internacional en su área y que están en capacidad de orientar los procesos de formación de los futuros educadores teniendo en cuenta el estado actual del arte.

La investigación en las licenciaturas estará articulada a los programas de posgrado, de manera que se garantice la articulación curricular entre la formación inicial y la avanzada. De esta manera se deben tener planes de continuidad para que los egresados de las licenciaturas puedan continuar en su formación en la misma o en otra universidad, para lo cual se adelantarán estrategias, convenios o programas de intercambio que estimulen la formación continuada.

Artículo 9. Relación con el sector externo. La relación con el sector externo en el caso de los programas de licenciatura es particularmente importante porque debe satisfacer dos necesidades. Primero debe ser usada para ofrecer a los graduandos espacios de práctica pedagógica de acuerdo con lo estipulado en el artículo 7 de esta resolución. Segundo, debe ser usada para apoyar instituciones educativas en sus procesos de mejoramiento.

En la actividad de extensión del programa y de la institución deben estar involucrados docentes de planta y estudiantes del programa.

Artículo 10. Medios educativos. Los programas de licenciatura deberán garantizar que cuentan con los medios educativos para el desarrollo de los cuatro componentes de la formación de los educadores. Esto incluye a) contar con bibliografía nacional e internacional, pertinente y actualizada entre las que debe haber suscripción a bases de datos de revistas indexadas y b) tener acceso a las TIC para sus estudiantes.

Artículo 11. Otras condiciones de calidad. Las Instituciones de Educación Superior deberán proponer un programa de mejoramiento continuo del programa que especifique un plan para que el programa evolucione hacia la alta calidad.

En sus procesos de obtención y renovación del registro calificado las Instituciones de Educación Superior deben mostrar que cumplen con los quince criterios de calidad señalados por el Decreto 1295 de 2010.

Artículo 12. Vigencia y Derogatoria. La presente Resolución rige a partir de la fecha de publicación y deroga las Resoluciones 5443 y 6696 de 2010 y demás disposiciones que le sean contrarias, en consecuencia y para todos los efectos legales.

Los programas de licenciatura con registro calificado vigente, en un plazo no mayor a tres (3) años a partir de la vigencia de esta Resolución, deberán adaptar las condiciones de calidad que originaron el registro calificado del programa a las condiciones específicas dispuestas por la presente Resolución, lo cual debe ser informado al Ministerio de Educación Nacional en un trámite de modificación del programa a través del SACES o Sistemas de Información Disponible, para que el Ministerio de Educación Nacional, en uso de sus funciones de evaluación, verifique la adaptación del programa que se ofrece.

El Ministerio de Educación Nacional en ejercicio de sus funciones de evaluación podrá aprobar o no, las modificaciones del programa. En caso de no aprobarse, el programa perderá el registro calificado.

Los programas de licenciatura con Registro Calificado vigente, podrán seguir ofreciendo el programa sin realizar las adaptaciones solicitadas por la presente Resolución, para las cohortes ya iniciadas en este periodo de transición de máximo de tres (3) años.

Las instituciones de educación superior que hayan presentado solicitud de registro y ésta se encuentre en trámite, deberán ajustar su solicitud a lo aquí previsto. Para este efecto, dispondrán de un plazo máximo de un (1) año contados a partir de la fecha de expedición de la presente resolución; de no ajustarse la solicitud se entenderá por desistida en los términos del Código Contencioso Administrativo.

Index des notions

A

acteur, 18, 32, 35, 60, 62, 65, 164, 390
actrices, 3, 5, 11, 20, 46, 58, 61, 74,
100, 144, 158, 161, 394, 395
alphabétisation, 81, 96
alphabétisme, 81, 95, 96
amérindiens, 87
Amérique, 34, 57, 67, 82, 83, 84, 86,
92, 93, 94, 95, 97, 103, 110, 111,
112, 113, 140, 141, 170, 176, 350
analphabétisme, 95, 96
anglais, 22, 30, 34, 39, 47, 48, 49, 50,
55, 56, 93, 94, 95, 120, 127, 128,
129, 130, 131, 132, 133, 134, 135,
138, 139, 140, 142, 143, 146, 149,
153, 155, 156, 159, 160, 162, 163,
176, 179, 211, 323, 339, 341, 349,
350, 351, 393
anglicisation, 11, 101, 140, 154, 163,
170, 180, 393
apprentissage, 18, 27, 29, 30, 45, 50, 53,
62, 72, 120, 130, 131, 134, 140, 142,
145, 146, 149, 154, 158, 173, 194,
322, 350
Arawak, 89, 127

autochtone, 31, 127, 194, 212
autonomie, 3, 12, 13, 14, 20, 32, 45, 46,
93, 100, 102, 104, 105, 114, 115,
118, 121, 122, 127, 134, 143, 158,
161, 162, 166, 390, 395

B

bachiller, 39
bachillerato, 39, 365
Barranquilla, 53, 63, 97, 98, 106, 112,
120, 137
bilingue, 27, 29, 35, 48, 49, 90, 159,
176, 338, 340
Bilinguisme, 19
Bogota, 52, 53, 54, 56, 63, 83, 86, 97,
103, 106, 107, 110, 112, 120, 125,
133, 136, 137, 145, 152, 338, 348
Bucaramanga, 9, 56, 63, 69, 97, 98,
106, 113, 120, 133, 137, 145, 148,
152, 321, 322, 326, 328, 332, 369

C

Cali, 56, 63, 97, 106, 111, 120, 131,
136, 145, 165, 181, 334, 338, 343,
348
carijona, 89
Carthagène, 56, 90, 93, 135

castillan, 30, 84, 86, 93
 castillanisation, 82, 84
 centralisation, 107
 Chibchas, 83
 Chocó, 89, 90, 127
 civilisation, 322
 Colombie, 3, 9, 10, 12, 13, 14, 17, 18,
 19, 20, 25, 26, 27, 28, 30, 31, 35, 37,
 38, 40, 47, 51, 54, 55, 56, 57, 61, 62,
 63, 65, 67, 68, 69, 71, 74, 75, 76, 82,
 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 93,
 94, 95, 96, 97, 98, 100, 103, 105,
 107, 110, 112, 114, 120, 122, 123,
 125, 127, 134, 135, 140, 141, 147,
 154, 155, 159, 160, 161, 163, 164,
 168, 170, 171, 174, 175, 176, 194,
 210, 211, 321, 322, 323, 324, 340,
 348, 391, 395
 colombien, 10, 12, 13, 14, 17, 19, 22,
 26, 27, 29, 37, 38, 40, 41, 42, 43, 47,
 49, 51, 60, 63, 81, 87, 91, 93, 95,
 101, 103, 116, 126, 141, 149, 158,
 161, 390, 391, 392
 colonisation, 18, 82, 83, 85, 91, 92
 compétence, 14, 17, 18, 20, 24, 26, 27,
 28, 35, 46, 48, 101, 125, 128, 129,
 130, 132, 133, 139, 152, 158, 160,
 194, 339, 349, 390, 393
 compétence plurilingue, 27, 29
 conquistadors, 82, 83, 91, 92
 Constitution, 13, 19, 26, 45, 85, 86, 93,
 105, 110, 390
 contexte, 10, 12, 14, 18, 19, 20, 21, 22,
 26, 27, 28, 29, 35, 38, 47, 53, 60, 64,
 70, 71, 73, 74, 75, 94, 101, 102, 103,
 112, 113, 147, 148, 161, 162, 164,
 194, 390, 392
 contextualisation, 14, 17, 82, 174
 corpus, 3, 4, 5, 11, 13, 14, 36, 42, 60,
 62, 64, 65, 68, 69, 70, 71, 77, 80, 81,
 97, 98, 100, 101, 107, 127, 144, 161,
 392, 395
 créole, 93, 94, 103, 135
 Culture, 34, 37, 54

D

démocratique, 159
 desindianisation, 82
 dialecte, 87
 didactique des langues, 14, 17, 24, 26,
 61, 138, 166, 169, 170, 172, 174
 diplôme, 39, 46, 116, 125, 128, 129,
 130, 131, 133, 137, 141, 155, 156,
 157, 162, 194, 211, 322, 339, 348,
 349, 351
 diversité, 10, 24, 25, 26, 34, 36, 81, 82,
 85, 94, 95, 148, 149, 161, 165, 167,
 180, 391, 393

E

école primaire, 27, 96
éducatif, 10, 12, 13, 14, 17, 20, 21, 23,
24, 28, 30, 34, 37, 38, 43, 49, 50, 53,
60, 87, 95, 96, 98, 101, 104, 116,
135, 140, 141, 142, 146, 158, 159,
162, 351, 390
éducation interculturelle, 122, 142, 164
éducation plurilingue, 17, 18, 26, 33,
160, 165, 167, 168, 169, 390
embera, 89, 126
enseignement, 3, 11, 12, 13, 14, 15, 17,
18, 19, 20, 22, 23, 28, 29, 30, 33, 34,
35, 36, 37, 38, 39, 41, 42, 43, 44, 45,
49, 51, 53, 64, 65, 66, 68, 72, 80, 81,
84, 87, 96, 97, 98, 100, 101, 102,
103, 104, 105, 108, 110, 113, 116,
118, 120, 121, 122, 124, 125, 126,
127, 128, 129, 133, 134, 135, 138,
139, 140, 142, 143, 144, 145, 146,
148, 149, 150, 151, 157, 158, 161,
163, 165, 166, 168, 170, 171, 173,
176, 179, 180, 194, 321, 322, 323,
338, 340, 341, 347, 348, 349, 390,
392, 393, 395
enseignement supérieur, 3, 13, 105,
122, 143, 180, 395
espagnol, 13, 30, 37, 39, 45, 50, 55, 56,
57, 69, 70, 71, 73, 80, 81, 82, 86, 87,
90, 92, 94, 95, 118, 122, 123, 124,

125, 133, 134, 135, 136, 137, 138,
139, 141, 142, 148, 153, 159, 194,
323, 338, 339, 341, 347, 349, 350,
351, 391, 393
Estándares, 36, 47, 50, 68, 116, 328,
371
établissement, 71, 76, 114, 122, 128,
133, 141, 151, 157, 194, 323
Etats-Unis, 47, 138, 140, 154, 155, 211
ethnique, 26, 91, 93
Ethno-éducation, 138
évangélisation, 83

F

filière, 72, 349
français, 31, 35, 38, 39, 42, 44, 50, 55,
56, 70, 73, 94, 95, 128, 129, 130,
131, 132, 133, 138, 139, 144, 147,
149, 153, 155, 156, 168, 169, 170,
171, 194, 322, 323, 324, 338, 339,
340, 349, 351, 393

G

gitan, 91
globalisation, 18, 140, 172
Guajira, 89, 112
guajiro, 89, 127

I

ibérique, 83, 86
idéologie, 32

- idiolecte, 31
 idiomatique, 84
 illettrisme, 96
 indien, 31
 indígena, 31, 54, 88, 103, 123, 335, 368
 indigène, 31, 194, 339
 Inga, 90, 123
 institution, 15, 40, 56, 72, 75, 98, 102,
 105, 107, 110, 111, 114, 116, 118,
 124, 128, 129, 133, 150, 157, 158,
 162, 338, 339, 392
 interculturel, 34, 151, 168
 interinstitutionnel, 124
 internationale, 3, 20, 22, 24, 32, 34, 44,
 47, 67, 87, 122, 129, 131, 143, 144,
 147, 150, 151, 155, 156, 163, 170,
 176
 internationalisation, 11, 13, 15, 19, 20,
 95, 100, 115, 122, 130, 140, 144,
 149, 150, 151, 157, 160, 163, 393
 interuniversitaires, 20, 73
 italien, 95, 129, 130, 131, 132, 133,
 149, 153, 156, 339
- K**
- Kumpeniyi, 91
- L**
- l'île de San Andrés, 63, 97, 149
- langage, 26, 31, 53, 56, 112, 124, 129,
 169, 349
 langue étrangère, 28, 30, 37, 39, 47, 48,
 56, 69, 116, 127, 128, 129, 130, 131,
 133, 134, 135, 141, 143, 147, 149,
 157, 160, 162, 168, 169, 170, 194,
 341, 347, 349, 350, 393
 langue lexificatrice, 93, 135
 langue maternelle, 28, 194, 339, 340,
 341, 350
 langue première, 27, 37, 70, 72, 73, 87,
 89, 92, 101, 122, 123, 130, 132, 142,
 149, 194, 393
 latino-américain, 26, 112
 Leticia, 63, 97, 135, 149
 Licenciatura, 136, 137, 326, 367
 Littérature, 10, 51, 139, 391
 locuteur, 26, 29, 30, 321, 325, 334, 338,
 342, 347, 352, 357, 362, 367
 locuteurs natifs, 89, 95, 391
- M**
- Maestría, 44, 136, 137, 334, 352, 353
 mandarin, 95, 130, 149, 153, 339, 351
 master, 44, 45, 55, 70, 71, 82, 108, 121,
 128, 136, 138, 141, 153, 170, 211,
 349
 Medellín, 106, 137, 363, 365
 métaculturelle, 24

Ministère de l'éducation nationale, 12,
14, 19, 20, 27, 28, 30, 35, 36, 38, 40,
41, 46, 47, 48, 51, 68, 96, 105, 107,
114, 116, 122, 125, 127, 146, 158,
162, 175, 210
mobilité, 19, 20, 72, 100, 102, 122, 149,
150, 151, 152, 153, 155, 156, 170,
181, 194, 210, 393
mondialisation, 3, 12, 18, 36, 120, 161,
395
monolingue, 26
multiculturalisme, 17
multiculturel, 83, 391
multilingue, 26, 27, 28, 34, 81, 82, 83,
162, 391
multilinguisme polymorphe américain,
83
multilinguisme sociétal, 10, 17, 31, 61,
81, 85, 94, 98, 391

N

nasa, 127, 335, 339
nasayuwe, 89, 90, 127
national, 4, 13, 23, 35, 36, 40, 41, 45,
47, 49, 50, 56, 65, 67, 68, 69, 75, 85,
86, 88, 105, 107, 108, 110, 111, 112,
114, 135, 140, 148, 150, 162, 390,
395
native, 194
nonuya, 89, 90

O

officiel, 3, 39, 41, 68, 95, 104, 110, 111,
112, 113, 131, 138, 395
organisme, 40, 41, 51, 105, 131, 147,
322

P

paez, 89, 90, 127
palenquero, 93, 94, 135
pédagogique, 49, 121, 122, 155
peuple, 89, 91, 93, 103, 123
philologie, 139, 194, 347
pisamira, 89
planification, 14, 18, 21, 22, 23, 32, 42,
55, 60, 102, 161, 390
pluralisme linguistique et culturel,, 17,
18
Pluralité, 10, 31, 390
pluriculturelle, 24, 27, 29, 33, 159, 164,
390, 394
pluridisciplinaire, 57, 121
plurilingue, 14, 17, 18, 23, 26, 27, 28,
29, 33, 135, 159, 164, 168, 390, 394
plurilinguisme, 3, 10, 13, 14, 15, 17, 18,
24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 36, 37, 61,
135, 148, 151, 152, 157, 159, 160,
163, 168, 174, 390, 393, 395
politique, 14, 19, 20, 21, 22, 23, 30, 32,
35, 36, 37, 47, 50, 51, 53, 61, 68, 82,
84, 87, 104, 110, 114, 130, 142, 151,

159, 160, 161, 165, 167, 168, 174,
176, 323, 392, 393
Politique linguistique, 21, 390
politique linguistique éducative, 23,
130, 142
politiques publiques, 3, 17, 18, 42, 55,
87, 127, 395
portugais, 94, 95, 128, 130, 131, 132,
133, 149, 153, 154, 156, 162, 323,
339
pregrado, 114, 115, 131, 326, 327, 328,
330, 331, 335, 343, 344, 345, 354,
363, 364, 365, 370
préhispanique, 82
programme, 44, 49, 50, 65, 79, 86, 118,
124, 125, 129, 131, 139, 146, 157,
159, 165, 194, 210, 341, 348, 349,
350

Q

quechua, 84

R

raizal, 93, 94
recherche, 3, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 17, 18,
20, 22, 23, 26, 28, 31, 33, 34, 36, 37,
38, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 51, 52, 53,
54, 55, 57, 60, 61, 62, 64, 67, 68, 70,
71, 74, 75, 76, 77, 80, 83, 97, 98,
100, 101, 102, 107, 108, 109, 117,

120, 121, 122, 124, 135, 139, 144,
148, 151, 161, 162, 163, 166, 178,
180, 339, 340, 391, 393, 395
régional, 20, 65, 67, 68, 211, 212
répertoire, 3, 14, 17, 18, 26, 27, 30, 31,
32, 69, 71, 72, 78, 101, 118, 194,
340, 395
Répertoire linguistique, 30, 194, 390
Révolution Éducative, 19
romani, 81, 86, 91, 92, 391
Roms, 90, 91

S

saber, 39, 41, 147, 325, 329, 345
Saber Pro, 46, 125
science, 19, 42, 51, 144, 351
sciences humaines, 25, 51, 52, 80, 110,
113, 138
scolaire, 27, 29, 38, 39, 96, 125, 149,
157, 167
secteur privé, 74, 98, 108, 110, 112,
113, 114, 151
secteur public, 40, 44, 74, 105, 107,
108, 111, 113, 149
société, 3, 12, 14, 15, 17, 18, 19, 20, 22,
26, 27, 28, 29, 30, 31, 33, 34, 35, 46,
61, 86, 95, 96, 106, 135, 140, 142,
149, 157, 158, 159, 161, 167, 395

sociolinguistique, 10, 14, 21, 31, 60, 61,
63, 81, 85, 86, 93, 95, 98, 166, 167,
339, 391
spécialisation, 44, 45, 338, 340, 347
stratégie, 29, 68
système éducatif, 13

T

territoire, 14, 27, 63, 81, 82, 83, 85, 86,
88, 91, 93, 101, 103, 391
toponymiques, 94
transculturelle, 24
trilingues, 135, 139
Tucano, 89, 90

U

Uitoto, 89, 90
unilingue, 140

unilinguisme, 134
université, 3, 10, 11, 17, 18, 36, 44, 54,
55, 62, 65, 66, 69, 70, 71, 72, 73, 77,
97, 98, 100, 101, 102, 103, 104, 105,
107, 109, 110, 111, 112, 113, 114,
115, 118, 119, 120, 123, 124, 125,
127, 129, 130, 131, 132, 133, 134,
138, 139, 143, 144, 146, 148, 153,
155, 157, 158, 161, 162, 165, 169,
194, 210, 211, 339, 341, 348, 349,
350, 351, 390, 392, 393, 395

V

variété linguistique, 89, 91, 92
véhiculaire, 179

W

wayúu, 89, 127

Index des auteurs

B

Baldauf, 22, 173
Bardin, 79, 165
Beacco, 8, 20, 23, 29, 31, 102, 165, 179,
194, 210
Berthier, 77
Blanchet, 61, 67, 75, 76, 166
Bordieu, 134
Byram, 23, 27, 29, 31, 165, 166

C

Calvet, 21, 22, 51, 89, 161, 167
Cano, 83, 86
Cavalli, 26, 27, 168
Chamorro, 53
Chardenet, 61, 166
Chaudenson, 92
Colmenares, 48
Coste, 27, 29, 30, 168, 169
Crisan, 27

D

Dabène, 21
Derrida, 18, 102, 169

F

Faro-Hanoun, 38, 170
Ferguson, 21, 170
Fishman, 21

G

Gaitán, 104
Galisson, 29, 30
Gamboa Diaz, 170
général Santander, 104
Gotman, 75, 166
Goury, 92

H

Hagège, 18, 47, 134, 140, 171
Haugen, 21

K

Kaplan, 22, 173

<p>Knight, 150, 151, 173</p> <p style="text-align: center;">L</p> <p>Lefebvre, 92 Léglise, 92 Lopera, 103, 104 Lüdi, 29, 176</p> <p style="text-align: center;">M</p> <p>Migge, 92 Moreno y Escandón, 103 Moss, 53 Mufwene, 92</p> <p style="text-align: center;">N</p> <p>Nebrija, 83</p> <p style="text-align: center;">O</p> <p>Ocampo, 104, 176</p> <p style="text-align: center;">P</p> <p>Patiño, 93, 95, 177 Peña, 54 Pérez, 124, 125, 177 Pool & Fettes, 28 Porcher, 38, 170 Puren, 24</p> <p style="text-align: center;">Q</p> <p>Quilis, 84, 103</p>	<p style="text-align: right;">R</p> <p>Rey, 53 Riagáin, 29, 176 Rincón, 124, 125, 177 Robert, 179</p> <p style="text-align: right;">S</p> <p>Santos, 49, 50, 53 Siegel, 92 Soto, 103, 179 Spolsky, 31, 179</p> <p style="text-align: right;">T</p> <p>Tejada, 48 Truscott, 54, 180</p> <p style="text-align: right;">V</p> <p>van de Ven, 27 Vargas, 48, 181</p> <p style="text-align: right;">W</p> <p>Winford, 92</p> <p style="text-align: right;">Y</p> <p>Yarce, 103</p>
--	---

Index des sigles et acronymes

A

ACOLPROF : Asociación Colombiana de Profesores de Francés, 43, 65,
AICO : Organización Nacional Indígena de Colombia, 99
APC : Agencia Presidencial de Cooperación Internacional de Colombia, 74
ASCUN : Asociación Colombiana de Universidades, 49, 65, 75, 118, 195
ASOCOPI : Asociación Colombiana de Profesores de Inglés, 43, 65

C

CECRL : Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues, 24, 32, 34, 39, 41,
54, 132, 133, 145, 148, 149, 184
CELV : Centre Européen pour les Langues Vivantes, 39
CESU, le Conseil national de l'Education supérieure, 49, 53
CILS : Certificazione di Italiano come Lingua Straniera, 146, 237
CIVED: The IEA Civic Education Study, 47
CNA : Sistema Nacional de Acreditación en Colombia, 49, 53, 74, 119, 123, 197, 200,
237
COE : Conseil de l'Europe, 39, 77
COLCIENCIAS : Departamento Administrativo de Ciencia, Tecnología e Innovación,
49, 168, 217, 234
COLFUTURO, 49, 76, 164, 165, 217, 234
CONACES : Comisión Nacional de Aseguramiento de la calidad de la Educación
Superior, 49, 53, 74
CPE : Certificate of Proficiency in English, 146, 178, 237

D

DALF : Diplôme Approfondi de Langue Française, 146, 177, 237
DANE : Département Administratif National de Statistiques, 100, 103, 105, 108,
110, 121, 191
DELFL : Diplôme d'études en langue française, 146, 177

E

EAFIT : ancienne Escuela de Administración, Finanzas e Instituto Tecnológico,
aujourd'hui devenue université, 110, 120, 123, 129, 131, 133, 134, 136, 137, 151,
156, 171, 217

EALE : Groupe de recherche Enseñanza y Aprendizaje de Lenguas Extranjeras, 64, 94
ELAC : Atlas lingüístico-etnográfico de Colombia, 97

I

IBN Publindex : Índice Bibliográfico Nacional Publindex, 60
IBRACO : Institut de Culture du Brésil en Colombie, 43
ICC: Institut Caro y Cuervo, 63, 194
ICCS : The IEA International Civic and Citizenship Education Study, 47
ICETEX : Instituto Colombiano de Crédito Educativo y Estudios Técnicos en el Exterior, 49, 53, 76
ICFES : Instituto Colombiano de Fomento para la Evaluación de la Educación, 46, 47, 48, 53, 75, 118, 194
IELTS : International English Language Testing System, 146, 177, 237
INLEPS : International Network For Language Education Policy Studies, 27

L

LEP : Language Education Policy, 27

M

MEN : Ministerio de Educación Nacional, 16, 26, 34, 39, 5, 52, 57, 69, 72, 107, 108, 110, 149, 161, 163, 167, 178, 180

O

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Économiques, 41, 77, 96, 98, 109, 198, 199
OIF : Organisation internationale de la Francophonie, 107
ONIC : Organización Nacional Indígena de Colombia, 99, 100, 199

P

PEI : Proyecto Educativo Institucional, 24
PERCE : Primeiro Estudo Regional Comparativo Explicativo, 47
PIRLS : Progress in International Reading Literacy Study, 47
PISA : Program for International Student Assessment, 47, 101
PROROM : Proceso organizativo del pueblo rom gitano, 103

Q

QS World University Rankings : Annual publication of university rankings by Quacquarelli Symonds (QS) 109, 125

R

- RAE : Real Academia Española, 95, 98
REDLEES : Red de Lectura y Escritura en Educación Superior, 65
REDLENGUAJE : Asociación Colombiana de Redes para la Transformación de la Formación Docente en Lenguaje, 65

S

- SCienTI : Red Internacional de Fuentes de Información y Conocimiento para la Gestión de Ciencia, Tecnología e Innovación, 60, 192
SERCE : Second Regional Comparative Study, 47

T

- TESTDAF : Test für Deutsch als Fremdsprache, 177
TIMSS : Trends in International Mathematics and Science Study, 47
TLC : Tratado de Libre Comercio, 23
TOEFL : Test of English as a Foreign Language, 146, 177

U

- UdeA : Universidad de Antioquia, 126, 131, 133, 134, 136, 137, 143, 144, 147, 154, 157, 164, 168, 171
UIS : Universidad Industrial de Santander, 9, 113, 115, 117, 118, 120, 121, 123, 124, 127, 132, 137, 138, 139, 145, 147, 151
UNAL : Universidad Nacional de Colombia, 117, 125, 130, 131, 133, 134, 136, 137, 142, 143, 144, 145, 154, 158, 171
UNESCO : United Nations Organization for Education, Science and Culture, 29, 30, 40, 41, 65, 77, 98, 109, 114, 115, 138, 183, 192, 203
UNIANDES : Universidad de los Andes, 63, 126, 130, 134, 133, 134, 136, 137, 142, 144, 146, 154
UNINORTE : Universidad del Norte, 128, 131, 133, 134, 136, 137, 144, 149, 155
UNIVALLE : Universidad del Valle, 127, 131, 133, 134, 136, 137, 143, 144, 148, 155, 164, 167, 168
UPB : Universidad Pontificia Bolivariana 129, 131, 133, 134, 136, 137, 144, 150, 156, 157

Z

- ZD : Zertifikat Deutsch, 146, 178

Table des matières

SOMMAIRE	10
INTRODUCTION GENERALE	12
PREMIÈRE PARTIE : LES POLITIQUES LINGUISTIQUES ÉDUCATIVES EN COLOMBIE	16
CHAPITRE 1 : DELIMITATION DU CHAMP D'INVESTIGATION, LES LANGUES ET L'UNIVERSITE COLOMBIENNE.....	18
1.1. Problématique et hypothèses dans le contexte colombien	19
1.2. Les politiques linguistiques éducatives, une notion de base.	21
1.2.1. Politique linguistique et planification linguistique : les fondements d'une discipline	21
1.2.2. Les interventions dans les enseignements des langues.....	22
1.3. Le plurilinguisme : principe fondateur des politiques linguistiques éducatives	24
1.3.1. Le pluralisme linguistique et culturel colombien	26
1.3.2. La compétence plurilingue	27
1.3.3. Répertoire linguistique	30
1.4. Pluralité des acteurs des politiques linguistiques éducatives	31
1.4.1. Références internationales : des organisations internationales au service de l'éducation plurilingue et pluriculturelle	33
1.4.2. L'État, acteur primaire des politiques linguistiques : un cadre de référence national au service des universités	35
1.4.3. D'autres acteurs des politiques linguistiques éducatives.....	36
Conclusion.....	37
CHAPITRE 2 : LES RECHERCHES EN POLITIQUES LINGUISTIQUES EDUCATIVES DANS LE CONTEXTE COLOMBIEN	38
2.1. Des spécificités du système éducatif colombien	38
2.1.1. ICFES : une entreprise de l'État.....	40

2.1.2. Autres organismes et associations au service de l'enseignement universitaire.....	41
2.1.3. Le service public de l'enseignement supérieur.....	43
2.1.3. L'autonomie des universités : un droit garanti par la Constitution	45
2.2. Importance et actualité des politiques linguistiques éducatives dans le contexte colombien	47
2.3. Littérature existant sur les politiques linguistiques éducatives en Colombie : la recherche en plein essor	51
2.3.1. SCienTI : une base de données nationale	51
2.3.2. Les groupes de recherche nationaux.....	52
2.3.3. Les congrès nationaux en matière des politiques linguistiques éducatives	55
2.4. Les apports escomptés de cette recherche, en guise de conclusion.....	57

DEUXIEME PARTIE : APPROCHE D'UN PAYS DANS UN ETAT DE MULTILINGUISME 59

CHAPITRE 3 : METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE	61
3.1. La méthodologie de recherche et ses méthodes	61
3.2. Échantillon.....	62
3.2.1. Un échantillonnage sur le territoire colombien	63
3.3. Démarche retenue pour la collecte des données.....	67
3.3.1. Étude des sources.....	67
3.3.2. Enquêtes par questionnaire	68
3.3.2.1. Premier questionnaire	69
3.3.2.2. Deuxième questionnaire	70
3.3.2.3. Troisième questionnaire	72
3.3.3. Enquêtes par entretien	74
3.3.3.1. Le guide d'entretien.....	74
3.4. Démarches pour l'analyse et le traitement des informations	76
3.4.1. Les questionnaires	77
3.4.2. Méthodologie d'analyse des entretiens.....	79
3.4.3. Quelques biais possibles encourus par la démarche.....	80
CHAPITRE 4 : LE MULTILINGUISME SOCIETAL, UN DEFI POUR LES UNIVERSITES COLOMBIENNES.....	81

4.1. Origines de la diversité linguistique colombienne	82
4.1.1. Contexte historique multiculturel et multilingue du « nouveau » continent	83
4.1.2. La biodiversité, facteur clé de la Colombie	84
4.2. Situation sociolinguistique de Colombie.....	85
4.2.1. La langue officielle : l'espagnol	86
4.2.2. Les cultures et les langues des peuples <i>indígenas</i>	87
4.2.2.1. Les locuteurs natifs des langues <i>indígenas</i>	89
4.2.3. Trois langues natives originaires d'outre-mer	91
4.2.3.1. Le romani.....	91
4.2.3.2. Les langues créoles	92
4.2.4. Les principales langues étrangères : reflet de la situation sociale du pays.....	94
4.2.5. Alphabétisme et variables éducatives des colombiens	95
4.3. Régions et départements choisis pour le corpus.....	97
Conclusion.....	98

TROISIÈME PARTIE : LES LANGUES ET L'UNIVERSITÉ, PARCOURS ET EXPERIENCES CROISÉS..... 99

CHAPITRE 5 : LES UNIVERSITES COLOMBIENNES FACE AUX POLITIQUES LINGUISTIQUES EDUCATIVES.....	101
5.1. Les responsabilités sociales des universités	101
5.1.1. L'université comme espace ouvert sans condition	102
5.1.2. Des origines des universités dans le contexte colombien.....	103
5.1.3. Les secteurs des universités	105
5.2. Les universités colombiennes choisies dans le corpus : offres d'études	107
5.2.1. Les types de formations professionnelles.....	109
5.2.1.1. La <i>Universidad Nacional de Colombia</i> : un statut spécial	110
5.2.1.2. La <i>Universidad de Los Andes</i> : une institution de classement mondial	110
5.2.1.3. La <i>Universidad de Antioquia</i> : au cœur du progrès.....	111
5.2.1.4. La <i>Universidad del Valle</i> : les entrepreneurs du sud	111
5.2.1.5. La <i>Pontificia Universidad Javeriana</i> : une histoire ancienne	112
5.2.1.6. La <i>Fundación Universidad del Norte</i> : les ports du nord.....	112
5.2.1.7. La <i>Universidad Industrial de Santander</i> : l'industrialisation du nord-est.....	113

5.2.1.8. La <i>Universidad Pontificia Bolivariana</i> : les humanités avant tout	113
5.2.1.9. La <i>Universidad EAFIT</i> : le lien entre l'entreprise et l'université	113
5.2.2. La politique linguistique, un instrument de gouvernance institutionnelle.....	114
5.2.3. Les acteurs institutionnels des politiques linguistiques éducatives	114
5.3. L'enseignement des langues aux étudiants d'autres disciplines, non spécialistes en langues.....	116
5.3.1. Les universités et les besoins spécifiques en langues : la nation et la région.....	118
5.3.1.1. Présentation des enquêtés du deuxième questionnaire	118
5.3.1.2. Profil académique des enquêtés.....	121
5.3.2. Les langues enseignées	121
5.3.2.1. La langue première	122
5.3.2.2. Les langues <i>indígenas</i> ou « natives »	126
5.3.3. Les langues étrangères.....	127
5.3.3.1. Un accord du Conseil Supérieur de 2013 de la <i>Universidad Nacional</i>	128
5.3.3.2. Le règlement intérieur de la <i>Universidad de Los Andes</i>	129
5.3.3.3. La politique de compétence en langue étrangère de la <i>Universidad de Antioquia</i>	130
5.3.3.4. Des résolutions des programmes à la <i>Universidad del Valle</i>	130
5.3.3.5. Une Déclaration de principes sur les langues étrangères à la <i>Pontificia Universidad Javeriana</i>	131
5.3.3.6. Une résolution de la Présidence de la <i>Fundación Universidad del Norte</i>	131
5.3.3.7. Les accords du Conseil Académique de la <i>Universidad Industrial de Santander</i>	132
5.3.3.8. La mise en place d'une deuxième langue à la <i>Universidad Pontificia bolivariana</i>	132
5.3.3.9. Les politiques de bilinguisme de la <i>Universidad EAFIT</i>	133
5.3.4. Les langues d'enseignement.....	134
5.4. Les formations des spécialistes en langues	135
5.4.1. Les langues enseignées et les langues d'enseignement	138
5.5. L'anglicisation des disciplines	140
Conclusion.....	143
CHAPITRE 6 : LA VOIE DES LANGUES A L'UNIVERSITÉ, LA VOIX DES EXPERTS.....	144
6.1. Soutien des responsables d'organismes prestataires de services auprès des universités.....	145

6.1.1. L'État et la priorité à l'anglais	146
6.1.2. L'ouverture aux autres langues étrangères	146
6.1.3. Réintroduction du français dans les établissements scolaires	147
6.1.4. La diversité culturelle sur notre planète	148
6.1.5. La recherche scientifique et les langues	148
6.1.6. La priorité des langues étrangères sur l'espagnol.....	148
6.1.7. Les territoires multilingues par nature.....	149
6.2. Vers l'internationalisation de l'enseignement supérieur : les langues au cœur du débat	150
6.2.1. Le rôle des Bureaux des relations internationales	151
6.2.2. Le plurilinguisme comme condition pour la mobilité	152
6.2.2. L'offre des services d'accompagnement linguistique	155
6.2.3. Universités, langues et employabilité des diplômés.....	157
6.3. Enjeux et projections des universités comme actrices des politiques linguistiques éducatives	158
6.3.1. De la nécessité d'une prise de conscience généralisée	158
6.3.2. De la nécessité d'une volonté citoyenne et une vision plurilingue et pluriculturelle	159
6.3.3. Tendances	160
CONCLUSION GENERALE.....	161
BIBLIOGRAPHIE	164
LISTE DES TABLEAUX, GRAPHIQUES ET FIGURES.....	182
ANNEXES	184
INDEX DES NOTIONS	383
INDEX DES AUTEURS.....	390
INDEX DES SIGLES ET ACRONYMES.....	392
TABLE DES MATIERES.....	395

LES UNIVERSITES, ACTRICES DES POLITIQUES LINGUISTIQUES EDUCATIVES EN COLOMBIE

Résumé : L'université est devenue, dans la société mondiale, un bastion de l'innovation scientifique. Cet espace légitime de critique, discussion et mobilités représente un bien public, qu'il appartienne au secteur officiel ou privé, et fonctionne dans le cadre d'un système de l'éducation nationale. Confrontée à la mondialisation, l'université intègre l'enseignement, la recherche et le service à la communauté comme fonctions essentielles de l'enseignement supérieur ; pour ce faire, elle développe des stratégies visant à répondre aux responsabilités linguistiques internationales, nationales et régionales ainsi qu'aux besoins langagiers des étudiants dans la formation de leur répertoire linguistique, quel que soit le statut des langues. Son autonomie lui permet une participation active dans la configuration des politiques publiques en matière des langues et de l'éducation. Ces éléments nous ont conduits à analyser le rôle spécifique des universités comme actrices des politiques linguistiques éducatives en Colombie, en particulier (mais non de manière limitative) l'offre de formation en langues de ces institutions universitaires en direction des étudiants spécialistes et non spécialistes dans ce domaine. L'échantillon est formé par 10% des universités colombiennes distribuées dans les principales villes du pays. Le caractère notamment qualitatif de cette étude a permis, grâce au protocole d'enquête des 180 questionnaires et du guide des 18 entretiens, une systématisation des phénomènes analysés à partir des dispositifs de qualité des neuf institutions d'enseignement supérieur qui composent le corpus. La proposition de certaines orientations générales en matière de politiques linguistiques éducatives dans les universités colombiennes constitue l'aboutissement de notre recherche ; elles s'adressent aux communautés universitaires pour leur éventuelle discussion dans le cadre d'une éducation au plurilinguisme.

Mots clés : *Université, politiques linguistiques éducatives, langue, plurilinguisme, culture*

UNIVERSITIES AS AGENTS OF EDUCATIONAL LANGUAGE POLICIES IN COLOMBIA

Abstract : In a world society, the university has become a bastion of scientific innovation. This legitimate space within which criticism, discussion, and mobility take place represents a public good, either within the public or the private sector, and operates within national education system. With rapid recent globalization, the university combines teaching, research, and university-community partnerships as essential functions of higher education. To this end, strategies aimed at meeting linguistic responsibilities at international, national, and regional level are developed. The strategies involved put in place measures designed to address language needs of the diverse student population regardless of the linguistic prestige accorded to individual languages. University autonomy means that universities can actively participate in the shaping of public policies on language and education. These factors have taken us to consider the specific role played by universities as agents of educational language policies in Colombia, particularly (but not limited to) the diversity of modern foreign language provision in higher education for specialist and non-specialist students. The sample consists of 10% of Colombian universities located in major cities of the country. The qualitative nature of this study has allowed for systematization of the phenomena analysed. This has been achieved through administering a questionnaire survey as well as structured interviews in nine institutions of higher education. The assembled corpus is informed by 180 questionnaires and 18 interviews carried out following quality parameters. The culmination of our research is a proposal of some general guidelines for educational language policy to be implemented in Colombian universities. The target group of these guidelines is the academic community in Colombia. The proposal might serve as a basis for discussion with a view to the possible development of a policy and approach for multilingual education in Colombia.

Keywords: *University, educational language policies, language, multilingualism, culture, Colombia*

UNIVERSITE SORBONNE NOUVELLE - PARIS 3

ÉCOLE DOCTORALE 268 - Langage et langues : description, théorisation, transmission

ÉQUIPE D'ACCUEIL 2288 - Didactique des langues, des textes et des cultures (DILTEC)

UFR de Didactique du Français Langue Étrangère

46, rue de Saint-Jacques 75005 Paris